

Rapport de gestion 2016

srgssr.ch/rg2016

Sommaire

3 La SSR en bref

4 Avant-propos du président et du directeur général

6 Mandat

- 6 Bases légales
- 7 Stratégie d'entreprise
- 7 Formation et culture
- 9 Solidarité
- 10 Péréquation financière: des programmes pour tous
- 11 Redevance
- 13 Sociétés de gestion
- 13 Desserte radio et télévision
- 14 Surveillance

16 Service public

- 16 Le service public – au service de la société
- 18 SRF Schweizer Radio und Fernsehen
- 20 RTS Radio Télévision Suisse
- 22 RSI Radiotelevisione svizzera
- 24 RTR Radiotelevision Svizra Rumantscha
- 26 SWI swissinfo.ch
- 28 Le service public en chiffres
- 34 Statistiques radio
- 50 Statistiques tv
- 64 Statistiques offre en ligne

66 Qualité

- 66 La qualité est plus importante que jamais
- 68 SRF Schweizer Radio und Fernsehen
- 69 Conseil du public SRG.D
- 70 RTS Radio Télévision Suisse
- 71 Conseil du public RTSR
- 72 RSI Radiotelevisione svizzera
- 73 Conseil du public Corsi
- 74 RTR Radiotelevision Svizra Rumantscha
- 75 Conseil du public SRG.R
- 76 SWI swissinfo.ch
- 77 Conseil du public SWI swissinfo.ch

78 Collaborateurs

- 78 Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs
- 80 Informations et chiffres clés
- 86 Rémunération de nos cadres et de nos collaborateurs

92 Corporate Governance

- 92 Une gestion et un contrôle responsables
- 93 Assemblée des délégués
- 98 Structure de l'Association
- 99 Structure de l'entreprise
- 100 Conseil d'administration
- 108 Comité de direction
- 113 Rémunération
- 114 Société régionale SRG Deutschschweiz
- 115 Société régionale RTSR
- 116 Société régionale Corsi
- 117 Société régionale SRG SSR Svizra Rumantscha

118 Comptes annuels 2016

- 119 Introduction Comptes annuels
- 123 Comptes annuels maison mère
- 123 Compte de résultat
- 124 Bilan
- 125 Tableau de financement
- 126 Tableau des capitaux propres
- 127 Principes régissant l'établissement des comptes
- 130 Annexe
- 142 Proposition
- 143 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
- 144 Comptes du groupe
- 144 Compte de résultat
- 145 Bilan
- 146 Tableau de financement
- 147 Tableau des capitaux propres
- 148 Principes régissant l'établissement des comptes
- 152 Annexe
- 166 Information sectorielle
- 168 Liste des participations
- 169 Proposition
- 170 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés
- 173 Impressum

La SSR en bref

La SSR se compose de cinq unités d'entreprise et de la Direction générale. En outre, elle détient quatre filiales en participation majoritaire. Avec un effectif de près de 6000 employés ou 4900 postes à plein temps (hors filiales), un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs, 17 stations radio et 7 chaînes tv, y compris des émissions en romanche, ainsi que des sites Internet et des services de télétexte, la SSR est la plus grande entreprise de médias électroniques de Suisse. Ses radios et, en prime time, ses chaînes tv dominent le marché dans les quatre régions linguistiques suisses face à la concurrence étrangère qui dispose de moyens financiers considérablement plus importants.

Entreprise média de droit privé gérée selon les principes du droit des sociétés anonymes, la SSR se réclame du service public. Son mandat repose sur la Constitution fédérale, la loi sur la radio et la télévision (LRTV), l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) et la Concession. La SSR ne poursuit aucun but lucratif et se finance pour près de 75 % par la redevance et 25 % par ses activités commerciales. Elle est indépendante aux plans politique et économique.

Unités d'entreprise



Filiales

Technology and Production Center Switzerland AG
Swiss TXT SA
Telvetia SA
MxLab AG

La SSR et les médias privés, ce n'est pas la même chose!



Viktor Baumeler
Président SSR

Roger de Weck
Directeur général SSR

Le service public audiovisuel a de multiples facettes qui le différencient des médias privés. A l'ère du numérique, la SSR est plus importante que jamais, et sept raisons la rendent indispensable.

Premièrement, seul un groupe média public est en mesure de financer toutes les régions, aussi petites soient-elles, pour qu'elles profitent toutes d'une radio et d'une télévision de qualité: 73 % de nos recettes proviennent de la Suisse alémanique, qui n'en touche que 43 %. La RTS en Suisse romande en reçoit 33 %, la RSI en Suisse italienne 22 %, et RTR en Suisse romanche 2 %.

Deuxièmement, la SSR est un groupe média fédéraliste. Selon la loi, «les programmes de la SSR doivent être majoritairement produits dans les régions linguistiques auxquelles ils sont destinés». De fait, on trouve des studios SSR partout en Suisse. Et, paradoxalement, la SSR prétendument «monopolistique» met fin aux monopoles dans certaines régions où il n'y a plus qu'un groupe média privé à donner le la. L'Association SSR est elle aussi ancrée dans l'ensemble des cantons.

Troisièmement, en tant que groupe public, nous soutenons les cultures de la Suisse. Chaque année, la SSR investit 27,5 millions de francs dans la production cinématographique helvétique. Au total, elle dépense 40 millions de francs pour des productions suisses. Les radios culturelles diffusent des centaines de concerts et collaborent avec des orchestres. Dans la «Charte de la musique suisse», la SSR s'engage à diffuser à la radio une part élevée de musique suisse, de même qu'elle couvre les grandes manifestations de la culture populaire.

Quatrièmement, l'offre de la SSR se fonde davantage sur son mandat de service public que sur la simple demande. Aucune chaîne privée ne diffuserait, par exemple, un film documentaire pointu aux heures de grande audience, au détriment de la part de marché et des revenus publicitaires.

Cinquièmement, personne ne peut acheter un groupe média public, à une époque où certains voudraient faire mainmise sur les médias. Des études montrent que la plupart des citoyennes et citoyens apprécient notre indépendance et considèrent l'offre de la SSR comme très crédible.

Sixièmement, seul un groupe média financé par des fonds publics a la masse critique pour investir, sur un marché aussi petit que la Suisse, dans la technologie numérique audiovisuelle et contribuer de ce fait au savoir-faire de tout le secteur – et seul un tel groupe a la masse critique pour faire face aux puissantes

chaînes françaises, allemandes et italiennes ainsi qu'aux producteurs audiovisuels globalisés.

Septièmement, la plupart des émissions de la SSR s'apparenteraient à une perte pour les chaînes privées. En moyenne, la publicité couvre 22 % des coûts: dans son rapport sur le service public, le Conseil fédéral observe que «même des événements à forte audience ne peuvent pas être financés uniquement par la publicité».

Puisqu'ils se distinguent les uns des autres, les médias privés et publics se complètent. Les luttes de répartition affaiblissent tout le monde, tandis que les partenariats public-privé renforcent les deux parties. Un démantèlement de la SSR ne changerait rien au fait que certains groupes média n'investissent plus guère dans le journalisme, vu qu'il génère de moins en moins de bénéfices. Une SSR affaiblie et des médias privés tout aussi affaiblis – ce serait le pire des scénarios. C'est pourquoi la coopération fait son chemin.

Dans son rapport de gestion, la SSR fait preuve d'une transparence unique en Europe. Elle intensifie le dialogue avec son public. Avec détermination, elle transfère des fonds de l'administration vers le programme. Elle réalise des économies, quitte à supprimer des postes lorsque cela est indispensable. Elle cherche une voie de diffusion plus efficace pour remplacer la deuxième chaîne de télévision italophone. La SSR est un groupe média qui va au-devant du changement.

Mais la SSR doit être, à l'avenir aussi, en mesure de fonctionner. Selon la loi fédérale sur la radio et la télévision, elle a pour mandat de contribuer à la libre formation de l'opinion, à la cohésion de la société et à l'entente de toutes les parties du pays. Elle doit tenir compte des besoins des cantons et des Suisses de l'étranger, divertir et former le public et enfin œuvrer «au développement de la culture et au renforcement des valeurs culturelles du pays». Ces missions, la SSR ne peut les remplir que si elle atteint le public, tout le public. Voilà pourquoi la loi exige qu'elle fournisse «à l'ensemble de la population» une offre complète.

Notre mandat

L'activité de la SSR repose sur la Constitution fédérale, sur la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), sur l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) et sur la Concession SSR.

Bases légales

Constitution fédérale

L'article 93 de la Constitution précise que la législation radio/tv relève de la Confédération. Radio et télévision doivent contribuer à l'éducation et au développement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement; elles doivent tenir compte des particularités du pays et des besoins des cantons, présenter fidèlement l'actualité et refléter équitablement la diversité des opinions. Enfin, la Constitution garantit l'indépendance de la radio et de la télévision, de même que l'autonomie dans la conception des programmes. La Constitution prévoit une autorité d'examen des plaintes (AIEP), indépendante du Parlement et du gouvernement.

LRTV, ORTV

La LRTV spécifie entre autres le mandat de programme, la diffusion, l'organisation et les modalités de financement de la SSR. En vertu de celle-ci et de l'ORTV, la SSR s'organise de manière à garantir son autonomie et son indépendance, à bénéficier d'une gestion efficiente, d'une direction et d'une coordination nationales, à prendre en compte les intérêts des régions linguistiques, à représenter le public en son sein et à mettre en œuvre les principes découlant du droit des sociétés anonymes.

Quiconque veut capter les chaînes de radio et de télévision doit s'acquitter d'une redevance dont le montant est fixé par le Conseil fédéral en fonction des critères suivants:

- assurer le financement des chaînes SSR et de ses autres offres journalistiques,
- soutenir les chaînes au bénéfice d'une concession,
- financer les activités découlant du recouvrement de la redevance et de l'obligation de la payer et d'annoncer les récepteurs,
- soutenir la Fondation pour les études d'audience,
- mettre en place les réseaux d'émetteurs requis par les nouvelles technologies.

Le 14 juin 2015, le «oui» à la nouvelle LRTV l'emportait de justesse avec un peu plus de 50 % des voix. Les stations de radio et les chaînes de télévision privées reçoivent désormais jusqu'à 6 % des recettes issues de la redevance (auparavant: 4 %). Avec cette révision, on passe en outre d'une redevance liée à la possession d'un appareil de réception à une redevance généra-

lisée. Le nouveau système de redevance devrait être introduit entre l'été 2018 et le printemps 2019.

Concession

La Concession définit le mandat que la SSR est chargée de remplir à travers l'ensemble de ses chaînes de radio et de télévision et d'autres services journalistiques.

En **radio**, la SSR diffuse:

- trois chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne),
- une chaîne en romanche,
- une chaîne pour la Suisse romande et une autre pour la Suisse alémanique, qui reprend le caractère et les contenus du programme de base, mais se distingue par un profil musical spécifique,
- une chaîne destinée aux jeunes de Suisse alémanique,
- trois chaînes musicales dédiées au classique, au jazz et à la pop,
- une chaîne d'information en allemand.

En **télévision**, la SSR diffuse:

- deux chaînes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne) en haute définition,
- des émissions en romanche,
- une chaîne en allemand composée de rediffusions,
- une offre en langue française sur Internet, composée d'informations actualisées en continu et d'annonces,
- sur Internet en premier lieu, des émissions portant sur des événements politiques, économiques, culturels ou sportifs d'envergure nationale ou régionale.

L'offre **en ligne** de la SSR englobe:

- des contenus en ligne se rapportant à des émissions (en lien temporel et thématique direct avec des émissions ou des parties d'émissions de nature journalistique),
- des contenus en ligne sans lien avec des émissions, au titre de contributions rédactionnelles dans les domaines de l'information et du sport tant à l'échelle régionale que locale (limités à 1000 signes max. par article),
- des analyses et des informations sur les émissions,
- des informations de base en rapport avec des émissions éducatives,
- des forums et des jeux associés à des émissions,
- un service en ligne plurilingue destiné à l'étranger (swissinfo.ch),
- un service en ligne pour le public italoophone frontalier (tvsvizzera.it).

La Concession précise en outre qu'avec ses chaînes et ses autres services journalistiques, la SSR contribue:

- à la libre formation de l'opinion à travers une information complète, diversifiée et fidèle, en particulier sur les réalités politiques, économiques et sociales,
- au développement de la culture, à la défense des valeurs culturelles du pays et à la promotion de la création culturelle suisse en tenant compte de la production littéraire, musicale et cinématographique suisse,
- à la formation du public, notamment grâce à la diffusion régulière d'émissions éducatives,
- au divertissement.

Compléments d'information: www.srgssr.ch (SRG SSR > Bases juridiques > Législation).

Stratégie d'entreprise

La stratégie d'entreprise tient compte de l'ensemble des domaines de la SSR, qu'ils soient tournés vers l'extérieur (offre et marché, mandat) ou vers l'intérieur (processus, finances, personnel). Elle indique la direction dans laquelle la SSR doit aller et sert de base aux unités d'entreprise (RSI, RTR, RTS, SRF, SWI), aux domaines spécialisés (Opérations, Finances) et aux filiales pour l'établissement de leur stratégie partielle. Les prescriptions stratégiques fixent un cadre pour le développement de l'offre régionale et suprarégionale de la SSR et permettent aux responsables de programme et de production de déterminer des priorités pour leur domaine respectif. Remaniée en 2016, la stratégie comporte des objectifs plus précis et se concentre sur l'essentiel: la révolution numérique, et toutes ses répercussions sur l'offre, le personnel, les finances et le marché. La stratégie d'entreprise compte désormais 9 objectifs, et non plus 13 comme auparavant.

La SSR souhaite devenir une entreprise multimédia numérique et créer des contenus audiovisuels pour tous les modes d'utilisation et pour toutes les plates-formes appropriées. Elle tient compte de la plus-value pour les utilisateurs et propose ses offres au public là où il se trouve. Concrètement, la SSR entend

- développer son offre mobile ainsi que ses offres destinées aux jeunes, au public urbain et aux personnes issues de la migration;
- renforcer les contacts avec les utilisateurs média, et plus précisément sur les réseaux sociaux. La SSR utilise Internet et la HbbTV pour interagir avec son public;
- pratiquer un journalisme indépendant et qui n'a pas peur

- des mots où le professionnalisme est la seule norme;
- promouvoir les coopérations régionales, nationales et internationales;
- assumer la responsabilité de la place médiatique pour la population et œuvrer en faveur de la société dans son ensemble;
- vivre l'innovation et accroître l'agilité;
- promouvoir la culture du numérique dans l'entreprise.

La dernière mouture de la stratégie fixe de nouveaux axes: la promotion de la démocratie, l'indépendance de l'entreprise et la qualité des offres y ont désormais plus de poids. La SSR cherche à créer des ponts entre les différentes régions, cultures et générations ainsi qu'entre les citoyens suisses et les personnes issues de la migration; elle vise à renforcer la compréhension mutuelle grâce à son travail journalistique. La stratégie d'entreprise fixe les objectifs et le calendrier de mise en œuvre. Le Conseil d'administration et le Comité de direction examinent les mesures et les projets chaque année ainsi que les objectifs tous les deux ans, et les adaptent aux derniers développements s'il y a lieu. La prochaine révision de la stratégie est prévue pour 2018.

La stratégie d'entreprise est publiée intégralement sur: www.srgssr.ch (Service public > Mandat).

Formation et culture

Les activités, les salaires, les mandats et les prestations de la SSR ont un impact sur tous les secteurs de l'économie suisse. La SSR confie un volume important de mandats à l'industrie audiovisuelle suisse.

Cinéma

Les films témoignent de la pluralité culturelle et linguistique du pays. Soucieuse d'encourager activement le cinéma, la SSR a créé en 1996 le Pacte de l'audiovisuel, avec le concours de partenaires du secteur cinématographique. Depuis 1996, plus de 400 millions de francs ont été investis dans la promotion du cinéma et plus de 2500 films et séries ont pu voir le jour.

Le nouvel accord, qui couvre la période 2016-2019, est doté d'un budget annuel de 27,5 millions de francs, soit 5,2 millions de plus que pour la période 2012-2015. Au cours de la première année du présent pacte, la SSR a participé à 137 coproductions (voir tableau ci-après).

Promotion cinématographique: nombre de films

Chaîne	2016	2015	2014	2013	2013-16
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF)	66	67	67	68	268
Radio Télévision Suisse (RTS)	46	56	63	52	217
Radiotelevisione svizzera (RSI)	20	21	23	22	86
Radiotelevision Svizra Rumantscha (RTR)	5	4	5	2	16
Total	137	148	158	144	587

Musique

La musique est à la radio ce que le film est à la télévision. Comme pour le cinéma, la SSR a consacré sa collaboration avec les représentants de la scène musicale par une Charte de la musique suisse. Signée en 2004 puis modifiée en 2016, cette charte vise à promouvoir l'image de la musique nationale et les musiciens suisses de talent. La SSR s'engage à diffuser une part appropriée de productions suisses dans ses émissions tv musicales ainsi qu'à la radio. Par musique suisse, on entend tout enregistrement ou toute diffusion en direct d'un compositeur, d'un interprète ou d'un producteur suisse, ou tout enregistrement à participation suisse substantielle.

Charte de la musique suisse: part de musique suisse diffusée à la radio (en % du temps de diffusion)

Station	2016		2015		2014		2013	
	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part	Objectif	Part
Radio SRF 1	20	22,5	20	21,5	20	21,7	20	18,7
Radio SRF 2 Kultur	23	29,1	22	27,1	20	29,3	20	24,9
Radio SRF 3	22	22,1	21	21,2	20	17,0	20	20,0
Radio SRF Virus	50	52,7	50	51,6	50	51,0	50	51,6
Radio SRF Musikwelle	42	41,2	42	41,0	42	40,1	42	42,5
RTS La Première	18	20,4	16	18,4	16	14,5	16	18,3
RTS Espace 2	18	15,8	18	15,9	18	12,7	18	15,6
RTS Couleur 3	21	21,5	21	20,0	21	16,0	21	19,3
RTS Option Musique	15	14,9	15	14,1	12	14,6	12	14,2
RSI Rete Uno	11	11,7	11	12,0	10	11,0	11,8	10,0
RSI Rete Due	15	14,6	15	18,0	15	15,1	15	16,4
RSI Rete Tre	13	12,5	13	12,0	12	13,2	12	12,8
Radio Rumantsch	50	52,4	45	53,0	45	49,6	45	47,2
Radio Swiss Classic	30	32,0	30	29,7	30	30,3	30	33,1
Radio Swiss Jazz	30	33,0	30	36,2	30	37,3	30	30,0
Radio Swiss Pop	30	34,0	30	32,0	30	31,2	30	31,1

Littérature

La SSR réserve aussi une place de choix à la littérature sur ses chaînes radio et télévision. Les émissions «Versus», «Nectar», «Caractères», «La librairie francophone», «Vertigo» ou «La puce à l'oreille» (RTS), «BuchZeichen», «52 beste Bücher», «Schnabelweid» ou «Literaturclub» (SRF), «Geronimo Letteratura», «Blu Come un'Arancia», «Il Segnalibro» ou «Librintasca» (RSI) et «Magazin da cultura», «Impuls dal di» ou «Il Tavulin literar» (RTR) sont de véritables promoteurs de la lecture et du marché du livre suisse. Depuis 2007, la SSR est le partenaire média des Journées littéraires de Soleure. La RTS décerne depuis la seconde moitié des années 80 le «Prix du public» dans le cadre du Salon du livre de Genève, et depuis 2005 elle remet le «Prix RTS Littérature Ados», le seul prix de littérature francophone destiné aux adolescents de 14 à 16 ans.

Solidarité

Conformément à sa mission, la SSR assure la desserte du pays en programmes de radio et de télévision. Elle rend compte de la réalité suisse aux plans national et régional-linguistique et, pour ce qui est de la radio, au plan local également, dans tous les domaines qui intéressent la société: politique, culture, économie, sport, divertissement, etc. Enfin – et c'est là l'essentiel – la SSR affiche sa volonté de souder les différentes parties du pays, afin de promouvoir les échanges entre les régions linguistiques et donc la compréhension mutuelle. La SSR se distingue des diffuseurs commerciaux pour les raisons suivantes:

- elle tient compte des régionalismes et des minorités,
- elle encourage la diversité des sujets, des contenus et des formats,
- elle crée de la culture, elle ne se contente pas de la diffuser,
- elle mise sur la qualité, sur la crédibilité et sur la pertinence, pas sur les taux d'audience,
- elle est indépendante des intérêts politiques ou économiques.

Une télévision sans frontières

Conformément à la LRTV, la SSR est tenue de rendre accessibles les programmes de télévision aux personnes handicapées sensorielles; l'ORTV en règle les détails. Dispositions légales mises à part, la SSR a également passé un accord avec les associations concernées, s'engageant à améliorer ses prestations dans le domaine de l'intégration des malvoyants et des malentendants.

- **Sous-titrage:** l'ensemble des programmes tv diffusés sur les premières chaînes entre 19 h 00 et 22 h 00 (prime time) sont sous-titrés, de même que le direct retransmis le week-end à partir de midi. En outre, d'autres programmes sont également sous-titrés en dehors du prime time. Depuis la fin 2009, un tiers des émissions sont sous-titrées dans chaque région linguistique. En 2012, la SSR s'est également engagée à publier les sous-titres sur Internet; les émissions proposées en Video On Demand sur les sites Internet de RTS, RSI et SRF peuvent donc être visionnées avec des sous-titres.
- **Langue des signes:** depuis janvier 2008, RTS, SRF et RSI proposent une fois par jour le téléjournal en langue des signes.
- **Audiodescription:** elle permet aux malvoyants de suivre un film grâce à des commentaires placés entre les dialogues. En 2016, la SSR a diffusé 391 émissions en audiodescription (SRF 136, RTS 175 et RSI 80). La SSR programme au moins 24 films par an en audiodescription dans chaque région linguistique (le nombre d'émissions dépend des possibilités d'échanges avec l'étranger).

Chaîne du Bonheur

L'aide humanitaire est une tradition à la SSR. Fin 2011, le partenariat qui associait la SSR à la fondation Chaîne du Bonheur a pris la forme d'une nouvelle convention de collaboration.

La version remaniée de la convention reprend l'essentiel du document initial: partenariat étroit entre les deux institutions, impliquant le soutien exclusif des médias SSR lors des appels de dons lancés à l'échelle nationale après une catastrophe, en Suisse ou à l'étranger. La Chaîne du Bonheur est totalement autonome en ce qui concerne la gestion de ses finances.

N'étant pas une œuvre d'entraide, la Chaîne du Bonheur organise les collectes avec 25 organisations suisses accréditées. Soumis à un audit financier serré, ses fonds comptent parmi les mieux contrôlés de Suisse. En 2016, la Chaîne du Bonheur a pris part à 167 projets réalisés dans 42 pays, moyennant un engagement total de 104 millions de francs. En Suisse, son action dans le domaine social a permis de venir en aide à 3283 personnes pour un montant global de 2 millions de francs et de débloquer près de 261 000 francs pour 17 foyers sinistrés par les intempéries.

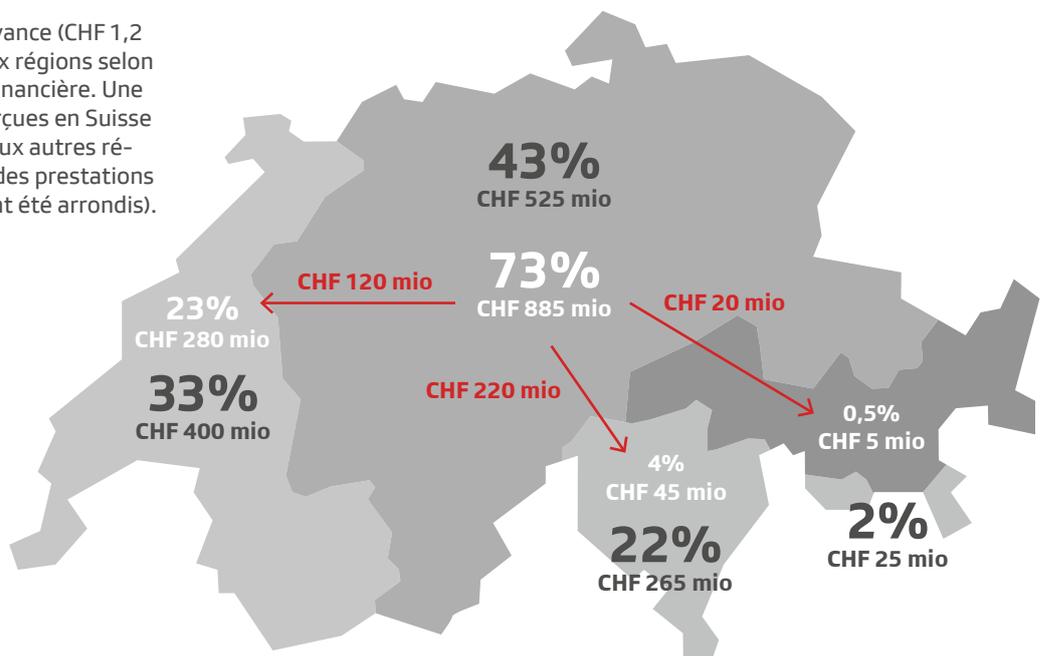
Hormis le soutien qu'ils accordent aux journées de collecte, les médias SSR veillent à assurer la plus grande transparence sur l'utilisation des fonds. La Chaîne du Bonheur et SRF travaillent en lien étroit au succès de la collecte annuelle «Jeder Rappen zählt». En 2016, les promesses de don en faveur des enfants réfugiés isolés ont atteint 6,1 millions de francs. Dans le cadre de son pendant suisse romand «Cœur à Cœur», organisé pour la première fois par la RTS et la Chaîne du bonheur en 2016, 1,2 million de francs de promesses de don ont été enregistrées. Cet argent servira, en Suisse, à venir en aide à des personnes dans le besoin et à financer des projets de soutien pour des jeunes en détresse et des réfugiés mineurs isolés.

Péréquation financière: des programmes pour tous

La SSR est la seule entreprise média à produire des contenus audiovisuels dans les quatre régions linguistiques et les quatre langues nationales. Et ce, grâce à des valeurs typiquement suisses telles que la solidarité et le fédéralisme, sur lesquelles se fonde notre philosophie et qui nous animent dans notre travail quotidien. Seule la solidarité des Suisses alémaniques nous permet de proposer chaque jour aux autres régions linguistiques une offre radio, tv et en ligne diversifiée et de grande qualité. Grâce à sa péréquation financière, la SSR contribue dans une large mesure à la cohésion nationale, à la compréhension mutuelle et à l'échange entre les différentes régions linguistiques. En effet, bien que la Suisse alémanique représente 70 % de la population, SRF ne reçoit que 43 centimes par franc de redevance versé. Si la Suisse italienne devait financer seule l'offre de programmes RSI, la redevance dans cette région ne s'élèverait pas à 451 mais à plus de 2300 francs par an.

Les recettes issues de la redevance (CHF 1,2 milliard) sont redistribuées aux régions selon le principe de la péréquation financière. Une grande partie des recettes perçues en Suisse alémanique est ainsi allouée aux autres régions linguistiques (transfert des prestations centrales inclus; les chiffres ont été arrondis).

- Recettes perçues au sein de chaque région par le biais de la redevance
- Montant redistribué à chaque région suivant le principe de la solidarité
- Somme dont dispose chaque région



Fixée dans le cadre du plan financier et du processus budgétaire de toute l'entreprise, l'allocation des moyens est soumise à l'approbation du Conseil d'administration. Elle repose sur les éléments suivants:

- socle destiné à financer l'offre de programmes dans la région linguistique selon la Concession; ce socle peut être relevé pour les besoins de la télévision en cas d'évolution positive des recettes publicitaires,
- allocation structurelle destinée à couvrir les charges liées aux activités nationales communes, à l'infrastructure des bâtiments et à la diffusion des programmes,
- attributions destinées à des activités spéciales, notamment à la diffusion internationale des programmes,
- attributions destinées à des projets d'envergure.

Redevance

Selon la LRTV, toute personne domiciliée en Suisse, qui capte les chaînes de radio et de télévision, est tenue de payer la redevance, indépendamment des chaînes regardées ou des stations écoutées, indépendamment aussi du mode de réception (antenne, câble, satellite, téléphone, mobile, Internet). Seules peuvent être exonérées les personnes bénéficiaires de prestations AVS ou AI conformément à la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (LPC).

C'est le Conseil fédéral qui fixe le montant de la redevance destinée essentiellement au financement des chaînes de radio et de télévision de service public. Une partie est attribuée aux radios et aux télévisions privées qui s'acquittent d'un mandat de prestation spécifique. Certains montants sont également affectés à la promotion des nouvelles technologies, aux études d'audience et à l'encaissement de la redevance (Billag).

La redevance pour les ménages privés a été ramenée de 462.40 à 451.10 francs depuis le 1^{er} avril 2015, après que le Tribunal fédéral a décidé que les redevances n'étaient plus assujetties aux 2,5 % de TVA. La redevance de réception à titre professionnel ou commercial n'est également plus soumise à la TVA.

Le montant de la redevance est le même pour toutes les régions (Suisse romande, Suisse alémanique, Suisse italienne), qui ont droit à des programmes de qualité équivalente. La Suisse romanche bénéficie quant à elle d'une offre spécifique

Redevances	
Par an, en CHF	
Réception radio à titre privé	165.00
Réception tv à titre privé	286.10
Total	451.10
Réception radio à titre professionnel*	218.40
Réception tv à titre professionnel*	379.05
Total	597.45

Réception à titre commercial**	I	II	III
Réception radio à titre commercial	218.40	363.85	502.35
Réception tv à titre commercial	379.05	631.55	871.90
Total	579.45	995.40	1374.25

* Une entreprise doit s'acquitter des redevances de réception à titre professionnel lorsque les appareils de réception sont destinés à l'information ou au divertissement de ses collaborateurs.

** Une entreprise doit s'acquitter des redevances de réception à titre commercial lorsque les appareils de réception sont destinés à l'information ou au divertissement de ses clients ou de tiers. La réception à titre professionnel est comprise dans la réception à titre commercial (catégories supplémentaires selon les art. 58, al. 3, et 59, al. 3, ORTV).

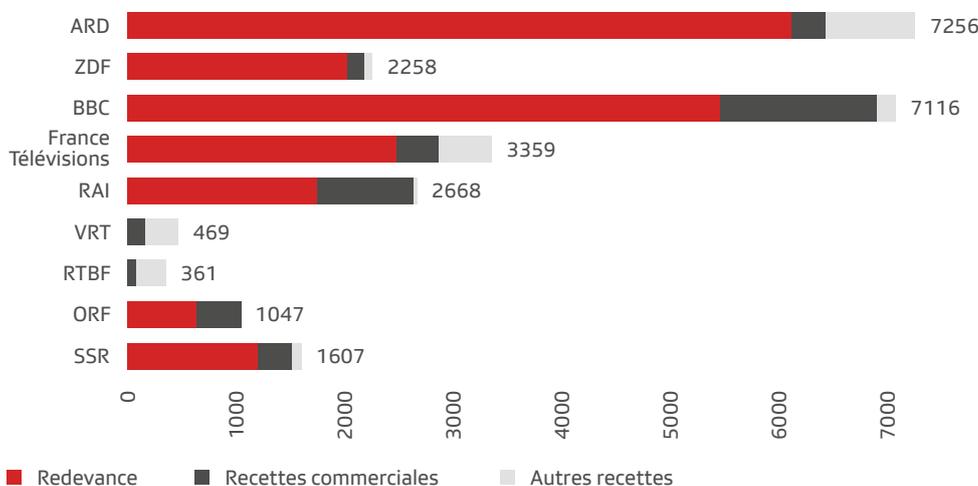
adaptée de moindre envergure. Cette répartition entre les régions linguistiques est une particularité du service public de la SSR. Elle stipule que les régions linguistiques doivent produire des programmes de qualité équivalente, avec une conséquence évidente sur la redevance. Si la SSR se cantonnait à des programmes en une seule langue nationale, la redevance serait d'environ 270 francs.

La redevance, comparaison internationale

La SSR dispose de plus de 1,6 milliard de francs par an pour financer 17 stations de radio et 7 chaînes de télévision dans quatre régions linguistiques. Elle n'a donc pas à craindre la comparaison, la somme étant conséquente à l'échelle de la Suisse, mais plutôt modeste en regard de celle des autres pays. Le montant de la redevance fait toutefois régulièrement l'objet de débats publics. Il est souvent comparé à celui prélevé à l'étranger. Ces comparaisons montrent que les pays fortement peuplés ont une redevance plus faible, du fait de la répartition des coûts fixes (personnel, infrastructures) sur un nombre plus important de personnes. Pour que la comparaison soit pertinente, il y a lieu de tenir compte des facteurs suivants:

- la taille de la population,
- le nombre de communautés linguistiques et leurs besoins en termes de programmes,
- la topographie du pays,
- le niveau national des salaires et le renchérissement, qui influencent les coûts de personnel et les coûts de distribution,
- les sources de financement (recettes publicitaires, taille et structure du marché publicitaire, restrictions publicitaires éventuelles),
- les aides publiques directes et les subventions, versées en sus de la redevance, et le recours possible à d'autres sources de financement.

Total des recettes 2015, en millions de francs



Source: Union Européenne de Radio-Télévision (UER); cours de conversion de l'euro en franc suisse 1.07 (année précédente: 1.21)

Sociétés de gestion – Dépenses et recettes

La SSR est la plus importante utilisatrice d'œuvres audiovisuelles, musicales et littéraires de Suisse. Elle acquiert les droits d'auteur et les droits voisins nécessaires directement auprès des ayants droit, par ex. les auteurs, les artistes et les producteurs de films. Mais elle paie aussi au titre de redevances de droits d'auteur, notamment pour la diffusion et la mise en ligne, des sommes non négligeables aux sociétés de gestion (Suisa, SSA, ProLitteris, Suissimage, Swissperform). En 2016, elle leur a versé 54 millions de francs.

En parallèle des sommes qu'elle dépense pour acquérir des droits, la SSR encaisse des rémunérations de droit d'auteur en tant qu'ayant droit (principalement pour la retransmission de ses programmes). Elle perçoit ces rémunérations de la part des sociétés de gestion Suissimage, ProLitteris et Swissperform par le biais de la Communauté d'intérêts radio et télévision (CRT). En 2016, elle a encaissé 9,5 millions de francs.

Desserte radio et télévision

La SSR propose différents modes de réception pour ses programmes radio et tv, si bien que la quasi-totalité des foyers suisses est aujourd'hui desservie. Qu'il s'agisse de la radio ou de la télévision, le public profite des technologies les plus récentes et de leurs avantages. Convaincue de l'avenir numérique des deux médias, la SSR continue d'investir dans la radio et la télévision en misant notamment sur la télévision haute résolution (HDTV et Dolby Digital) et la radio numérique (Digital Audio Broadcasting, DAB+).

Depuis plusieurs années déjà, la SSR mise sur la technologie de diffusion numérique DAB+, qui gagne également du terrain dans les pays voisins. Avec le soutien de la branche suisse de la radio, elle s'engage – d'ici 2024 au plus tard – à ne plus diffuser ses programmes radio en FM (mode analogique) mais uniquement en DAB+.

En 2015, la SSR a exploité 1259 installations émettrices pour la diffusion terrestre de ses programmes radio et 215 pour ses programmes tv.

Réception radio

Au total, 1259 installations analogiques et numériques

Terrestre: Réception des chaînes SSR par antenne-râteau, par antenne intérieure ou par antenne de voiture:

- DAB+, la radio numérique: réception numérique de toutes les stations radio de la SSR dans toute la Suisse. L'offre DAB+ s'est enrichie: les troisièmes chaînes radio de la SSR – Radio SRF 3, Couleur 3 et Rete Tre – sont désormais diffusées presque partout en Suisse. La zone de diffusion des journaux régionaux de Radio SRF a en outre été clairement élargie. Le passage du DAB au DAB+ est terminé.
- FM, la radio analogique: desserte des stations de la région linguistique et des premières stations des autres régions linguistiques.

Câble (via opérateur): Réception – au minimum – des stations SSR de la région linguistique et de la première station des autres régions linguistiques.

Satellite: Réception numérique des 17 stations de la SSR via le satellite Hot Bird d'Eutelsat: Rete Uno, Rete Due, Rete Tre, La Première, Espace 2, Couleur 3, Option Musique, Radio Swiss Classic, Radio SRF 1, Radio SRF 2 Kultur, Radio SRF 3, Radio Runtensch, Radio SRF 4 News, Radio SRF Musikwelle, Radio SRF Virus, Radio Swiss Jazz, Radio Swiss Pop.

Internet: Réception partout dans le monde des 24 stations de la SSR (dont 7 programmes régionaux) diffusées en live streaming par ses entreprises. De nombreuses émissions sont également disponibles à la demande sur les sites Internet, en streaming et/ou en podcast.

Réception tv

Au total, 215 installations numériques

Terrestre: TNT (télévision numérique terrestre), la tv numérique nationale: desserte des deux chaînes SSR de la région linguistique, de la première chaîne des autres régions linguistiques et – en Suisse alémanique – de la chaîne de rediffusion SRF info.

Câble (via opérateur): RTS Un, RTS Deux, SRF 1, SRF zwei, SRF info, RSI LA 1 et RSI LA 2, presque exclusivement en qualité HD.

Satellite: DVB-S2 (digital video broadcasting satellite). Réception de sept chaînes de télévision de la SSR via le satellite Hot Bird d'Eutelsat: SRF 1, SRF zwei, SRF info, RTS Un, RTS Deux, RSI LA 1 et RSI LA 2 en HD. La migration de la SDTV (définition standard pour la télévision) vers la haute définition (HD) a été réalisée le 29 février 2016. La diffusion par satellite devant être cryptée pour des raisons de licence et de droits d'auteurs, la réception des chaînes de télévision SSR nécessite une carte Sat Access. Pour une plus grande sécurité, les cartes Sat Access font l'objet d'un renouvellement continu.

Internet: Via les sites Internet et les applications mobiles des différentes chaînes de télévision de la SSR, il est possible de regarder en direct les programmes live et de visionner à la demande, en streaming ou en podcast, de nombreuses émissions (260 streams radio et 102 streams tv). Certaines plates-formes permettent de regarder les chaînes de la SSR grâce à un lecteur logiciel. L'offre linéaire de SRF, RTS, RSI et RTR est également complétée par la diffusion en streaming d'événements en direct (HD). Le site Internet swissinfo.ch publie en dix langues des informations destinées aux Suisses résidant à l'étranger.

IPTV (via opérateur): Réception de programmes tv diffusés sur un réseau utilisant le protocole IP (Internet Protocol Television). Les bouquets proposés diffèrent selon l'opérateur et la région linguistique. Si la télévision IP est basée sur la technologie Internet, il faut toutefois posséder le décodeur du fournisseur pour en profiter. La qualité dépend de la gestion du réseau par l'opérateur.

HbbTV (Hybrid broadcast broadband TV), aussi appelée Smart TV: cette nouvelle technologie allie télévision numérique et Internet. Comme pour le télétexte, le programme tv propose des informations complémentaires. Si l'offre de base est accessible sans connexion Internet, cette dernière est nécessaire pour profiter de l'intégralité des services proposés. Lors du passage à un autre programme, un symbole (rouge) apparaît, renvoyant

à l'offre HbbTV. Les informations sont accessibles sur simple pression du bouton rouge de la télécommande.

Desserte universelle en situation de crise

La SSR étant structurée comme une entreprise nationale, elle est en mesure d'informer la population même en situation d'urgence. Elle peut, par exemple, alerter les habitants (système d'information Icaro) pour leur donner des instructions concernant le comportement à adopter.

Lors des crises graves, la SSR est l'organe d'information officiel du Conseil fédéral. Des contrats de prestations garantissent que ce dernier peut s'adresser en tout temps à la population. Dans le cas où la production et la diffusion régulières des programmes ne sont plus garanties, les journalistes et les techniciens de la SSR assurent, sous la responsabilité directe du Conseil fédéral, un programme radiophonique d'urgence en trois langues.

Autres informations sur la diffusion des programmes:
www.broadcast.ch

Surveillance

Les recettes de la redevance sont soumises à un contrôle interne des plus stricts. Par ailleurs, la SSR est tenue de rendre des comptes au Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Dans son rapport annuel, la SSR expose sa gestion au cours de l'exercice sous revue. Elle propose en outre un regard tourné vers l'avenir, à travers un budget et une planification sur cinq ans.

L'Office fédéral de la communication veille à ce que la SSR et ses unités d'entreprise respectent les dispositions de la loi, de la Concession et des principaux accords internationaux. Les plaintes sont quant à elles du ressort des organes de médiation et de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP).

Cinq organes de médiation pour les réclamations du public

La SSR compte cinq organes de médiation, un pour les programmes de radio et de télévision de chacune des régions linguistiques et un pour swissinfo.ch. Ils servent d'intermédiaires entre les personnes qui déposent des plaintes et les responsables des programmes. Les émissions les plus suivies (informations et téléjournal) sont aussi celles qui font le plus souvent l'objet de réclamations et c'est la programmation tv

qui suscite le plus de critiques. La plupart des plaintes déposées au cours des cinq dernières années ont été considérées comme infondées par les organes de médiation.

L'AIEP, instance d'examen des plaintes

Les plaintes peuvent être déposées auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP). Celle-ci reçoit plus de plaintes contre la SSR que contre les diffuseurs privés, en raison de la richesse de l'offre SSR et de son statut d'entreprise de service public. Quoi qu'il en soit, l'AIEP en accepte moins d'une sur six en moyenne.

Les conseils du public

Les conseils du public et les commissions des programmes des organes de la SSR servent d'interface entre les responsables du programme et le public. Les quatre unités d'entreprise régionales et swissinfo.ch ont chacune un conseil du public. En parallèle, il existe plusieurs commissions régionales des programmes en Suisse romande et en Suisse alémanique. Leurs membres, qui représentent différentes catégories de population, évaluent le travail de la SSR. Pour les responsables du programme, ce sont des interlocuteurs importants. Les conseils du public s'expriment régulièrement sur les émissions de la SSR. Dans leur rapport annuel, ils publient leurs observations et leurs propositions d'amélioration. Pour en savoir plus, lire le chapitre Qualité.

Le Conseil suisse de la presse

Le Conseil suisse de la presse est une organisation de milice qui veille à la qualité du journalisme suisse. Véritable référence en matière de déontologie journalistique, la «Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste» est reconnue comme contraignante par toutes les unités d'entreprise. Ses directives sont à la base du travail des journalistes et des rédacteurs suisses; la plupart des chaînes radio et tv de la SSR les ont même adoptées explicitement dans leur charte éditoriale. La SSR siège au conseil de fondation.

La plupart des plaintes adressées au Conseil suisse de la presse concerne la presse écrite; les auditeurs et les téléspectateurs insatisfaits s'adressent plutôt aux organes de médiation de la SSR et à l'AIEP. ■

Pour en savoir plus

Le chapitre ci-après, consacré au service public, fournit de plus amples informations sur les activités de service public réalisées par la SSR en 2016.

srgssr.ch

Sous «Service public», le site Internet SSR présente de manière détaillée le mandat de la SSR. Les sujets sont nombreux: pluralité, solidarité, mandat d'information, promotion de l'éducation et de la culture, sport, divertissement. Le site fournit également des informations sur la stratégie d'entreprise, sur la Charte d'entreprise et sur la Charte du programme de la SSR.

Pour tous

Quelles prestations doit fournir la SSR? Dans quelle direction doit-elle aller? Avec sa publication «Pour tous», la SSR détaille sa position sur ces sujets. Elle y précise ses valeurs, son action et ses engagements.

metro.srgssr.ch

Que signifie le service public? Que fait la SSR des sommes perçues au titre de la redevance? Metro apporte les réponses à ces questions et à bien d'autres encore.

Le service public en vidéo

Les cinq vidéos suivantes donnent un aperçu des activités de la SSR et des différents aspects du service public, à voir sur www.youtube.com/srgssrservicepublic:

- Au service du public
- Service public et culture
- Service public et efficacité
- Service public et sport
- Service public et qualité

Service public – au service de la société

L'article 2 de la Concession octroyée par le Conseil fédéral à la SSR constitue la base du mandat de cette dernière en matière de programmes. Par son service public audiovisuel, la SSR doit essentiellement contribuer:

- à l'image de la Suisse,
- à la démocratie et à la libre formation de l'opinion,
- à l'intégration,
- à la culture,
- à la formation du public,
- au divertissement,
- à sa singularité, et
- au rayonnement de la Suisse à l'étranger.

Dans son dernier rapport de gestion, la SSR a expliqué le rôle de ses prestations de programme dans les domaines de l'intégration, de la démocratie et de la formation. Cette année, ce sont l'image de la Suisse, la culture et la singularité de la SSR qui se trouvent sous les feux des projecteurs. Vous pourrez lire aux pages suivantes les rapports des unités d'entreprise RSI, RTR, RTS, SRF et SWI sur ces sujets.

Rapport du Conseil fédéral sur le service public de la SSR

Le Conseil fédéral a publié à l'été 2016 son rapport sur le service public dans le domaine des médias, dans lequel il établit que la SSR doit mettre son offre média au service de la société. Mais qu'entend-on au juste par cela? Par sa vaste offre média, la SSR doit atteindre tout le monde, c'est-à-dire la population suisse des quatre régions linguistiques, mais aussi celles et ceux qui sont venus dans notre pays, qui s'y sont installés et qui représentent aujourd'hui près de 25 % de la population. En d'autres termes: la SSR contribue à la «cohésion nationale».

Une motion pour renforcer la cohésion nationale

Ancien conseiller aux Etats grison, Theo Maissen a demandé dans une motion soumise le 4 mars 2010 que la SSR crée une nouvelle chaîne tv pour contribuer à la compréhension mutuelle et à la promotion de la cohésion nationale. Contrairement à la proposition du Conseil fédéral, le Conseil aux Etats et le Conseil national ont adopté la motion.

Toutefois, la proposition parlementaire comportait une modification majeure. En effet, le parlement n'exigeait plus que la SSR crée un nouveau programme tv aux fins exclusives de l'échange national. Le Conseil fédéral devait observer comment la SSR contribuait aux échanges interculturels et à la promotion de la compréhension entre les régions linguistiques et informer régulièrement le Parlement des progrès réalisés par la SSR.

En 2012, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) déclarait dans un communiqué de presse: «Le Conseil fédéral salue les efforts consentis par la SSR pour renforcer la cohésion nationale. (...) Par ailleurs, le Conseil fédéral constate que les informations sur les autres régions linguistiques dans les émissions d'information peuvent encore être améliorées.»

L'OFCOM salue les efforts de la SSR

La SSR a ensuite soumis à l'OFCOM des rapports de mise en œuvre en 2013, 2014 et 2015 sur le «Renforcement de la compréhension mutuelle et de la cohésion nationale par la SSR». Le 23 octobre 2014, Philippe Metzger, directeur de l'OFCOM, a tiré un bilan positif et a reconnu les efforts considérables consentis par la SSR tant au niveau institutionnel qu'au niveau du contenu pour améliorer ses prestations en matière d'intégration. Il a particulièrement salué les nouveaux bureaux de coordination interrégionale ainsi que les nouveaux formats de programme.

Depuis 2016, la SSR rend compte oralement à l'OFCOM des prestations qu'elle fournit aux fins de la cohésion nationale.

Echange de programmes à l'échelle de la SSR

Le 1^{er} janvier 2015, six coproducteurs interrégionaux ont entamé leurs travaux dans les domaines de l'échange de programmes, de la diffusion de programmes, de la coproduction et des reportages en provenance des autres parties du pays. Cette collaboration entre les différentes unités d'entreprise de la SSR recouvre tous les vecteurs, canaux et genres. Le but de cette stratégie et de la planification à long terme est la mise en œuvre efficace de projets nationaux grâce à des processus décisionnels simplifiés et à la mise en commun des ressources financières.

En 2016, cette collaboration nationale a permis, entre autres, la réalisation des activités ci-après:

- coordination totale pour «l'année du Gotthard»,
- production conjointe de l'émission SRF «Schweiz aktuell am Gotthard» entre SRF et la RSI,
- développement d'un concept de radio nationale «8x15.», une plate-forme de Radio SRF Virus pour des jeunes musiciens de toute la Suisse,
- adaptation du projet de série d'animation «Helveticus» en romanche,
- coordination du feuilleton documentaire en quatre parties «La vie en fanfare» (Fête Fédérale de la musique 2016),
- web-séries «cliCHés» et «STHOPP SUISSE».

Représenter et rassembler la société

Par son offre, la SSR définit et renforce le service au public. Elle traite des sujets fondamentaux et fournit des programmes essentiels, indépendamment de tout quota ou influence politique. C'est pourquoi son service public audiovisuel est intemporel, notamment pour un pays aussi divers et multilingue que la Suisse.

La SSR crée des passerelles qui unissent la Suisse multiculturelle et multilingue. Pour elle, la cohésion puise sa source dans la diversité, et cette diversité, la SSR sait la valoriser: par des formats attrayants, elle représente et défend la culture suisse et crée une identité. En tant qu'entreprise financée par la redevance, la SSR souhaite, peut et doit demeurer au service de tous. ■



Schweizer Radio
und Fernsehen

Quelle a été la contribution de SRF au mandat de représentation de la Suisse?

En 2016, les émissions d'actualité de SRF, comme le journal régional radio, ou encore «Schweiz aktuell» et «Tagesschau» à la tv, ont couvert quotidiennement l'actualité des régions de Suisse alémanique ainsi que des autres régions du pays. SRF offre chaque jour un reflet de la Suisse rurale et urbaine, de la tradition et de la modernité.

Temps fort: le Saint-Gothard

Le 1^{er} juin 2016, la Suisse a célébré la fin d'un projet titanesque: l'ouverture du tunnel de base du Saint-Gothard, le plus grand tunnel ferroviaire du monde avec ses 57,1 kilomètres. SRF a couvert les festivités de manière exhaustive et a raconté, à travers divers documentaires, reportages tv et radio et contenus en ligne, l'histoire du premier tunnel creusé dans les Alpes. Sur son site, la rubrique spéciale dédiée au Saint-Gothard a enregistré 438 000 visites en trois semaines. Cette année particulière s'est clôturée par la diffusion de «Gothard», téléfilm historique en deux parties, le plus ambitieux jamais réalisé par la SSR. Il raconte la construction du premier tunnel ferroviaire, à partir de 1872, véritable prouesse technique pour l'époque, qui marque encore aujourd'hui l'identité de la Suisse. Près d'un million de personnes ont suivi cette grande aventure à la télévision.

Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres 2016

Une centaine de disciplines sportives sont régulièrement représentées dans les programmes de SRF. Outre le football et les grands événements tels que les Jeux olympiques, on y retrouve aussi des sports traditionnels comme la lutte. L'année 2016 a été marquée par le plus grand événement sportif récurrent de Suisse, la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres. A cette occasion, SRF a diffusé plus de 16 heures de sport en direct depuis Estavayer-le-Lac, avec le soutien de trois rois de la lutte suisse. La finale a été suivie par 815 000 téléspectateurs. SRF a commencé à évoquer les préparatifs de la compétition une semaine avant l'événement: à la tv avec des sujets dans «10vor10», «Schweiz aktuell» et «sportaktuell», à la radio sur SRF 1, SRF 3, et SRF Musikkwelle ainsi que sur Internet.

«SRF 3 zeigt Flagge»

Plus de deux millions d'étrangers originaires de 191 pays résident en Suisse. Que représente la Suisse pour eux? Qu'apprécient-ils particulièrement? Et qu'est-ce qui les énerve? Avec l'émission «SRF 3 zeigt Flagge», Radio SRF 3 a donné une

voix aux résidents étrangers et a consacré une semaine, début avril 2016, à leur vie en Suisse. Dans ce cadre, les présentateurs Mona Vetsch et Tom Gisler ont parcouru le pays chacun de leur côté pour rencontrer des personnes de différentes nationalités et raconter leur histoire. Les auditeurs ont pu participer à la recherche de personnes de différentes nationalités.

«Eusi Landchuchi – Cuisine de chez nous – Cucina nostrana»

Chaque région a ses spécialités culinaires ou offre une version revisitée de plats connus. Mais les Romands connaissent-ils les plats du Tessin ou de la Suisse alémanique, et vice-versa? La RTS, SRF et la RSI ont pour la deuxième fois organisé conjointement un concours de cuisine, qui a réuni des cuisiniers amateurs des différentes régions du pays. Les sept épisodes qui en ont résulté ont permis des échanges culinaires qui ont fait fi des barrières linguistiques. Les téléspectateurs ont pu avoir un aperçu de la cuisine, de la vie quotidienne et de la région des candidats tout au long d'une série qui a permis d'ouvrir une fenêtre sur d'autres univers et d'autres mentalités.

Quelle contribution SRF a-t-elle apporté au mandat culturel?

«Le Croque-mort»

Les six épisodes de la quatrième saison du Croque-mort, diffusés par SRF début 2016, ont rassemblé une fois de plus un large public. En moyenne, 695 000 personnes, soit 37,5 % de part de marché, ont suivi les aventures de Luc Conrad, alias Mike Müller. Entre-temps, la série a été vendue dans des dizaines de pays. SRF a en outre produit d'autres séries, documentaires et téléfilms maison et a dédié trois créneaux fixes par semaine aux films suisses.

«Big Dada»

En février 2016, à l'occasion du centenaire du mouvement artistique dada, SRF a décidé d'en présenter le contexte historique, d'expliquer son importance pour la Suisse et de se pencher sur les empreintes que le dadaïsme a laissées sur notre monde actuel. Cet anniversaire a notamment été à l'origine d'un documentaire, «Das Prinzip Dada», et du projet web «DADA DATA», récompensé d'un Grimme Online Award. L'offre interactive a présenté la grande diversité des formes qu'a prise le mouvement dada ainsi que les œuvres de ses acteurs les plus marquants.

Journée thématique «SRF Menschmaschine»

La science, la recherche et la technique sont de véritables moteurs de la prospérité de la Suisse et à ce titre, SRF se doit

de soutenir ces secteurs d'avenir. Le diffuseur a donc commencé à étendre la place qui leur est dédiée au sein de ses programmes et de développer les collaborations déjà établies avec les hautes écoles, par exemple dans le cadre de la journée thématique «SRF Menschmaschine», en octobre 2016. Pendant huit heures et demie, SRF a couvert en direct sur trois de ses chaînes (SRF 1, SRF info, 3sat) le Cybathlon de l'EPF Zurich, une compétition entre chercheurs dans le domaine de la prothétique et de la robotique.

Grand choix de concerts

Avec plus de 130 enregistrements, SRF a permis au public d'avoir accès gratuitement à toute une palette d'événements culturels. Cet été, dans le cadre de l'émission «Weltklasse auf SRF 2 Kultur», les auditeurs ont ainsi pu profiter d'une trentaine d'enregistrements réalisés lors de festivals suisses, notamment 14 concerts au Lucerne Festival, dont six ont été retransmis en direct. Au total, Radio SRF 2 Kultur a diffusé environ 260 opéras et concerts en tous genres (classique, jazz, musique contemporaine et populaire).

Quelle a été la contribution de SRF au mandat de singularité?

Plus de place pour la musique suisse

En 2016, les radios de SRF ont diffusé nettement plus de musique suisse que les stations de radio privées: sur Radio SRF 1 et Radio SRF 3, la part de musique suisse a été de 20 % environ, Radio SRF Musikwelle y a consacré plus de 40 % de sa programmation musicale et Radio SRF Virus 50 %. Avec sa nouvelle émission «SRF 3 punkt CH – Schweizer Musik. 100%.», Radio SRF 3 met encore plus en avant les jeunes talents: en semaine, la station dédie tous les soirs une heure à la musique nationale exclusivement et fait découvrir au public d'innombrables nouveautés. Le prix «Best Talent», qui récompense chaque mois des artistes prometteurs et qui a ainsi contribué au succès de certains grands noms de la musique suisse, bénéficie au sein de cette émission d'une plate-forme de choix.

Groupes cibles Jeunesse

En 2016, SRF a regroupé son offre s'adressant explicitement aux moins de 35 ans, tous canaux confondus, dans un nouveau domaine dédié aux groupes cibles Jeunesse. On y retrouve l'émission pour enfants «Zambo», Radio SRF Virus ainsi que l'offre éducative de «SRF mySchool». Outre ces programmes déjà existants, SRF a développé de nouvelles productions visant à toucher les jeunes sur toutes les plates-formes qu'ils

utilisent. En automne, SRF a ainsi lancé plusieurs web-séries, dont «Andrea's Future Food Lab», «Inked» et «True Talk». En une semaine, le premier épisode de «True Talk» a comptabilisé plus de 492 000 vues sur facebook et a ensuite été visionné plus de 33 000 fois sur Play SRF et environ 5700 fois sur YouTube.

«#SRFglobal»

SRF dispose d'une équipe de 60 correspondants à l'étranger qui assurent à la Suisse des informations de première main depuis le monde entier, ce que peu de médias publics européens proposent encore aujourd'hui. Dans le magazine tv «#SRFglobal», Florian Inhauser se penche tous les mois sur un thème lié à l'actualité internationale. Avec son équipe de correspondants, qui interviennent dans l'émission, il aborde les crises sous un angle global et traite des thèmes centraux de l'actualité ainsi que des problèmes sociétaux et politiques dans les différentes régions du monde.

Les productions maison gagnent du terrain

SRF offre à son public un programme complet composé de nombreuses productions maison, ce que les diffuseurs commerciaux de petite taille ne peuvent pas se permettre. De cette façon, SRF peut proposer aux côtés de ses émissions les plus suivies des contenus qui revêtent une grande importance pour les minorités, et ainsi encourager l'échange et la compréhension mutuelle. Dans le domaine du divertissement, les productions propres représentent déjà 85 % de la programmation. Solidement implantées en Suisse et mettant en scène des têtes connues, les émissions telles que «SRF bi de Lüt», «Samschtig-Jass» ou encore «Deville» et «Querdenker», nouveaux formats humoristiques ayant vu le jour en 2016, font partie intégrante de l'identité de SRF et contribuent à la rendre unique. ■



Radio Télévision
Suisse

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat de représentation de la Suisse?

Compréhension, cohésion, échange: ces mots clés extraits de la Concession SSR sont incarnés par de nombreux programmes de la RTS dans le domaine de la culture, de la société ou du divertissement. Mais c'est en particulier et quotidiennement les rédactions de l'Actualité radio et tv qui mettent en lien et en résonance les différentes régions du pays.

Radio

En radio, un réseau de correspondants nous fait découvrir l'actualité de la Suisse alémanique et du Tessin. Trois revues de presse alémaniques sont présentées chaque jour sur les ondes radio de la RTS à des heures de très grande écoute, durant la matinale. Une autre séquence «InterCités», également diffusée en matinale, met en relation différents composants des villes et régions suisses. Et depuis septembre 2016, une nouvelle revue de presse alémanique a trouvé sa place le dimanche dans l'édition du «12h30».

Télévision

En tv, la rédaction a renforcé son bureau zurichois avec aujourd'hui trois journalistes qui travaillent sur le site de SRF à Zurich, ce qui permet précisément d'échanger images et idées.

RTS TV compte également une équipe de sept journalistes à Berne, spécialistes de l'actualité politique, mais qui réalisent également des sujets plus larges sur l'actualité de la Suisse alémanique. Le regard de journalistes romands outre-Sarine est en effet essentiel. Un exemple: l'enseignement du français est un thème que la RTS suit attentivement avec des reportages, des décryptages mais aussi des débats tant en radio qu'en tv.

Afin, concrètement, de tisser des liens et de stimuler l'effet de découverte, la chaîne a proposé d'aller à la rencontre de personnalités qui ont une notoriété importante en Suisse alémanique mais qui sont souvent inconnues en Suisse Romande. L'été 2016, elle a ainsi diffusé huit portraits dans une série nommée «Stars d'à côté». Parmi elles: Sarah Springman, recruteuse de l'EPFZ, le cuisinier Stephan Wiesner ou encore l'humoriste Müslüm.

Nouvelles formes narratives

Pour la RTS, il est important de connaître les points de vue et les préoccupations des Suisses alémaniques pour mieux comprendre comment fonctionne notre pays. Les résultats des dernières votations montrent par ailleurs que le «Röstigraben»

n'est plus tant linguistique que culturel, découlant d'un clivage villes-campagnes.

Le mandat de service public se joue aussi auprès des jeunes, avec le développement d'offres éditoriales qui captent l'attention des nouvelles générations sur tous les supports. Le principal défi du département de l'Actualité de la RTS consiste à imaginer les formes narratives de demain, celles-là même qui permettront au service public de remplir sa mission première: proposer à toutes les tranches d'âges une offre d'information de qualité et permettant la libre formation de l'opinion – une mission d'autant plus essentielle dans une démocratie directe comme la Suisse.

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat culturel?

La RTS joue un rôle essentiel dans la vie culturelle de Suisse romande. Elle en exprime la vitalité, la diversité et les spécificités tout en contribuant à l'essor de la culture: 4000 sujets culturels, tous genres confondus, sont traités chaque année sur la RTS.

La musique

Le service public audiovisuel soutient 200 manifestations culturelles et musicales et enregistre quelque 500 concerts par an dont plus de 300 de musique classique diffusés notamment sur Espace 2, chaîne qui diffuse aujourd'hui 80 % de musique classique.

Cette chaîne musicale et culturelle propose une nouvelle grille depuis la rentrée de l'automne 2016. L'époque nous incite à prendre pleinement en compte le fameux «virage numérique». Les contenus à la carte, les réseaux sociaux et les plateformes musicales sont autant de défis posés à une station radio dédiée à la culture et à la musique. La réponse de la RTS est claire: la radio sera toujours le média du temps partagé, des rencontres quotidiennes, des gens qui se parlent.

Sur le fond, les promesses d'Espace 2 ne changent pas. La deuxième station radio de la RTS occupe toujours une place unique en Suisse romande, étant le diffuseur privilégié de la musique classique et le seul à dédier l'immense majorité de ses contenus à la culture.

Sur la forme, beaucoup a changé. Mots d'ordre: direct, fluidité, connivence, souplesse et variétés de rythme. La chaîne dé-

laisse de plus en plus souvent le format horaire pour accompagner son public sur de grandes tranches, dessinant les différents moments d'une journée.

RTSCulture.ch

Mais afin de répondre à tous les usages et à toutes les demandes, ces contenus se conjuguent aussi sur la plate-forme RTSCulture.ch, née au printemps 2016, nourrie par les mêmes journalistes culturels. Cette vitrine multimédia est enrichie de créations originales et de formats spécifiques au web. Au menu, cinéma, musique, livres, spectacles et arts visuel. RTS-Culture renforce désormais l'offre culturelle globale de la RTS. Cette plate-forme thématique regroupe des programmes radio, tv et web. Trois rédactions – Culture, Musique et RTSInfo – collaborent à son alimentation.

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat de singularité?

La singularité du service public par rapport aux diffuseurs commerciaux ne réside pas tant dans le fait de traiter ou pas certains domaines que dans le traitement des sujets. Trois exemples de cette singularité.

La Charte de la musique suisse

En 2004, la première Charte de la musique suisse a été signée entre les représentants des musiciens et des producteurs et la SSR. Depuis, la part consacrée aux artistes nationaux sur les ondes radio n'a cessé d'augmenter. Ainsi, les radios de la RTS sont les seuls médias à intégrer dans leur programmation quotidienne des interprètes suisses, tous styles confondus. Aujourd'hui, la RTS, et en particulier ses radios, diffuse plus de 17 heures de musique suisse chaque semaine. En souhaitant mettre en lumière les jeunes talents musicaux suisses, la RTS – à l'époque la RSR – a imaginé et mis sur pied le festival Label suisse, aujourd'hui relayé par les autres antennes radios de la SSR.

Le divertissement

Autre singularité: la RTS, dans ses divertissements, met en valeur des Suisses méconnus, pas seulement des stars nationales ou internationales. C'est une particularité majeure du service public audiovisuel. Pour exemple: «Cuisine de chez nous», émission estivale aujourd'hui nationale. Ils sont agriculteur, garde-forestier ou encore distillateur d'absinthe, soit deux Romands, trois Alémaniques, une Tessinoise et une Grisonne qui se sont rendus chaque semaine aux quatre coins du pays pour

déguster un repas typique de la région de leur hôte et savourer la diversité des produits du terroir helvétique.

Le sport

Dans le domaine sportif, de multiples manifestations, régionales en particulier, ne vivraient pas ou mal sans la SSR, respectivement la RTS. Si le service public audiovisuel n'avait plus la possibilité de couvrir les phases finales de basket ou de volleyball, ces sports n'existeraient plus en termes médiatiques. Sans parler d'Athletissima ou du Tour de Romandie. Pour ces manifestations, la RTS n'est pas seulement en interaction avec toute une région; elle offre une visibilité en Suisse et dans le monde. Et ce faisant, un rayonnement de la Suisse dans le monde. ■



Radiotelevisione
svizzera

Quelle a été la contribution de la RSI au mandat de représentation de la Suisse?

Offrir un regard sur la Suisse et un regard suisse sur le monde: telle est la raison d'être de la SSR. La RSI y contribue elle aussi, notamment grâce à ses correspondants qui couvrent l'actualité de toutes les régions du pays ainsi que l'actualité mondiale dans le «Radiogiornale» sur ses trois stations de radio, le «Telegiornale» sur RSI LA 1 ou via les médias sociaux et les nouvelles plates-formes en ligne. La RSI met la «suissitude» à l'honneur aussi bien dans ses programmes culturels, sportifs et de divertissement que dans ses émissions d'information, une tendance encore renforcée par le choix des sujets traités, des invités, des contenus, des œuvres et de la musique diffusés et enfin des événements couverts. En cela, la RSI tient compte de tout ce qui constitue l'essence même de la Suisse.

Une offre interrégionale

La SSR s'efforce de rapprocher les différentes régions suisses, objectif auquel la RSI a pleinement contribué en participant à la réalisation et à la diffusion des émissions suivantes:

- «Gli altri»: ces mini-reportages diffusés sur Rete Uno ouvrent une fenêtre sur la Suisse tous les samedis à 8 h 30 en rapportant nouvelles, histoires locales et atmosphères de toutes les régions linguistiques. C'est l'occasion de se trouver des points communs et de faire tomber les préjugés.
- «cliCHés»: cette web-série diffusée en mai 2016 sur «Play RSI» met fin aux préjugés les plus courants en Suisse.
- «STHOPP SUISSE»: cette web-série humoristique, elle aussi publiée en mai 2016 sur Internet, parle des frontières invisibles qui existent en Suisse afin de mettre au jour des particularités suisses profondément ancrées dans les esprits.
- «Cucina nostrana»: cette série de docu-réalité diffusée sur RSI LA 1 en été 2016 a fait la part belle aux spécialités culinaires des quatre régions linguistiques.

Le réseau national de correspondants de la RSI

La couverture des thèmes nationaux est assurée par un réseau de 20 correspondants détachés dans toute la Suisse: 6 à Berne, 5 à Zurich, 5 à Coire et 2 à Genève, ainsi qu'un correspondant dédié à la culture en Suisse alémanique et un en Suisse romande.

«Confederation music»

«Confederation music» et ses dossiers de fond diffusés sur Rete Uno le samedi après-midi sont le reflet de la place grandissante que prennent la musique suisse et ses interprètes à la RSI. L'émission offre un panorama haut en couleur de la scène

musicale suisse au travers de rencontres avec ceux qui font l'actualité musicale nationale ainsi qu'avec des musiciens suisses établis à l'étranger.

AlpTransit

Le tunnel de base du Saint-Gothard a permis un rapprochement bien plus que symbolique entre le sud et le nord du pays. La RSI a suivi toutes les étapes clés du chantier dans le cadre d'une offre transmédia.

A l'occasion du percement final, le 21 janvier 2016, et de l'inauguration, le 1^{er} juin 2016, elle a mis sur pied un programme sur tous ses vecteurs, avec des dossiers spéciaux sur www.rsi.ch/sangottardo, une diffusion en direct des événements en streaming ainsi qu'une couverture en direct des préparatifs et des cérémonies d'inauguration à la radio et à la tv. Dans ce cadre, la rédaction d'«Albachiara», l'émission matinale d'infotainment de Rete Uno, s'est installée pendant une semaine à Bellinzone pour découvrir ce que ce projet signifie pour la Suisse italienne et pour l'ensemble du pays.

Quelle contribution la RSI a-t-elle apporté au mandat culturel?

La RSI s'engage pour renforcer les valeurs culturelles suisses au travers de différentes activités:

- Participation à la production de films, p. ex. grâce au «Pacte de l'audiovisuel», un accord de coopération avec la branche du cinéma suisse prévoyant des investissements pour la coproduction de longs et de courts métrages, de documentaires et de films d'animation ainsi que de web-séries. La RSI soutient par ailleurs une offre éclectique d'événements musicaux allant des «Concerti RSI», en collaboration avec l'Orchestre de Suisse italienne (OSI), à «Palco ai giovani», un concours destiné aux groupes montants du Tessin.
- Diffusion d'œuvres musicales et cinématographiques, p. ex. dans le cadre de «Cine Tell», où l'on retrouve le meilleur des films et documentaires suisses le mercredi en prime time sur RSI LA 2, et couverture de l'actualité et des événements culturels, sur Rete Due mais aussi tous les jours dans différentes émissions.

L'année 2016 a été marquée par de nombreuses initiatives et offres complémentaires venues s'ajouter au programme existant. La RSI a en outre largement développé ses contenus web dans le domaine de la culture.

Cult+

«Cult TV», sur RSI LA 1, explore depuis 2010 le monde artistique et culturel en Suisse italienne et ailleurs. Cette émission désormais disponible en ligne sous le titre «Cult+» (www.rsi.ch/cultplus/) présente tous les jours de nouvelles personnalités et tendances artistiques, fait des recommandations et propose des rencontres avec ceux qui font vivre la culture. A l'été 2016, de jeunes artistes prometteurs qui avaient été présentés dans «Cult+» ont participé à Lugano à une exposition organisée, entre autres, par Rete Tre. En un mot, une initiative qui donne une voix à une nouvelle scène culturelle pleine de dynamisme.

Canale Cultura

Depuis l'automne 2016, l'offre culturelle de la RSI s'est enrichie d'une chaîne sur Internet. La page www.rsi.ch/cultura réunit les contenus culturels de toutes les rédactions, sous les rubriques «Art et architecture», «Cinéma et théâtre», «Musique», «Littérature et philosophie» et «Sciences, histoire, société». S'y ajoutent des informations de fond et des dossiers portant sur l'agenda culturel. Canale Cultura présente également l'actualité de la culture et propose les derniers documentaires diffusés ainsi que des posts publiés sur la page facebook de Rete Due.

Festival di Locarno

La RSI a couvert de manière exhaustive la 69^e édition du Festival du film de Locarno et a su se renouveler. L'émission spéciale diffusée à 19 h 00 sur RSI LA 1 a donné plus de poids à l'interaction avec les invités et a montré le reste des festivités en marge du festival. La couverture en direct à la radio a représenté une heure et demie par jour au total; outre une rubrique dédiée pendant le «Radiogiornale», à 12 h 30, la RSI a retransmis des entretiens avec des invités de marque tels que Ruth Dreifuss, Roger Corman et Dario Argento. En ligne, la page Cinéma de la RSI a toujours été à la pointe de l'actualité, et de très nombreux contenus ont été partagés sur les médias sociaux. Rete Tre a en outre diffusé une émission en direct entre 18 h 00 et 21 h 00 («PardOn») devant la Rotonde du festival, ce qui a permis de toucher les jeunes générations.

Quelle a été la contribution de la RSI au mandat de singularité?

La singularité de l'offre de la RSI réside dans ses formats originaux, qu'on ne retrouve pour ainsi dire pas chez les diffuseurs commerciaux. En cela, la RSI se montre fidèle aux valeurs du service public et répond aux besoins de la population. L'infor-

mation et la culture sont deux véritables piliers. Les émissions d'information «Falò», «Patti chiari» et «60 minuti», diffusées chaque semaine en prime time sur RSI LA 1 et RSI LA 2, ainsi que les rubriques documentaires «Storie» et «Superalbum», rassemblent un large public. La RSI se positionne en outre sur des thèmes de niche quasiment ignorés par la concurrence, notamment avec «Paganini», émission tv dédiée à la musique classique, le dimanche matin sur RSI LA 1, ou le magazine radio «Laser», consacré à l'information de fond, sur Rete Due.

Mais l'offre de la RSI se démarque aussi lorsqu'elle porte sur des thèmes que traitent également les diffuseurs commerciaux. C'est le cas notamment dans le domaine du divertissement et du sport, et plus particulièrement lors des grands événements sportifs de l'été 2016, avec les Jeux olympiques de Rio et l'EURO de football en France. Cela a été souligné par la Berner Zeitung, qui a écrit, le 24 juin 2016: «L'offre sportive au Tessin pendant l'EURO [a été] la meilleure publicité jamais faite pour le service public.» ■



Radiotelevisiun
Svizra Rumantscha

Quelle a été la contribution de RTR au mandat de représentation de la Suisse?

Web-séries

En 2016, RTR a participé à plusieurs projets interrégionaux de la SSR. L'un d'eux est la web-série «cliCHés». Déclinée en onze épisodes sous-titrés dans toutes les langues nationales, cette série a pour thème les préjugés des Suissesses et des Suisses sur leurs compatriotes des autres régions linguistiques. Quatre épisodes ont été réalisés en romanche. Deux épisodes ont été présentés dans l'émission d'information «Telesguard» sur SRF 1. RTR a pour sa part consacré plusieurs reportages radio à cette série.

«STHOPP SUISSE» est le deuxième projet interrégional auquel RTR a participé. L'idée maîtresse de cette web-série est de s'interroger sur ce que les Suisses savent des autres régions du pays et de leurs habitants. Des «garde-frontières culturels» ont été placés aux points de passage entre les différentes régions linguistiques de la Suisse. Ils ont abordé les voyageurs sur le ton de l'humour en les questionnant sur les différences culturelles de l'autre côté de la frontière. Cette idée a été bien accueillie par le public. Les différents épisodes ont connu un grand succès, sur les médias sociaux notamment, où ils ont suscité de nombreux commentaires. Deux épisodes ont été réalisés en romanche et diffusés dans l'émission «Telesguard» sur SRF 1. Les six épisodes des autres régions linguistiques ont été sous-titrés en romanche.

Radio: «Ils auters. Les autres. Gli altri. Die Anderen.»

L'émission de radio hebdomadaire «Ils auters. Les autres. Gli altri. Die Anderen.» a, elle aussi, pour thème les différentes régions suisses. Diffusée pendant le week-end, l'émission présente les autres communautés linguistiques à travers des thèmes politiques, culturels ou sociétaux.

«Generation What?»

Coordonné par l'Union européenne de radiodiffusion (UER), le projet «Generation What?» s'adresse principalement à la génération des 18 à 34 ans. Il invite les jeunes à participer à des enquêtes, afin d'en apprendre plus sur leur mode de vie, leurs soucis, leurs craintes, leurs espoirs et leurs attentes. RTR a fourni plusieurs contributions en romanche, notamment des vidéos et des enquêtes d'opinion, sous la houlette de «Battaporta», l'émission RTR pour les jeunes. La RTS et la RSI participent également au projet «Generation What?», avec des productions en français et en italien. Très suivie dans toute l'Europe, la plate-forme «Generation What?» est toujours en ligne.

NLFA

Depuis plusieurs décennies, RTR accompagne la planification et la construction des nouvelles transversales alpines (NLFA). Il n'est donc guère surprenant que l'ouverture du tunnel de base du Saint-Gothard ait bénéficié d'une large couverture sur tous les canaux de RTR, tant pendant les semaines précédant l'inauguration en juin 2016 que durant les festivités. Symboles du rapprochement des différentes régions du pays, l'ouvrage et les manifestations qui ont accompagné son inauguration ont suscité un vif intérêt. Le dossier web que RTR a consacré à ce sujet a souvent été consulté.

Quelle a été la contribution de RTR au mandat culturel?

Musique

En 2016 également, RTR a réservé une place de choix aux fêtes de musique. Ainsi, Radio Rumantsch a enregistré les spectacles de plusieurs chœurs et formations, présentés ensuite dans diverses émissions, telles que «Noss chors», «L'instrumentala» et «Artg musical».

De plus, RTR a couvert la fête de musique du district, la fête de musique cantonale des jeunes à Lenzerheide, la fête de chant du district à Poschiavo et la fête fédérale d'accordéon à Disentis. Au total, neuf émissions musicales d'une heure ont été produites pour «Instrumentala» et «Noss chors». La Fête fédérale de musique à Montreux a été le point fort musical de cette année. RTR a donné un important retentissement à cet événement, notamment à travers un feuilleton documentaire national en quatre épisodes, une édition de l'émission «Cuntrasts+», trois émissions pour le Web, quatre émissions radio spéciales en direct de Montreux et deux émissions de la série «Artg musical». Enfin, RTR a permis à son public de découvrir plusieurs chœurs européens lors de deux émissions de «Noss chors» consacrées au festival européen des chœurs de jeunes à Bâle.

Le festival open air Lumnezia occupe une place de choix dans les programmes de RTR destinés aux jeunes. Partenaire média du festival depuis de nombreuses années, Radio Rumantsch couvre l'événement en direct pendant trois jours. Outre les concerts radiophoniques, RTR propose également une vaste offre en ligne et est présente en direct sur les médias sociaux. L'équipe de «Battaporta» a réalisé une synthèse des vidéos du festival 2016 produites pour la plate-forme web, qui a été diffusée dans l'émission documentaire «Cuntrasts» sur SRF 1.

L'émission «Top Pop Rumantsch» fait également la part belle à la musique romanche: en 2016, RTR a produit trois chansons avec des musiciens romanches, dont Pascal Gamboni et Luis Coray, qui ont interprété ensemble la chanson «Sen baun» lors de la 42^e édition de «Top Pop Rumantsch».

Le magazine hebdomadaire «Magazin da cultura» de Radio Rumantsch présente l'actualité culturelle grisonne et suisse. Eclectique, il s'intéresse aussi bien à la littérature, à la musique et aux arts qu'à la culture populaire. La rubrique «Suggestions» fait partie intégrante de l'émission.

Film

En outre, la culture est régulièrement présente dans d'autres émissions télévisées et radiophoniques de RTR, notamment le magazine «Telesguard» et la série documentaire «Cuntrasts». En 2016, neuf des 36 émissions de «Cuntrasts» étaient des œuvres de réalisateurs indépendants: cinq documentaires – «Nos Alberto», consacré à Alberto Giacometti, «La lana», qui présente les enjeux économiques de la laine, «Chausa da famiglia», qui décrit la vie en Espagne des viticulteurs grisons Candrian, «La princessa da Samedan», portrait de Maria Carmi, l'une des premières stars de cinéma, et «La ruosna 5», qui relate le percement du tunnel de base du Gothard –, deux films – «Scuol Palace» et «Il buc dad Edi» –, ainsi que la série en deux épisodes «Ils medis da chasa» sur les médecins de famille dans les Grisons.

Littérature

La littérature figure également en bonne place dans l'offre de RTR. Les journées de la littérature romanche à Domat/Ems, principal événement littéraire dans les Grisons, ont bénéficié d'une couverture dans tous les médias de RTR: une demi-heure dans l'émission «Cuntrats», plusieurs mini-reportages en direct à la radio et de courtes vidéos sur le web. Toutes ces contributions ont été réunies dans un dossier web, enrichi d'informations supplémentaires.

Quelle a été la contribution de RTR au mandat de singularité?

En 2016, RTR a produit plusieurs émissions culturelles ou sportives en live-stream exclusivement pour le web. Elle a notamment diffusé la comédie musicale «Hotel Victoria» présentant la vie du chanteur et acteur Vico Torriani, des matches de hockey sur glace en 2^e ligue entre l'EHC Engiadina et l'EHC Sankt Moritz ou le match de football de 2^e ligue entre l'US Schluein et

le FC Coire. A son public plus jeune, RTR a proposé deux heures et demie de transmission en live-stream des championnats de football des gymnases à Schiers.

Rumantsch grischun et les idiomes

RTR opère dans un environnement particulier, en raison de la grande disparité linguistique de son public, même si certaines régions des Grisons sont relativement homogènes du point de vue linguistique. L'offre en ligne de RTR tient compte de ces spécificités. Sur la page d'accueil, les thèmes sont regroupés par points forts et en fonction de l'actualité. S'il le souhaite, l'internaute peut cependant sélectionner une région spécifique pour obtenir des informations ciblées.

L'offre en ligne de RTR est rédigée en rumantsch grischun et les bulletins d'information, au total 20 journaux parlés d'une durée d'une à six minutes, sont également présentés dans cette forme unifiée de la langue romanche. Les différents idiomes sont utilisés dans certains reportages, des animations et des émissions de débat.

Collaboration avec ORF

Autre particularité de la région desservie par RTR: la proximité de l'Autriche, sur l'autre rive du Rhin. En 2016, RTR a réalisé un projet commun – «Allegra Vorarlberg, Grüss Gott Grischun» – avec le studio régional Vorarlberg d'ORF (Österreichischer Rundfunk). Pendant une semaine, RTR a proposé des retransmissions en direct à la radio, des émissions en commun, des reportages préenregistrés sur le pays et ses habitants, ainsi que des éditions de «Telesguard» entièrement produites dans le Vorarlberg. ORF a, pour sa part, présenté des reportages sur les Grisons vus d'Autriche. ■



Quelle a été la contribution de SWI au mandat démocratique?

SWI swissinfo.ch, la plus petite unité d'entreprise de la SSR, joue un rôle de service public par le biais d'une plate-forme Internet dotée de moyens multimédias, qui fournit informations et explications, met en avant les singularités et les valeurs de la Suisse et contribue à la qualité du débat démocratique en Suisse et à l'étranger. Ce faisant, swissinfo.ch s'engage pour la communauté.

Conformément à son mandat de prestations, l'offre SWI, disponible en dix langues, s'adresse non seulement aux Suisses de l'étranger, mais aussi à un public international intéressé par notre pays.

Expliquer la Suisse

SWI s'est donné pour mission d'expliquer la Suisse à un public international. Les questions d'actualité ayant trait à la Suisse sont traitées en profondeur, par le biais du multimédia. En revanche, les sujets qui ne présentent que peu, voire aucun intérêt à l'international sont laissés de côté. Dans leurs publications quotidiennes, les journalistes fixent des thèmes prioritaires, approfondissent, expliquent, contextualisent et analysent en dehors de toute opinion personnelle.

2016 aura été une année chargée à plusieurs égards. Diverses votations fédérales ont retenu l'attention du public international: notamment, en février, l'initiative de mise en œuvre, en juin, la votation sur le revenu de base inconditionnel et, en novembre, l'initiative en faveur de la sortie programmée du nucléaire.

SWI propose un suivi de chaque votation fédérale sous forme de dossier exhaustif en dix langues – un service unique dans le monde pour de nombreux locuteurs étrangers.

En 2016, SWI a également présenté des reportages sur l'ouverture du nouveau tunnel de base du Gothard et le tour du monde de l'avion solaire «Solar Impulse», deux sujets qui ont rencontré un franc succès auprès du public.

La démocratie directe, un sujet phare

SWI consacre un portail spécifique à la démocratie directe, l'une des valeurs centrales de la Suisse. En 2016, ce portail a encore évolué pour devenir une plate-forme, voire un centre de compétences, sur la participation politique «à la suisse». Avec ce microsite, SWI entend proposer à un public international une

plate-forme d'échanges sur les différents aspects de la citoyenneté participative. Outre des comptes rendus des votations, des élections et des sondages, le dossier propose des contenus édités, des contributions externes, des vidéos, des animations, des infographies et des liens vers différentes organisations et fondations amies.

Pour expliquer des sujets d'une grande complexité, SWI a recours à des formats journalistiques novateurs, tels que les films d'animation explicatifs, la visualisation de données et le data-journalisme ou des vidéos à 360°. Un projet lancé en 2016 devrait permettre de renforcer la présence multimédia de SWI et de présenter au public une image encore plus fidèle de la Suisse.

Une offre destinée à 80 % de la population mondiale

A travers son offre, SWI contribue à l'entente entre les peuples et à la diffusion internationale des valeurs et des positions suisses. Disponible en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, italien, japonais, portugais et russe, le site de SWI s'adresse à près de 80 % de la population mondiale. L'offre de SWI étant destinée en premier lieu à un public résidant à l'étranger, les contenus sont publiés dans la forme standard des langues nationales, et non pas en dialecte, y compris dans les contributions audiovisuelles.

Les internautes habitant en Suisse ne représentent qu'une petite partie des utilisateurs de SWI. Parmi eux, on compte un certain nombre de migrants, qui s'intéressent aux spécificités du pays. Grâce à sa plate-forme multilingue, SWI touche une audience supérieure à la moyenne.

Dans ce contexte, le dossier «La Suisse, mode d'emploi – Switzerland how to» mérite une mention particulière: il propose, dans les dix langues SWI, des contenus journalistiques sur plus de 50 thématiques suisses, du marché du travail au système politique, en passant par la culture, les transports, les coutumes et bien d'autres aspects encore. Les différents articles renseignent sur le fonctionnement de la Suisse. «La Suisse, mode d'emploi» s'adresse non seulement aux nouveaux résidents, mais également aux touristes et aux Suisses de l'étranger. Le dossier est souvent consulté, indépendamment des sujets d'actualité.

L'offre journalistique de SWI doit par ailleurs permettre de resserrer le lien entre les Suisses vivant à l'étranger et leur pays. Pour des raisons historiques, en tant que «voix de la patrie», SWI – anciennement Service suisse des ondes courtes, puis

Radio Suisse Internationale – est étroitement liée à l’Organisation des Suisses de l’étranger (OSE). Depuis de nombreuses années – 80 ans pour SWI et 100 ans pour l’OSE – les deux organisations défendent les intérêts de la Cinquième Suisse: en effet, près de 750 000 Suisses vivent à l’étranger, dont 150 000 sont inscrits au registre des électeurs.

Quelle a été la contribution de SWI au mandat culturel?

Outre la politique, l’économie, la science et la société, la culture est l’un des principaux domaines traités par SWI. En 2016 aussi, SWI a publié de nombreux reportages multimédias de fond sur des thèmes culturels.

L’ouverture du tunnel ferroviaire du Gothard était l’un des événements phares couverts par SWI. Le dossier très complet à ce sujet présente le mythe du Gothard également sous l’angle historique. Il a suscité un vif intérêt à l’international.

De plus, pendant l’exercice sous revue, SWI a couvert d’autres manifestations culturelles pour son public international, dont le 69^e festival du film de Locarno et le 50^e anniversaire du «Montreux Jazz Festival». S’y ajoutent certains événements locaux, tels que le concours international de danse «Prix de Lausanne», SWI tenant ainsi compte des intérêts des différentes régions linguistiques.

En outre, SWI publie des galeries d’images sur les expositions en cours d’artistes suisses. Très appréciés, ces contenus permettent à un public international de mieux connaître la création culturelle en Suisse, et ce en dix langues. ■

Le service public en chiffres

La SSR fait preuve d'une plus grande transparence en matière de coûts

Depuis 2011, la SSR publie le détail de ses dépenses relatives au contenu des programmes, aux productions maison et aux productions de tiers, à la distribution des programmes (distribution technique) et aux Affaires publiques. Au printemps 2016, dans son rapport de gestion et sur les sites Internet de ses unités d'entreprise, la SSR réaffirme sa volonté de faire preuve de transparence envers son public. Pour la première fois, elle communique, dans le présent rapport de gestion, les coûts des droits sportifs.

Recettes et dépenses en bref

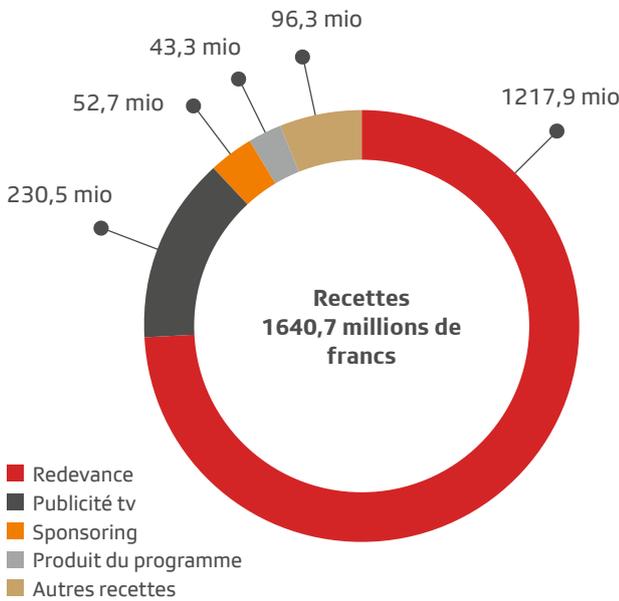
La SSR présente ici les différents éléments de son budget et l'utilisation des moyens dont elle dispose:

- Le premier chapitre montre d'abord les dépenses sous trois angles différents: le contenu des programmes, les productions maison et les productions de tiers ainsi que les vecteurs audio et vidéo.
- Le deuxième présente séparément les différents blocs de coûts: technique et informatique, distribution, immobilier, droits sportifs, activités pour tiers et affaires publiques.
- Enfin, un aperçu des coûts des émissions des différentes unités d'entreprise est proposé. Depuis mai 2016, chacune des unités d'entreprise RTS, SRF, RSI et RTR publie une liste détaillée des coûts de ses émissions télévisées à l'occasion de la parution du rapport de gestion. En outre, toutes les unités d'entreprise présentent les coûts de leurs stations radio.

Explications relatives à la base de calcul

Dans son rapport de gestion, la SSR présente systématiquement ses coûts complets: les montants indiqués comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris ceux liés aux domaines suivants: Finances et Controlling, Ressources Humaines, Communication, Logistique et Informatique, Archivage et Gestion des immeubles. Ces charges ne pouvant pas être imputées individuellement à un seul contenu, elles sont réparties globalement entre tous les contenus des programmes.

Recettes



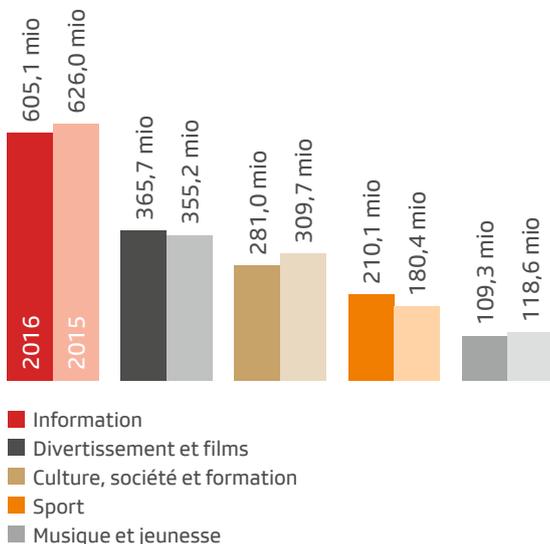
Près de 75 % des recettes de la SSR proviennent de la redevance, tandis que 14 % du budget sont financés par la publicité télévisée et 3 % par le sponsoring. La vente d'émissions aux médias ou à des institutions publiques et privées ainsi que les revenus générés par des coproductions représentent 3 % des recettes de la SSR. Les 5 % restants correspondent principalement aux subventions fédérales pour swissinfo.ch, 3sat, TV5 Monde, tvsvizzera.it, au produit de la location d'immeubles, aux revenus liés à la vente des cartes Sat Access ainsi qu'aux recettes provenant de la vente de biens immobiliers.

La SSR est principalement financée par les redevances de réception, afin de pouvoir remplir le mandat de prestations que lui a confié le Conseil fédéral: à savoir produire et diffuser des programmes équivalents de radio et de télévision pour la Suisse romande, la Suisse italienne et la Suisse alémanique, et proposer une offre adéquate en romanche. Autrement dit, des programmes pour un petit marché de moins de 8,5 millions de personnes, subdivisé en quatre langues.

La SSR répartit ses recettes entre ses unités d'entreprise, dans les quatre régions linguistiques, au moyen d'une clé de financement. Du fait de cette péréquation solidaire, les minorités linguistiques reçoivent davantage de moyens: bien que les Suisses alémaniques représentent quelque 70 % de la population suisse, ils ne profitent que de 43 centimes de chaque franc de redevance versé. Le reste sert à financer une radio et une télévision de qualité en Suisse romande, en Suisse italienne et en Suisse romanche.

Dépenses

Dépenses par contenu des programmes en millions de francs*



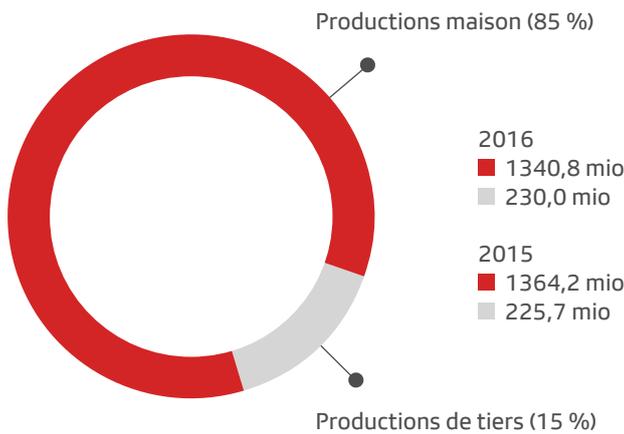
La SSR propose un programme généraliste dans cinq domaines. En 2016, elle a affecté 39 % de ses dépenses* au domaine «Information», 23 % au domaine «Divertissement et films», 18 % au domaine «Culture, société et formation», 13 % au domaine «Sport» et 7 % au domaine «Musique et jeunesse».

En raison des événements sportifs d'envergure, le domaine «Sport» enregistre la plus forte progression avec une hausse de près de 30 millions de francs. Cette croissance a entraîné une baisse des dépenses dans les domaines «Information» et «Culture et formation». Du fait de l'absence d'élections fédérales, les dépenses absolues dans le domaine «Information» ont également diminué. Le surplus de dépenses dans le domaine «Divertissement et films» est dû à la production du film «Gothard».

* Dépenses sans les coûts des prestations de tiers ne faisant pas partie des activités concessionnées et sans les effets ponctuels de 2016 (coûts liés au programme d'économies et réserve constituée en vue de l'abaissement du taux technique de la Caisse de pension et effets ponctuels d'Immobilier).

Dépenses par type de productions

en millions de francs*

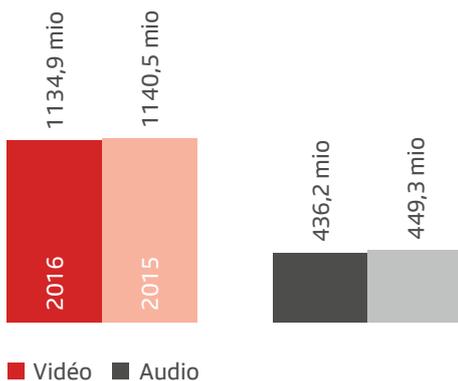


Malgré les mesures d'économie, la SSR mise sur des productions maison suisses pour ses stations radio, ses chaînes tv et ses plates-formes en ligne. Cette stratégie a également des répercussions sur les dépenses. En 2016, 85 % des dépenses de la SSR ont été effectuées pour des productions maison que les unités d'entreprise RTS, SRF, RSI, RTR et SWI réalisent elles-mêmes, soit un peu moins que l'année précédente (86 %). Il s'agit notamment d'émissions radio telles que «Echo der Zeit» (SRF), «Les Dicodeurs» (RTS), «Mille voci» (RSI), «Palaver» (RTR), d'émissions télévisées telles que «SRF bi de Lüt» (SRF), «A bon entendeur» (RTS), «Il giardino di Albert» (RSI) ou «Cuntrasts» (RTR) ou encore de web-séries conçues spécialement pour la diffusion en ligne.

Cette offre est complétée par des contenus audio et vidéo produits par des tiers: la SSR y consacre 15 % de ses dépenses*. Cela concerne notamment l'achat de longs métrages, de films documentaires et de séries populaires comme «Grey's Anatomy» ou «Castle».

Dépenses par vecteur (audio et vidéo)

en millions de francs *



Le domaine audio couvre l'ensemble des contenus audio diffusés sur les stations radio, en streaming en direct, sur les plates-formes en ligne de la SSR, ou consultables au moyen d'applications ou du «player» de la SSR. La catégorie vidéo, pour sa part, comprend les contenus image ou vidéo diffusés à la télévision ou mis à disposition sur les canaux en ligne mentionnés ci-dessus. En 2016, près de 28 % (436,2 millions de francs) des dépenses de la SSR ont été consacrées à la production audio et près de 72 % (1134,9 millions de francs) à la production vidéo.

Le rapport entre ces deux domaines reste constant et montre que les contenus audio sont nettement plus avantageux que les vidéos, dont la production est très onéreuse en raison des frais fixes élevés. Toutefois, la convergence des médias et la fusion des contenus vidéo, audio et texte sur Internet rendent toujours plus difficile l'attribution précise des coûts à l'un ou l'autre vecteur. La tendance est à la représentation des coûts totaux des productions audiovisuelles, quel que soit le canal sur lequel les contenus sont diffusés (radio, télévision ou en ligne).

* Dépenses sans les coûts des prestations de tiers ne faisant pas partie des activités concessionnées et sans les effets ponctuels de 2016 (coûts liés au programme d'économies et réserve constituée en vue de l'abaissement du taux technique de la Caisse de pension et effets ponctuels d'Immobilier).

Détails des blocs de coûts

Technique et informatique 264,6 millions de francs



Les coûts pour la technique et l'informatique sont élevés notamment dans la production télévisée, du fait de la structure de cette dernière. Ils représentent près de 17 % des dépenses de la SSR. Le bloc de coûts «technique et informatique» englobe les dépenses pour les studios de production, les moyens de production mobiles pour la radio et la télévision, les caméras, les postes de montage, les systèmes graphiques, l'infrastructure de stockage interne et de distribution des contenus, les systèmes de planification, etc. Il comprend également les coûts d'entretien et d'exploitation des systèmes de diffusion des émissions et des systèmes informatiques nécessaires à la production. Dans le domaine de l'informatique, les services d'assistance, les serveurs, la gestion des données et diverses applications, dont SAP et Office, etc., génèrent également des coûts de production. Ce bloc contient également les frais de contribution, c'est-à-dire les frais liés à la diffusion de productions en extérieur et de productions internationales dans les studios ainsi que pour la connexion bilatérale des studios radio et tv dans les quatre régions linguistiques. Pour cela, la contribution exploite notamment un réseau national haute performance auquel sont aussi connectés les plus importants stades de foot et patinoires dotés de points d'alimentation pour la transmission des compétitions.

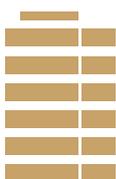
Distribution 104,1 millions de francs



La distribution met les programmes de la SSR à la disposition du public. La Confédération a édicté des règles très strictes relatives à la distribution des programmes, la SSR étant tenue de veiller à ce que son offre puisse être reçue partout en Suisse. En outre, la loi définit de manière précise les technologies utilisées pour la diffusion. Ainsi, les programmes de télévision de la SSR peuvent être reçus par voie hertzienne terrestre (TNT), par câble et par satellite, sur Internet et par HbbTV, tandis que les stations radio sont diffusées en DAB+ et en OUC, par câble, par satellite et par Internet.

Les coûts de diffusion des programmes représentent environ 7 % des coûts totaux, y compris les charges d'exploitation et de maintenance des réseaux d'émetteurs et des installations de distribution pour la diffusion primaire des programmes.

Immobilier 106 millions de francs



Environ 7 % des dépenses de la SSR correspondent aux coûts d'immobilier. Il s'agit principalement de la rénovation et de l'entretien des biens fonciers, de la gestion technique, infrastructurelle et commerciale des bâtiments, de tous les frais accessoires et de chauffage ainsi que des assurances. Ce montant comprend également les frais d'amortissement.

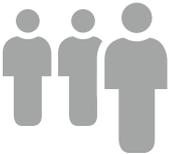
La loi sur la radio et la télévision exige que les programmes de la SSR soient produits majoritairement dans les régions linguistiques auxquelles ils sont destinés (art. 27 LRTV). Aussi la SSR exploite-t-elle des sites principaux et secondaires dans chaque région linguistique du pays. Actuellement, elle modernise ses locaux à Lausanne, Comano, Bâle et Zurich, un investissement indispensable pour la production en format trimédial à l'ère numérique.

Droits sportifs 51,2 millions de francs



Près de 3,2 % des dépenses totales de la SSR sont consacrées à l'achat des droits de diffusion dans les médias d'événements sportifs nationaux et internationaux et d'autres droits qui y sont liés. Ces droits sont achetés pour l'ensemble des unités d'entreprise de la SSR et pour tous les médias, dans la mesure du possible. En raison des variations entre les années paires et impaires, les coûts communiqués correspondent aux coûts moyens annuels des quatre dernières années (2013-2016). Il s'agit de coûts bruts, sans déduction d'éventuelles reventes ou de la cession sous licence des droits acquis.

Activités pour tiers 25,3 millions de francs



Les activités pour tiers comprennent les prestations qui ne font pas partie des activités concessionnées de la SSR, notamment les productions radio et tv pour des tiers, la production de DVD/CD pour des clients commerciaux, les visites guidées des studios ou les prestations pour les filiales. Si les activités pour tiers peuvent générer des recettes, la fourniture de ces prestations engendre également des coûts. Les dépenses dans ce domaine représentent près de 1 % des coûts totaux.

Public affairs 0,4 million de francs



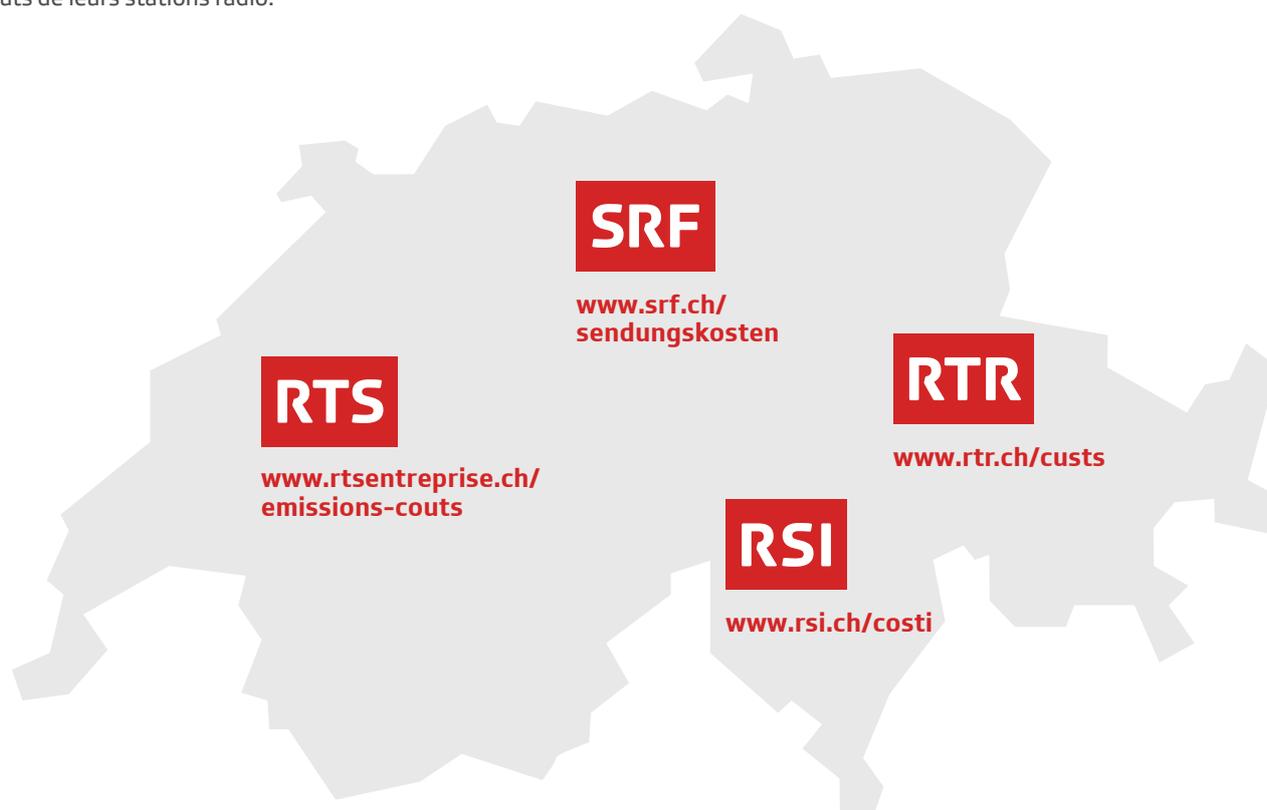
Ce bloc de coûts regroupe les dépenses liées à l'organisation de rencontres d'information avec des personnalités politiques, la production de fiches d'information et documents de position, ainsi que la veille thématique et le suivi de dossiers pertinents pour la SSR. Elle comprend notamment les honoraires de l'agence Furrer Hugi & Partner, spécialisée dans les affaires publiques, mandatée par la SSR depuis 2011. Durant l'année sous revue, la SSR a dépensé près de 0,4 million de francs pour les achats de prestations et les coûts de tiers, soit 0,025 % des coûts totaux.

Coûts des émissions de radio et de télévision

Les coûts des émissions tiennent compte des frais effectifs directement liés à la production d'émissions de radio et de télévision. En font notamment partie les dépenses pour les prestations rédactionnelles et techniques fournies par le personnel, les achats de programmes et les moyens de production. Ces derniers englobent par exemple les studios, les caméras et les micros, mais également les postes de montage et les véhicules de reportage.

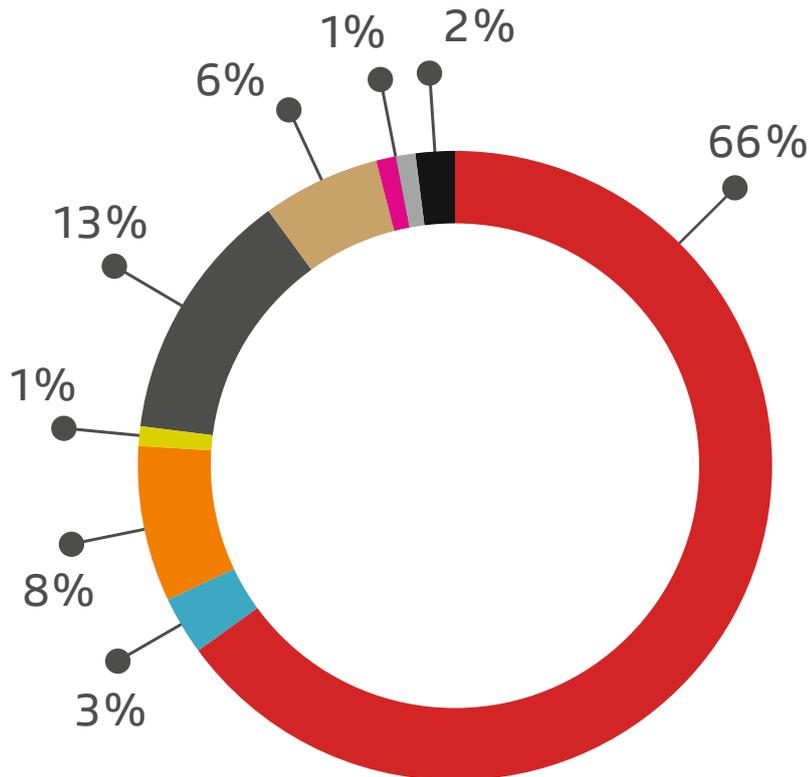
Depuis mai 2016, chacune des unités d'entreprise, à savoir SRF en Suisse alémanique, RTS en Suisse romande, RSI au Tessin et RTR en Suisse romanche, publie une liste détaillée des coûts de nombreux formats télévisés à l'occasion de la publication du présent rapport de gestion: émissions d'actualité, magazines et débats, films et séries, émissions de divertissement et émissions musicales, documentaires et reportages, émissions sportives. En outre, toutes les unités d'entreprise présentent les coûts de leurs stations radio.

Les liens ci-après vous permettent d'accéder aux sites web des différentes unités d'entreprise, où vous pourrez consulter ces coûts en détail pour chaque région linguistique.



Statistiques radio

SRG SSR

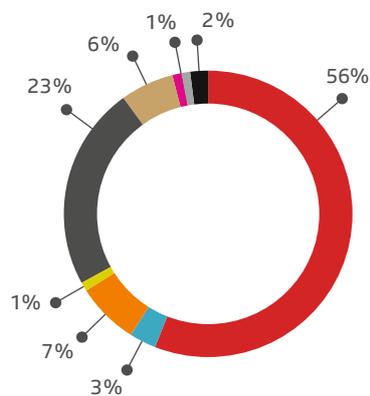


- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Autres émissions

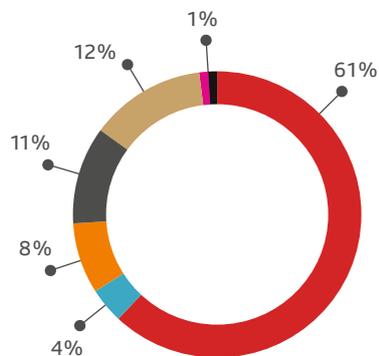
Y compris les programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz

Différences possibles en raison des arrondis

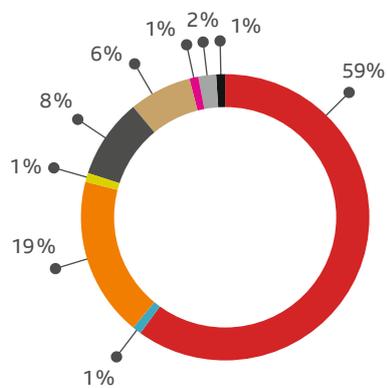
SRF Schweizer Radio und Fernsehen



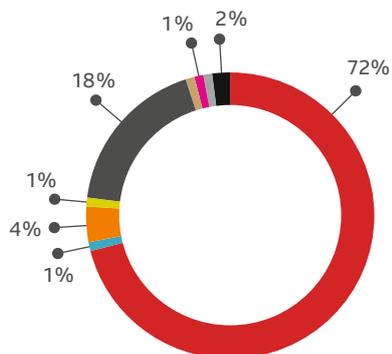
RTS Radio Télévision Suisse



RSI Radiotelevisione svizzera



RTR Radiotelevision Svizra Rumantscha

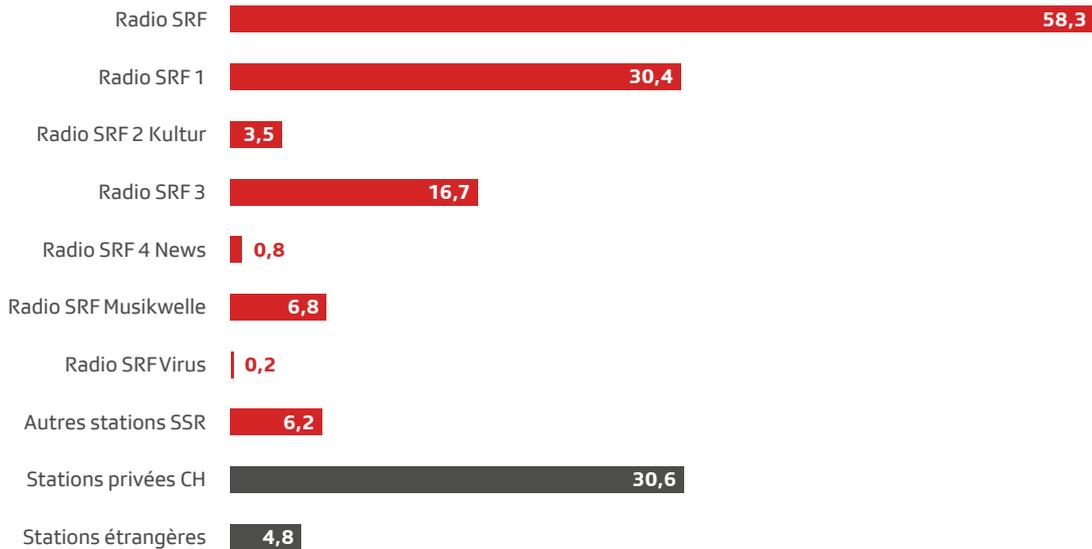


Statistiques radio

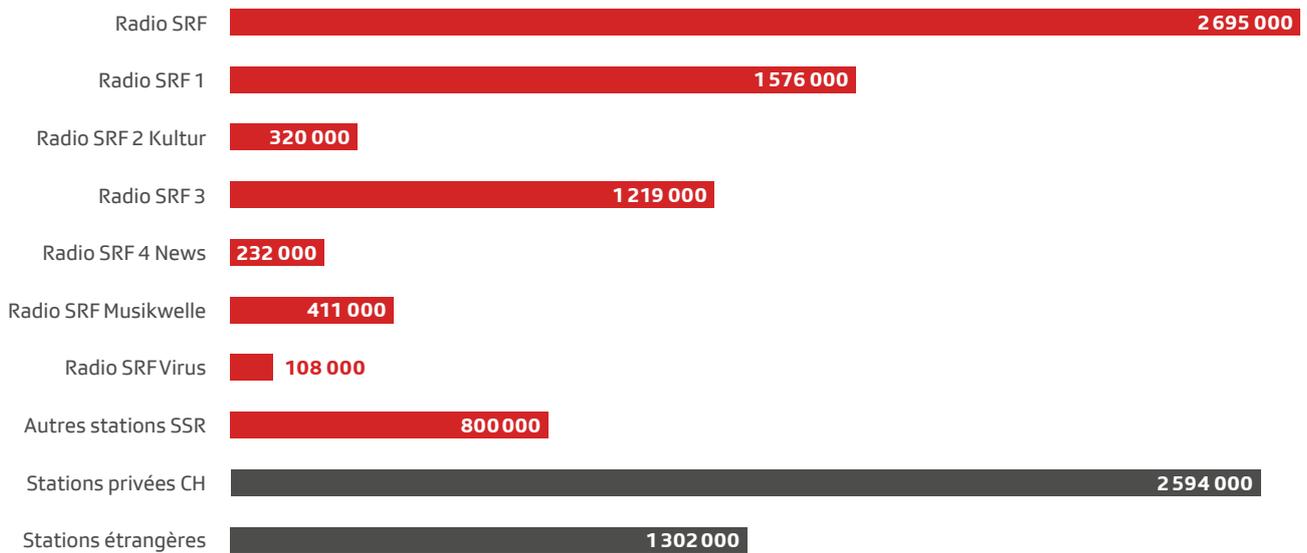
Tous les détails sur la production des programmes et sur les effectifs du personnel figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



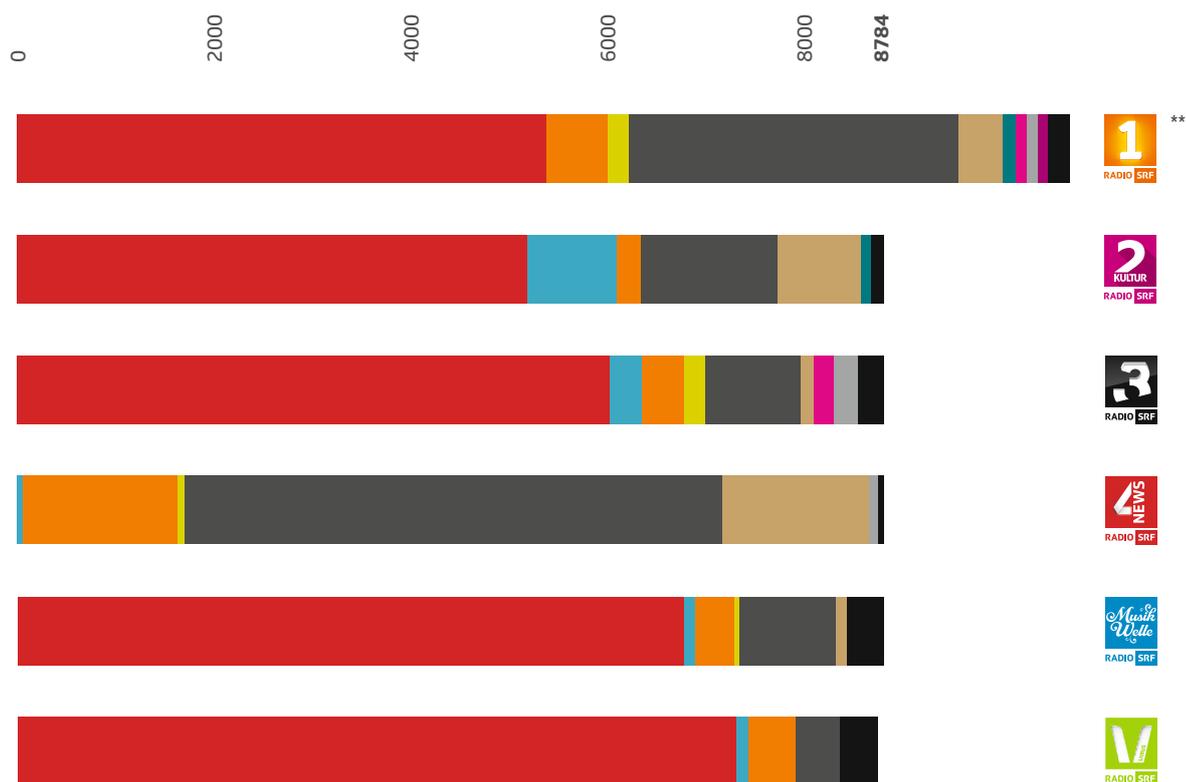
Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2016 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché et pénétration par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Deutschschweiz, lu-di 24 heures,
public dès 15 ans révolus

Temps de programme par rubrique (en heures)



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8784 heures
(programme généraliste: 366 jours, 24h/24)

Programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz: voir pages 47-49.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les stations.

* Y compris les rubriques comptabilisant moins de 50 heures

** A Radio SRF 1, le total effectif dépasse 8784 heures par an en raison de la diffusion en parallèle des journaux régionaux

Temps de programme par rubrique (en heures)	SRF 1*	SRF 2 Kultur	SRF 3	SRF 4 News	SRF MW	SRF Virus
■ Musique (Suisa)	5361	5168	6006		6756	7266
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	5361	195	5817			7193
Classique		4333				
Folklore, ethno		101			6586	
Jazz		27				
Concerts en direct (tous styles)		500	189		115	73
Divers		13			55	
■ Musique (contenu rédactionnel)	44	907	322	51	119	128
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	44	2	304		5	128
Classique		701			7	
Folklore, ethno		44	18		102	
Jazz		160			4	
Divers				51		
■ Animation	610	244	436	1566	397	524
Animation – musique classique, accompagnement	335	242	369		310	482
Animation – actualité, culture, société		2		1566		
Animation humoristique						
Animation – information musicale	34		13		18	31
Animation interactive	242		54		68	11
Animation – lecture						
■ Radio service	213		214	91	49	37
Météo	70		115	89	45	23
Infotrafic	139		98			
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	4				4	
Icaro				2		
Autres						14
■ Actualité et information	3323	1384	965	5428	978	488
Nouvelles, journal, flashes	665	455	651	1051	573	427
Actualités régionales	1717				14	
Reportages d'actualité en direct		13				
■ internationaux			9	15		
■ nationaux et régionaux			38	13		
Débats sur des sujets d'actualité						
■ thèmes du jour						
■ internationaux et nationaux	131			537		
■ nationaux et régionaux	69	18	5			
Elections et votations	3		7	122		
Autres émissions d'actualité	69			1550		
Sujets politiques et économiques	255	244	33			
■ internationaux et nationaux	134	131	78	450	379	
■ internationaux	30	23		330		
■ nationaux et régionaux	7		17	365		
Société, aspects sociaux, religion	61	500	61	137		26
Consommation et loisirs, émissions de conseil	99		42		12	
Rencontres, entretiens, portraits	59		21	858		35
Autres émissions d'information	24		2			
■ Culture et formation	438	848	129	1523	109	33
Sciences	20	58				
■ Sciences et technique	7	26	30	652		2
■ Sciences humaines		19	3			
■ Médecine, santé	4	19	15		4	
■ Nature, animaux	4		3			
■ Environnement, écologie	2	14	4			

Temps de programme par rubrique (en heures)	SRF 1*	SRF 2 Kultur	SRF 3	SRF 4 News	SRF MW	SRF Virus
Pays et peuples						
■ Comptes rendus de voyage						
■ Documentaires sur la Suisse	52		2		11	
■ Documentaires sur l'être et son environnement		31				
Histoire						
■ Histoire en général		28	2			
■ Histoire internationale		5				
■ Histoire suisse		17	2		2	
■ Histoire des mœurs et société	11					
Arts et médias	49	116				
■ Documentaires sur les arts		20				
– Beaux-arts	3	26	1	105		
– Cinéma	3	49	19	226		4
– Littérature	47	178	4	164		1
– Arts dramatiques	3	40	7	35		
– Musique	4					6
■ Radio, télévision, autres médias	10					1
– Politique et développement des médias		6	12			
– Emissions d'archives					22	
■ Rencontres, entretiens, portraits	187	112	13		31	19
■ Magazines d'information culturelle		17		341		
■ Documentaires de création						
■ Autres émissions sur les arts		10				
Emissions de formation		11	12		17	
Religion						
■ Services religieux, messes, sermons		19			17	
■ Autres émissions religieuses	32	26			4	
■ Pièces radiophoniques	136	104	17			
■ Divertissement	111	24	207		34	2
Shows, variétés musicales						
Jeux, concours, jeux de compétition	57	22	114		32	
Cirque et artistes						
Talkshows			43			
Humour et cabaret	54	2	43		3	2
Emissions de divertissement populaire						
Autres émissions de variété			7			
■ Sport	109		242	117		9
Retransmissions sportives			68	23		
Résultats et magazines sportifs	109		173	52		9
Magazines sportifs, temps forts				42		
Autres émissions sportives						
■ Emissions pour les enfants	100					
■ Autres émissions	226	105	246	8	345	297
Présentation des programmes		64				
Bandes-annonces, trailers	226	41	246	8	345	297
Divers						
Temps de programme par rubrique (total en heures)	10 671*	8 784	8 784	8 784	8 787	8 784

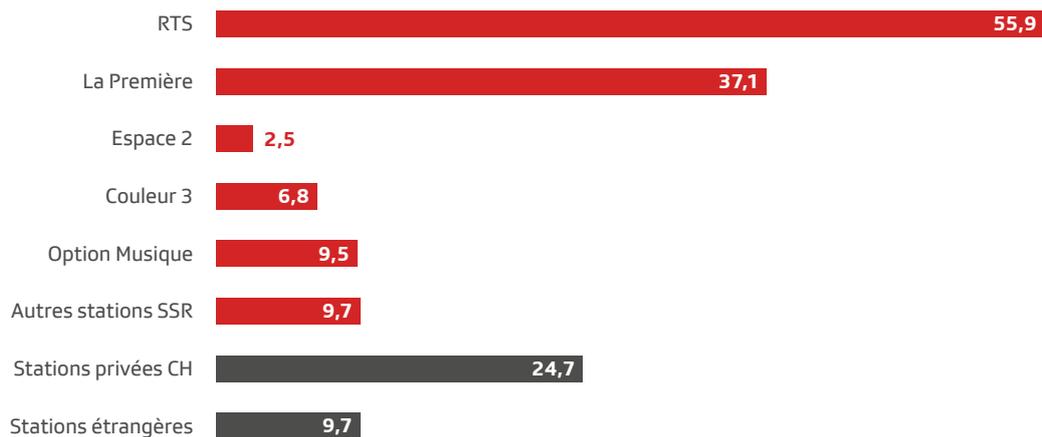
* A Radio SRF 1, le total effectif dépasse 8784 heures par an en raison de la diffusion en parallèle des journaux régionaux

Statistiques radio

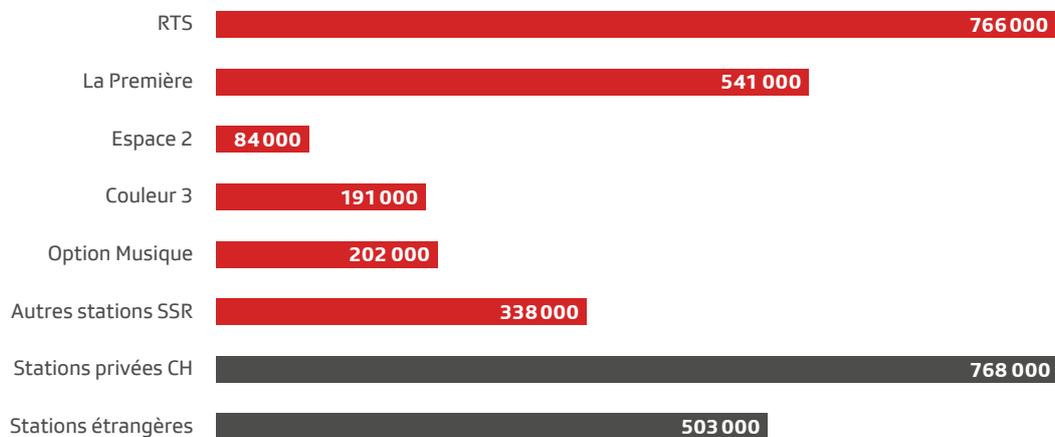
Tous les détails sur la production des programmes et sur les effectifs du personnel figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



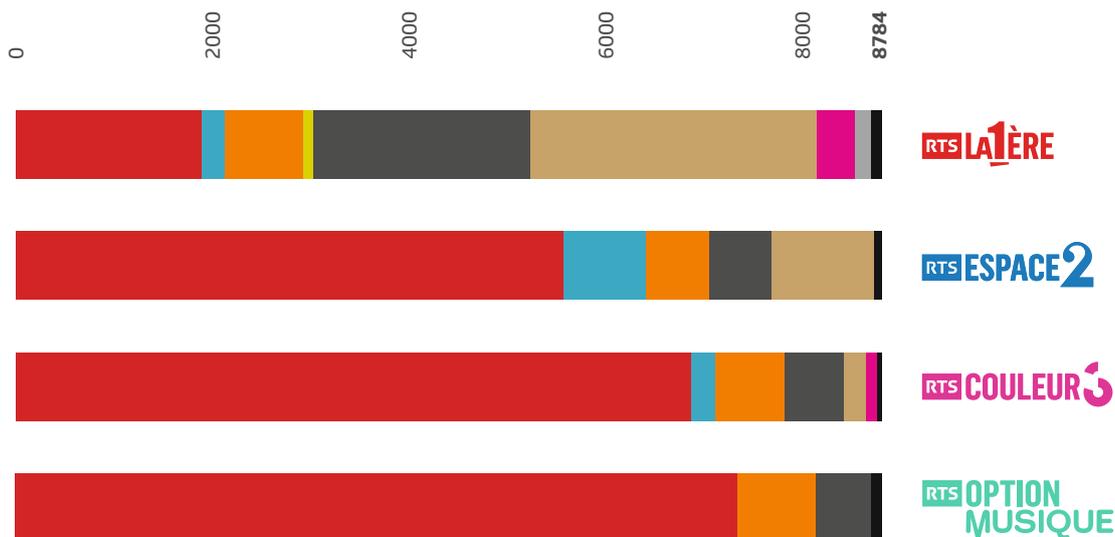
Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2016 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché et pénétration par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Suisse romande, lu–di 24 heures,
public dès 15 ans révolus

Temps de programme par rubrique (en heures)



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8784 heures
(programme généraliste: 366 jours, 24h/24)

Programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz: voir pages 47-49.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les stations.

*Y compris les rubriques comptabilisant moins de 50 heures

Temps de programme par rubrique (en heures)	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique
■ Musique (Suisa)	1880	5545	6844	7305
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	1855	693	6835	7302
Classique	25	4850	9	3
Folklore, ethno				
Jazz		2		
Concerts en direct (tous styles)				
Divers				
■ Musique (contenu rédactionnel)	235	843	245	14
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	208	2	245	14
Classique		682		
Folklore, ethno	27	42		
Jazz		67		
Divers		50		
■ Animation	799	641	700	794
Animation – musique classique, accompagnement	36	109	77	733
Animation – actualité, culture, société	68	80	151	45
Animation humoristique	92		398	
Animation – information musicale		335	63	16
Animation interactive	460		5	
Animation – lecture	143	117	6	
■ Radio service	101	4		46
Météo	42	4		
Infotrafic	50			
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)	9			46
Icaro				
Autres				
■ Actualité et information	2203	628	608	560
Nouvelles, journal, flashes	1242	528	603	555
Actualités régionales	5		5	5
Reportages d'actualité en direct				
■ internationaux	17			
■ nationaux et régionaux				
Débats sur des sujets d'actualité				
■ thèmes du jour				
■ internationaux et nationaux	185			
■ nationaux et régionaux	246			
Elections et votations	8			
Autres émissions d'actualité	2			
Sujets politiques et économiques	24			
■ internationaux et nationaux	113			
■ internationaux	64	45		
■ nationaux et régionaux	4			
Société, aspects sociaux, religion				
Consommation et loisirs, émissions de conseil	109			
Rencontres, entretiens, portraits	182	54		
Autres émissions d'information	1			
■ Culture et formation	2897	1041	219	
Sciences				
■ Sciences et technique	203	26	94	
■ Sciences humaines	135	224		
■ Médecine, santé	106			
■ Nature, animaux	27			
■ Environnement, écologie	71			

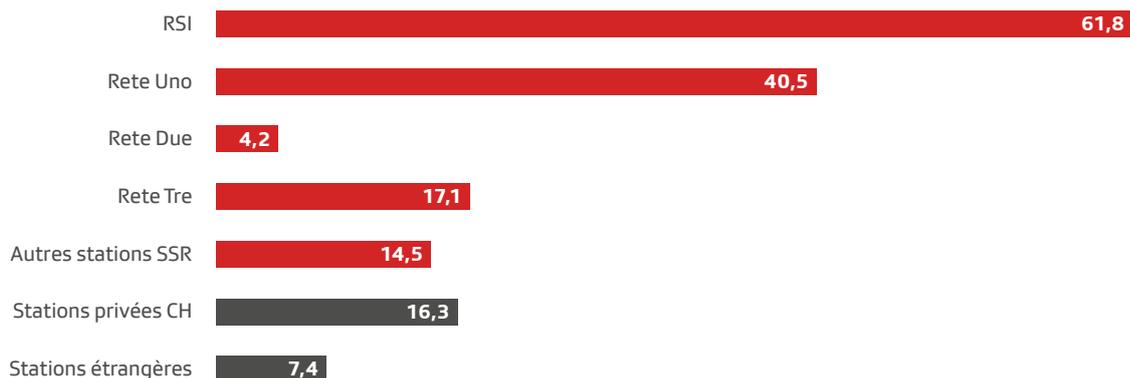
Temps de programme par rubrique (en heures)	La 1ère	Espace 2	Couleur 3	Option Musique
Pays et peuples				
■ Comptes rendus de voyage	323			
■ Documentaires sur la Suisse	117			
■ Documentaires sur l'être et son environnement	311	40	20	
Histoire				
■ Histoire en général	371	26		
■ Histoire internationale				
■ Histoire suisse		18		
■ Histoire des mœurs et société	233			
Arts et médias				
■ Documentaires sur les arts				
– Beaux-arts	13			
– Cinéma	79	10	92	
– Littérature	78	188		
– Arts dramatiques		10		
– Musique				
■ Radio, télévision, autres médias				
– Politique et développement des médias	112			
– Emissions d'archives	25	42		
■ Rencontres, entretiens, portraits	602	174	13	
■ Magazines d'information culturelle	55	87		
■ Documentaires de création		54		
■ Autres émissions sur les arts		2		
Emissions de formation				
Religion				
■ Services religieux, messes, sermons	2	88		
■ Autres émissions religieuses	36	51		
■ Pièces radiophoniques			2	
■ Divertissement	397		116	
Shows, variétés musicales				
Jeux, concours, jeux de compétition				
Cirque et artistes				
Talkshows	25			
Humour et cabaret	372		116	
Emissions de divertissement populaire				
Autres émissions de variété				
■ Sport	158			
Retransmissions sportives	79			
Résultats et magazines sportifs				
Magazines sportifs, temps forts	79			
Autres émissions sportives				
■ Emissions pour les enfants				
■ Autres émissions	114	83	50	65
Présentation des programmes				
Bandes-annonces, trailers	114	83	50	65
Divers				
Temps de programme par rubrique (total en heures)	8784	8784	8784	8784

Statistiques radio

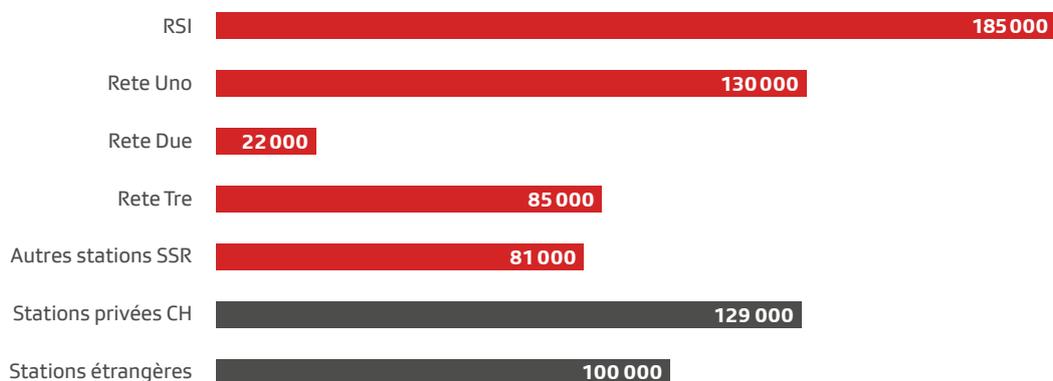
Tous les détails sur la production des programmes et sur les effectifs du personnel figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



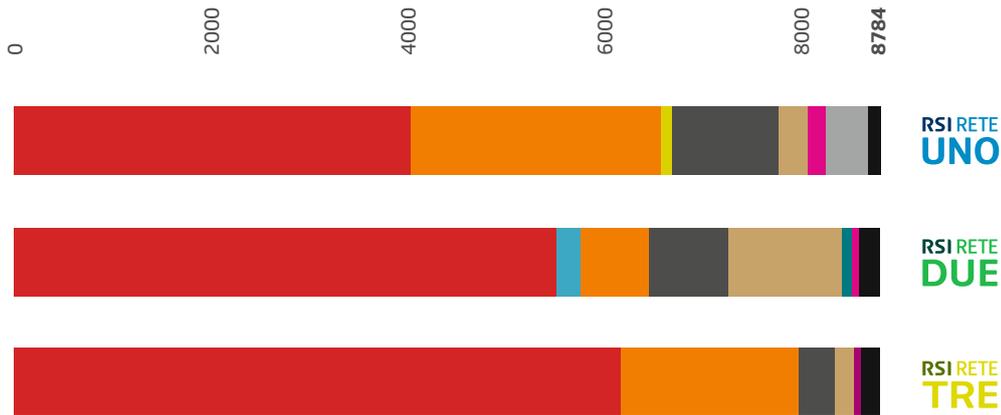
Pénétration Ø nombre d'auditeurs par jour



Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2016 (Service public > Statistiques radio):
Parts de marché et pénétration par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Svizzera italiana, lu-di 24 heures,
public dès 15 ans révolus

Temps de programme par rubrique (en heures)



- Musique (Suisa)
- Musique (contenu rédactionnel)
- Animation
- Radio service
- Actualité et information
- Culture et formation
- Pièces radiophoniques
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8784 heures
(programme généraliste: 366 jours, 24h/24)

Programmes nationaux Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz: voir pages 47-49.

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les stations.

*Y compris les rubriques comptabilisant moins de 50 heures

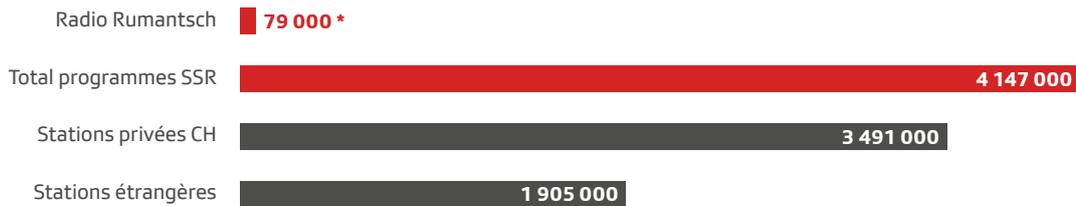
Statistiques radio

Tous les détails sur la production des programmes et sur les effectifs du personnel figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Pénétration

Ø nombre d'auditeurs par jour dans toute la Suisse



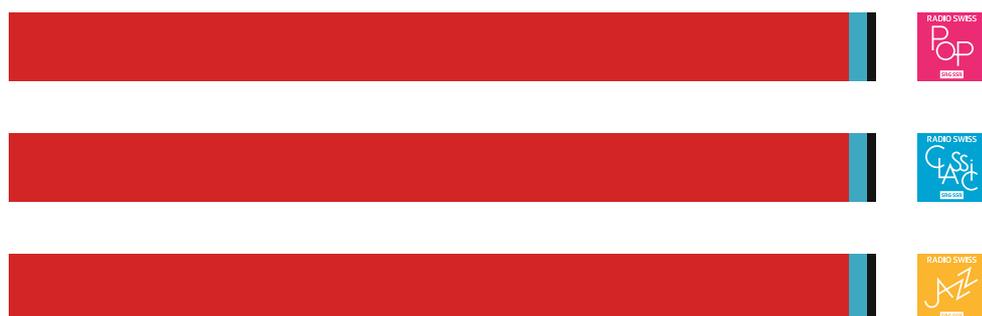
* Les données d'utilisation de Radio Rumantsch ne peuvent pas être comparées à celles des années précédentes. L'utilisation de Radio Rumantsch ci-dessus se rapporte à l'ensemble de la Suisse.

Source: Mediapulse panel radio, Media Reporter Radio, Suisse entière, lu-di 24 heures, public dès 15 ans révolus

Temps de programme par rubrique (en heures)



SRG SSR



- **Musique (Suisa)**
- **Musique (contenu rédactionnel)**
- **Animation**
- **Radio service**
- **Actualité et information**
- **Culture et formation**
- **Pièces radiophoniques**
- **Divertissement**
- **Sport**
- **Autres émissions***

Valeur annuelle: 8784 heures
(programme généraliste: 366 jours, 24h/24)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment des différentes manières d'animer une émission à la radio. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les stations.

*Y compris les rubriques comptabilisant moins de 50 heures

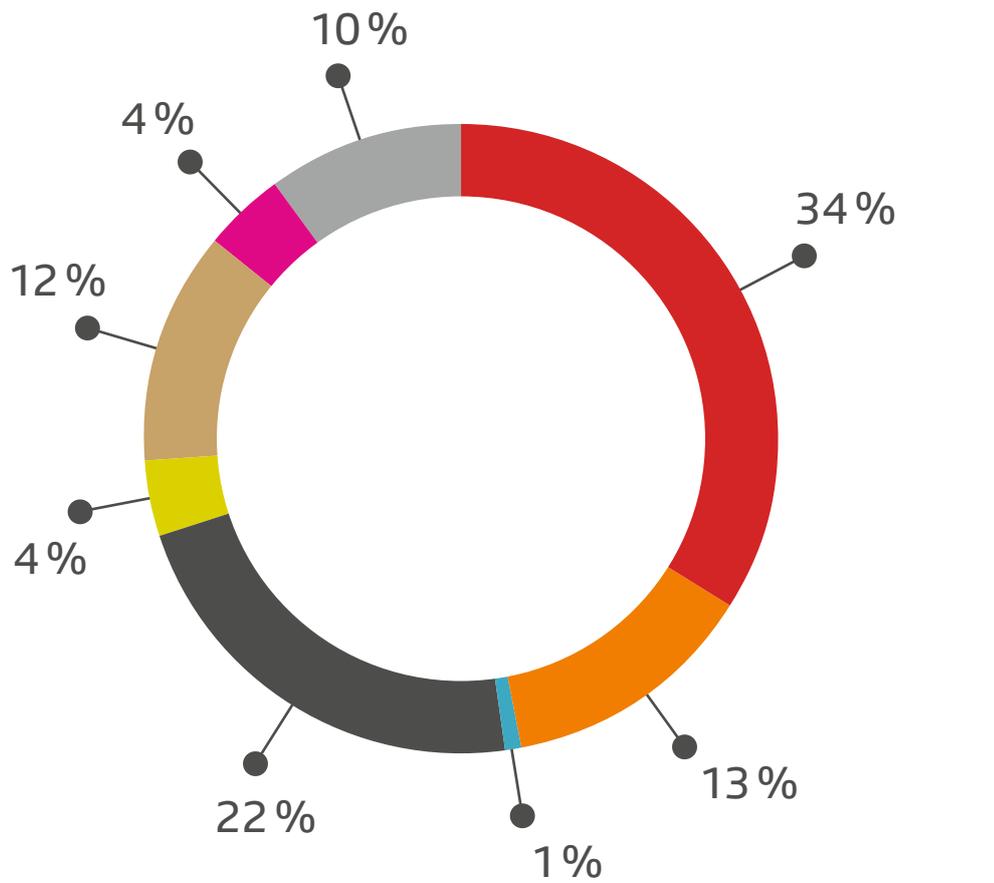
Temps de programme par rubrique (en heures)	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR*
■ Musique (Suisa)	4024	5498	6148	6328	25527
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	3976	153	6141	3537	8699
Classique	1	3185		760	8124
Folklore, ethno	11	403		1765	
Jazz		1108	5		8704
Concerts en direct (tous styles)	36	98	2	266	
Divers		551			
■ Musique (contenu rédactionnel)	17	241	2	63	561
Variété (rock, pop, country, chanson, etc.)	17	5	2	41	
Classique		165		6	561
Folklore, ethno		19		16	
Jazz		34			
Divers		18			
■ Animation	2516	699	1808	360	1
Animation – musique classique, accompagnement	787	163	1026	16	
Animation – actualité, culture, société	1587	133	359	22	
Animation humoristique	2		223		
Animation – information musicale	119	402	181	137	1
Animation interactive		1	19	185	
Animation – lecture	21				
■ Radio service	119	30	49	113	
Météo	64	30	49	70	
Infotrafic	36				
Solidarité (par exemple Chaîne du Bonheur)					
Icaro					
Autres	19			44	
■ Actualité et information	1077	798	359	1545	
Nouvelles, journal, flashes	684	561	353	530	
Actualités régionales	138	135	6	420	
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	5				
Débats sur des sujets d'actualité					
■ thèmes du jour				49	
■ internationaux et nationaux					
■ nationaux et régionaux					
Elections et votations	17			10	
Autres émissions d'actualité	103			310	
Sujets politiques et économiques					
■ internationaux et nationaux	52	41			
■ internationaux					
■ nationaux et régionaux	52	41			
Société, aspects sociaux, religion	13	10		113	
Consommation et loisirs, émissions de conseil					
Rencontres, entretiens, portraits	13	10		87	
Autres émissions d'information				26	
■ Culture et formation	296	1159	199	47	
Sciences					
■ Sciences et technique		13		1	
■ Sciences humaines		4			
■ Médecine, santé		7	10		
■ Nature, animaux		19	10		
■ Environnement, écologie		19	9		

Temps de programme par rubrique (en heures)	Rete Uno	Rete Due	Rete Tre	Radio Rumantsch	SSatR*
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage	4	48	3		
■ Documentaires sur la Suisse	4	33			
■ Documentaires sur l'être et son environnement	4	23	22		
Histoire					
■ Histoire en général	8	62	8		
■ Histoire internationale	5	30			
■ Histoire suisse	5	35			
■ Histoire des mœurs et société	7	89	3		
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Beaux-arts		91			
– Cinéma	20	72	76		
– Littérature	2	105	15		
– Arts dramatiques		57			
– Musique			3		
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias		24	31		
– Emissions d'archives				3	
■ Rencontres, entretiens, portraits	7	176	9		
■ Magazines d'information culturelle		4		43	
■ Documentaires de création					
■ Autres émissions sur les arts	207	207			
Emissions de formation					
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons		33			
■ Autres émissions religieuses	23	8			
■ Pièces radiophoniques		104		16	
■ Divertissement		177	66	43	86
Shows, variétés musicales					
Jeux, concours, jeux de compétition					
Cirque et artistes					
Talkshows					
Humour et cabaret					
Emissions de divertissement populaire					
Autres émissions de variété					
■ Sport		435	44	35	77
Retransmissions sportives					
Résultats et magazines sportifs					
Magazines sportifs, temps forts					
Autres émissions sportives					
■ Emissions pour les enfants			71		
■ Autres émissions		123	145	70	149
Présentation des programmes					
Bandes-annonces, trailers					
Divers					
Temps de programme par rubrique (total en heures)	8784	8784	8784	8784	26 352*

* Total effectif des trois programmes Radio Swiss Pop, Radio Swiss Classic et Radio Swiss Jazz

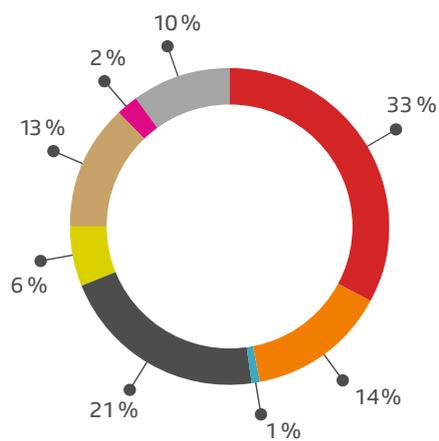
Statistiques tv

SRG SSR

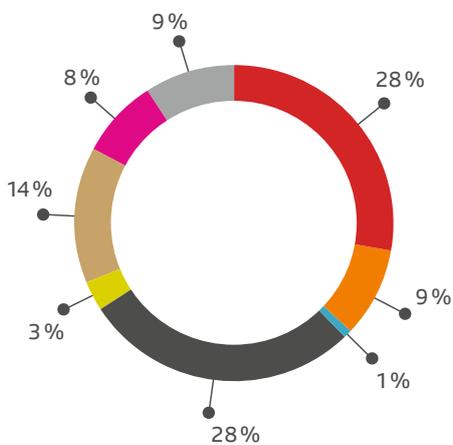


- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions

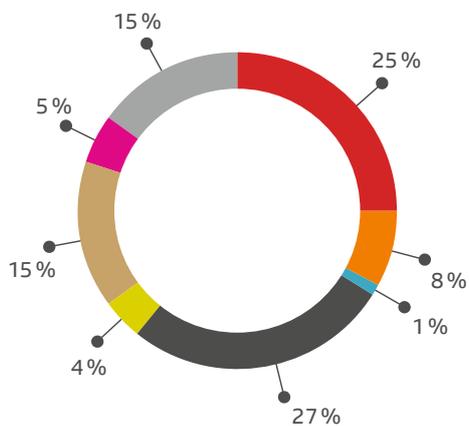
Y compris 3sat et TV5
Différences possibles en raison des arrondis



Sans 3sat



Sans TV5

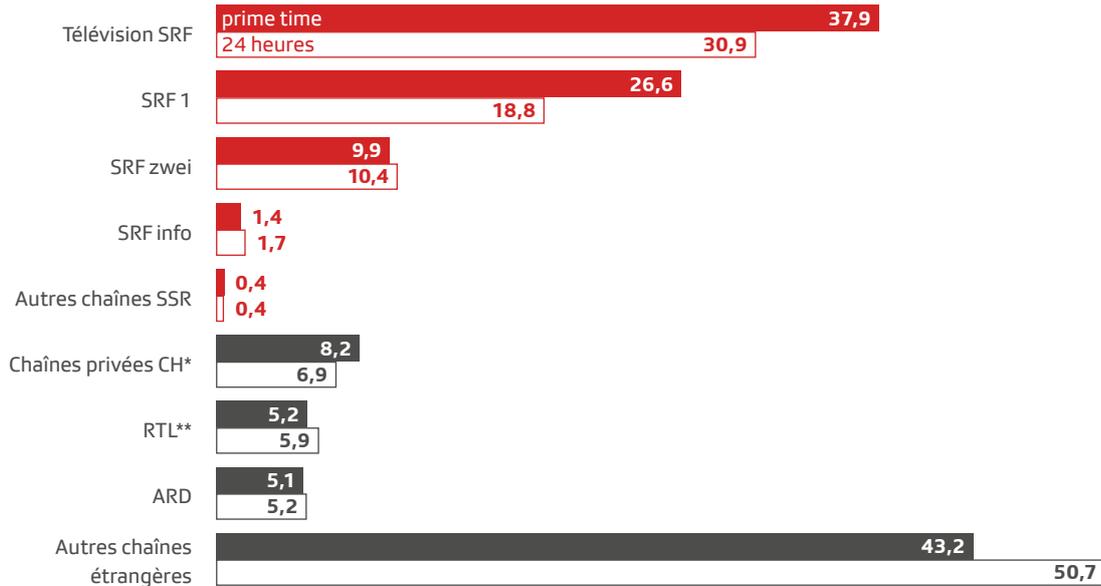


Statistiques tv

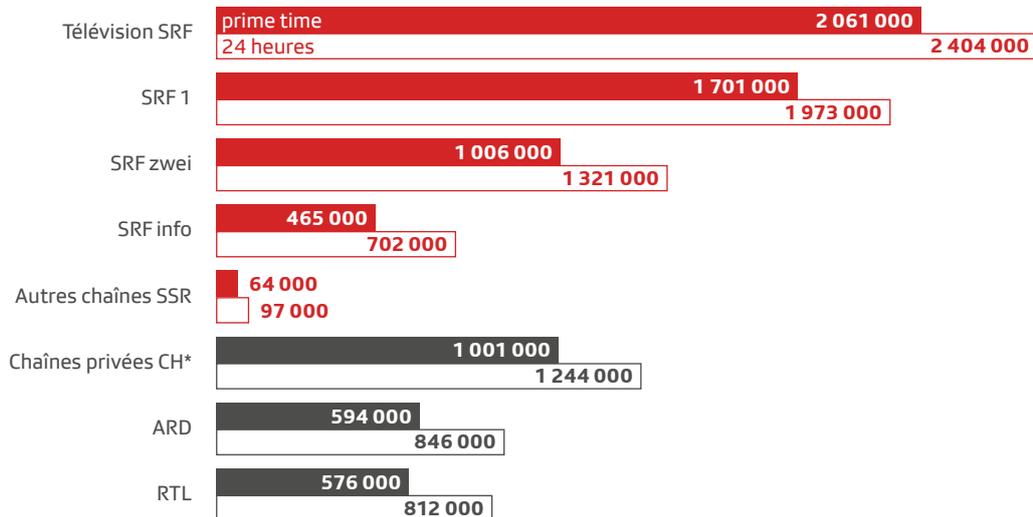
Tous les détails sur la production des programmes et sur les effectifs du personnel figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



Pénétration Ø nombre de téléspectateurs



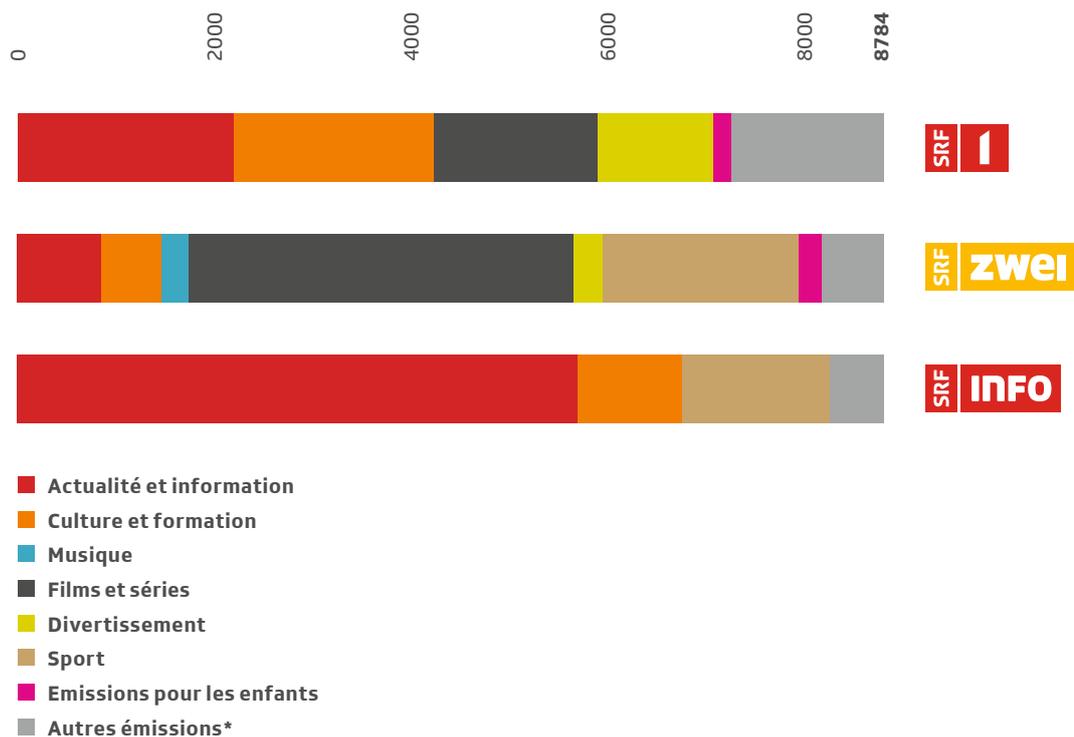
■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18 h 00 et 23 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 □ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 2 h 00 et 2 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2016 (Service public > Statistiques tv):
 Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, Instar Analytics, Deutschschweiz, lu-di, toutes plates-formes confondues

* Rouge TV, Star TV, Tele Top, telebasel, TeleBärn, Tele M1, TeleZüri, TSO, Tele1, 3+, 4+, 5+, lémanbleu, La télé, TeleBielingue, S1, TV24, teleticino, Tele1, Canal 9, Canal Alpha, Puls 8, Be Curious TV

** RTL: les données concernent uniquement le signal suisse.

Temps de programme par rubrique (en heures)



Valeur annuelle: 8784 heures
(programme: 366 jours, 24h/24)

Temps de programme de Radio Televisiun Rumantscha:
voir pages 54 et 55

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques comptabilisant moins de 50 heures

Temps de programme par rubrique (en heures)	SRF 1*	SRF zwei	SRF info	3sat	RTR*
■ Actualité et information	2184,5	847,9	5682,1	308,9	89,5
Nouvelles, journal, flashes	526,5	3,2	3205,5	101,1	
Actualités régionales	85,6		445,0		
Reportages d'actualité en direct					
■ internationaux					
■ nationaux	14,9		22,1	5,0	
Débats sur des sujets d'actualité					
■ internationaux et nationaux	68,4	1,5	173,7	4,2	
■ internationaux	5,0		11,7		
■ nationaux et régionaux	117,6		240,5		
Elections et votations	16,6		0,8		0,6
Autres émissions d'actualité	445,0		55,7	6,6	
Sujets politiques et économiques	215,3	2,8	371,7	112,7	
Société, aspects sociaux, religion	20,1	6,3		12,7	
Consommation et loisirs, émissions de conseil	88,2	104,1	258,7		
Rencontres, entretiens, portraits	360,4	14,1	417,9	34,2	
Autres émissions d'information	221,2	715,9	478,8	32,5	88,9
■ Culture et formation	2018,3	617,7	1058,5	451,3	1,1
Sciences					
■ Sciences et technique	239,9	96,2	161,9	13,3	
■ Sciences humaines	176,4		105,9	36,4	
■ Médecine, santé	137,8		178,5		
■ Nature, animaux	204,3	51,5		24,6	
■ Environnement, écologie	2,8	0,7			
Pays et peuples					
■ Comptes rendus de voyage	122,0	165,8	10,4	137,4	
■ Documentaires sur la Suisse	150,2	6,0	55,0	55,6	
■ Documentaires sur l'être et son environnement	261,4	244,1	70,9	100,7	
Histoire					
■ Histoire en général	17,0	0,3	3,0	1,7	
■ Histoire internationale	8,1				
■ Histoire suisse	8,1		0,9	5,0	
■ Histoire des mœurs et société	5,7				
Arts et médias					
■ Documentaires sur les arts					
– Documentaires					
– Beaux-arts	41,9	1,1	12,7	1,7	
– Cinéma	11,9	4,5	5,7	0,5	
– Littérature	35,3		56,3	10,6	
– Arts dramatiques					
– Musique	31,7	0,9	17,4	2,3	
■ Radio, télévision, autres médias					
– Politique et développement des médias					
– Emissions d'archives					
■ Rencontres, entretiens, portraits	110,4	5,3	59,1	38,2	
■ Magazines d'information culturelle	159,3		161,5	19,6	
■ Documentaires de création	2,8		0,8	0,8	
■ Autres émissions sur les arts					
Emissions de formation	214,0		1,8		0,9
Religion					
■ Services religieux, messes, sermons	25,2		34,2		
■ Autres émissions religieuses	48,1	41,4	122,5	2,7	0,3
Théâtre					
■ Enregistrement de pièces de théâtre	4,1				
■ Création théâtrale en studio					

Temps de programme par rubrique (en heures)	SRF 1*	SRF zwei	SRF info	3sat	RTR*
Musique	16,4	274,6	0,4	27,7	
Opéras					
Opérettes, comédies musicales					
Ballets					
Concerts	4,8	0,5	0,4	8,5	
Jazz	0,4	2,7			
Folklore et musique populaire	5,8				
Concerts pop et rock, clips	5,3	271,4		19,3	
Musique country					
Films et séries	1652,1	3899,5	0,3	65,1	
Films de cinéma	571,8	1445,3		41,7	
Téléfilms	254,9	46,0		7,9	
Téléfilms à épisodes					
Séries	815,5	2276,4		15,5	
Courts métrages	3,8	24,9			
Dessins animés et films d'animation	6,2	106,9	0,3		
Divertissement	1158,6	290,8		57,3	
Shows, variétés musicales	122,8	11,0			
Jeux, concours, jeux de compétition	268,3	8,6			
Cirque et artistes	10,0	0,6			
Talkshows	131,6				
Humour et cabaret	111,3	30,4			
Emissions de divertissement populaire	63,8	0,2			
Autres émissions de variété	450,0	240,1		57,3	
Sport	21,3	1993,5	1502,8		
Retransmissions sportives		1151,0	171,5		
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)		190,7	0,5		
Magazines sportifs, temps forts		395,3	47,5		
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	15,7	206,8	1244,9		
Autres émissions sportives	5,6	49,7	38,1		
Emissions pour les enfants	181,8	235,8	14,9		14,9
Autres émissions	1445,5	624,1	525,0		
Euronews					
Cartes météo	520,6				
Swissview	35,3	0,9	5,9		
Autre	259,6	219,0	406,8		
Publicités	628,9	402,5	111,2		
Pauses	1,0	1,6	1,0		
Temps de programme par rubrique (total en heures)	8678,5*	8784,0	8784,0	910,4	105,5*

En plus des chiffres cités ci-dessus, SRF a produit 508,2 heures et RTR 190 heures d'émission sur le web au cours de l'exercice sous revue.

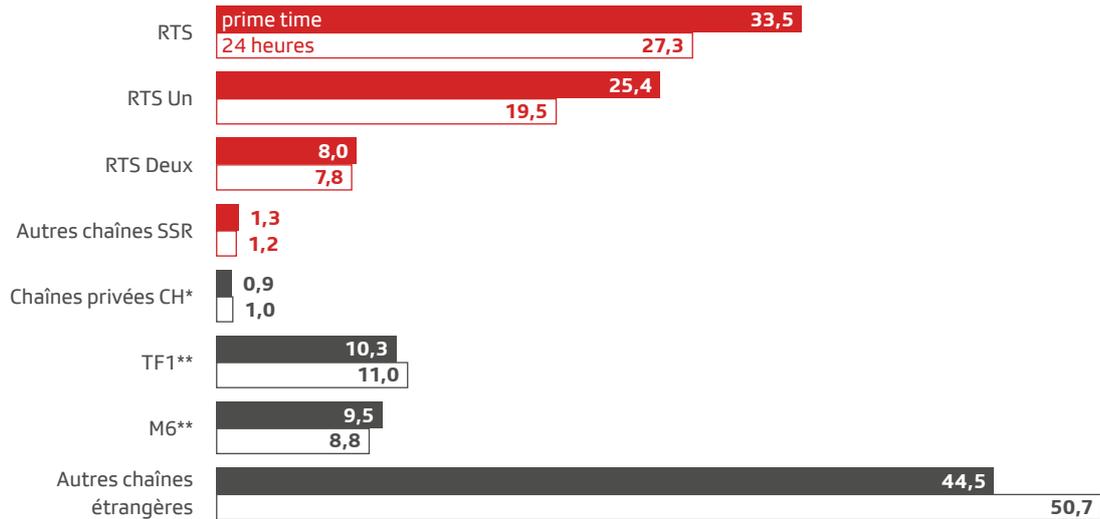
* Les émissions RTR «Telesguard», «Minisguard», «Cuntrasts» et «In pled sin via» sont diffusées sur SRF 1

Statistiques tv

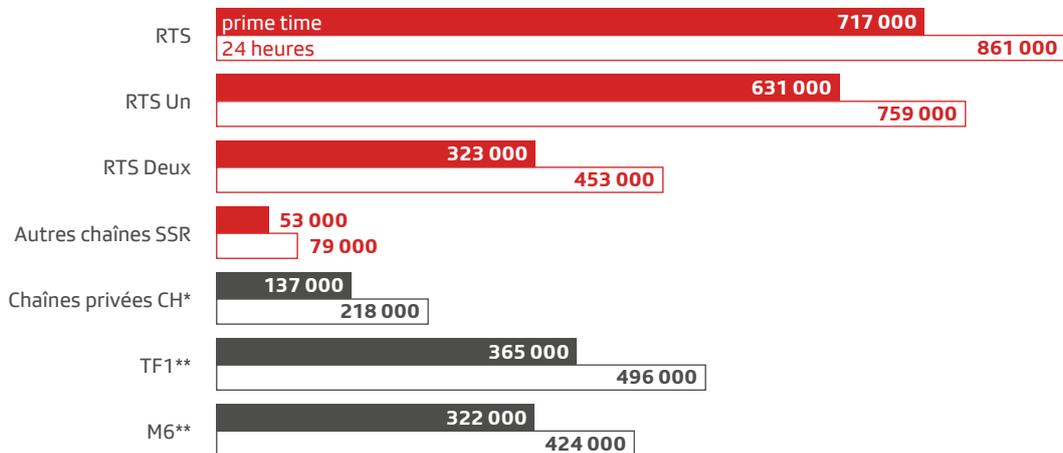
Tous les détails sur la production des programmes et sur les effectifs du personnel figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



Pénétration ∅ nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18 h 00 et 23 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)

□ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 2 h 00 et 2 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)

Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2016 (Service public > Statistiques tv):

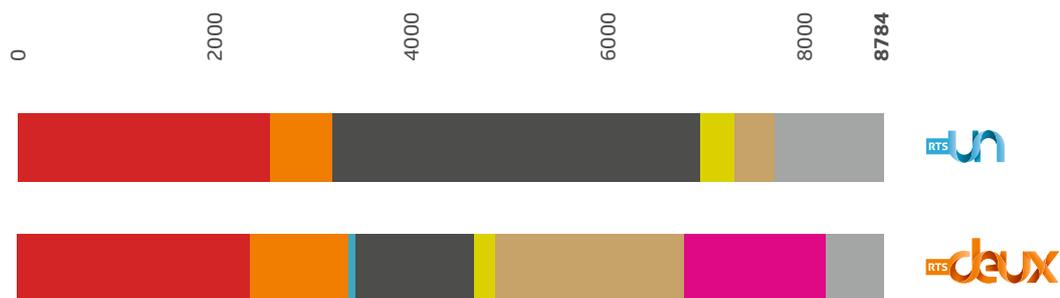
Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, Instar Analytics, Suisse romande, lu-di, toutes plates-formes confondues

* Rouge TV, Star TV, Tele Top, telebasel, TeleBärn, Tele M1, TeleZüri, TSO, Tele1, 3+, 4+, 5+, lémanbleu, La télé, TeleBielingue, S1, TV24, teleticino, Tele1, Canal 9, Canal Alpha, Puls 8, Be Curious TV

** TF1 et M6: les données concernent uniquement le signal suisse.

Temps de programme par rubrique (en heures)



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8784 heures
(programme: 366 jours, 24h/24)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

* Y compris les rubriques comptabilisant moins de 50 heures

Temps de programme par rubrique (en heures)	RTS Un	RTS Deux	TV5*
■ Actualité et information	2581,8	2359,2	4479,5
Nouvelles, journal, flashes	1463,6	796,3	1834,7
Actualités régionales	591,6	227,9	
Reportages d'actualité en direct			
■ internationaux			
■ nationaux	3,4	5,9	
Débats sur des sujets d'actualité			
■ internationaux et nationaux	9,1	33,1	
■ internationaux	2,0	8,6	
■ nationaux et régionaux	26,4	95,3	86,0
Elections et votations	13,2	20,5	
Autres émissions d'actualité	208,1	366,9	
Sujets politiques et économiques	125,2	382,9	1407,5
Société, aspects sociaux, religion			
Consommation et loisirs, émissions de conseil	65,6	198,6	423,5
Rencontres, entretiens, portraits	25,5	112,3	243,3
Autres émissions d'information	48,0	110,8	484,5
■ Culture et formation	627,7	1001,1	1674,9
Sciences			
■ Sciences et technique	11,6	40,7	204,0
■ Sciences humaines			
■ Médecine, santé	13,1	49,1	117,1
■ Nature, animaux	86,7	18,3	
■ Environnement, écologie		2,8	
Pays et peuples			
■ Comptes rendus de voyage	84,4	61,3	163,7
■ Documentaires sur la Suisse	48,0	146,0	435,0
■ Documentaires sur l'être et son environnement	213,9	261,3	327,8
Histoire			
■ Histoire en général		7,4	24,1
■ Histoire internationale	6,4	102,0	
■ Histoire suisse	0,8	10,2	16,8
■ Histoire des mœurs et société	2,6	2,6	
Arts et médias			
■ Documentaires sur les arts			
– Documentaires			
– Beaux-arts	2,7	2,0	9,9
– Cinéma	2,5	8,2	9,5
– Littérature	0,9		
– Arts dramatiques		0,9	
– Musique	3,0	9,3	66,6
■ Radio, télévision, autres médias			
– Politique et développement des médias			
– Emissions d'archives			
■ Rencontres, entretiens, portraits	45,5	69,9	105,5
■ Magazines d'information culturelle	27,5	91,7	158,0
■ Documentaires de création		2,4	
■ Autres émissions sur les arts			3,6
Emissions de formation			
Religion			
■ Services religieux, messes, sermons	31,4		
■ Autres émissions religieuses	46,6	113,4	33,4
Théâtre			
■ Enregistrement de pièces de théâtre		1,7	
■ Création théâtrale en studio			

Temps de programme par rubrique (en heures)	RTS Un	RTS Deux	TV5*
Musique	3,0	70,6	19,7
Opéras		3,8	
Opérettes, comédies musicales			
Ballets			
Concerts	2,3	14,4	17,4
Jazz		10,6	
Folklore et musique populaire	0,8	6,3	
Concerts pop et rock, clips		35,6	2,3
Musique country			
Films et séries	3754,9	1202,7	133,2
Films de cinéma	672,5	338,6	100,4
Téléfilms	427,2	31,7	
Téléfilms à épisodes			
Séries	2647,4	758,9	
Courts métrages	0,9	12,1	30,3
Dessins animés et films d'animation	6,9	61,5	2,6
Divertissement	337,2	208,4	127,6
Shows, variétés musicales	13,1	35,3	55,1
Jeux, concours, jeux de compétition	131,6	80,4	23,3
Cirque et artistes		0,9	
Talkshows			
Humour et cabaret	166,7	66,0	35,5
Emissions de divertissement populaire	20,1	9,5	
Autres émissions de variété	5,6	16,4	13,6
Sport	408,2	1922,8	14,4
Retransmissions sportives	45,5	295,9	
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)	3,9	188,1	14,4
Magazines sportifs, temps forts	48,9	1234,0	
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)	307,3	176,2	
Autres émissions sportives	2,6	28,6	
Emissions pour les enfants	30,8	1433,3	52,2
Autres émissions	1040,5	585,9	0,1
Euronews	225,6	0,5	
Cartes météo	64,5	83,8	
Swissview			
Autre	204,6	197,6	
Publicités	544,8	303,0	
Pauses	1,0	1,0	0,1
Temps de programme par rubrique (total en heures)	8784,0	8784,0	6501,6*

En plus des chiffres cités ci-dessus, la RTS a produit 8302,7 heures d'émission sur le web au cours de l'exercice sous revue.

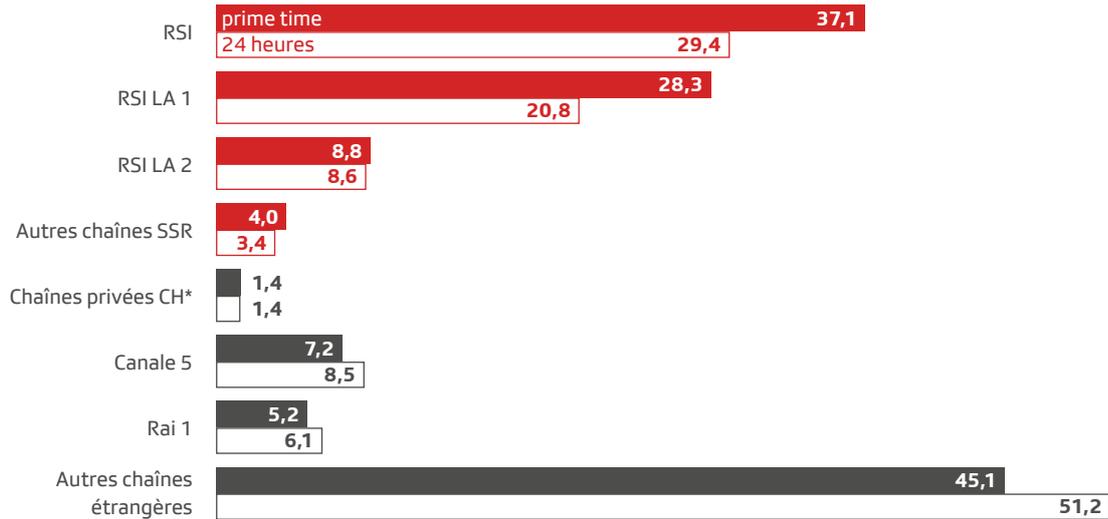
* Tient exclusivement compte des reprises de la RTS relayées en différé dans neuf zones du monde (Afrique, Amérique latine, Asie, Canada, Europe, France, Belgique, Suisse, Pacifique, Proche et Moyen-Orient, Etats-Unis)

Statistiques tv

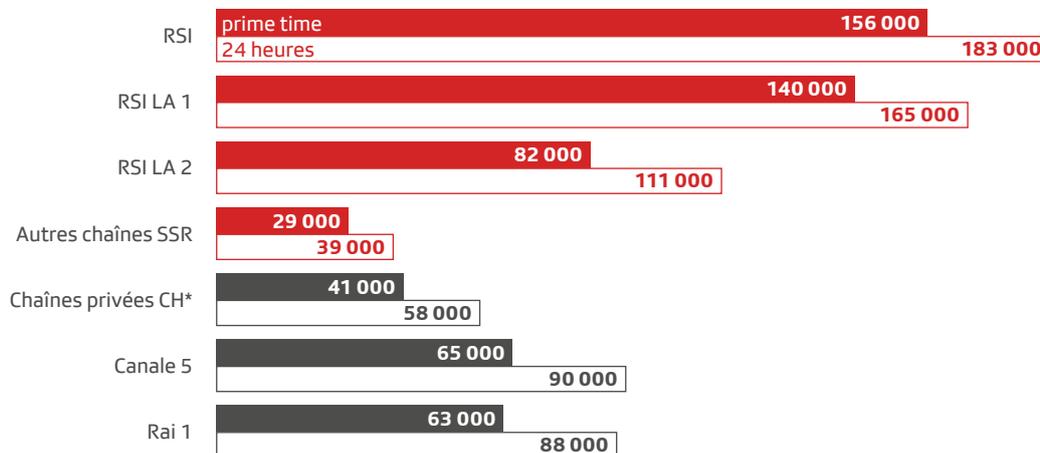
Tous les détails sur la production des programmes et sur les effectifs du personnel figurent dans la publication «Chiffres, données, faits».



Parts de marché en %



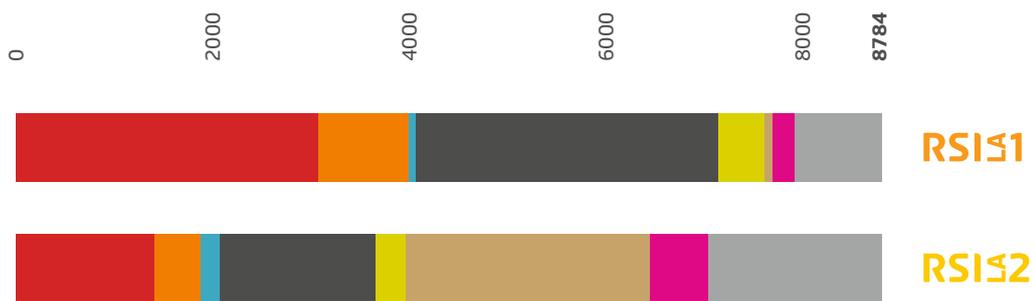
Pénétration ∅ nombre de téléspectateurs



■ prime time (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 18 h 00 et 23 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 □ 24 heures (overnight +7): utilisation simultanée des émissions diffusées entre 2 h 00 et 2 h 00, y compris rattrapage de cette tranche jusqu'à 7 jours plus tard (public dès 3 ans révolus)
 Pour les statistiques suivantes, voir www.srgssr.ch/rg2016 (Service public > Statistiques tv):
 Parts de marché et pénétration 24 heures (overnight +7) par groupes d'âge

Source: Mediapulse panel télévision, Instar Analytics, Svizzera italiana, lu-di, toutes plates-formes confondues
 * Rouge TV, Star TV, Tele Top, telebasel, TeleBärn, Tele M1, TeleZüri, TSO, Tele1, 3+, 4+, 5+, lémanbleu, La télé, TeleBilingue, S1, TV24, teleticino, Tele1, Canal 9, Canal Alpha, Puls 8, Be Curious TV

Temps de programme par rubrique (en heures)



- Actualité et information
- Culture et formation
- Musique
- Films et séries
- Divertissement
- Sport
- Emissions pour les enfants
- Autres émissions*

Valeur annuelle: 8784 heures
(programme: 366 jours, 24h/24)

La statistique donne un aperçu (en heures) des émissions diffusées durant l'exercice sous revue. Elle rend compte de la diversité des contenus et des caractéristiques de chaque programme, notamment de son profil. La statistique ne fait pas de distinction entre une première diffusion et une reprise. Elle n'indique pas non plus si une émission a été achetée ou s'il s'agit d'une production maison. Elle ne permet ni de déduire le profil d'une chaîne en prime time, ni d'établir des comparaisons entre les chaînes.

*Y compris les rubriques comptabilisant moins de 50 heures

Temps de programme par rubrique (en heures)	RSI LA 1	RSI LA 2
■ Actualité et information	3076,4	1404,2
Nouvelles, journal, flashes	1058,0	368,3
Actualités régionales	1189,8	434,9
Reportages d'actualité en direct		
■ internationaux		
■ nationaux	13,6	1,8
Débats sur des sujets d'actualité		
■ internationaux et nationaux		1,8
■ internationaux		
■ nationaux et régionaux	8,2	47,5
Elections et votations	16,4	44,6
Autres émissions d'actualité	11,8	7,8
Sujets politiques et économiques	189,0	128,5
Société, aspects sociaux, religion		0,9
Consommation et loisirs, émissions de conseil	474,8	185,9
Rencontres, entretiens, portraits	90,3	70,6
Autres émissions d'information	24,5	111,6
■ Culture et formation	909,1	466,9
Sciences		
■ Sciences et technique	57,0	23,1
■ Sciences humaines		
■ Médecine, santé	8,6	
■ Nature, animaux	190,0	126,2
■ Environnement, écologie	13,1	11,1
Pays et peuples		
■ Comptes rendus de voyage	132,9	92,8
■ Documentaires sur la Suisse	23,5	43,8
■ Documentaires sur l'être et son environnement	16,2	29,9
Histoire		
■ Histoire en général	1,3	2,9
■ Histoire internationale	92,5	4,7
■ Histoire suisse		0,4
■ Histoire des mœurs et société	1,4	1,4
Arts et médias		
■ Documentaires sur les arts	1,1	
– Documentaires		
– Beaux-arts	1,2	2,7
– Cinéma	26,6	3,0
– Littérature		
– Arts dramatiques	0,9	0,4
– Musique	8,6	11,2
■ Radio, télévision, autres médias		
– Politique et développement des médias		
– Emissions d'archives	174,1	1,6
■ Rencontres, entretiens, portraits	30,0	56,7
■ Magazines d'information culturelle	35,5	44,0
■ Documentaires de création		1,7
■ Autres émissions sur les arts	0,5	
Emissions de formation		
Religion		
■ Services religieux, messes, sermons	22,3	1,8
■ Autres émissions religieuses	69,2	0,7
Théâtre		
■ Enregistrement de pièces de théâtre	1,5	5,1
■ Création théâtrale en studio	1,1	1,7

Temps de programme par rubrique (en heures)	RSI LA 1	RSI LA 2
■ Musique	73,0	195,1
Opéras	2,6	28,2
Opérettes, comédies musicales		
Ballets	6,7	3,8
Concerts	63,2	66,0
Jazz		14,0
Folklore et musique populaire		5,7
Concerts pop et rock, clips	0,5	77,5
Musique country		
■ Films et séries	3074,6	1581,5
Films de cinéma	878,8	779,9
Téléfilms	107,9	69,5
Téléfilms à épisodes	2,0	1,2
Séries	2040,3	675,2
Courts métrages	0,7	2,0
Dessins animés et films d'animation	44,9	53,8
■ Divertissement	461,1	300,1
Shows, variétés musicales	13,5	21,3
Jeux, concours, jeux de compétition	436,2	273,1
Cirque et artistes	1,6	
Talkshows		
Humour et cabaret	4,9	4,9
Emissions de divertissement populaire		
Autres émissions de variété	4,9	0,8
■ Sport	77,3	2481,9
Retransmissions sportives	64,3	1087,4
Enregistrements (partiels), magazines (une discipline)	1,8	774,4
Magazines sportifs, temps forts	11,2	255,4
Résultats et magazines sportifs (plusieurs disciplines)		191,8
Autres émissions sportives		172,9
■ Emissions pour les enfants	230,6	590,8
■ Autres émissions	881,9	1763,5
Euronews	61,6	1325,6
Cartes météo		
Swissview	122,6	1,0
Autre	352,4	226,4
Publicités	343,9	205,4
Pauses	1,3	5,1
Temps de programme par rubrique (total en heures)	8784	8784

En plus des chiffres cités ci-dessus, la RSI a produit 780,1 heures d'émission sur le web au cours de l'exercice sous revue.

Statistiques offre en ligne

SRG SSR

«Visits» par mois

51 973 000



Visit: visite durant laquelle toutes les Page Impressions sont réunies dans une plage de 30 minutes maximum. Au-delà de 30 minutes, une nouvelle visite est comptabilisée.

«Unique Clients» par mois

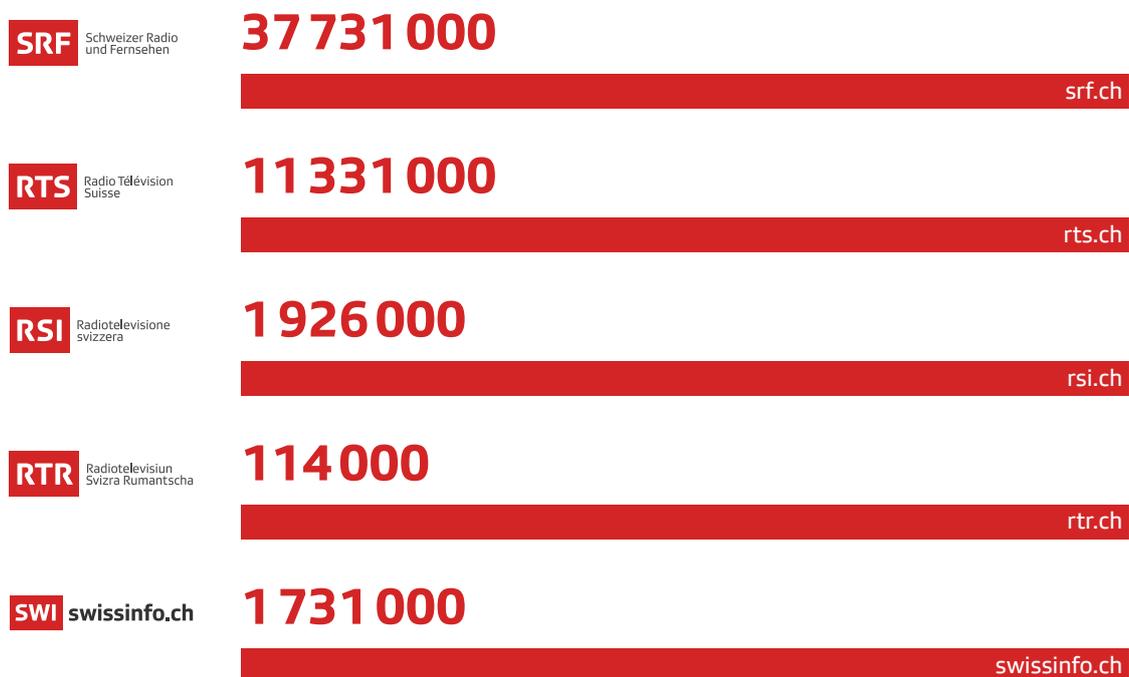
6 590 000



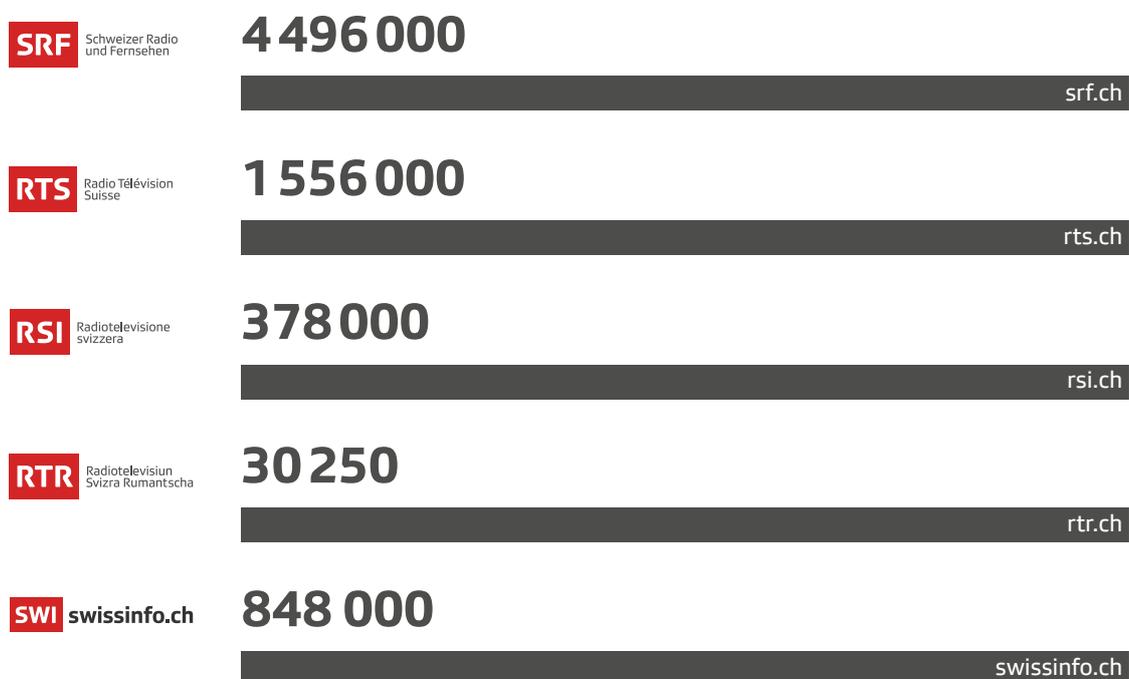
Unique Client: navigateur ou app qui a accès à une offre web. Un Unique Client se détermine au moyen d'un cookie et d'autres caractéristiques d'identification. Unique signifie qu'un même client n'est compté qu'une seule fois durant la période d'observation.

Les valeurs ci-dessus concernent les offres SSR suivantes: srf.ch, rts.ch, rsi.ch, rtr.ch, swissinfo.ch, tvsvizzera.ch et srgssr.ch. Elles se basent sur les mesures effectuées à l'aide de l'audit NET-Metrix de l'entreprise NET-Metrix (net-metrix.ch).

Visits par mois



Unique Clients par mois



La qualité est plus importante que jamais

La gestion de la qualité éditoriale de la SSR est fondée sur les six éléments ci-après:

- Standards de qualité et normes: les règles et normes à observer sont consignées dans des manuels et des directives.
- Gestion par objectifs: pour les collaborateurs comme pour les émissions, des objectifs sont définis, approuvés et contrôlés.
- Ressources et processus: les processus de recrutement et d'engagement sont clairement définis.
- Feed-back et contrôles qualité: des contrôles qualité sont réalisés systématiquement et sont suivis de feed-back. Les enseignements tirés sont intégrés aux processus rédactionnels.
- Formation: la SSR propose une offre sérieuse regroupant des formations et des perfectionnements, des programmes de formation individuelle ainsi que des formations spécifiques réservées aux cadres.
- Etudes de marché et d'audience: cela permet de savoir quelle est l'audience d'une offre donnée et comment le public y accède. Les conclusions des enquêtes sont transmises aux rédactions, afin qu'elles puissent améliorer leur planification en continu.

Bien que la gestion de la qualité fasse ses preuves tous les jours, elle doit être contrôlée de manière continue. Les responsables des programmes ne cessent de développer et d'optimiser la gestion de la qualité, ce qui permet à la SSR de corriger immédiatement les erreurs éventuelles et de remplir les critères de qualité fixés.

La gestion de la qualité de la SSR est influencée et évaluée par différentes instances: des concepteurs de programmes dans toutes les unités d'entreprise au public en passant par le domaine Etudes de marché et d'audience, les rapports des conseils du public, les contrôles de la Révision interne, la supervision par l'Office fédéral de la communication (OFCOM), la prise de position des organes de médiation et les décisions de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes.

Toutes ces instances attestent de la haute qualité de la SSR pour tous les genres et formats.

Un journalisme de qualité influencé par la mobilité, les valeurs et l'identité

La mondialisation de la technique, des marchés et des finances impliquent une forte mobilité ainsi qu'une mise en réseau, et elle est pilotée par les médias. Ils contribuent à la diffusion internationale d'informations sur des événements locaux et à

la remise en question, à l'adaptation, voire à la redéfinition des valeurs établies.

Une discussion sur les valeurs est également une discussion sur l'identité. Alors que nous pensions encore, il y a quelques années, connaître notre identité, nous réalisons soudainement que l'identité n'est plus une valeur fixe et qu'elle évolue sans arrêt, tant au plan individuel que collectif.

Dans ce brassage de mobilité, de débat autour des valeurs et de recherche de l'identité, nombre d'entre nous sommes perdus et dépassés. Parfois nous aimerions revenir à des modèles simples. Et c'est la raison pour laquelle les adeptes de la simplification, de recettes miracles et de solutions fictives rencontrent autant de succès. Cette simplification a pour conséquence l'exclusion de personnes et de sujets: les histoires et les choses sont présentées de manière simpliste, voire ne le sont plus du tout.

Les questions suivantes se posent: qui nous fournit des informations crédibles? Qui nous met au parfum? Qui analyse et commente? Qui catégorise les opinions et les informations? Qui peut dissocier la propagande politique des faits? En résumé, qui est en mesure de reconnaître les informations sérieuses?

Quand les flots d'informations nous induisent en erreur

Après la tuerie au centre commercial Olympia de Munich en juillet 2016, la ville s'est littéralement vidée, les transports en commun et le train étaient à l'arrêt, les gens s'enfuyaient. Tout cela à cause d'informations erronées et contradictoires. Des informations «fabriquées maison» (selfmade news) circulaient sur le Web; les utilisateurs de smartphones s'autoproclamaient journalistes. Les gens «s'informaient» via Internet, les médias sociaux et les actualités.

Mais le fait de communiquer et d'interpréter des informations de manière incessante peut propager la terreur et mener à des spéculations et des rumeurs qui brouillent les pistes plus qu'elles ne les éclairent. Résultat: le journalisme en temps réel ne sert plus l'information, mais la sensation.

Quantité ou qualité?

Le journalisme est en pleine mutation. Depuis l'introduction de la presse libre, jamais les médias n'ont connu un tel bouleversement. Cette mutation se fait sentir sur les plans technique, technologique et politique, mais aussi au niveau des contenus. Celui qui investit dans le journalisme doit investir pour

atteindre le public là où il se trouve: sur Internet.

- La révolution de l'impression a permis de démocratiser l'éducation, et son rôle a été déterminant dans la lutte pour la liberté et l'égalité.
- Mais le rôle d'Internet est bien plus profond. Pour s'assurer une position dominante sur le web, il faut contrôler les informations, les opinions, les marchés, les finances et les décideurs.
- La consommation des médias a fondamentalement changé. Ainsi, les consommateurs passifs deviennent des «prosommateurs» actifs, qui produisent et publient des contenus vidéo, audio et texte. Chacun peut désormais diffuser des vérités, des semi-vérités, des mensonges, des dénigrements, des diffamations, des émotions et des sensations.
- Fini le temps où l'on écoutait les informations à midi et demie et regardait le téléjournal le soir. Aujourd'hui, on a accès aux informations et aux actualités 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- En Suisse, cinq millions de personnes vont sur Google tous les jours, et un peu plus de trois millions ont un compte facebook. WhatsApp compte un milliard d'utilisateurs actifs quotidiens, 42 milliards de messages sont envoyés et 1,6 milliard d'images et 250 millions de vidéos sont partagées. Trois cent nouvelles vidéos sont téléchargées sur YouTube chaque minute.
- Aujourd'hui, le smartphone et la tablette sont plus importants que le téléviseur classique dans le salon ou la radio dans la cuisine.

Recherche, expertise et classement sont garants de la qualité

Que signifie cette évolution pour le journalisme de qualité? Il est encore fait de recherche, d'expertise, d'explication et de classement. De façon générale, le rôle du journalisme est d'expliquer et de clarifier, et cela nécessite des journalistes intelligents et courageux. Aujourd'hui, à l'heure où tout est bouleversé, ces journalistes sont plus que jamais demandés. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

En 2016, SRF s'est employée à coordonner et à harmoniser les instruments internes de sa gestion qualité. Le concept actualisé fixe des objectifs plus contraignants, garantit la présence d'un «regard extérieur» des plus précieux et intègre les besoins exprimés par les rédactions.

Le nouveau processus de gestion de la qualité a été appliqué pour la première fois en 2016, entre autres pour l'émission de débat télévisée «Arena». Afin d'apprécier la qualité de cette émission, les responsables qualité ont analysé 24 entretiens individuels réalisés avec des utilisateurs et utilisatrices sélectionnés pour leur représentativité. La rédaction a participé à l'élaboration du guide d'entretien qui a servi de support à ces discussions individuelles.

Après la présentation des résultats, une table ronde a permis de définir quelques objectifs d'optimisation pour l'émission «Arena», peu nombreux mais centraux: préciser le rôle des «experts» intervenant dans l'émission, présenter plus en détail les personnes interrogées dans le public, valoriser et renforcer la présence en ligne de l'émission.

Pour finir, ces objectifs ont été intégrés dans le mandat d'émission, c'est-à-dire dans le concept contraignant qui sert de base à chaque format SRF. En 2016, SRF a également soumis l'émission «Club» et les commentaires sportifs à une enquête spécifique auprès du public.

A cela se sont ajoutées dix analyses réalisées en interne par des sounding boards composés de collaborateurs et collaboratrices de SRF travaillant dans différents secteurs de l'entreprise. Ces groupes de réflexion ont étudié à la loupe plusieurs offres radio, tv et multimédia de SRF en se référant à un catalogue de questions standardisé. Dans les comptes rendus transmis anonymement aux rédactions figuraient entre autres les analyses suivantes: l'émission de fond «Kompass» de Radio SRF Virus doit concentrer ses sujets sur une heure; le magazine tv «#SRFglobal» axé sur l'international doit permettre à ses correspondant(e)s d'exprimer davantage d'appréciations personnelles; la navigation dans l'app SRF Sport doit être plus conviviale à différents endroits.

Formation de base et formation continue

SRF a encouragé le développement professionnel et personnel de ses 2110 collaborateurs et collaboratrices (1619 postes à plein temps) en leur proposant des cours pratiques et des formations sur le lieu de travail, ainsi que des ateliers, des forma-

tions en ligne et des coachings sur mesure. En 2016, 433 offres de formation totalisant 3505 jours ont trouvé preneur, ce qui correspond environ à 2,2 journées de cours par équivalent temps plein.

En 2016, la formation professionnelle s'est tournée pour la première fois vers le domaine de la diffusion online, proposant en supplément des formations en ligne (e-learning) et «on the job» axées sur les tâches quotidiennes, par exemple la création de titres. Les offres de formation sur mesure ne se sont pas cantonnées au domaine de la diffusion sur Internet: la formation à l'animation, assurée par des coaches vocaux, a profité à plusieurs émissions électorales et à divers sujets d'actualité tels que l'ouverture du tunnel de base du Saint-Gothard; elle a par ailleurs accompagné le perfectionnement de formats tels que «Echo der Zeit».

En 2016, la formation à la direction a lancé une nouvelle série de rencontres baptisée «Leadership am Mittag», qui a servi de plate-forme pour des thématiques majeures telles que la «conduite à l'ère du numérique». Des ateliers bien étayés et des coachings individuels ont par ailleurs aidé les cadres à mieux gérer leurs questions de leadership et de management. Les producteurs et productrices ont également bénéficié d'une nouvelle offre de formation, dont le contenu a été ajusté en fonction de leurs besoins pratiques.

Dans le cadre de la série de rencontres organisées pendant la pause de midi («Lunch Date mit ...!»), des spécialistes internes ont informé les collaborateurs sur des thématiques actuelles telles que Scrum ou Snapchat. Les jeunes collaborateurs ont tout particulièrement apprécié les barcamps SRF: un barcamp, également appelé «non-conférence», est une réunion ouverte dont le contenu et le déroulement sont définis par les participants eux-mêmes au début de la rencontre.

En 2016, le troisième stage de formation trimédia organisé par SRF pour douze journalistes stagiaires est arrivé à son terme. Durant l'été, six nouveaux apprentis ont entamé leur formation chez SRF: quatre comme employés de commerce, une comme agent en information documentaire et un comme médiamaticien. ■

Les observations du Conseil du public



En 2016, le Conseil du public a examiné 26 émissions dans le cadre de ses dix séances ordinaires. Il a eu des échanges avec les responsables de SRF, dont il a évalué les prestations de manière critique et constructive.

Outre les nouveaux concepts de programme et d'émission qu'il avait déjà observés précédemment, le Conseil du public s'est penché, en 2016, sur la qualité de l'offre de la SSR. En collaboration avec les comités des autres régions linguistiques, il a analysé la couverture de la campagne précédant l'élection présidentielle américaine. Il a également examiné les émissions de SRF consacrées aux thèmes suivants:

- Événement culturel «100 Jahre Dada» sur SRF Kultur,
- «Querfeldeins» sur la chaîne de radio SRF 1,
- «UEFA EURO 2016» sur SRF zwei et
- Jeux olympiques d'été 2016 à Rio sur SRF zwei.

L'actualité internationale en point de mire

Le Conseil du public a observé la couverture de la campagne électorale américaine durant plusieurs mois et constaté que SRF a diffusé un grand nombre de reportages télévisés très intéressants sur le sujet. Comme la plupart de ces reportages ont généralement suivi l'actualité, les observateurs ont eu l'impression d'une programmation due au hasard – même si les différentes pièces du puzzle ont permis au final d'avoir une vision globale. Bien que les positions des candidats aient été traitées de manière critique et nuancée, les véritables enjeux politiques de la campagne ont parfois été relégués au second plan. Le Conseil a noté que les reportages de SRF ont été objectifs et équilibrés, malgré un contexte marqué par une forte polarisation. S'il a jugé très précieuses les observations des correspondants à l'étranger, le Conseil aurait néanmoins souhaité des analyses plus approfondies, ainsi que davantage de reportages de fond et de réflexion personnelle. Comme par le passé, il a émis des critiques sur le moteur de recherche en ligne.

Au cours des dernières années, le Conseil du public avait à plusieurs reprises exprimé le souhait de voir la création d'un magazine de reportages internationaux. La nouvelle émission «#SRFglobal», diffusée une fois par mois sur la chaîne de télévision SRF 1, est consacrée à l'actualité internationale. Le Conseil salue le concept intéressant de l'émission et estime qu'elle occupe une place importante dans l'offre de service public. De même, il apprécie que chaque édition se concentre sur un seul thème et que les correspondants proposent des informations de fond bien documentées. Certaines émissions de «#SRFglobal» se distinguent tout particulièrement par l'éclairage apporté sur les interdépendances et les corrélations de l'actualité mondiale.

Formation continue, échanges internationaux et un départ

Le Conseil du public s'informe régulièrement auprès des responsables de SRF sur les nouveautés et les coulisses du secteur des médias, ce qui lui permet de rester à la pointe. Il remplit ainsi ses propres critères de qualité.

En 2016 également, le Conseil du Public a soigné ses relations avec les organes similaires à l'étranger: durant une visite de deux jours à Berlin, les membres du Comité directeur ont rencontré les représentants du Comité des programmes d'ARD. A cette occasion, ils se sont familiarisés avec les méthodes de travail et d'échange de leurs collègues allemands.

Cette année encore, le Conseil du public a assisté à un séminaire de deux jours sur le thème «Bildung@SRF». Il a étudié les différents aspects du concept et du mandat de formation, des offres de SRF en matière de formation et des répercussions de la numérisation sur l'offre de formation. Les résultats consolidés de cette réflexion ont été intégrés dans diverses idées de projet et de mise en œuvre de SRF.

Après seize ans au Conseil du public, dont huit à la présidence, Manfred Pfiffner passe le flambeau à Susanne Hasler. Il remercie ses interlocuteurs et les responsables pour les nombreux échanges enrichissants et la collaboration constructive. Il souhaite à la SSR et ses collaboratrices et collaborateurs une bonne dose de clairvoyance, de courage et de modestie pour faire face au bouleversement du monde des médias. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Compte tenu du débat politique actuel sur le service public audiovisuel, le travail constant sur la qualité de l'offre RTS doit jouer un rôle de premier plan tant chez les prescripteurs que pour le public. L'enjeu majeur est qu'ils reconnaissent et apprécient les spécificités des offres RTS, qui doivent marquer la différence par rapport aux médias privés, les médias français en particulier.

Compte tenu des importantes évolutions structurelles et organisationnelles survenues au sein de la RTS en 2016 (dont la création du département «Stratégie et Programmation»), il est apparu opportun de faire évoluer le processus de suivi de la qualité au sein de l'unité.

Après 5 ans de Bilans Qualité dont les mesures proposées ont été régulièrement reprises par les rédactions en chef, la RTS a décidé de ne plus considérer la qualité comme seul outil de contrôle a posteriori. Cela signifie concrètement une définition de l'objectif de qualité, un processus décisionnel continu dès la conception et le lancement des émissions et surtout une connaissance plus approfondie du public, de ses besoins et de ses comportements d'utilisation des médias.

Cette évolution passe par un travail encore plus collaboratif à l'interne de la RTS, entre stratégie de l'offre, recherche (études et audiences), programmation et qualité. La RTS doit couvrir un large spectre en réunissant tous les publics grâce à ses différentes offres (radio/tv/multimédia). Les jeunes adultes, notamment, sont actuellement un enjeu majeur pour le service public. C'est donc tout logiquement que de nouvelles écritures éditoriales sont proposées, en particulier sur les nouveaux écrans et les réseaux sociaux.

Formation de base et formation continue

En 2016, eu égard à l'absence de gros projets de renouvellement d'outils de production, il n'y a pas eu de demandes spécifiques de formation continue.

De plus, cette année est une phase de transition, notamment pour le nouveau département Société et Culture, où des changements structurels et organisationnels ont eu un impact sur la disponibilité des collaborateurs.

Pour ces raisons, nous constatons une baisse des chiffres pour l'année 2016: 820 personnes (un collaborateur qui suit plusieurs formations est ici compté plusieurs fois) ont suivi 105 200 heures de formation, soit 77 040 heures de formation

continue et 28 160 heures de formation de base. Ce qui représente, en termes d'heures de formation globales, une baisse de 33,5 % par rapport à 2015. En moyenne, les collaborateurs des départements Actualité/Sports et Société/Culture ont suivi 1,3 jour de formation.

L'encouragement de la relève dans les métiers de l'édition est toujours favorisé. A fin 2016, le nombre de stagiaires reste stable avec 16 personnes en formation permanente.

La nomination de nouveaux cadres ou responsables de secteur a impliqué des mesures en termes de formations managériales (120 participations).

Fonctionnelle depuis l'automne 2015, la cellule «Réseaux Sociaux» a mis en place une politique et des pratiques éditoriales sur lesquelles les collaborateurs Actualité/Sports et Société/Culture doivent s'appuyer pour appliquer la stratégie Réseaux Sociaux de la RTS.

Cette cellule, en partenariat avec le Service Formation, a proposé une série de formations sur les réseaux sociaux. L'offre comprend une formation généraliste, destinée à l'ensemble des collaborateurs RTS, et sept autres plus spécifiques, telles que «Filmer avec son smartphone» ou encore «Présence d'une émission sur les Réseaux Sociaux». En 2016, 130 participations ont été enregistrées pour les formations Réseaux Sociaux. ■

Les observations du Conseil du public



L'année 2016 a commencé sous le signe de la continuité, avec le renouvellement des instances du Conseil du public, qui ont été reconduites pour les quatre années à venir. Au cours de dix séances, le Conseil du public a traité 18 thèmes et émissions au travers de rapports, en plus de la critique générale des émissions d'une séance à l'autre.

Ce sont ainsi 9 émissions de radio (7 pour La Première, 1 pour Espace 2, 1 pour Couleur 3), 9 émissions de télévision (dont 4 au travers du rapport sur les émissions culinaires), 2 thèmes et une application multimédia (RTS Info) qui ont été abordés. A cela s'ajoute une séance de formation portant sur «La culture et son traitement à la RTS».

Le Conseil du public remercie vivement le Secrétariat général de la RTSR pour son appui, et tout particulièrement Mmes Eliane Chappuis et Dominique Lienher.

Qualité générale des émissions

Au fil de ses travaux, le Conseil du public n'a constaté aucun manquement flagrant au respect du mandat de service public. De manière générale, les émissions, qu'elles relèvent de l'information ou des programmes, sont fiables, de qualité et présentent une plus-value pour les auditeurs et les téléspectateurs.

Économie, politique et cuisine ont toutefois fait débat, le Conseil du public ayant émis des réserves quant à TTC, à Infra-rouge et aux émissions culinaires, qui feront l'objet d'un suivi des recommandations au terme du premier trimestre 2017.

Le procès Claude D. et l'élection présidentielle américaine

Les deux thématiques qui ont occupé le Conseil du public ont porté sur deux exercices regroupant radio, télévision et Internet. En premier lieu, et dans le prolongement de travaux précédents sur le traitement des faits divers, le Conseil du public s'est penché sur la couverture du procès de Claude D. S'il a souhaité à peine plus de réserve encore sur le traitement d'un tel procès, il a également exprimé le souhait que la Justice fasse l'objet d'un traitement qui soit aussi didactique, afin de vulgariser son fonctionnement. En second lieu, le Conseil du public a porté son attention sur l'élection présidentielle américaine, ainsi que sur ses primaires, dans le cadre d'un groupe de travail national. Il a jugé que le dispositif de la RTS pour cet événement était globalement à la hauteur des enjeux.

La culture, toujours

Depuis plusieurs années, le Conseil du public est attentif au traitement de la culture à la RTS, qu'il s'agisse des programmes comme de l'information. La séance de formation annuelle a ainsi été l'occasion de partager plusieurs préoccupations avec les responsables de la rédaction Culture et leurs homologues de l'information. Le Comité régional s'est également emparé de cette thématique et le Conseil du public aura ainsi l'occasion de travailler avec lui sur cette question.

Relations avec les professionnels

Le Conseil du public tient à saluer ici la bonne réception de ses travaux par les professionnels, avec les quelques désaccords qui permettent au débat de garder toute sa vigueur. Les équipes de production se montrent ouvertes au dialogue et c'est dans un esprit constructif que le Conseil du public leur soumet ses analyses.

Le Conseil du public profite de ce chapitre pour remercier M. Gilles Pache, membre de la Direction des programmes, qui a pris sa retraite cette année, pour sa participation active à ses séances et son engagement sans faille en faveur des médias de service public.

Perspectives

Le Conseil du public va poursuivre ses analyses, portant une attention particulière à la nouvelle grille d'Espace 2, qui a connu d'importants changements. Il se souciera également de la question de la signalétique à la télévision et continuera à participer aux travaux menés à l'échelon national. Enfin, il entend participer activement, au travers de ses travaux, au débat sur les médias de service public qui se fait jour. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Au plan de la gestion qualité 2016, un véritable audit interdivisionnel, tant à l'interne qu'à l'externe, a été réalisé sous la forme d'un monitoring de programme. Ce monitoring est venu compléter les contrôles qualité effectués chaque jour à tous les niveaux, de la Rédaction à la Direction.

Les huit programmes passés sous revue dépassent tous les critères de qualité exigés par la Concession. Ils répondent aux principes et aux objectifs que se fixent les rédactions. Par souci d'amélioration continue, la RSI a défini plusieurs domaines où des mesures ont été prises à l'automne 2016. Quelques exemples:

Télévision

- «Il giardino di Albert»: le décor du studio dédié au magazine scientifique de la RSI a été totalement remanié, tout comme le concept d'animation. Les contenus sont présentés plus clairement dès le début de l'émission, et les transitions entre les sujets se font plus en douceur. Le fond sonore a lui aussi été revu, généralement supprimé et conservé uniquement pour les rubriques.
- «Cuochi d'artificio»: l'émission dédiée à la cuisine et à la gastronomie a subi plusieurs liftings. L'identité de son format a ainsi gagné en clarté. Outre le cercle restreint de cuisiniers sur le plateau, l'accent a davantage été mis sur la préparation des plats pour que les recettes puissent être plus aisément réinterprétées.

Radio

- «Albachiara»: le programme du matin d'infotainment de Rete Uno a en partie été restructuré. Les rôles des différents animateurs ont été clarifiés.
- «Grigioni sera»: l'émission consacrée à l'actualité grisonne, diffusée du lundi au vendredi sur Rete Uno, a gagné en diversité formelle. La RSI a en outre développé ses semaines thématiques: les sujets sont désormais traités une semaine durant, en présence de personnalités et de citoyens.
- «Il giardino di Albert RADIO»: diffusé sur Rete Due, le programme scientifique propose toujours des contenus fouillés, mais plus grand public. On a renoncé aux sujets trop spécifiques et mis davantage l'accent sur une présentation plus décontractée.
- «Ridotto dell'opera»: l'émission hebdomadaire pour les passionnés d'opéra s'est donné une nouvelle tonalité et l'introduction aux sujets de fond est plus structurée. L'émission est plus accessible pour les non-initiés.

- «Mille voci»: ici encore, l'émission de Rete Uno qui fait la part belle aux échanges avec le public a été restructurée, ce qui lui confère davantage de personnalité.

Online

- Pour ce qui est de son offre sportive sur Internet, la RSI mise de plus en plus sur les médias sociaux. Sa page a été retravaillée; elle est désormais plus conviviale.

Formation de base et formation continue

En 2016, l'accent a été mis sur le développement des cadres et sur la formation continue dans les domaines de la technique et du programme: l'animation, la phonation et le traitement audio ont été abordés en priorité. Au plan des mesures de perfectionnement technique, on a misé sur le développement des métiers en lien avec la vidéo et sur la mise en place d'une nouvelle régie virtuelle.

La formation à la direction destinée aux cadres a été lancée à l'automne 2016: durant trois jours, l'ensemble des personnes dirigeantes de la RSI (cadres, responsables de team et personnes occupant une fonction clé) se sont penchées sur l'innovation technologique et sur l'évolution organisationnelle. Des cours de management individuels ou en petits groupes seront introduits en 2017.

Le cours «Producteurs créatifs» a en outre été lancé à l'automne 2016. Cette formation est proposée en collaboration avec le conservatoire international des sciences audiovisuelles (CISA).

Durant l'exercice 2016, la RSI a également organisé 187 cours internes, qui représentent environ un jour de formation par personne (stagiaires compris). Le premier cycle biennal «Accademia» a pris fin en 2016, ce qui explique le recul des chiffres par rapport à l'année précédente. Le suivant a commencé en janvier 2017 avec 8 nouveaux stagiaires. ■

Les observations du Conseil du public

CORSI

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIOTELEVISIONE SVIZZERA DI LINGUA ITALIANA

Nouvelle période administrative

Le 1^{er} janvier 2016, les membres du Conseil du public de la Corsi ont entamé une nouvelle période administrative de quatre ans. Réunis en séance fin janvier, ils ont nommé Raffa-ella Adobati Bondolfi au poste de présidente et Nicola Pini au poste de vice-président pour la période 2016-2017. Francesco Galli (médiateur de la RSI) et Stefano Vassere (suppléant) ont été confirmés dans leurs fonctions.

Actualité brûlante et journal du soir

Le Conseil du public s'inquiète des retards répétés constatés dans la diffusion des informations à la tv. Il juge souhaitable de reprogrammer un bulletin d'information dans la grille de fin de soirée et d'optimiser en parallèle le processus de traitement des informations urgentes.

Brèves et informations de fond

De ses analyses, le Conseil du public conclut que les informations de fond sur les événements d'actualité sont importantes pour compléter les brèves et que leur présence dans l'offre tv doit être renforcée. Le travail de recherche des rédactions est essentiel à la compréhension des argumentaires et à la formation de l'opinion. Les possibilités d'approfondissement thématique offertes par Internet doivent être mieux exploitées.

Traitement médiatique de la criminalité

Concernant le traitement télévisé des procédures judiciaires, le Conseil du public considère la rapidité de l'information moins importante que sa qualité et il estime que la divulgation de détails permettant d'identifier les personnes impliquées doit résulter d'une démarche rigoureuse et prudente. Dans le cas particulier des attentats terroristes, le Conseil du public recommande d'apporter une attention particulière au langage utilisé et d'éviter les artifices rhétoriques de même que les récits à sensation.

Couverture des élections américaines

Le Conseil du public apprécie le fait que la RSI ait largement rendu compte des enjeux politiques de l'élection présidentielle US. Il aurait toutefois souhaité que l'offre soit mieux répartie, sur une plus longue période. En plus d'être informatif, le point de vue sur les élections aurait alors été plus nuancé et plus enraciné, avec une fonction éducative à l'intention du public.

Qualité des programmes

Pendant l'exercice sous revue, le Conseil du public a évalué la qualité de l'émission de radio «Mille voci», qui traite de sujets

intéressants avec un niveau de détail approprié. Il a constaté qu'avec les programmes radio il est parfois difficile de trouver le juste équilibre entre le divertissement et les informations journalistiques de fond. Il semble également ardu d'y intégrer de façon bénéfique les contributions des auditeurs.

Le Conseil du public s'est également penché sur l'excellente émission trimédia «Il giardino di Albert», qui aborde les sujets scientifiques de telle manière qu'ils deviennent accessibles aux profanes et demeurent intéressants pour les initiés. Le Conseil appelle de ses vœux une émission similaire pour le jeune public.

L'émission de radio «Albachiara» a été plébiscitée elle aussi: elle traite les sujets d'actualité avec une agréable décontraction et, comparée aux offres d'information habituelles, propose une approche souple et novatrice. Quant au bulletin radio «Grigioni sera», le Conseil du public trouve qu'il présente l'actualité des Grisons avec un niveau de détail approprié et qu'il contribue à la cohésion du canton.

Depuis l'arrêt de l'émission «Il Ponte», l'émission tv «Il Quotidiano» donne plus d'espace à la thématique de l'intégration. Le Conseil apprécie le fait que la RSI aborde les grands sujets ayant trait à la société et à la démocratie dans des émissions destinées au grand public. Il recommande toutefois de délimiter encore plus clairement les nouvelles et les informations de fond (qui requièrent une vision plus large). Concernant le magazine économique «Tempi moderni», le Conseil du public trouve l'animation convaincante et la valeur informative meilleure qu'avant. Pour toucher le public le plus large possible, il faudrait toutefois renforcer les éléments éducatifs et simplifier le langage.

En matière de journalisme d'investigation, le Conseil du public plébiscite l'émission de télévision «Falò». Ce magazine de fond est le produit d'un journalisme de qualité qui s'appuie sur des recherches sérieuses et des sources fiables. Le Conseil porte un jugement tout aussi positif sur l'émission de consommation «Patti Chiari», qui séduit par sa proximité avec le public et donne beaucoup d'espace à l'interaction. Le Conseil du public recommande simplement d'expliquer plus clairement les méthodes d'investigation employées dans les deux émissions, afin que le public comprenne mieux comment en interpréter les résultats. ■

Gestion qualité et contrôle interne



Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

RTR a créé une nouvelle émission d'information pour la télévision, baptisée «Sil punct» et diffusée durant l'été 2016. La phase de conception a été suivie par un essai pilote au sein du groupe de base, formé de la productrice, de l'animateur et des techniciens. Après la réception de la nouvelle émission par les responsables, toutes les personnes participant à la production ont été formées. Grâce à des séances de mise au point hebdomadaires, la nouvelle émission a évolué au fur et à mesure. RTR a également mené une enquête complémentaire auprès du public.

Pendant l'exercice sous revue, RTR a mis l'accent sur l'assurance qualité de son offre en ligne. Chaque semaine, l'unité d'entreprise a analysé un échantillon de son offre (articles, vidéos, streaming en direct, billets, etc.) et communiqué ses conclusions par écrit à la rédaction.

RTR a également remanié son magazine «Cuntrasts Focus» en mettant en œuvre un nouveau concept. L'animation étant l'un des éléments centraux de cette émission, RTR a investi dans des cours intensifs avec des formateurs spécialisés externes.

En outre, les émissions radio «Profil», «Marella» et «Vita e Cretta» ont fait l'objet d'évaluations internes et externes. La structure de ces productions a été revue et les processus adaptés en conséquence.

Formation de base et formation continue

Pendant l'exercice sous revue, RTR a mis l'accent sur la formation initiale et continue individuelle de ses 170 collaborateurs. Dans ce but, les suggestions récoltées lors des entretiens de qualification ont été analysées, afin de proposer des offres de formation appropriées. Les 95 cours internes sur mesure, d'une durée d'une demi-journée à plusieurs jours, ont été suivis par 308 personnes, ce qui correspond à 77 jours de formation au total. Sur ces 308 collaborateurs, 23 ont participé à des séminaires de management spécifiques durant 57 jours, 13 au cours «Mener des entretiens difficiles», cinq aux cours de management internes Management I ou II et 35 au cours intensif de deux jours sur l'économie d'entreprise et l'économie politique.

En plus, 62 collaboratrices ou collaborateurs RTR ont assisté au total à 331 jours de cours de base ou de perfectionnement dans le domaine des médias chez RTR ou SRF, au centre de formation aux médias de Lucerne (MAZ) ou encore dans une haute école ou une école supérieure spécialisée. Six stagiaires ont

eux aussi bénéficié de cours de formation au MAZ et une personne a fréquenté la Tontechnikschule (formation de technicien du son). Ces sept personnes totalisent 160 jours de formation. Trois stagiaires et un technicien du son ont obtenu leur diplôme au printemps 2016. Ils travaillent toujours chez RTR.

La liste ci-dessus ne comprend pas les journées passées par les quatre apprentis (trois futurs employés de commerce et un informaticien) à l'école professionnelle, la participation volontaire aux séances d'information mensuelles «Sur mezdi» sur les nouveaux médias (en moyenne 30 participants par séance) ainsi que les heures de mise au courant et d'accompagnement (tutorat) pour les nouveaux collaborateurs et les stagiaires.

La plupart des collaborateurs de la rédaction ont suivi une formation continue interne sur mesure axée sur l'outil de gestion de contenu interne (CMS) et les cours «Filmer avec un iPhone», point fort de l'offre de formation continue en 2015. Les animateurs et les journalistes radio ont assisté à des ateliers d'élocution, pendant lesquels ils ont exercé la prise de parole au micro en assumant des rôles différents. Représentant 25 jours au total, les formations individuelles d'élocution, de prise de parole et de linguistique ont également été bien fréquentées. De plus, deux unités de cours ont été consacrées à l'apprentissage et au perfectionnement du rumantsch grischun.

Après une formation de base interne, les nouveaux collaborateurs de RTR se sont rendus chez SRF à Zurich pour la majeure partie de leurs cours de base et de perfectionnement en journalisme. Plusieurs collaborateurs de longue date ont également bénéficié d'une formation continue individuelle chez SRF.

Sur les 170 collaborateurs RTR (130 postes à temps plein), une centaine de personnes ont participé à une formation initiale ou continue, ce qui correspond à 428 jours au total, soit 4,4 jours par personne ou 3,3 jours par poste à temps plein. ■

Les observations du Conseil du public

SRG SSR Svizra Rumantscha

Les constatations et recommandations du Conseil du public SRG.R visent à optimiser le travail des journalistes de RTR. Elles sont faites dans le cadre du processus de gestion de la qualité. En 2016, le Conseil s'est réuni quatre fois; ses rapports ont été soumis aux responsables des programmes.

Emissions musicales sur Radio Rumantsch

Les émissions «Las Perlas», «Soundcheck» et «La Classica» séduisent le public grâce à leur programmation éclectique. Variées et informatives, elles offrent quelque chose pour tous les goûts.

La qualité de l'animation, une affaire de goût

L'appréciation de l'animation sur Radio Rumantsch varie d'une personne l'autre. RTR investit beaucoup dans la formation de ses animateurs et cela se ressent clairement. Le Conseil a discuté des éléments interactifs des émissions «Kikeri6», «Tge chaussas», «Gratulaziuns» et «Sempverds/Top3». Les nouveaux animateurs qui ont rejoint l'équipe apportent un vent nouveau et plaisent aux jeunes, mais les compétences linguistiques pourraient être améliorées. Dans les dialogues, il faut veiller à protéger la sphère privée et à ne pas exclure les auditeurs. Les deux nouveaux animateurs, Annina Campell et Livio Foffa, se sont bien intégrés aux côtés des animatrices phares de RTR, Victoria Haas et Isabella Wieland. Ils apportent une bouffée d'air frais à l'émission «Telesguard».

«Sil punct» convainc le public

En été, l'émission «Sil punct» a complété les actualités de «Telesguard» lors d'une phase pilote. Ce nouveau format a su convaincre par les thèmes abordés, originaux, personnels et informatifs. Le Conseil souhaite voir cette expérience renouvelée à l'été 2017.

Le journalisme nouvelle génération

A l'ère des smartphones, les journalistes peuvent être plus réactifs et transmettre des contenus plus rapidement, que RTR publie sur son site et sur les médias sociaux. Le Conseil salue le fait que RTR contrôle en continu la qualité des contenus et le mode de production des vidéos. Grâce à sa structure claire, le fil d'actualité de RTR n'est en outre pas submergé. La possibilité de publier des contenus supplémentaires profite surtout aux émissions de radio.

Livestreams

RTR doit aussi aborder des thèmes de niche et liés aux minorités, sans tenir compte des taux d'audience. Les avis ont divergé sur la couverture du tournoi de football des écoles moyennes

des Grisons, en septembre 2016, mais la rédaction de «Battaporta» en a cependant assuré une excellente couverture et a permis de faire mieux connaître aux jeunes l'offre de RTR. Le projet de parc national Adula à Disentis a été couvert de manière équilibrée.

Elections aux Etats-Unis

RTR se consacre aux événements régionaux et nationaux. Ainsi, pendant les primaires américaines, la chaîne s'est contentée d'une présentation factuelle des résultats. Le Conseil salue tout particulièrement le reportage multimédia «LAS AMERICAS – Vita rumantscha vi sur mar» et a apprécié le fait que RTR intensifie la couverture jusqu'aux élections.

Information sur le programme

RTR informe son public via différents canaux. Les recommandations sont particulièrement importantes pour la radio. Le Conseil puise des informations dans la newsletter ainsi que sur le site rtr.ch et la page facebook de RTR. Il juge la newsletter, qui n'est pas publicitaire mais contient de réelles informations, particulièrement convaincante.

Offre RTR+

Le Conseil salue RTR+, l'offre de RTR sur la Smart TV. En associant contenu tv traditionnel et Internet, elle constitue une véritable valeur ajoutée pour le public, notamment grâce à l'accès aux nouvelles et à la possibilité de consommer l'offre de RTR en différé. Le Conseil regrette cependant que RTR+ ne soit pas disponible partout.

Prix Médias SRG.R

Le Prix Médias SRG.R, d'une valeur de 6000 francs, a été décerné pour la troisième et dernière fois au printemps 2016. Il a été remis à Astrid Alexandre pour l'émission de fond «Marella: Med Ursina i København». Le Conseil du public a cependant décidé de mettre fin au Prix Médias SRG.R.

Organe de médiation SRG SSR Svizra Rumantscha

Aucun cas n'a été soumis à l'organe de médiation en 2016. ■

Gestion qualité et contrôle interne

SWI swissinfo.ch

Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Le contrôle de la qualité chez swissinfo.ch (SWI) est assuré tout au long de la chaîne de création de valeur par les auteurs, les correcteurs (principe des quatre yeux), les traducteurs, les responsables de rédaction et les rédacteurs en chef. Ces derniers font office d'instance de décision et peuvent intervenir et exiger des corrections à chaque étape de conception ou de production.

La composition plurilingue du Conseil du public joue un rôle important dans le contrôle de la qualité chez SWI. En 2016, trois nouveaux membres ont rejoint le Conseil pour représenter l'allemand, le russe et le japonais, le fait que l'offre soit couverte dans ces deux dernières langues étant une nouveauté. En revanche, les membres qui représentaient l'arabe et le portugais ont quitté le Conseil. Grâce au système de rotation, un bon suivi est assuré pour l'ensemble de l'offre linguistique de SWI.

En 2016, les membres du Conseil du public se sont d'une part penchés sur l'analyse d'une sélection de contributions propres à leur région linguistique, et ont d'autre part évalué la couverture des élections présidentielles américaines. Parmi les critères d'évaluation figuraient l'équilibre, l'objectivité, la diversité et la pertinence. Les résultats de l'analyse ont été présentés à la rédaction en chef. En outre, lors d'un Q-Day (journée qualité), les membres du Conseil du public ont rendu visite à la rédaction de leur langue, pour avoir un aperçu de leur travail et leur présenter de possibles améliorations.

Le Conseil du public a dans l'ensemble donné de bonnes notes aux rédactions, mais pense que les publications pourraient être améliorées si SWI se positionnait de manière plus systématique sur ce qui fait sa particularité, à savoir une rédaction multiculturelle qui produit des contenus exclusifs et uniques.

Les langues non représentées au Conseil du public font régulièrement l'objet d'un audit externe. L'offre russe a été évaluée en 2015; la page SWI arabe sera la prochaine à être auditée.

Formation de base et formation continue

Des formations continues et des cours de perfectionnement ont été organisés à l'interne et à l'externe afin de satisfaire aux exigences en matière de qualité avec le soutien de SWI. Citons par exemple les formations continues spécialisées dans le domaine du multimédia et destinées aux responsables de programmes qui ont été données en allemand, en français et en anglais. Les thèmes abordés comprenaient entre autres la mise en récit, l'application des méthodes de journalisme de données,

l'apprentissage de techniques de questionnement ou la production de formats vidéo avec un smartphone. Dans la division IT, plusieurs formations continues sur le CMS «CoreMedia Studio» ont été proposées.

En outre, SWI a proposé des formations continues en rapport avec le leadership, dans le cadre de formations à la direction internes à la SSR, mais aussi dans le cadre de formations continues externes sur le thème de la gestion du changement. Lors d'un atelier sur les objectifs intelligents, les cadres de SWI ont également été sensibilisés à l'utilisation active de l'entretien individuel comme outil de direction.

De plus, les responsables des six petites rédactions de SWI ont reçu une formation en gestion du temps et en organisation du travail. Il leur a ainsi été fourni des clés, notamment en matière de délégation ou de priorisation des tâches, pour surmonter la multiplication des activités. Les 103 collaborateurs de SWI ont effectué en moyenne 1,7 jour de formation en 2016. ■

Les observations du Conseil du public de SWI swissinfo.ch

Echanges de vues et rencontres

En 2016, le Conseil du public dans sa nouvelle composition s'est réuni trois fois en séance ordinaire. La séance commune avec le comité du Conseil d'administration SSR responsable de SWI swissinfo.ch (SWI) s'est tenue en février. Le nouveau président Urs Ziswiler a assisté à trois réunions des présidents des Conseils du public de la SSR. Avant la séance du mois de juin, le Conseil du public a participé aux rencontres des rédactions, où il a fait trois présentations.

Points forts

Comme le prévoit le règlement du 31 mars 2014, le Conseil du public a pour mission d'évaluer en termes de qualité, de pertinence et d'efficacité les différents produits d'information que SWI propose à un public international composé de multiples communautés culturelles et linguistiques. Le Conseil du public dans sa nouvelle composition a profité de sa première séance pour définir son rôle et ses tâches: le résultat de cette réflexion a été présenté à l'ensemble du personnel de SWI à l'occasion des rencontres des rédactions. Lors de sa dernière séance, le Conseil du public a par ailleurs décidé d'apporter des modifications au formulaire de feed-back.

Observations en 2016

Au cours du premier semestre, le Conseil du public a centré son travail d'observation sur la façon dont le thème «Immigration et réfugiés» a été traité dans sept contributions rédactionnelles publiées dans la plupart des langues de SWI. Au cours du deuxième semestre, deux membres du Conseil du public ont examiné à la loupe la couverture de l'élection présidentielle US par les rédactions anglaise, française et italienne. Pour leur part, les membres du Conseil en charge des langues russe, japonaise et chinoise ont choisi pour leur région des thèmes particuliers: la représentante russe a commenté le traitement de l'information sur le Saint-Gothard, tandis que le président a évalué les dossiers sur les votations concernant le revenu de base et le référendum contre la loi sur l'asile. Le collègue britannique, quant à lui, a présenté les «Seven steps to Swissinfo Heaven», qui furent abondamment discutés.

Si les cinq membres du Conseil ont porté un regard critique différent sur les productions sélectionnées, ils sont parvenus à la même évaluation globale: la rédaction de SWI a fourni en 2016 un travail de qualité s'inscrivant dans la dynamique impulsée par la nouvelle direction. A ce titre, le Conseil du public estime que les offres de SWI répondent largement aux attentes de son public international.

Contrôles qualité

En 2016, tous les membres du Conseil du public ont procédé à des contrôles qualité comprenant une visite d'une journée dans la rédaction évaluée. Ces rencontres permettent en particulier aux nouveaux membres du Conseil de toucher du doigt le travail des rédactions et d'en apprendre davantage sur les singularités culturelles et linguistiques. L'échange de vues permet aux rédactions et aux membres du Conseil de mieux comprendre leurs attentes et leurs rôles respectifs.

Décisions du Conseil fédéral et du Parlement

C'est avec une grande satisfaction que le Conseil du public a pris connaissance de la décision du Conseil fédéral prolongeant de quatre années le mandat pour l'étranger de SWI. Le Conseil du public, qui avait participé à la consultation sur le programme de stabilisation 2017–2019 sous la forme d'une prise de position, se réjouit que le Parlement ait refusé les coupes prévues dans le budget 2017 de SWI.

Les Suisses et les Suissesses de l'étranger

SWI a largement rendu compte du Jubilé 2016 du Congrès des Suisses de l'étranger, animé par la rédactrice en chef Larissa Bieler. Le Congrès lui-même a été diffusé en streaming sur www.swissinfo.ch. Concernant la Cinquième Suisse, le directeur de SWI Peter Schibli a par ailleurs présidé un débat sur le thème du vote électronique mené au sein du Conseil du public. L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a remercié SWI pour son grand engagement.

Utilisation d'Internet

Tout au long de l'année 2016, le Conseil du public s'est régulièrement informé de l'évolution du nombre de visiteurs du site Internet. Ce nombre en croissance constante prouve que l'offre d'information de SWI correspond aux intérêts de son public international. ■

Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs

«De fortes personnalités font de bons programmes, de même que des collaborateurs compétents, mobiles, fiables, responsables, loyaux et orientés résultats font le succès économique de la SSR. La SSR propose des conditions de travail attrayantes ainsi que des tâches motivantes, et elle étudie régulièrement de nouvelles formes de travail plus flexibles. Elle veille à la santé physique et psychique de tous».

La politique du personnel de la SSR s'inspire de sa mission et de sa charte d'entreprise. S'appuyant sur la politique du personnel, la stratégie d'entreprise et les tendances RH actuelles, la SSR a développé pour 2017-2021 une stratégie RH axée sur quatre priorités:

Agilité et dynamisme: dans un univers médiatique dynamique, la SSR mise sur des formes de travail flexibles et individuelles, des conditions d'engagement simplifiées, des possibilités de développement vertical et horizontal ainsi que sur la mise en valeur de la performance et de la motivation.

Formation et innovation: les collaborateurs et les cadres de la SSR doivent continuellement parfaire leur formation. L'innovation est essentielle pour que la SSR puisse maîtriser la transformation numérique et continuer à remplir son mandat programmatique.

Attractivité et diversité: la SSR est un employeur moderne, concurrentiel, crédible et responsable. Elle crée des conditions favorisant la diversité dans l'entreprise.

Collaboration et culture: à la SSR, la confiance, la transparence, l'ouverture et l'esprit d'équipe sont les caractéristiques fondamentales d'une culture d'entreprise agile et novatrice.

De nouvelles formes de travail

La nouvelle stratégie RH est axée sur la numérisation, qui provoque des changements à tous les niveaux. Ce qui vaut pour le public radio, tv et Internet de la SSR vaut aussi pour son personnel. Les collaborateurs de la SSR utilisent les plates-formes électroniques d'information, de communication et d'échange plus fréquemment, à toute heure et en tout lieu, y compris en déplacement. Si cette tendance implique une accélération du rythme de travail, elle s'accompagne également d'un gain de flexibilité et d'individualisation.

Les modèles de travail mobiles et flexibles exigent plus de responsabilité et d'autogestion et ils contribuent à améliorer la qualité de vie, la créativité, la productivité et la capacité d'innovation.

Ils sont nécessaires pour réussir dans un environnement de travail soumis à des mutations sociales et des évolutions technologiques constantes.

En résumé, le monde numérique implique de nouveaux modèles de travail. La SSR s'emploie sans relâche à promouvoir et à optimiser des formes de travail mobiles et flexibles.

Numérisation des processus et des systèmes RH

En 2016, la SSR a franchi une nouvelle étape dans la numérisation de ses processus RH en instaurant de nouveaux outils informatiques:

- Le processus gérant l'entrée des nouveaux collaborateurs a été optimisé et numérisé, afin d'économiser du papier, d'harmoniser les systèmes et d'éviter les doublons.
- Le nouvel outil de gestion des absences aide les cadres à exercer encore mieux leurs fonctions et leurs responsabilités. Le supérieur hiérarchique doit désormais pouvoir identifier à l'avance les causes de surmenage psychique et physique parmi ses collaborateurs, valoriser ces derniers et prendre des mesures appropriées. Déjà très apprécié par les cadres l'ayant testé, l'outil sera progressivement introduit dans toutes les UE de la SSR et dans sa filiale tpc.
- Début 2017, le décompte de salaire mensuel a été modernisé et rendu plus lisible.
- La numérisation des processus RH se poursuit début 2017 avec l'introduction de nouvelles méthodes de type «Design Thinking» et «User Centric Approach». L'objectif est de rendre les processus RH encore plus conviviaux.

Davantage de femmes parmi les cadres

En 2014, la SSR a décidé que la représentation féminine chez les cadres devait passer de 26 % à 30 % d'ici 2020. Elle a déjà mis en œuvre différentes mesures dans ce but: formulation non sexiste des descriptifs de postes, examen d'un possible temps partiel pour chaque poste d'encadrement, adhésion à un réseau de femmes cadres. Ces mesures ont commencé à porter leurs fruits pendant l'exercice sous revue: la représentation féminine chez les cadres est passée de 26 % à 28 %.

Développement des cadres: nouveau programme pour le personnel d'encadrement

Management SSR 1: en 2016, la SSR a reconduit son programme de formation de base à la direction. Deux sessions ont permis à 22 personnes d'acquérir des notions fondamentales sur la conduite du personnel, de même que des connaissances techniques.

Management SSR 2: en 2015, les responsables de formation de toutes les UE ont élaboré un nouveau programme national de développement destiné aux cadres expérimentés. En 2016, les 18 premiers participants se sont penchés sur leur implication dans les grands défis de la SSR: orientation et évolution stratégiques de leur propre domaine de responsabilité, innovation, mobilisation des ressources et pilotage des processus de changement. Le programme est actuellement proposé pour la deuxième fois.

Programme MD: en 2016, les responsables de formation de toutes les UE ont élaboré un nouveau concept pour le programme Management Development. Le programme ainsi modifié (qui sera mis en œuvre en 2017) complète les processus de gestion du talent déjà utilisés dans les UE. Il garantit à moyen et long termes la disponibilité de candidat(e)s internes pour la relève des cadres et des cadres supérieurs de la SSR.

Partenariat social: plan social et jugement du tribunal arbitral

Le plan social paritaire de la SSR est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2015. Les questions relatives à son application concrète ont rapidement trouvé réponse en 2016 et les incertitudes subsistantes ont été levées rapidement. Dans l'ensemble, le plan social est une réussite puisqu'il a permis d'atténuer les effets du programme d'économie de la SSR.

En 2015, neuf collaborateurs de la RTS ont saisi le tribunal arbitral compétent pour la CCT, arguant que les partenaires sociaux avaient interprété de manière divergente deux dispositions de la CCT relatives au temps de travail des collaborateurs de la production. En juillet 2016, le tribunal a jugé les requêtes irrecevables et confirmé l'interprétation de la SSR dans tous ses éléments principaux. Il a par ailleurs fourni de précieuses indications sur la façon d'appliquer les dispositions concernées.

Prévoyance professionnelle: adaptation du taux d'intérêt technique

Lors de sa séance du 1^{er} juillet 2016, le Conseil de fondation de la Caisse de pension SRG SSR (CPS) a décidé d'abaisser en deux temps le taux d'intérêt technique actuellement fixé à 3,25 %: à 2,75 % au 1^{er} janvier 2017, puis à 2,25 % au 1^{er} janvier 2020. Le taux de conversion à 65 ans passera par conséquent de 6,15 % à 5,35 % au 1^{er} janvier 2017. Cette mesure est nécessaire, parce que les taux d'intérêt demeurent bas et qu'il n'est plus possible depuis plusieurs années d'atteindre sur les marchés financiers des rendements équivalents au taux d'intérêt technique actuel. Aucun changement de tendance ne se profilant à

ce jour, les rendements attendus sur les placements de la CPS restent nettement en dessous de 3 %.

Le Conseil de fondation a adopté plusieurs mesures pour atténuer les effets de cette décision sur les futures rentes. Lors de la première baisse du taux d'intérêt technique, la SSR assumera pour ses bénéficiaires de rentes la charge du capital de couverture manquant. Cela signifie que les assurés actifs ne devront pas s'acquitter de cotisations supplémentaires pour financer les rentes en cours. La CPS assumera par ailleurs le coût des mesures d'atténuation pour les assurés actifs et la charge du capital de couverture manquant pour la deuxième baisse du taux d'intérêt technique.

Caisse de pension: de bonnes performances malgré un contexte difficile

En 2016, les placements de capitaux de la CPS ont atteint un rendement net de 4,2 % (contre 0,75 % l'année précédente). Cette performance s'explique essentiellement par la baisse supplémentaire des taux d'intérêt, qui a eu des effets positifs à court terme sur les portefeuilles obligataires et immobiliers. Les perspectives sont toutefois moins positives, puisque les rendements réalisables à moyen et long termes devraient baisser, en particulier si le niveau des taux d'intérêt reste bas. C'est ainsi par exemple que les nouvelles obligations de la Confédération, émises pour dix ans, affichent déjà un rendement négatif. Pour cette raison, la performance réalisée en 2016 ne saurait justifier un optimisme excessif.

A la fin de l'exercice 2016, le taux de couverture de la CPS atteignait 102,5 % (contre 105,4 % l'année précédente). Ce recul s'explique par les coûts exceptionnels liés à la baisse du taux d'intérêt technique (voir ci-dessus la section «Prévoyance professionnelle»). La performance positive de l'exercice sous revue a été suffisante pour rémunérer de façon attrayante les avoirs des assurés actifs et pour couvrir tous les coûts du plan de prévoyance.

Conclusion: fin 2016, la situation financière de la CPS est tout juste à l'équilibre. L'objectif des années à venir est de constituer à nouveau des réserves.

Informations et chiffres clés relatifs à nos collaborateurs

La SSR propose des conditions d'engagement et de travail attrayantes, des salaires équitables ainsi que des prestations sociales adéquates. Elle considère cette approche comme une condition essentielle pour la production de contenus radio, tv et Internet de haute qualité et pour l'accomplissement de son mandat de service public. La SSR est le plus grand employeur dans le secteur de la radio et de la télévision. A ce titre, elle apporte une contribution essentielle à la diversité des emplois proposés aux professionnels des médias sur le marché du travail suisse.

Environ 6000 postes de travail

A la fin 2016, la SSR employait 5983 personnes à plein temps ou à temps partiel. Environ deux tiers d'entre elles étaient en charge de la conception du programme, de la production et de la technique. Un tiers environ travaillait dans l'informatique ainsi que dans d'autres domaines logistiques, tels que les finances, les ressources humaines et la communication.

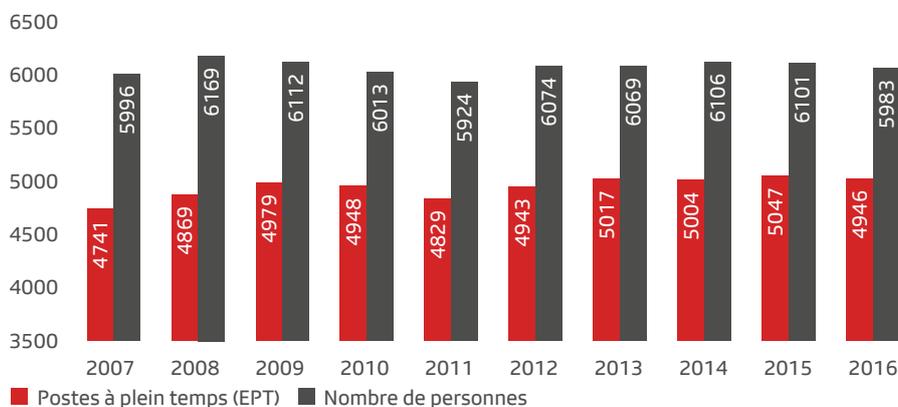
Les contrats des collaborateurs de la SSR varient en fonction du taux d'occupation ainsi que des fonctions exercées. En 2016, les collaborateurs soumis à la convention collective de travail (CCT) représentaient 85,3 % du total. La proportion de cadres s'établissait à 8,6 %. Les 6,1 % restants travaillaient à temps partiel avec un taux d'occupation de moins de 30 % et disposaient donc d'un contrat individuel de travail (CTr).

Objectifs RH formulés dans la stratégie d'entreprise

La SSR encourage le développement interne de ses collaborateurs et planifie la relève aux postes clés. Dans le cadre de sa stratégie d'entreprise, la SSR s'est donné pour objectif de relever le pourcentage de femmes cadres à 30 % d'ici à 2020. Un chiffre qui paraît proche des 28 % actuels, mais cette valeur varie selon les fonctions exercées. Dans le domaine technique par exemple, elle n'atteint pas les 20 %.

La SSR souhaite également augmenter la part de «digital natives» (les personnes nées en 1980 ou après) et parvenir à une mixité qui corresponde à celle observée chez le public en termes de groupes d'âge et de modes de vie. En effet, la numérisation et la révolution qui s'ensuit dans la branche des médias mettent la SSR et ses collaborateurs face à des défis de taille. C'est pourquoi la SSR accorde une place importante à la révolution numérique dans sa stratégie RH et y affirme sa volonté de promouvoir toujours plus la polyvalence des collaborateurs et leur flexibilité entre les différents vecteurs.

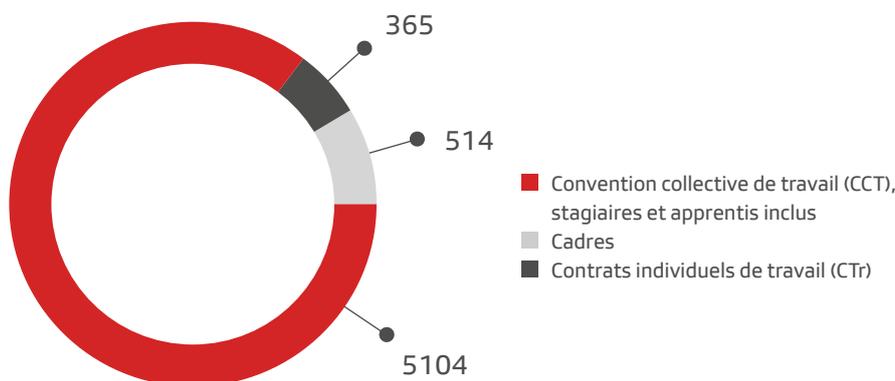
Effectifs de 2007 à 2016



4946 postes à plein temps

Près de 6000 personnes travaillent à la SSR. L'an dernier, le nombre d'employés a baissé pour se stabiliser au niveau d'il y a 10 ans. Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) a lui aussi reculé pour passer sous la barre des 5000. Depuis 2007, ce nombre a progressé de 4 %.

Effectifs 2016 en fonction du type de contrat

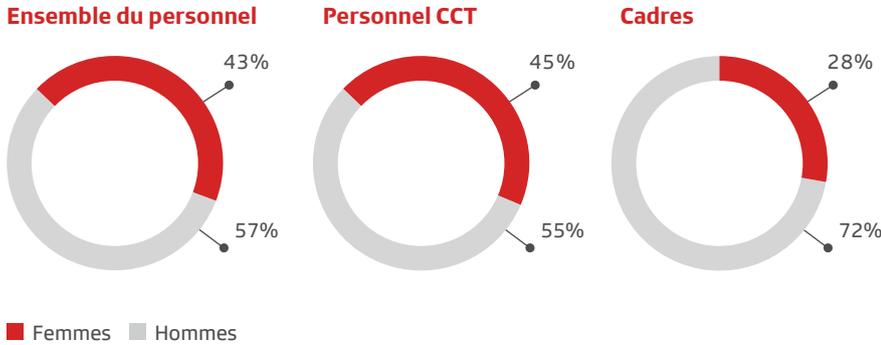


5104 personnes sous CCT

En 2016, la grande majorité des collaborateurs de la SSR (5104 personnes, soit 85,3 %) étaient soumis à la convention collective de travail. Près d'un dixième (514 collaborateurs, soit 8,6 %) faisait partie des cadres, et 365 personnes (6,1 %) avaient un contrat individuel de travail (cette catégorie englobe tous les collaborateurs ayant un taux d'occupation inférieur à 30 %).

		2016	2015	2014	2013	2012
Postes à plein temps		4946	5047	5004	5017	4943
Nombre de personnes en fonction du type de contrat						
CCT (stagiaires et apprentis inclus)	Total	5104	5221	5235	5200	5193
	Dont femmes	2299	2333	2348	2321	2307
	Dont hommes	2805	2888	2887	2879	2886
Cadres	Total	514	502	499	495	476
	Dont femmes	145	134	134	136	129
	Dont hommes	369	368	365	359	347
CTr (contrats individuels de travail)	Total	365	378	372	374	408
	Dont femmes	158	166	157	156	176
	Dont hommes	207	212	215	218	232
Toutes les catégories	Total	5983	6101	6106	6069	6077
	Dont femmes	2602	2633	2639	2613	2612
	Dont hommes	3381	3468	3467	3456	3465

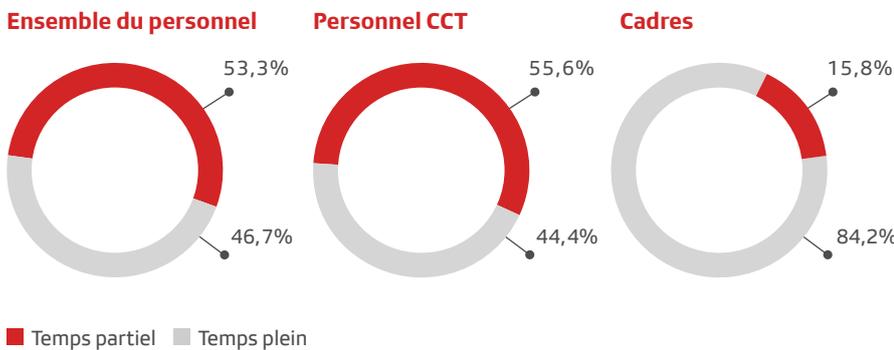
Collaborateurs par sexe en 2016



43 % de femmes

Avec 43 % de femmes, la mixité est relativement équilibrée au sein de la SSR; dans les fonctions journalistiques, le pourcentage de femmes atteint les 44 %. Dans les domaines de la technique et de la production, les hommes sont en revanche nettement plus nombreux. Dans la catégorie du personnel soumis à la CCT (apprentis inclus), le pourcentage de femmes est égal à 45 %; chez les cadres, elles sont 28 %. Le Conseil d'administration de la SSR s'est fixé pour objectif stratégique de faire passer le pourcentage de femmes cadres à 30 % d'ici à 2020. Dans cette optique, la SSR a pris diverses mesures pour inciter les femmes à occuper des postes de cadre et pour leur offrir de bonnes conditions d'embauche.

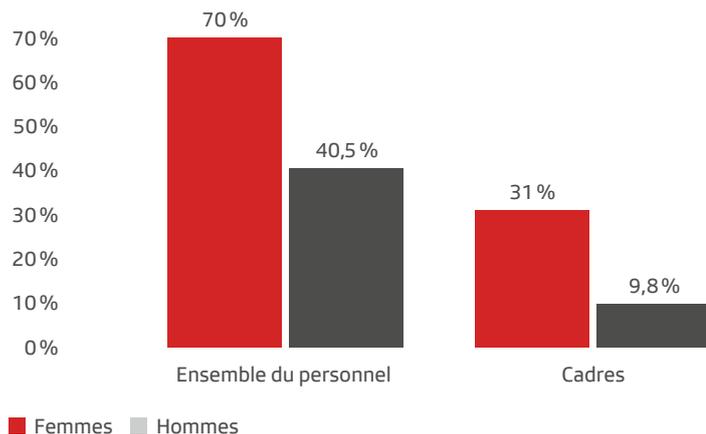
Collaborateurs à temps partiel 2016



53 % à temps partiel

A la SSR, le travail à temps partiel est très répandu: plus de la moitié des collaborateurs soumis à la CCT ne sont pas employés à plein temps (à la SSR, un poste à temps partiel correspond à un taux d'occupation inférieur ou égal à 90 %). Dans la catégorie CCT (apprentis inclus), le pourcentage est égal à 56 %. Chez les cadres, il est, avec 16 %, encore relativement faible. Pour faire augmenter le pourcentage de cadres travaillant à temps partiel, ce sujet est abordé et encouragé à chaque nouvelle embauche.

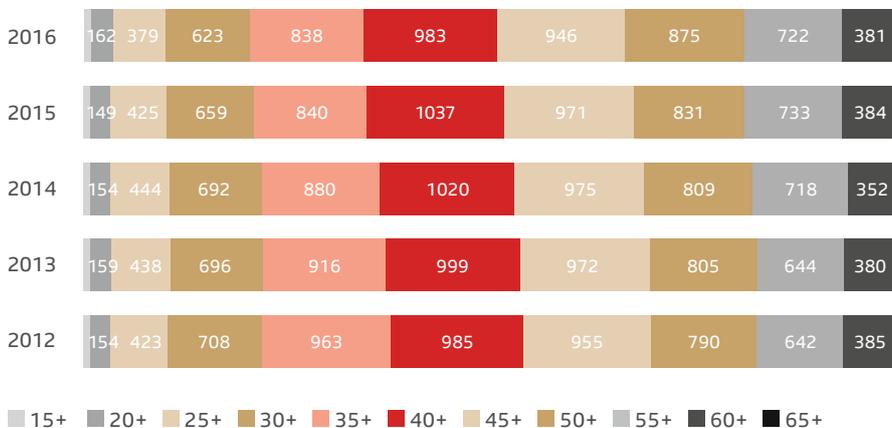
Collaborateurs travaillant à temps partiel par sexe en 2016



70 % de femmes

Comme dans de nombreuses autres entreprises, à la SSR, beaucoup plus de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel. Alors que près de deux tiers des femmes (près de 1820 personnes, soit 70 %) sont employées à temps partiel, la part des hommes est de 40 % ou 1369 personnes. Chez les cadres, le pourcentage est encore plus faible: 31 % des femmes cadres contre seulement 10 % des hommes cadres travaillent à temps partiel.

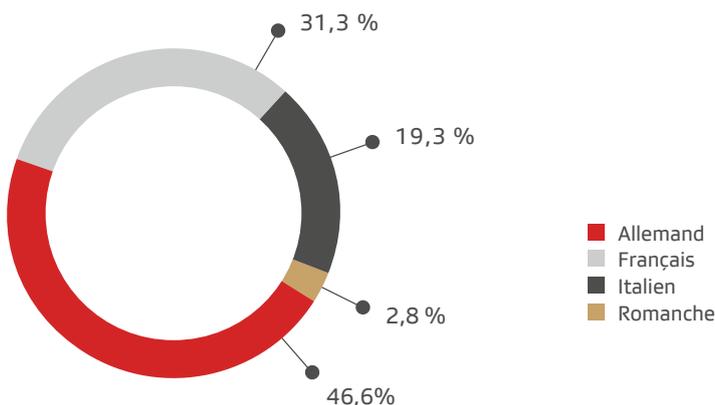
Catégories d'âges de 2012 à 2016



45 ans

Les collaborateurs de la SSR ont en moyenne 45 ans. La répartition entre les différentes catégories d'âges est équilibrée. Au cours des cinq dernières années, le pourcentage de personnes de moins de 40 ans a baissé continuellement. La raison principale en est le taux de fluctuation relativement faible. Dans sa stratégie d'entreprise, la SSR a formulé comme objectif d'augmenter la part des «digital natives» (les personnes nées en 1980 ou après). Cet objectif doit être atteint en embauchant 50 % au moins de personnes de moins de 35 ans pour occuper les postes qui se libèrent.

Collaborateurs en fonction de la langue nationale 2016

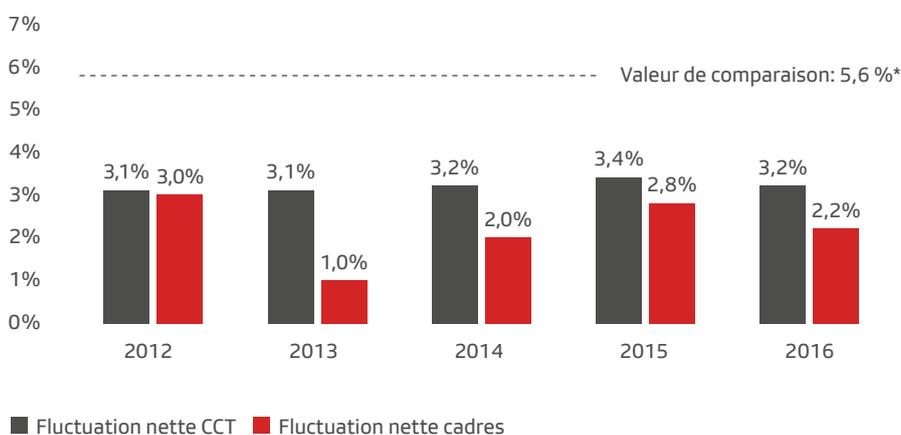


12 langues

Dans les domaines des langues et de la culture, la SSR est à l'image de la Suisse: 47 % des collaborateurs parlent (suisse) allemand, 31 % parlent français, 19 % italien et 3 % romanche. Parallèlement aux quatre langues nationales, les collaborateurs parlent au moins 8 autres langues. Au total, 31 nationalités sont représentées au sein du personnel de la SSR.

Fluctuation nette de 2012 à 2016

CCT et Cadres



■ Fluctuation nette CCT ■ Fluctuation nette cadres

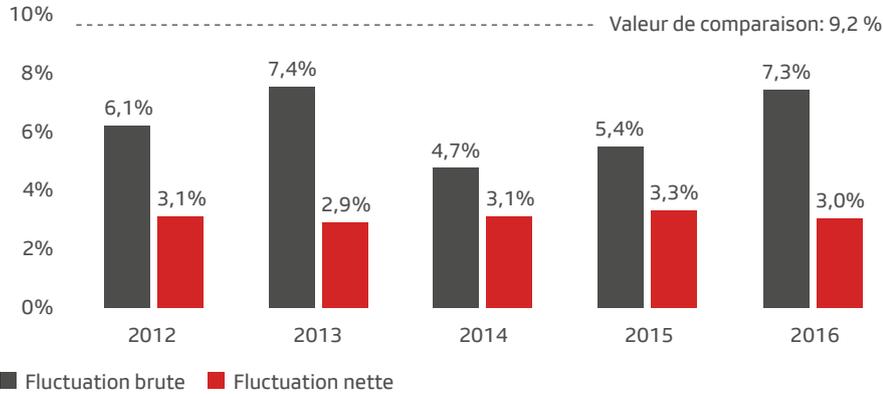
* Comparaison des données de plusieurs grandes entreprises privées et d'entreprises proches de la Confédération en Suisse

3,2 % net

La fluctuation nette correspond aux démissions de collaborateurs. Par rapport aux autres grandes entreprises suisses, elle est plutôt faible (valeur de comparaison: 5,6 %*). Pour le personnel sous CCT, elle se situe en moyenne à 3,2 %, chez les cadres à 2,2 %. Ces chiffres relativement faibles s'expliquent d'une part par le grand attachement des collaborateurs à l'entreprise (commitment) et, d'autre part, par le marché du travail: en raison du haut degré de spécialisation, notamment dans le domaine des médias audiovisuels, les postes de journalistes et de techniciens sont rares.

Fluctuation brute / nette de 2012 à 2016

CCT et cadres

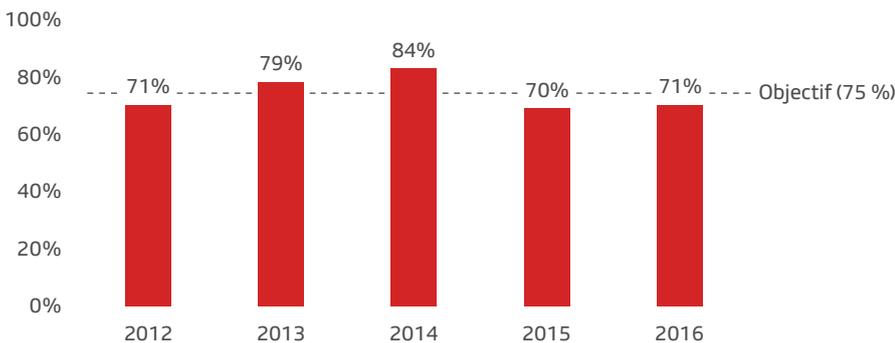


* Comparaison des données de plusieurs grandes entreprises privées et d'entreprises proches de la Confédération en Suisse

7,3 % brut

En plus des démissions, la fluctuation brute prend en compte les licenciements et les départs à la retraite. Les chiffres élevés de 2013 et 2016 s'expliquent par des départs à la retraite exceptionnellement nombreux dus au changement de primauté de la Caisse de pension au 1^{er} janvier 2014, et par les suppressions de poste réalisées en 2016 sous forme de mises à la retraite anticipée, de licenciements et de réductions de taux d'occupation. Avec une moyenne de 6,5 %, la fluctuation brute de la SSR est faible par rapport aux autres grandes entreprises suisses (valeur de comparaison: 9,2 %*).

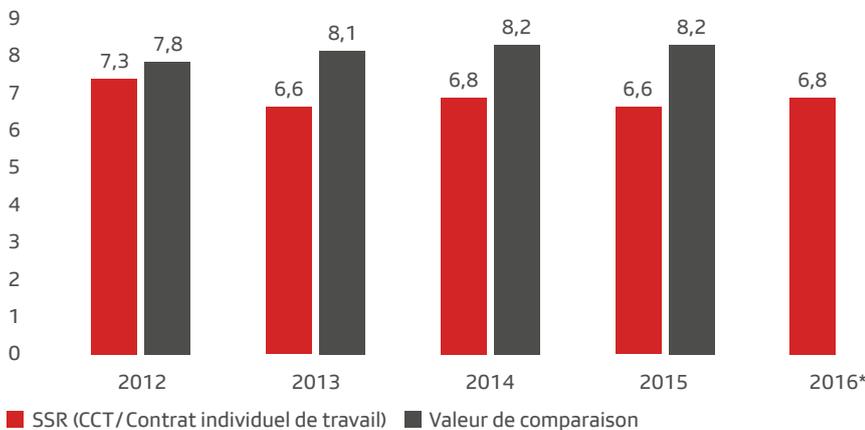
Recrutement interne des cadres de 2012 à 2016



75 % en moyenne

Cet indicateur mesure le pourcentage de nouveaux cadres ayant été recrutés en interne. Un chiffre élevé indique des perspectives d'évolution attrayantes. Au cours des cinq dernières années, la SSR a deux fois atteint son objectif de 75 %. Grâce aux mesures internes de développement du personnel, 10 à 15 personnes sont recrutées chaque année pour occuper un poste de cadre.

Jours de congé maladie de 2012 à 2016 en comparaison avec le marché



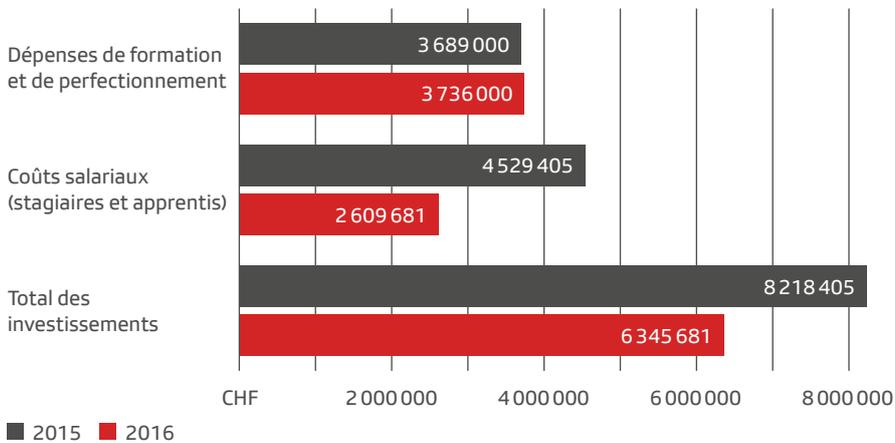
6,8 jours

Le taux d'absentéisme correspond au nombre de jours au cours desquels un collaborateur ou une collaboratrice n'a pas pu travailler pour cause de maladie. A la SSR, il a été relativement constant au cours des cinq dernières années, tournant autour de 6 à 7 jours par an (CCT/CTr). Ainsi, la SSR se situe légèrement en deçà du chiffre de comparaison des autres grandes entreprises suisses, qui s'élève à 8 jours environ**.

* La valeur de comparaison 2016 n'est pas encore disponible

** Comparaison des données de plusieurs grandes entreprises privées et d'entreprises proches de la Confédération en Suisse

Investissements dans la formation et le perfectionnement 2015/2016

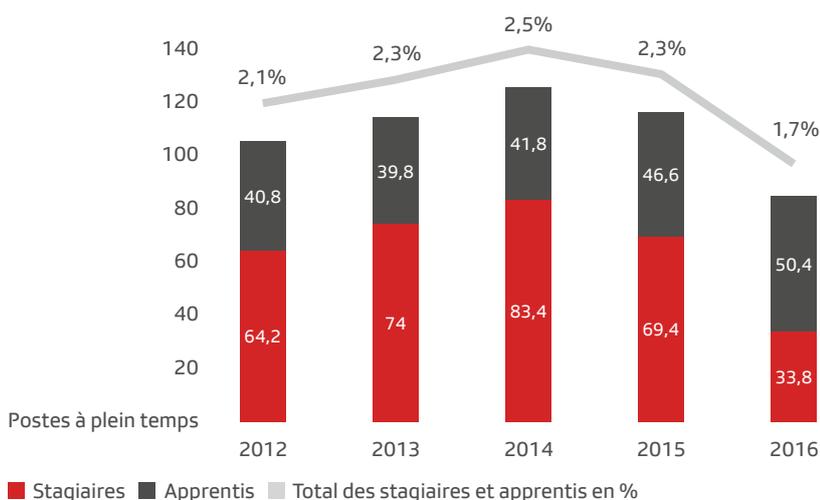


* Comparaison des données de plusieurs grandes entreprises privées et d'entreprises proches de la Confédération en Suisse

6 346 000 francs

Ces trois dernières années, la SSR a investi annuellement plus de 7,5 millions de francs, soit 1,4 % de sa masse salariale, dans la formation et le perfectionnement interne et externe de ses collaborateurs. Les coûts subséquents englobent les coûts des cours, les honoraires des intervenants ainsi que les coûts salariaux des apprentis et des stagiaires. Le recul de 2016 est dû à l'ajournement d'un programme de stagiaires à la RSI – prochaine session au printemps 2017. Avec 2,5 jours de formation par an, la SSR se situe dans la moyenne du marché (benchmark grandes entreprises suisses: 3,4 j.*).

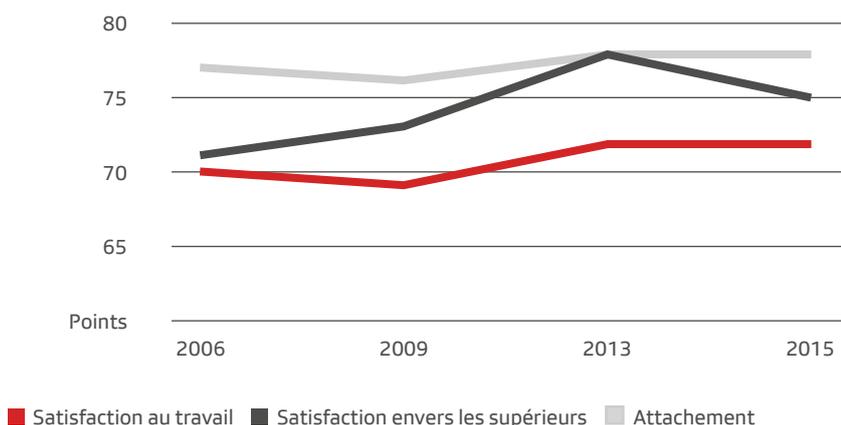
Apprentis et stagiaires de 2012 à 2016



2,2 % en moyenne

La SSR propose des stages aux jeunes journalistes diplômés. Ils suivent un programme de 12 à 24 mois faisant la part belle à la formation sur le terrain, mais peuvent également participer à des cours s'adressant aux créateurs de programmes (techniques d'élocution, métiers de la vidéo, droit des médias). Le recul de 2016 est imputable à l'ajournement d'un programme de stagiaires à la RSI (voir ci-avant). En comparaison, le pourcentage d'apprentis est plutôt bas: en Suisse, il existe en effet de nombreux apprentissages pour les métiers techniques ou les fonctions logistiques, mais pas pour les professions journalistiques.

Enquête de satisfaction effectuée auprès du personnel de 2006 à 2015



Un attachement élevé

Une enquête de satisfaction nationale est réalisée tous les deux ans auprès du personnel. L'évolution des chiffres montre que l'attachement à l'entreprise (commitment) et la satisfaction au travail sont restés relativement stables à un niveau élevé; ces chiffres ont même légèrement augmenté au cours des dernières années. La satisfaction envers les supérieurs a progressé jusqu'en 2013, avant de reculer légèrement en 2015. Sur une échelle de 0 à 100 points, des chiffres compris entre 70 et 80 peuvent être considérés comme bons.

Rémunération de nos cadres et de nos collaborateurs

La SSR informe le public de sa politique salariale. Elle décrit l'évolution des salaires de ses cadres supérieurs, de ses cadres et de ses collaborateurs. Elle replace les montants correspondants dans un contexte plus large, en les situant à l'échelle nationale et en les comparant à ceux d'autres entreprises.

La SSR a publié les faits et chiffres concernant ses collaborateurs et leurs rémunérations pour la première fois sous cette forme et dans cette ampleur au printemps 2016. Cette année, elle va encore plus loin et complète la partie sur les rémunérations avec trois nouveaux graphiques: émoluments des membres du Comité de direction des unités d'entreprise (page 88), salaires moyens par catégorie professionnelle et salaires moyens pour certaines fonctions journalistiques de référence (page 90).

Des salaires équitables

Le salaire annuel moyen versé par la SSR toutes catégories de collaborateurs confondues s'élève à 107 454 francs par poste à temps plein, pour un âge moyen de 45 ans. A première vue, ce chiffre peut paraître relativement élevé. Précisons toutefois que d'une manière générale, les entreprises médias doivent supporter des charges de personnel relativement élevées. Ainsi, de nombreux postes au sein de la SSR nécessitent un haut niveau de qualification: 42 % des collaborateurs sont titulaires d'un diplôme d'une école supérieure ou d'une haute école spécialisée. Dans le cas des collaborateurs exerçant des activités journalistiques, ce chiffre atteint même les 65 %.

Un système salarial moderne

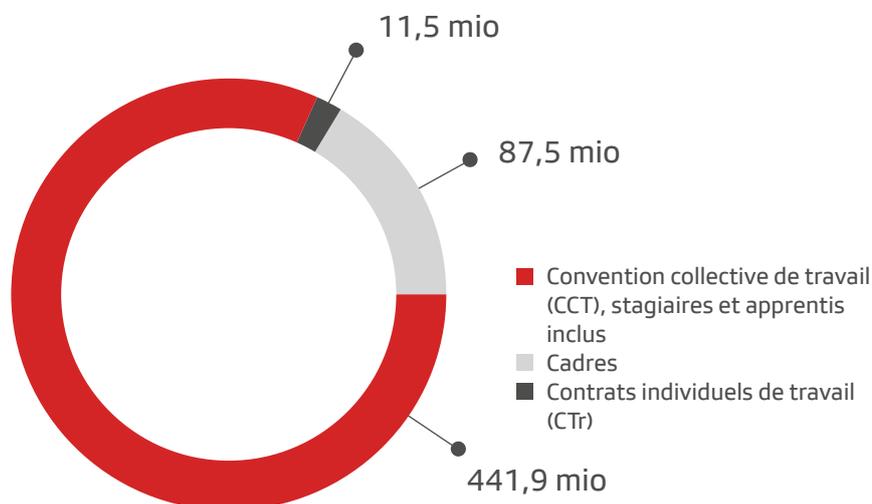
Les principales activités professionnelles de la SSR sont réparties sur quelque 120 fonctions dites de référence. Chaque poste est rattaché à l'une d'elles. Le salaire maximal dépend des exigences associées à cette fonction et, par conséquent, du niveau de cette dernière dans la grille de classification.

La classification des 120 fonctions répertoriées à la SSR s'opère sur la base de sept critères: exigences techniques, conduite et communication, degré de difficulté des tâches, responsabilités, marge de manœuvre, contraintes physiques et facteurs liés à l'environnement de travail.

Le salaire minimal est fixé à 75 % du salaire maximal (= 100 %) correspondant à la fonction. La détermination du salaire (entre 75 et 100 % du salaire maximal) dépend de l'expérience personnelle et spécifique à la fonction concernée, des performances individuelles ainsi que de la valeur sur le marché.

Dans le cas des cadres, le salaire de fonction comprend une composante variable. Elle s'élève en moyenne à 11 % de la masse salariale des cadres. Le montant versé chaque année dépend du degré de réalisation des objectifs.

Répartition des salaires 2016 en fonction du type de contrat

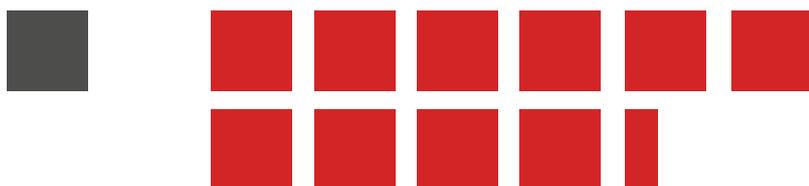


541 millions de francs

En 2016, la masse salariale de la SSR atteignait 541 millions de francs, dont environ quatre cinquièmes (442 millions de francs) ont été versés aux collaborateurs ayant un poste à durée indéterminée soumis à la convention collective de travail, et un cinquième (99 millions de francs) aux cadres et aux collaborateurs sous contrat individuel de travail (CTr). Des suppressions de poste étant prévues en 2016, il n'y a pas eu d'augmentation de salaire l'an dernier. Pour 2017, la SSR prévoit de réserver 0,8 % de sa masse salariale aux augmentations individuelles de salaire.

		2016	2015	2014	2013	2012
CCT (stagiaires et apprentis inclus)	CHF 1000	441 929	453 947	449 913	452 217	445 789
	%	81,7	82,5	82,4	82,9	83,1
Cadres	CHF 1000	87 516	85 128	84 147	82 415	78 322
	%	16,2	15,5	15,4	15,1	14,8
CTr (contrats individuels de travail)	CHF 1000	11 460	11 284	11 814	11 092	11 515
	%	2,1	2,1	2,2	2,0	2,1
Total de la masse salariale	CHF 1000	540 905	550 359	545 873	545 760	536 626
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Rapport entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé

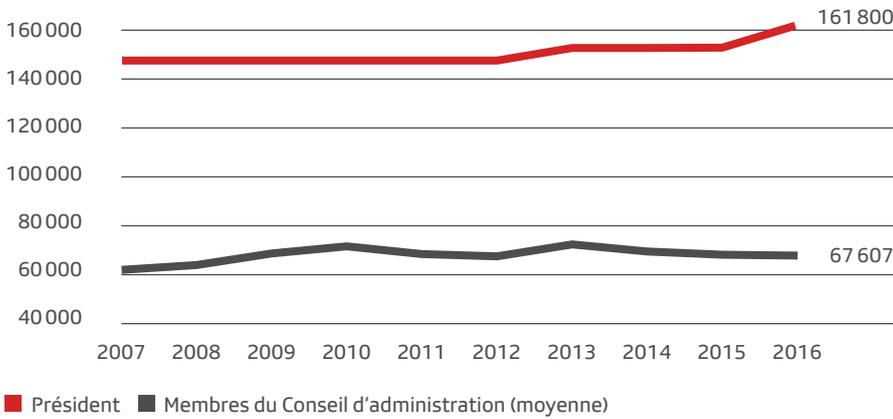


1 à 10,3

En 2016, le salaire annuel le plus bas versé par la SSR s'élevait à 52 000 francs et le plus élevé à 536 314 francs (honoraires et prestations accessoires inclus), soit un rapport de 1 à 10,3. L'écart entre le plus bas et le plus haut salaire s'est réduit de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2015 (de 1 à 10,6).

Rémunération du Conseil d'administration de la SSR de 2007 à 2016

Rémunération totale: honoraires et prestations accessoires

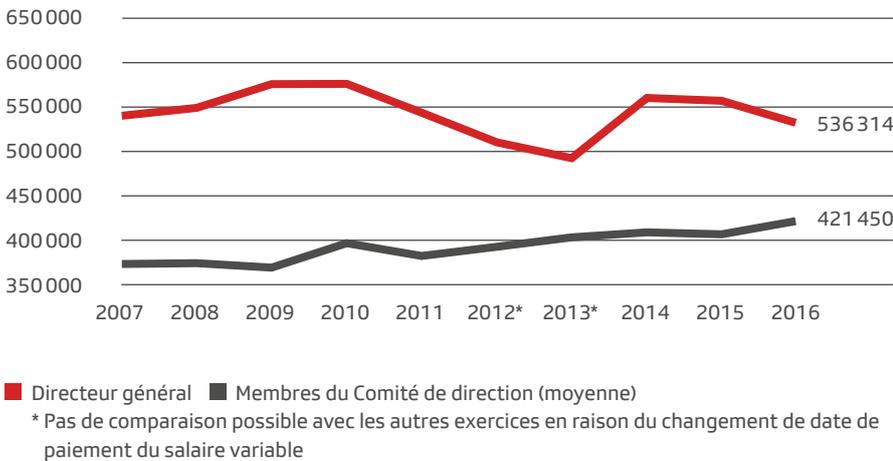


153 000 francs

Les émoluments du CA sont restés constants. Les honoraires du président s'élèvent à 153 000 francs pour un taux d'occupation de 50 % (honoraires CHF 135 000 et prestations accessoires CHF 18 000), ceux des 8 autres membres à 32 000 francs par personne pour un taux d'occupation de 20 %. Les présidents des 4 sociétés régionales perçoivent des honoraires supplémentaires compris entre 20 000 et 38 000 francs. Les membres du CA touchent 1000 francs par réunion de comité. Les émoluments du président ont légèrement progressé en raison d'un mandat au sein du CA du tpc au premier semestre 2015.

Rémunération du Comité de direction de la SSR de 2007 à 2016

Rémunération totale: salaire, part liée à la prestation et prestations accessoires

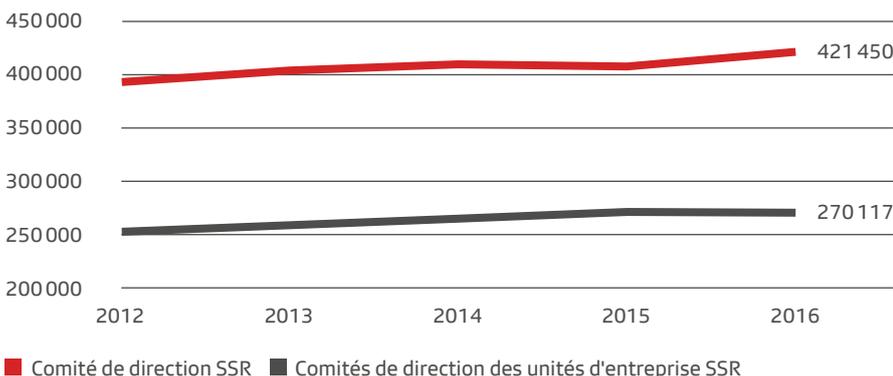


536 314 francs

En 2016, le directeur général de la SSR a perçu au total 536 314 francs (contre 557 434 francs l'année précédente). Le salaire moyen des 6 membres du Comité de direction a atteint 421 450 francs (contre 407 523 francs l'année précédente). Leur rémunération varie en fonction de la taille de l'unité d'entreprise et des mandats exercés. Les années 2012/2013 ne sont pas comparables avec les autres en raison du changement progressif de la date de paiement du salaire variable.

Rémunération moyenne du Comité de direction SSR et des unités d'entreprise 2012 à 2016

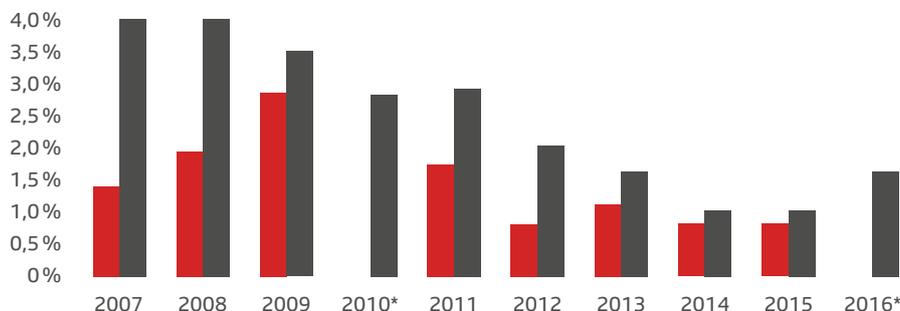
Rémunération totale: salaire, part liée à la prestation et prestations accessoires



De 270 000 à 420 000 francs

Au niveau des unités d'entreprise, les membres du Comité de direction ont perçu 270 000 francs en moyenne en 2016. Leur rémunération varie en fonction de la taille de l'unité d'entreprise et des mandats exercés – comme pour les directeurs nationaux. En 2011, la SSR a réuni les unités d'entreprise jusque-là autonomes de la radio et de la télévision dans les unités d'entreprise convergentes SRF, RTS et RSI. Pour cette raison, on ne présente ici que les évolutions sur les cinq dernières années.

Augmentation des salaires des cadres SSR en comparaison avec la moyenne nationale de 2007 à 2016



Moyenne par an: ■ SSR: 1,2 % ■ Marché suisse cadres: 2,8 %

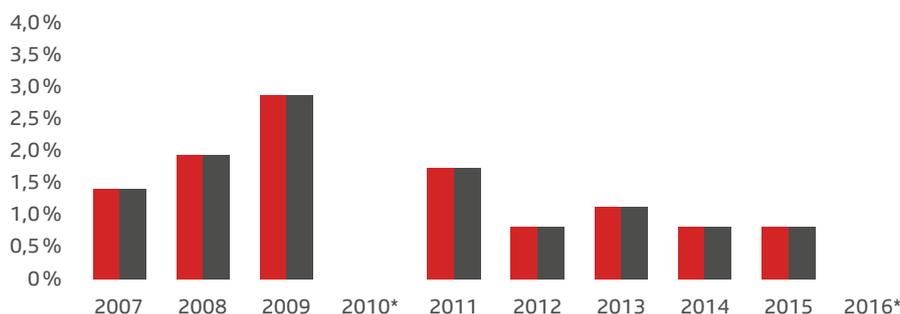
Source: Kienbaum

*SSR 2010 et 2016: gel des salaires

1,2 % en moyenne

Au cours des dix dernières années, la masse salariale des cadres de la SSR a augmenté de 1,2 % en moyenne. Ce chiffre est inférieur de 57 % en moyenne à celui qui a été enregistré sur le marché suisse. Les chiffres recueillis chaque année par la société Kienbaum Consulting permettent également de constater une tendance générale à une augmentation modérée des salaires des cadres depuis 2012. La politique de la SSR en matière de salaires des cadres s'inscrit elle aussi dans cette tendance.

Augmentation des salaires du personnel sous CCT en comparaison avec les cadres



Moyenne par an: ■ CCT: 1,2 % ■ Cadres: 1,2 %

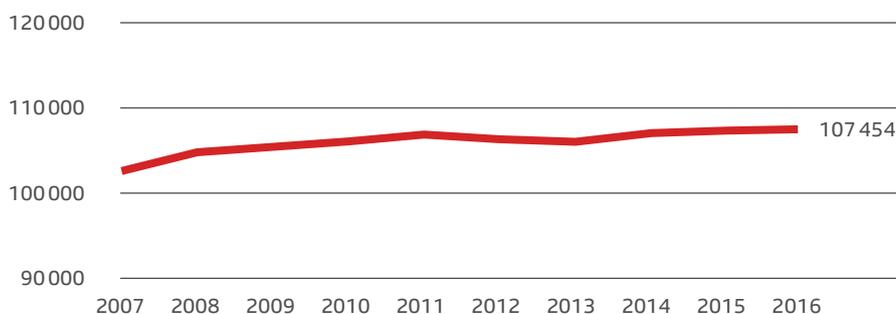
*2010 et 2016: gel des salaires

1,2 % en moyenne

La politique du personnel menée par la SSR est conforme au principe d'égalité de traitement des collaborateurs sous CCT et des cadres: au cours des dix dernières années, la SSR a consacré le même volume de ressources financières (en moyenne 1,2 %) aux augmentations de salaire du personnel CCT et des cadres.

Evolution du salaire moyen à la SSR de 2007 à 2016

CCT et cadres, 13^e mois de salaire inclus, composante variable des cadres incluse

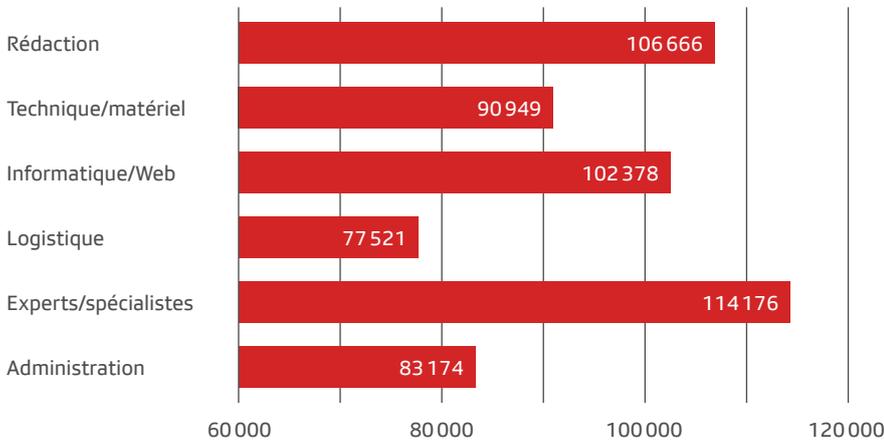


107 454 francs

De 2007 à 2016, le salaire moyen versé par la SSR est passé de 102 537 à 107 454 francs (+5 %). Les éventuelles allocations (par exemple pour le travail de nuit ou le dimanche) ne sont pas incluses dans le salaire moyen, étant donné qu'elles varient fortement selon le type de contrat et d'intervention.

Salaires moyens par catégorie professionnelle en 2016

CCT et cadres, 13^e mois de salaire inclus, composante variable des cadres incluse

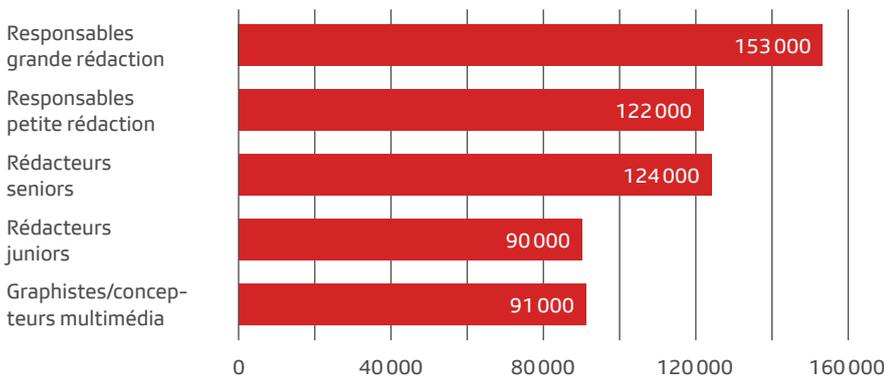


De 77 000 à 114 000 francs

Les diplômés de fin d'études et l'environnement de marché expliquent les écarts de salaires moyens: les diplômés de l'enseignement supérieur se retrouvent surtout dans les rédactions (65 %), parmi les experts et les spécialistes (48 %), ainsi que dans le secteur informatique (30 %). Ces catégories sont en outre très demandées sur le marché de l'emploi, ce qui se répercute sur les salaires. Les fonctions techniques, logistiques et administratives sont occupées en grande partie par des collaborateurs avec une formation professionnelle. Les salaires moyens sont donc plus bas.

Salaires moyens des fonctions journalistiques en 2016 (sélection)

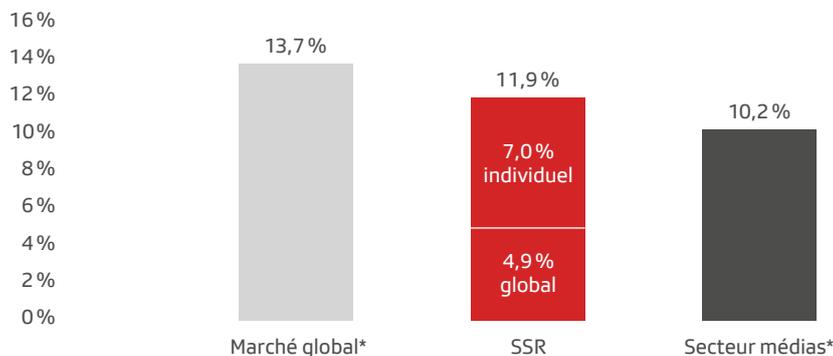
CCT et cadres, 13^e mois de salaire inclus, composante variable des cadres incluse



De 90 000 à 153 000 francs

Les salaires des fonctions journalistiques varient selon le niveau de responsabilité et d'expérience: les responsables des grandes rédactions gagnent plus. Au niveau intermédiaire, on trouve les collaborateurs qui ont des fonctions journalistiques et beaucoup d'expérience (seniors) – âge moyen: 50 ans. Les collaborateurs qui gagnent le moins sont ceux du domaine graphisme/conception multimédia, ainsi que les rédacteurs qui ont peu d'expérience (juniors) – âge moyen: 30 ans.

Evolution des salaires de la SSR de 2007 à 2016 en comparaison avec la moyenne nationale

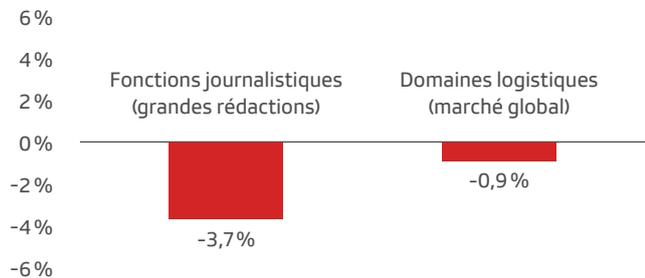


*Enquête UBS sur les salaires

11,9 %

En matière d'évolution des salaires, la SSR se situe dans la moyenne: au cours des dix dernières années, les salaires suisses ont augmenté de 1,8 % de plus que ceux de la SSR. La comparaison des chiffres de la SSR à ceux du secteur des médias dans son ensemble (de la radio locale aux groupes de médias nationaux) montre une augmentation des salaires légèrement supérieure à la SSR (+1,7 %). Précisons que la SSR a consacré davantage de moyens financiers aux augmentations de salaire individuelles qu'aux augmentations de salaire globales. Il y a deux raisons à cela: les trois quarts environ de ses collaborateurs n'ont pas encore atteint leur salaire maximal et le niveau d'inflation entre 2007 et 2016 est resté relativement bas.

Niveau des salaires selon les fonctions en comparaison avec le marché suisse



* Enquête sur les salaires dans les médias suisses 2013 (klingslerconsultants.ch)

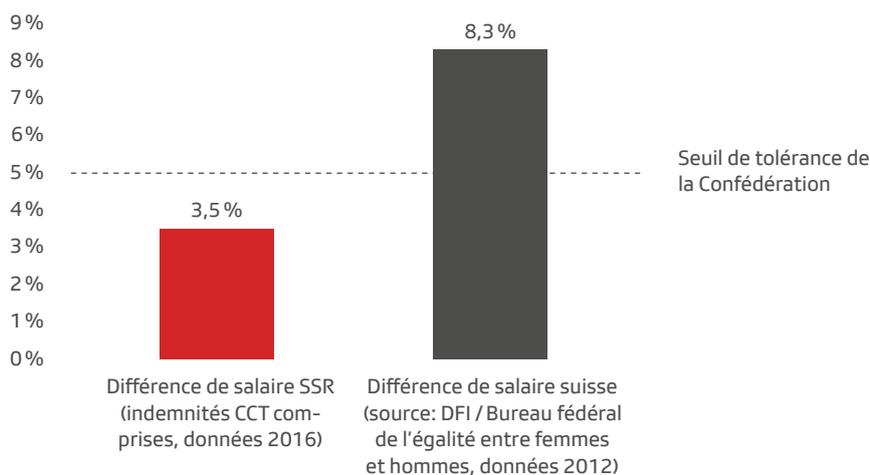
** Comparaison de salaires Swiss ICT 2013 (swissict.ch) /

Benchmark des salaires des fonctions de support 2015 (salaervergleich.ch)

De -0,9 % à -3,7 %

En moyenne, les salaires pratiqués par la SSR se situent légèrement en dessous du marché, avec des divergences selon les fonctions exercées. Les salaires des collaborateurs de la SSR exerçant des activités journalistiques sont inférieurs de 3,7 %* à ceux versés par les grandes entreprises média nationales. Dans les domaines logistiques (finances, informatique, communication, RH), la SSR se situe dans la moyenne du marché (-0,9 %**).

Différences de salaire entre femmes et hommes en comparaison avec le marché suisse



3,5 %

Depuis 2013, la SSR se penche chaque année sur les différences de salaire entre les sexes au moyen de l'outil d'auto-contrôle mis à disposition par la Confédération (Logib). Les résultats obtenus montrent qu'à la SSR, les salaires des femmes sont inférieurs de 3,5 % en moyenne à ceux des hommes (différence inexplicable). C'est un bon résultat en comparaison avec le marché suisse, et un chiffre bien inférieur au seuil de tolérance de 5 % fixé par la Confédération. La SSR poursuivra ses contrôles réguliers d'égalité des salaires en y associant le partenaire social, et prendra les mesures nécessaires afin de réduire les écarts constatés.

Une gestion et un contrôle responsables

L'Association SSR diffuse des programmes de radio et de télévision et fournit des services journalistiques (médias en ligne, télétexte, offre destinée à l'étranger), conformément à la Constitution fédérale, à la loi fédérale sur la radio et la télévision du 24 mars 2006 (LRTV), à l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) du 9 mars 2007 et à la concession du 28 novembre 2007 octroyée par le Conseil fédéral. Pour s'acquitter de son mandat au service de la collectivité, l'Association exploite une entreprise à but non lucratif.

L'Assemblée des délégués est son organe suprême. Le Conseil d'administration assume la haute direction.

Epaulé par le Comité de direction, qui lui est subordonné, le directeur général dirige l'entreprise dans le respect des compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Depuis le vote de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2016, la société d'audit BDO est le nouvel organe de révision de l'entreprise (maison mère et filiales) pour les exercices 2016 à 2018.

Association

L'Association SSR compte quatre sociétés régionales:

- Société SRG.D: Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz
- Société RTSR: Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande
- Coopérative Corsi: Società cooperativa per la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
- Société SRG.R: SRG SSR Svizra Rumantscha

Les sociétés régionales SRG.D et RTSR sont subdivisées à leur tour en sept sociétés membres (la SRG.R est également une société membre de la SRG.D). Environ 23 700 personnes des 26 cantons sont membres des sociétés régionales ou des sociétés membres. Bien implantées dans la société, les sociétés régionales alimentent le débat sur le service public et elles influencent le développement et la qualité des émissions radio/tv et des autres offres journalistiques de la SSR. Leurs conseils régionaux

- expliquent les enjeux culturels et les questions de société,
- prennent connaissance des concepts de programme et du rapport des unités d'entreprise sur la qualité et le service public,
- soumettent au comité régional des amendements aux concepts de programme,*
- désignent les délégués et
- assument les tâches qui n'incombent pas aux assemblées (société ou coopérative) ou au comité régional.

Les sociétés régionales s'acquittent des tâches prévues à l'art. 4 des statuts de la SSR. La stratégie de l'Association, qui a été approuvée par l'Assemblée des délégués le 5 décembre 2014, concrétise les objectifs à réaliser. Les mesures qui en découlent sont concrétisées et mises en œuvre par les sociétés régionales.

Les quatre comités régionaux dirigent les sociétés régionales. Comme le prévoient les statuts de la SSR, ils jouent un rôle actif dans le traitement des dossiers consacrés au programme que le Conseil d'administration examine.

Chaque société régionale dispose d'un conseil du public consultatif et représentatif, qui assure un lien étroit entre les chefs de programme et les auditeurs-télé spectateurs; elle soutient aussi les activités de programme, le conseil du public étant appelé à faire des observations, des remarques et des suggestions. Les présidents des conseils du public se réunissent trois fois par an pour partager des expériences, développer des méthodes et des instruments et coordonner les commentaires ayant trait à l'offre.

Dans chaque région linguistique, le conseil du public a institué un organe de médiation, chargé de traiter les réclamations en rapport avec le programme radio/tv et les autres offres journalistiques. La gérance des sociétés régionales est assurée par des secrétaires régionaux qui se réunissent trois fois l'an lors d'une séance de coordination, sous la direction du secrétaire central.

Entreprise

Entreprise est synonyme de groupe; elle comprend la maison mère, qui fait juridiquement partie intégrante de l'Association, et cinq filiales. Les programmes radio/tv et les autres offres journalistiques sont assurées par les cinq unités d'entreprise (succursales):

* Le concept de programme définit l'axe de développement général, les groupes cibles et les objectifs de marché stratégiques, la structure générale du contenu et les axes de développement d'une chaîne (La Première, etc.), d'un domaine (l'information, etc.) ou d'une autre offre journalistique (service en ligne de swissinfo.ch, par exemple). Il repose sur le mandat de service public, sur les exigences qualité de la LRTV, sur la Concession et, pour ce qui est de la stratégie du programme, sur les consignes du Conseil d'administration.

- RSI Radiotelevisione svizzera
- RTR Radiotelevisioni Svizra Rumantscha
- RTS Radio Télévision Suisse
- SRF Schweizer Radio und Fernsehen
- SWI swissinfo.ch

Les domaines de gestion centralisés et les prestations communes sont regroupés au sein de la Direction générale. Les services centraux comprennent le Secrétariat général, la Communication d'entreprise, Marchés et Qualité ainsi que la Coordination nationale multimédia. Ils sont directement subordonnés au directeur général. Les domaines spécialisés sont composés de Finances et Controlling, Opérations et Ressources humaines.

La SSR détient une participation supérieure à 50 % dans quatre filiales: Technology and Production Center Switzerland AG (tpc), Swiss TXT SA, Telvetia SA et Mxlab AG. Exception faite du tpc et partiellement de Swiss TXT, leurs activités ne sont pas directement liées à la production des émissions radio/tv ou à celle des autres offres journalistiques. Ces filiales sont des sociétés non cotées en Bourse (cf. annexe aux comptes du groupe, page 168). Chaque filiale est gérée par un conseil d'administration, au sein duquel siègent des représentants désignés par le Comité de direction de la SSR. Les présidents des conseils d'administration des filiales sont en règle générale membres du Comité de direction de la SSR. Le directeur du tpc participe, avec voix consultative, aux réunions de la direction de SRF.

Structure du capital

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres de la SSR s'élevaient à 419,2 millions de francs. Ils se composent d'une réserve de base de 480 millions de francs et d'une réserve négative de 60,8 millions de francs provenant des bénéfices.

L'Assemblée des délégués

Organe suprême de la SSR, l'Assemblée des délégués compte 41 membres. Sa composition est la suivante:

Délégués	
SRG.D	18
RTSR	9
Corsi	6
SRG.R	3
Total des délégués	36
(y compris les quatre présidents régionaux qui sont d'office délégués et membres du Conseil d'administration)	
Autres membres	
Administrateurs élus par l'Assemblée des délégués	3
Administrateurs nommés par le Conseil fédéral	2
Total des autres membres	5
Total délégués + autres membres	41

Une période administrative de quatre ans a débuté le 1^{er} janvier 2016; elle s'achèvera fin 2019. L'Assemblée des délégués invite également à participer à ses réunions un représentant de l'association du personnel signataire de la convention collective de travail (CCT) et un représentant des cadres.

Les compétences de l'Assemblée des délégués sont définies dans les statuts de la SSR. En plus des questions statutaires, qui sont du ressort de l'Assemblée générale en vertu du droit des sociétés anonymes, l'Assemblée des délégués approuve, à la demande du Conseil d'administration, la nomination du directeur général, les propositions d'amendement de la Concession émanant du Conseil d'administration et le rapport sur la qualité du service public publié chaque année par la SSR. Elle édicte le règlement sur les indemnités de ses membres et approuve le montant des indemnités des membres du Conseil d'administration.

Par ailleurs, elle décide de l'allocation annuelle des ressources aux sociétés régionales. Elle peut proposer au Conseil d'administration le réexamen du service public et de la qualité; les ad-

ministrateurs ont six mois pour répondre. Enfin, l'Assemblée des délégués prend acte du règlement d'organisation, de la stratégie et du rapport de mise en œuvre de la stratégie. Elle se réunit au moins deux fois l'an.

Assemblée des délégués		
Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
SRG.D		
Baumann Renner Edith, Erstfeld		2016
Braun Canisius, Saint-Gall		2016
Cuttat Marcel, Berne		2012
Diermeier Reichardt Patricia, Hünenberg		2016
Gressly Fabian, Soleure		2016
Hasler Susanne, Villnachern		2007
Hofstetter Walter, Frauenfeld		2014
Jaggi Léander, Nanters		2007
Marti Werner, Herrliberg		2012
Meili Barbara, Zurich		2012
Moor Peter, Olten		2012
Niederer Erich, Grub/AR		2011
Schefer Andreas, Berne (président SRG-D)	Administrateur	2009
Sorg-Keller Susanne, Tagelswangen		2016
Theunert Andrea, Bâle		2016
Ullrich Niklaus, Arlesheim (vice-président SRG.D)		2001
Zeier Niklaus, Lucerne		2008
Zeugin Bettina, Bâle		2016

Assemblée des délégués

Délégués élus par les sociétés régionales	Autre fonction	Première nomination
RTSR		
Béguin Thierry, Saint-Blaise		2008
Benjamin Eric, Genève		2007
Berger-Loutan Nicole, Cousset		2009
Brunner Wicht Isabelle, Fribourg		2012
Busset Jean-Bernard, Meyrin		2012
Langel Marc-Alain, Bevaix		2012
Moeschler Pierre-Yves, Biel/Bienne		2016
Nicod Gérald, Chexbres		2016
Roth Jean-François, Courtételle (président RTSR)	Administrateur	2007
Corsi		
Besomi Bruno, Cadempino		2016
Ferrari Matteo, Bellinzona		2016
Gendotti Gabriele, Faido		2012
Keller Fabrizio, Grono		2005
Pedrazzini Luigi, Locarno (président Corsi)	Administrateur	2012
Perucchi Borsa Simonetta, Lugano		2008
SRG.R		
Baselgia Beatrice, Domat/Ems		2009
Blumenthal Duri, Degen (vice-président SRG.R jusqu'au 31.12.2016)		2007
Knapp Oscar, Scuol (président SRG.R)	Administrateur	2013
Nay Donat, Zignau (vice-président SRG.R depuis le 1.1.2017)		2017

Assemblée des délégués

	Autre fonction	Première nomination
Administrateurs nommés par l'Assemblée des délégués		
Baumeler Viktor, Lucerne (président SSR jusqu'au 30.4.2017)	Administrateur	2015
Bührer Fecker Regula, Zurich (jusqu'au 31.12.2016)	Administratrice	2012
Cina Jean-Michel, Salquenen (président SSR depuis le 1.5.2017)	Administrateur	2017
Küng Lucy, Küsnacht/ZH	Administratrice	2008
Šachová-Kleisli Alice, Zurich (depuis le 1.1.2017)	Administratrice	2017
Administrateurs nommés par le Conseil fédéral		
Gygi Ulrich, Muri b. Berne	Administrateur	2008
Gut-Winterberger Ursula, Küsnacht ZH	Administratrice	2016
Participants avec voix consultative		
Bruderer Ruedi, Coire Araschgen	Représentant SSM	2012
de Weck Roger, Berne et Zurich	Directeur général	2011
Schäffler Jürg, Berne	Représentant de l'Association des cadres (ADC)	2001

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la SSR compte neuf membres: les quatre présidents régionaux ainsi que deux personnes nommées par le Conseil fédéral et trois par l'Assemblée des délégués.

Le président de la SSR est élu par l'Assemblée des délégués; il est en même temps président de l'Assemblée des délégués et président du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction de la SSR et la haute surveillance de l'entreprise. Il dirige les affaires et répond devant l'autorité concédante de la satisfaction des exigences légales et des contraintes de la Concession. En vertu des art. 716a et 716b du Code des obligations (CO) et des statuts, il a – dans le règlement d'organisation du 13 décembre 2013 – délégué au directeur général la gestion de l'entreprise et la direction générale des programmes, mais pas ses attribu-

tions intransmissibles et inaliénables. Les comités régionaux définissent les concepts de programme dans le respect des consignes du Conseil d'administration relatives à la stratégie de l'offre. Après avoir évalué les concepts, ils répartissent les ressources financières avalisées par le Conseil d'administration entre les chaînes ou les domaines. Ils font par ailleurs des propositions au Conseil d'administration, en rapport avec les dossiers suivants:

- nomination des directeurs des unités d'entreprise et nomination des cadres du second échelon justifiant d'une compétence de programme;
- déplacement des studios régionaux;
- modification de la structure régionale des unités d'entreprise;
- modification, dans les unités d'entreprise, du second échelon de direction justifiant d'une compétence de programme.

Si le Conseil d'administration rejette les propositions, il renvoie les dossiers au comité régional en formulant des recommanda-

tions. Il peut arriver que le comité régional désapprouve les consignes du Conseil d'administration sur les concepts de programme ou sur l'allocation des ressources; il appartient alors au Conseil d'administration de trancher. Le comité régional peut en outre proposer au Conseil d'administration le réexamen de la qualité des programmes et du service public des unités d'entreprise.

Réunis en assemblée le 27 novembre 2015, les délégués ont élu Viktor Baumeler président de la SSR jusqu'en 2017 au plus tard. Le Conseil fédéral a nommé Ursula Gut-Winterberger pour succéder à Hans Lauri au 1^{er} janvier 2016 et il a prolongé le mandat d'Ulrich Gygi pour la période administrative 2016–2019. Le 1^{er} janvier 2016, Andreas Schefer est entré au Conseil d'administration en tant que nouveau président de la société régionale SRG.D.

Lors de la séance extraordinaire de l'Assemblée des délégués, le 1^{er} juillet 2016, Jean-Michel Cina a été nommé futur président de la SSR; il prendra ses fonctions le 1^{er} mai 2017. Son mandat s'achèvera le 31 décembre 2019 au terme de la période administrative ordinaire. Jean-François Roth conserve ses fonctions de vice-président.

Pour succéder à Regula Bühler Fecker qui a quitté ses fonctions le 31 décembre 2016, l'Assemblée des délégués réunie le 25 novembre 2016 a nommé Alice Šáchová-Kleisli, qui occupera ce siège jusqu'au terme de la période administrative ordinaire (31 décembre 2019). Alice Šáchová-Kleisli prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil d'administration a décidé que la représentation féminine en son sein devait être portée à 30 % d'ici 2020. Il remplit cette condition depuis le 1^{er} janvier 2016.

Mandat

Quatre membres du Conseil d'administration étant simultanément présidents régionaux et le Conseil fédéral nommant deux membres du Conseil d'administration (art. 24 de la Concession), un mandat d'un an pour les membres de ce dernier n'est pas indiqué. Un administrateur ne peut pas exercer son mandat plus de 12 ans. Une nouvelle période administrative de quatre ans a débuté le 1^{er} janvier 2016.

Organisation interne

Le président du Conseil d'administration est élu par l'Assemblée des délégués. Le Conseil d'administration s'organise librement. Il désigne un secrétaire, qui n'est pas membre du Conseil d'admini-

nistration (secrétaire central). Le Conseil d'administration a institué les comités ci-après et un groupe de travail permanent, chargés de l'informer oralement, de lui soumettre des propositions écrites et de lui faire suivre les procès-verbaux des réunions.

Comité des ressources humaines: ce comité est composé de Viktor Baumeler (qui en assure la présidence depuis le 1^{er} janvier 2016), de Jean-François Roth, de Regula Bühler Fecker et d'Andreas Schefer (nouveau membre). Le comité des ressources humaines évalue la politique du personnel à l'attention du Conseil d'administration, il prépare les dossiers de nomination du Conseil d'administration et il le seconde dans la définition de l'enveloppe salariale des cadres supérieurs de l'entreprise et dans l'indemnisation des organes de l'Association. Il fixe, sur mandat du Conseil d'administration, les conditions d'engagement du directeur général. Par ailleurs, il veille à une composition équilibrée du Conseil d'administration et il prépare, à l'intention de ce dernier, les dossiers de nomination du directeur général et des autres cadres. Il s'est réuni huit fois en 2016.

Suite page 106 →

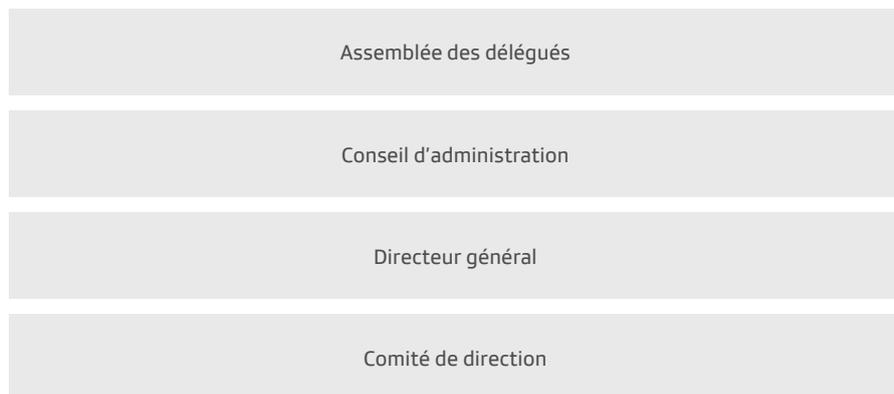
Le 1^{er} janvier 2017, le Conseil d'administration présentait la composition suivante (pages 100 à 104) →

Structure de l'Association

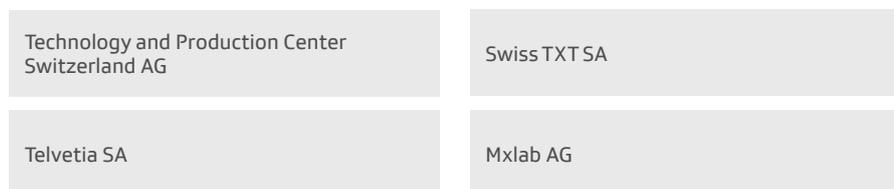
Assemblée des délégués		
Conseil d'administration		Organe de révision
Président		Société de révision
Viktor Baumeler		BDO AG
Secrétaire central	Chef de la Révision interne	
Beat Schneider	Jean-Blaise von Arx	
		Chef de l'organe de révision
		Matthias Hildebrandt

Sociétés régionales			
SRG.D SRG Deutschschweiz Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz	RTSR Radio Télévision Suisse Romande Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande	Corsi Società cooperativa per la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana	SRG.R SRG SSR Svizra Rumantscha
Präsident	Président	Presidente	President
Andreas Schefer	Jean-François Roth	Luigi Pedrazzini	Oscar Knapp
Regionalrat	Conseil régional	Consiglio regionale	Cussegl regional
Regionalvorstand	Comité régional	Comitato del Consiglio regionale	Suprastanza
Publikumsrat	Conseil du public	Consiglio del pubblico	Cussegl dal public
Präsidentin: Susanne Hasler	Président: Matthieu Béguelin	Presidente: Raffaella Adobati Bondolfi	President: Roger Tuor
Ombudsstelle	Organe de médiation	Organo di mediazione	Servetsch da mediaziun
Roger Blum	Raymonde Richter	Francesco Galli	Toni Hess

Structure de l'entreprise



Filiales



Conseil d'administration

Viktor **Baumeler**

Président de la SSR

En fonction



Membre depuis 2008, président depuis 2015

Parcours professionnel

Viktor Baumeler, docteur en droit, a été chef d'état-major du département social de la Ville de Zurich (de 1979 à 1984), puis du département de l'éducation du Canton de Lucerne (de 1984 à 1988), avant d'assumer les fonctions de chancelier d'Etat du Canton de Lucerne (en qualité de chef d'état-major du gouvernement et du parlement) entre 1988 et 2008.

Mandat

Conseil de fondation de Anliker – Fondation pour l'art et la culture, Emmenbrücke.

Jean-François **Roth**

Vice-président de la SSR et président de la RTSR

En fonction



Membre depuis 2007

Parcours professionnel

Jean-François Roth est licencié en lettres et en droit de l'Université de Fribourg. Il obtient ensuite son brevet d'avocat et il exerce le barreau à Delémont. Il entre très jeune au Parlement jurassien qu'il préside en 1987. De 1987 à 1994, il représente la République et Canton du Jura au Conseil des Etats, puis en 1994, il entre au Gouvernement jurassien. Il y reste douze ans durant lesquels il a en charge l'économie publique et les affaires extérieures. Au cours de son deuxième mandat de conseiller d'Etat, il est nommé ambassadeur d'Expo 02 et s'attache à promouvoir ce grand rendez-vous national à travers la Suisse.

Mandats

Suisse Tourisme (président); Switzerland Travel Centre SA (STC), Zurich; Commission des loteries et paris (président).

Lucy Küng

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre depuis 2008

Parcours professionnel

Lucy Küng est professeure d'innovation dans les médias à l'Université d'Oslo, professeure hôte au «Reuters Institute for the Study of Journalism» à l'Université d'Oxford et membre associée de l'Université de St-Gall. Elle conseille les entreprises et les organisations dirigeantes sur les questions d'innovation, de stratégie et de développement de l'organisation, plus particulièrement dans le domaine de l'innovation des modèles économiques. Ancienne présidente de la «European Media Management Association» (EMMA), elle a passé son doctorat et soutenu une thèse d'habilitation en économie d'entreprise à l'Université de St-Gall.

Mandats

Membre du Comité consultatif journalistique de NZZ Medien-gruppe, Zurich.

Ulrich Gygi

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre depuis 2008

Parcours professionnel

Ulrich Gygi, Dr. rer. pol., a étudié les sciences économiques à l'Université de Berne, où il a obtenu son doctorat. Assistant à l'Institut de gestion d'entreprise de l'Université de Berne, il a intégré ensuite l'Administration fédérale des finances (AFF) en 1979. Après un passage à l'ancien Office fédéral de l'organisation, il a été promu, en 1986, vice-directeur et, en 1989, directeur de l'AFF. En 2000, Ulrich Gygi est nommé directeur général de La Poste Suisse, fonction qu'il occupe jusqu'en mars 2009. De 2009 à juin 2016, il a été président du Conseil d'administration des CFF.

Mandats

AXA Leben AG, Winterthour (jusqu'à fin avril 2016); BNP Paribas SA (Suisse), Genève; furrerhugi.ag, Berne (président).

Luigi Pedrazzini

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la Corsi

En fonction



Membre depuis 2012

Parcours professionnel

Licencié en droit de l'Université de Zurich (1977), Luigi Pedrazzini obtient son brevet d'avocat en 1992. De 1977 à 1983, il est rédacteur en chef du quotidien tessinois «Popolo e Libertà». En 1983, il rejoint la Società Elettrica Sopracenerina SA à Locarno, dont il assume la présidence de la direction à partir de 1986. En 1999, Luigi Pedrazzini est élu conseiller d'Etat cantonal, où il dirige jusqu'en 2011 le département des Institutions (Intérieur, Justice, Sécurité). Entre 2001 et 2005, il préside la Conférence des gouvernements cantonaux. A la fin de son mandat de conseiller d'Etat, il rejoint le bureau BMA Studio Legale, à Locarno, en tant qu'avocat.

Mandats

Edy Toscano Engineering & Consulting, Zurich; Salus Medica Clinic, Lugano; Ars Medica Clinic SA, Sorengo; Festival du Film de Locarno; Fondations: Valle Bavone, il Gabbiano, Orchestra della Svizzera italiana (OSI), Ricerca Neurologica, Action de Carême.

Oscar Knapp

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la SRG SSR Svizra Rumantscha

En fonction



Membre depuis 2013

Parcours professionnel

Oscar Knapp, docteur ès sciences économiques de l'Université de St-Gall, a débuté sa carrière diplomatique en 1978 à la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique (DFE). En 1996, après des missions à Paris, au Brésil et à Washington D.C., il est promu ambassadeur de Suisse au Brésil. Le Conseil fédéral le nomme délégué aux traités de commerce du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) du DFE en 2000. De 2006 à 2010, Oscar Knapp est ambassadeur de Suisse en Autriche et, jusqu'à sa retraite en août 2013, ambassadeur et membre de la direction du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales du Département fédéral des finances.

Mandat

Conseil de fondation de la Fondation mia Engiadina, Scuol.

Ursula Gut-Winterberger

Membre du Conseil d'administration SSR

En fonction



Membre depuis 2016

Parcours professionnel

Docteur en droit, Ursula Gut-Winterberger a exercé différentes activités dans le secteur privé de 1986 à 2006. Elle a notamment été membre de la direction de la grande banque Credit Suisse, puis vice-directrice du groupe d'assurances Swiss Life. Ursula Gut a entamé sa carrière politique en tant que conseillère municipale et présidente de la commune de Küsnacht (ZH). De 2006 à 2015, elle a été conseillère d'Etat du canton de Zurich: tout d'abord directrice des travaux publics, elle est nommée directrice des finances du canton en 2007.

Mandats

CA de la clinique privée Hohenegg, Meilen; membre du conseil de fondation de la clinique Schulthess, Zurich; membre du conseil de fondation de la Moriz und Elsa von Kuffner-Stiftung, Zurich; présidente du Conseil de fondation de la Festspielstiftung, Zurich; membre d'honneur de l'organisation des alumni de la faculté de droit de l'université de Zurich, Zurich.

Andreas Schefer

Membre du Conseil d'administration SSR et président de la SRG Deutschschweiz

En fonction



Membre du Conseil d'administration depuis 2016

Parcours professionnel

Andreas Schefer a étudié l'histoire, le journalisme et l'ethnologie à l'université de Zurich. De 1989 à 2006, il a occupé diverses fonctions de direction à Schweizer Radio DRS, notamment celle de chef des programmes à DRS 3. En 2007, il entre dans une agence de communication et, en 2008, il intègre l'équipe d'OGS Beratungsteam AG à Uster où il gère les mandats des domaines communication et organisation. De 2007 à 2015, il a été professeur à la Haute École d'art de Zurich, dans la filière «Cast / Médias audiovisuels». De 2009 à 2015, il a présidé la société membre SRG Bern Freiburg Wallis.

Mandat

CA d'OGS Beratungsteam SA.

Alice Šáková-Kleisli

Membre du Conseil d'administration SSR

Nouveau



Membre depuis 2017

Parcours professionnel

Alice Šáková-Kleisli est associée auprès de l'entreprise de conseil Vendbridge AG à Zurich depuis l'été 2013. De 1994 à 1998, Alice Šáková-Kleisli était conseillère d'entreprise auprès de Boston Consulting Group à Londres et à Zurich. Par la suite, elle a occupé le poste opérationnel de CEO dans l'industrie durant 13 années, de 1998 à 2001 pour Tela AG, puis de 2002 à 2008, Alice Šáková-Kleisli était propriétaire et CEO de FAVO Werbeagentur AG. En 2008, elle a été recrutée afin de restructurer le groupe de Sede AG. Alice Šáková-Kleisli a fait des études de gestion d'entreprise à Cologne.

Mandats

Présidente d'ASE Technik AG, Horw; membre du conseil d'administration de Griesser Holding SA, Aadorf; Gryps Offertenportal AG, Rapperswil-Jona; Energie Uster AG, Uster; Scholz & Friends Schweiz AG, Zurich; Vendbridge AG; membre du comité de direction GfM – Schweizerische Gesellschaft für Marketing Zurich; présidente du Schweizer Management Gesellschaft SMG, Zurich.

Beat Schneider

Secrétaire central SSR

En fonction



Secrétaire du Conseil d'administration depuis septembre 2013 (sans droit de vote)

Parcours professionnel

Beat Schneider obtient son diplôme d'économiste d'entreprise ESCEA en 1993 et son Master of Business Administration in Media Management de la Steinbeiss-Hochschule de Berlin en 2005. De 1987 à 1992, il travaille à Swisslex SA, où il est responsable de la comptabilité pendant deux ans. De 1994 à 1995, il est responsable Compensation des risques au Concorat des assureurs-maladie suisses (aujourd'hui SantéSuisse). De 1995 à 2001, il est responsable des processus Personnel et Finances au Centre informatique pour l'assurance maladie. En 2002, il rejoint Swiss TXT/Teletext Suisse SA, une filiale de la SSR. Il occupe la fonction de directeur adjoint dès 2004 et de directeur dès 2005.

Regula **Bührer Fecker**

Membre du Conseil d'administration SSR

Jusqu'à fin 2016



Membre de 2012 à 2016

Parcours professionnel

Regula Bührer Fecker est planificatrice en communication et marketing avec brevet fédéral et diplômée de la «Miami Ad School». A partir de 1999, elle a travaillé dans différentes agences de communication à Zurich, à New York et à Berlin; elle occupe d'abord la fonction de conseillère en publicité, puis de stratège. Elle fonde, avec deux partenaires, l'agence Rod Kommunikation en 2007. En 2010, elle est désignée publicitaire de l'année.

Mandat

Présidente du Conseil d'administration et membre de la direction de Rod Kommunikation AG.

Comité de nomination: à la mi-2015, le Conseil d'administration a institué un comité de nomination pour la désignation du nouveau président de la SSR. La présidence de ce comité a été confiée à Viktor Baumeler, assisté par Jean-François Roth, Hans Lauri et Regula Bühler Fecker. En novembre 2015, Viktor Baumeler s'est retiré du comité de nomination, dont la présidence a été confiée à Jean-François Roth. Andreas Schefer, nouveau membre du Conseil d'administration, et Luigi Pedrazzini ont rejoint le comité début 2016. Le comité de nomination s'est réuni quatre fois en 2016.

Comité d'audit et des finances:

En 2016, ce comité était composé d'Ulrich Gygi (président), de Lucy Küng et de Luigi Pedrazzini, qui a assuré le contact entre le comité d'audit et des finances et le comité d'investissement, conformément à la réglementation. Ursula Gut-Winterberger a également rejoint le comité d'audit et des finances en 2016. Le comité évalue la situation financière de l'entreprise pour le Conseil d'administration et il le seconde dans la définition des principes comptables, du contrôle financier, de la planification financière et de la surveillance de la gestion d'entreprise en veillant au respect des lois, des statuts, des règlements et des directives. Il évalue:

- l'organisation, l'indépendance et l'efficacité des procédures de travail de la Révision interne et de l'organe de révision, de même que leur mode de coopération;
- l'indépendance et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI);
- la qualité de la comptabilité et du rapport financier, sur la base de l'évaluation de la Révision interne et de l'organe de révision;
- le respect des normes (compliance).

En 2016, le comité d'audit et des finances s'est réuni cinq fois. Le président de la SSR peut demander à participer aux réunions, avec voix consultative.

Comité d'investissement: ce comité est composé de Luigi Pedrazzini (président), d'Oscar Knapp, de Jean-François Roth et d'Ursula Gut-Winterberger. Le comité évalue, à l'attention du Conseil d'administration, les besoins en investissement de l'entreprise et il le seconde dans la définition de l'organisation et des procédures d'investissement. Il examine la stratégie d'investissement, les masterplans (plans directeurs à long terme), le plan et le budget d'investissement ainsi que les projets d'investissement et de désinvestissement qui requièrent l'approbation du Conseil d'administration. Il lui appartient enfin de suivre la réalisation de projets d'investissement d'envergure ou

d'importance stratégique. En 2016, le comité d'investissement s'est réuni cinq fois.

Comité SWI swissinfo.ch: il est composé de Lucy Küng (présidente), de Regula Bühler Fecker et d'Oscar Knapp. Le comité, qui s'est réuni une fois en 2016, prépare des dossiers pour le Conseil d'administration de la SSR. Il justifie aussi de compétences de décision pour les questions suivantes:

- concept de l'offre et allocation des ressources, dans le respect des directives fixées par le Conseil d'administration;
- règlement du Conseil du public et nomination de ses cinq membres;
- indemnisation du Conseil du public et de l'organe de médiation de swissinfo.ch, en appliquant des taux comparables à ceux de la SSR;
- rapport annuel sur la qualité et le service public de SWI swissinfo.ch;
- adaptation de l'accord de prestations passé avec la Confédération (tous les 4 ans).

Comité de transparence: ce comité, fondé en 2012, se compose du président de la SSR (Viktor Baumeler), du vice-président du Conseil d'administration (Jean-François Roth) et du président du comité d'audit et des finances (Ulrich Gygi). Le comité de transparence vérifie l'exactitude des données qui doivent apparaître dans le volet «Corporate Governance» du rapport de gestion et qui concernent les membres du Conseil d'administration. Il se penche sur les déclarations des intérêts signées par les membres du Conseil d'administration, sur les risques de réputation et sur les contrats. S'il constate un conflit d'intérêts ou un risque de réputation, même potentiel, il le signale au Conseil d'administration en l'assortissant d'une recommandation. Le membre du comité de transparence dont le dossier est étudié doit se récuser. Le comité de transparence s'est réuni deux fois en 2016.

Groupe de travail des présidents régionaux: sous la direction du président de la SSR, les présidents des sociétés régionales partagent leurs expériences dans les domaines qui relèvent de leur compétence exclusive en application des statuts de la SSR et de la stratégie de l'Association. Le groupe de travail est libre de prendre des initiatives à cette fin et de développer des méthodes et des outils. Par ailleurs, il rend compte au Conseil d'administration de l'enveloppe financière et de l'efficacité des méthodes et des instruments utilisés dans les concepts de programme, qu'il peut proposer de modifier. Le groupe de travail s'est réuni trois fois en 2016.

Déclaration des intérêts

Les autres activités principales au sein d'organes de direction ou de surveillance et les fonctions politiques sont indiquées pour chaque membre.

Participations croisées

Il n'existe pas de participation croisée à des conseils d'administration entre la SSR et d'autres sociétés en dehors de l'Association SSR ou de son périmètre de consolidation.

Fonctionnement du Conseil d'administration

En 2016, le Conseil d'administration s'est réuni six fois en séance ordinaire. L'une des séances, consacrée à la révision de la stratégie, a duré deux jours. Une autre séance, organisée dans le cadre du colloque national à Lugano, a été l'occasion d'une rencontre avec les quatre comités régionaux. Le directeur général et le secrétaire central ont participé aux réunions.

Si les affaires traitées le requièrent, le Conseil d'administration invite des membres du Comité de direction, des responsables de la Direction générale ou des experts externes. En règle générale, il procède à une auto-évaluation une fois par an.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration dispose des instruments d'information et de contrôle suivants:

- rapport trimestriel selon le «Balanced Scorecard» dans les domaines ci-après: marché, offre, finances, processus d'exploitation, RH, respect des objectifs stratégiques et projets;
- comptes prévisionnels trois fois par an (rapport financier);
- comptes annuels;
- budget et plan financier à moyen terme;
- rapport annuel sur la compliance;
- rapport annuel sur les risques;
- rapport annuel de participation;
- plan annuel de la Révision interne;
- rapports de révision de la Révision interne et de l'organe de révision, management letter de l'organe de révision;
- rapport annuel sur l'allocation des biens aux sociétés régionales.

La Révision interne seconde le Conseil d'administration et son comité d'audit et des finances dans leurs tâches de surveillance et de contrôle. Elle est subordonnée au comité d'audit et des finances.

Directeur général

Le directeur général assure la gestion du groupe et la direction des programmes conformément aux compétences qui lui sont attribuées par le Conseil d'administration. Il est tenu de rendre compte au Conseil d'administration du respect des objectifs. Il met en place les instruments de gestion d'entreprise ad hoc et veille à leur application. Il prépare les dossiers du Conseil d'administration, il informe régulièrement le président et le Conseil d'administration de la marche des affaires et des dossiers importants de l'entreprise; il tient également au courant l'Assemblée des délégués de la politique de l'entreprise, en accord avec le président.

Il peut participer aux réunions des comités régionaux ou se faire représenter par le directeur de l'unité d'entreprise de la région concernée. Il participe aux comités électoraux du comité régional; il peut participer aux comités qui approuvent les propositions, ou se faire représenter. Pour ce qui est des propositions de nomination ou des propositions d'approbation que le comité régional fait au Conseil d'administration, le directeur général peut recommander leur rejet. S'il estime que les concepts de programme ou la répartition de l'enveloppe financière approuvés par le comité régional sont contraires à la politique de l'entreprise, il le fait savoir au Conseil d'administration et il propose une modification. Comme il se trouve à la tête du Comité de direction, le directeur général tranche lorsque celui-ci ne parvient pas à un accord.

Comité de direction

En tant qu'organe supérieur de direction, le Comité de direction définit les stratégies et les plans du groupe qu'il soumet au Conseil d'administration avant d'en coordonner la mise en œuvre. Il traite les questions essentielles qui concernent l'entreprise et, par son action de coordination et de concertation, il veille à ce que les activités des entités de l'entreprise (succursales et filiales) soient menées dans l'intérêt du groupe.

Suite page 112 →

Le 1^{er} janvier 2017, le Comité de direction était composé des membres suivants (pages 108 à 111) →

Comité de direction

Roger de Weck
Directeur général SSR

En fonction



Membre depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Fribourgeois et bilingue, Roger de Weck a grandi à Genève et Zurich. Au terme de ses études d'économie à Saint-Gall, il débute en 1976 à la «Tribune de Genève». Suivent la «Weltwoche» à Zurich et l'hebdomadaire allemand «Die Zeit». De 1992 à 1997, il est rédacteur en chef du quotidien zurichois «Tages-Anzeiger» et membre de la direction de Tamedia. En 1997, il est de retour à Hambourg à «Die Zeit» dont il dirige la rédaction. De 2001 à 2010, il est journaliste libre et chroniqueur à Zurich et Berlin; il anime l'émission de télévision «Sternstunde Philosophie» chez SRF et préside le Conseil de fondation de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève. Roger de Weck est docteur honoris causa des Universités de Lucerne et de Fribourg.

Mandats

Vice-président Prix Europa «European Broadcasting Festival» à Berlin; enseignant au Collège d'Europe à Bruges et à Varsovie/Natolin; Conseil de fondation du Prix Charlemagne à Aix-la-Chapelle; Conseil scientifique de l'Institut des sciences culturelles de l'Université de Lucerne (KWI); Conseil scientifique de «Critique internationale» à Sciences Po Paris; Comité consultatif du «SwissMediaForum» à Lucerne; Comité consultatif du «Swiss Economic Forum» à Interlaken; Conseil de la fondation Theodor Heuss à Stuttgart, CA d'Admeira (vice-président).

Marco Derighetti
Directeur Opérations SSR

En fonction



Membre depuis 2011, né en 1967, Suisse

Parcours professionnel

Le Tessinois Marco Derighetti a grandi à Muralto et à Losone. A l'EPFZ, il obtient un diplôme d'ingénieur en électronique en 1991 et un post-diplôme en techniques de l'information en 1993, avant de devenir docteur en sciences techniques, en 1998. De 1991 à 1998, Marco Derighetti travaille comme assistant à l'Institut d'Automatique de l'EPFZ. De 1998 à 2001, il est ingénieur développement dans le département capteurs radars d'Oerlikon Contraves AG et, de 2001 à 2002, chef du même département. En 2002, il est nommé Chief Technology Officer (CTO) et chef du secteur Media Technology à Radiotelevisione svizzera (RSI).

Mandats

Technology and Production Center Switzerland AG, Swiss TXT SA (président).

Beat Grossenbacher

Directeur Finances et Controlling SSR

En fonction



Membre depuis 2014, né en 1960, Suisse

Parcours professionnel

Après ses études d'économie, Beat Grossenbacher a été consultant auprès de l'Allgemeine Treuhand AG à Berne, contrôleur à la Société suisse de réassurance (Swiss Re) à Zurich, puis «Division Controller» chez Ascom Telematic AG. Il a poursuivi sa carrière en tant qu'assistant du CFO de Telecom PTT avant de passer 10 ans au service de Swisscom, tout d'abord en qualité de chef de projet puis de «Head of Treasury». En 2008, Beat Grossenbacher est entré chez BKW Energie SA, où il a occupé le poste de CFO et de responsable du secteur d'activité Finances et services jusqu'en juin 2014.

Mandats

Admeira, Billag SA, Caisse de pension SRG SSR (CPS).

Maurizio Canetta

Directeur Radiotelevisione svizzera

En fonction



Membre depuis 2014, né en 1956, Suisse

Parcours professionnel

Maurizio Canetta entre à la RSI en 1980 après des études à l'Université de Pavie (lettres et philosophie). D'abord journaliste stagiaire à la rédaction du «Telegiornale» à Zurich, il est tour à tour rédacteur, présentateur, correspondant et rédacteur en chef du «Telegiornale» jusqu'en 1987. Il est ensuite correspondant au Palais fédéral, puis producteur de la «Domenica Sportiva» et du «Telegiornale». En 1993, il prend la direction du département Sport; en 2000, celle du «Telegiornale» et en 2007, celle de «Falò» et des magazines d'approfondissement de l'information. Il est parallèlement responsable et producteur de programmes et de reportages. Le 1^{er} septembre 2008, il est nommé responsable du secteur Culture TV, puis du département Culture en 2010. Du 1^{er} juillet 2012 au 31 mai 2014, il est à la tête du département Information.

Gilles Marchand

Directeur Radio Télévision Suisse

En fonction



Membre depuis 2001, né en 1962, Suisse

Parcours professionnel

Sociologue de formation (M.A.), Gilles Marchand a travaillé à la «Tribune de Genève» de 1988 à 1990. Il a ensuite rejoint Ringier Romandie où il a dirigé le département Recherche, marketing et communication avant de prendre la direction du groupe en 1998.

Mandats

Admeira, TV5 Monde, Euronews, Médias Francophones Publics, Union Européenne de Radio-Télévision (Conseil exécutif), Conseil d'orientation stratégique de l'Université de Genève.

Ladina Heimgartner

Directrice Radiotelevisiun Svizra Rumantscha

En fonction



Membre depuis 2014, née en 1980, Suisse

Parcours professionnel

Ladina Heimgartner a étudié la germanistique et le rhétoromanche (lic. phil. I) à l'Université de Fribourg. Elle a commencé sa carrière journalistique en 2001 en tant que collaboratrice indépendante de «Freiburger Nachrichten» et collaboratrice du «Bündner Tagblatt». A la fin de ses études, en 2006, elle a pris la direction de la rubrique «Kultur» au «Bündner Tagblatt». Elle est entrée à la SSR en 2007, d'abord en tant que rédactrice pour Radio Rumantsch, puis en tant que cheffe de la rubrique «Hintergrund» et rédactrice en chef adjointe à RTR. En 2011, elle a quitté RTR pour la Direction générale SSR, à Berne, où elle a mis en place et dirigé pendant trois ans le nouveau domaine Marchés et Qualité.

Mandats

Présidente de la Chaîne du Bonheur, membre du Comité de la Société Suisse des Sciences de la Communication et des Médias (SSCM), Membre du Conseil du musée, Musée national suisse, Commission fédérale des médias (COFEM).

Ruedi **Matter**

Directeur Schweizer Radio und Fernsehen

En fonction



Membre depuis 2011, né en 1953, Suisse

Parcours professionnel

Ruedi Matter a fait des études d'histoire, de journalisme et de philosophie à l'Université de Zurich (lic. phil. I) et suivi le Stanford Executive Program (SEP) à la Stanford Graduate School of Business à Palo Alto, aux Etats-Unis. De 1974 à 1976, Ruedi Matter a été rédacteur au «Basler National Zeitung», de 1976 à 1988 rédacteur, producteur et présentateur du «Tagesschau» et producteur et animateur de «Karussell» de Schweizer Fernsehen. De 1988 à 1992, il a travaillé comme journaliste tv indépendant, notamment pour la chaîne European Business Channel EBC (Zurich) et la chaîne spécialisée dans l'économie et l'information WIF (Cologne). De 1992 à 1993, il a été spécialiste en communication pour McKinsey & Company, de 1993 à 1997 rédacteur en chef et animateur à «Cash TV» et de 1997 à 2006 chef de rédaction puis directeur à la chaîne N-TV à Berlin et Cologne. Ruedi Matter est entré en 2006 à Schweizer Radio DRS comme rédacteur en chef et responsable de l'information.

Mandats

Technology and Production Center Switzerland AG (président), Mediapulse SA, Telepool Sàrl (président du Conseil de surveillance).

Walter **Bachmann**

Secrétaire général SSR

En fonction



Participe aux réunions du Comité de direction depuis 2011 (sans droit de vote), né en 1963, Suisse

Parcours professionnel

Walter Bachmann a grandi à Wil (SG). En 1989, il obtient une licence de droit à la HSG, avec spécialisation en droit des médias. En 2002, il décroche le diplôme postgrade de contrôleur à l'Institut de Management de St-Gall (SGMI). De 1980 à 1989, Walter Bachmann travaille comme rédacteur et producteur à la télévision locale de Wil, avant de passer à Schweizer Fernsehen en 1989, où il sera successivement chef Honoraires, licences et sponsoring (jusqu'en 1994), chef Fiction et divertissement (jusqu'en 1999), chef des services de programme et chef du staff du directeur des programmes (jusqu'en 2005) et, enfin, chef du centre multimédia et chef Commercialisation et partenariats.

Mandats

Agence Télégraphique Suisse SA (ats), Viasuisse SA, membre du conseil de fondation du Conseil suisse de la presse.

Dans le règlement de gestion, le Comité de direction définit les compétences et les processus de gestion de l'entreprise. Ce règlement a été revu dans le cadre de la refonte du règlement d'organisation (entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014). Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Le Comité de direction compte sept membres: le directeur général, le directeur Opérations, le directeur Finances et Controlling, les directeurs des unités d'entreprise RSI, RTS et SRF ainsi que la directrice de RTR. Le secrétaire général participe aux réunions, sans droit de vote.

Autres activités et déclarations des intérêts

Les membres du Comité de direction représentent la SSR dans les conseils d'administration des filiales de la SSR ou dans des sociétés détenues en partie par la SSR, dans les conseils de fondation ou dans d'autres sociétés proches. Lorsque des honoraires sont prévus, ils sont versés à la SSR (déduction faite des frais). L'acquis est garanti pour les mandats actuels. Les membres du Comité de direction ne peuvent exercer, au sein de conseils d'administration ou d'autres organes de collectivités, une activité qui soit contraire aux intérêts de la SSR. Le directeur général peut faire une exception dans les cas suivants:

- activités discrètes de gérance de patrimoine à titre privé;
- mandats familiaux dans une SA, pour autant qu'ils ne génèrent ni conflits d'intérêts, ni problèmes de direction;
- activités de nature caritative, politique ou sociale, à condition que peu de temps leur soit consacré.

Les mandats et les activités accessoires des membres du Comité de direction sont précisés pour chacun d'eux.

Fonctionnement du Comité de direction

Le Comité de direction siège chaque mois; les réunions durent un à deux jours. Les dossiers sont présentés par ses membres, par d'autres cadres ou par des spécialistes.

Contrats de management

Le groupe SSR n'a délégué aucune tâche de direction à des tiers.

Droit de participation des membres de l'Association

Voir les explications sur les sociétés régionales à la page 92.

Organe de révision

Jusqu'en 2015, la société Ernst & Young était l'organe de révision statutaire de l'entreprise (maison mère et filiales). Depuis le vote de l'Assemblée des délégués le 29 avril 2016, la société

d'audit BDO est le nouvel organe de révision de l'entreprise pour les exercices 2016 à 2018. Comme c'est le cas depuis 2009, l'organe de révision contrôle également les comptes annuels des grandes filiales Technology and Production Center Switzerland AG (tpc) et Swiss TXT SA et il révisé les comptes du groupe. Matthias Hildebrandt et Martin Nay sont les réviseurs en chef.

Les honoraires versés pour la maison mère et ses filiales s'élèvent au total à 318 000 francs. Le comité d'audit et des finances examine le résultat de la révision avec l'organe de révision. Il s'informe du calendrier et du processus de révision, de la collaboration avec la Révision interne et les départements SSR concernés, et il évalue la qualité de la révision.

Politique d'information

La SSR communique ouvertement, de façon transparente et suffisamment tôt. Elle informe à l'interne et à l'externe via tous les canaux disponibles, notamment Internet, Intranet, la presse, des événements, les contacts directs avec le personnel, les représentants des autorités et des milieux politiques et les associations. A l'instar d'une société cotée en Bourse, elle informe périodiquement de sa stratégie, de son évolution, de la planification financière de l'entreprise et des décisions importantes. Diffuseur de service public financé essentiellement par la redevance, la SSR s'est fixé des objectifs quantitatifs, mais surtout qualitatifs; elle rend compte de leur respect à intervalles réguliers.

Au niveau national, la SSR informe à travers la Communication d'entreprise de la Direction générale et, au niveau régional, par l'intermédiaire des services de communication des unités d'entreprise ou des filiales. La Communication d'entreprise de la Direction générale explique les questions nationales: objectifs, mission et stratégie du service public audiovisuel, loi et ordonnance sur la radio et la télévision, concession, distribution, redevance et péréquation financière, projets nationaux, dossiers et partenariats médias nationaux, convention collective de travail et projets interrégionaux. Elle est responsable du branding national, de son identification au service public et de sa visibilité pour les personnes qui s'acquittent de la redevance. Elle se charge des relations avec les groupes d'intérêts nationaux.

Responsables du positionnement stratégique de leurs marques, les services régionaux de communication se chargent de l'information concernant les programmes, les sujets qui intéressent leurs unités d'entreprise et les projets régionaux. Les organes de l'Association et les organes régionaux des sociétés

Rémunération 2016

en CHF 1000 / chiffres 2015 entre parenthèses	Salaire	Honoraires	Part prestation	Prestations accessoires	Total 2016
Président du Conseil d'administration		143* (135)		19 (18)	162 (153)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux et régionaux consolidés		497 (516)		38 (31)	535 (547)
Autres membres du Conseil d'administration 8 (8) Mandats nationaux		348 (348)		24 (23)	372 (371)
Directeur général	401 (401)		103 (103)	32 (53)	536 (557)
Autres membres Comité de direction 6 (6)**	1855 (1810)		519 (386)***	155 (249)	2529 (2445)

* Y c. honoraires CA tpc AG pour le premier semestre 2015

** La rémunération des autres membres du Comité de direction dépend de la taille de l'unité d'entreprise et des mandats exercés.

*** Montant exceptionnellement inférieur en raison des versements variables réduits pour les membres du CD entrés en 2015

régionales assurent seuls la communication en rapport avec leurs activités.

Rémunération

Le salaire indiqué correspond au salaire de base. La part «prestation» comprend la partie du salaire liée à la réalisation des objectifs (composante salariale variable) et les primes versées pour récompenser des prestations particulières. S'agissant du Conseil d'administration et du Comité de direction, les prestations accessoires comprennent les forfaits pour frais professionnels et pour frais de représentation. Le Comité de direction bénéficie en outre de l'usage privé des véhicules de service et de l'abonnement général CFF 1^{re} classe. La redevance de réception radio/tv n'est plus remboursée aux cadres des niveaux 1 et 2 depuis 2014.

Les honoraires des membres du Conseil d'administration comprennent la rémunération des activités exercées au sein du Conseil d'administration, de ses comités ou de ses groupes de travail (mandats nationaux), de même que la rémunération du travail fourni par les quatre présidents régionaux au sein des organes régionaux (mandats nationaux et mandats régionaux consolidés). Les honoraires du président s'élèvent à 135 000 francs, ceux des autres membres du Conseil d'administration n'exerçant pas de fonction spéciale à 32 000 francs (mandat national). Les membres du Conseil d'administration

touchent des jetons de présence de 1000 francs pour chaque réunion de comité ou de groupe de travail. Le vice-président et les présidents des comités perçoivent une indemnité de fonction. Les montants sont conformes aux tarifs que le Conseil fédéral a recommandés par arrêté du 21 décembre 2007 pour le président et les administrateurs de la SSR n'exerçant pas de fonction spéciale, et repris dans la décision de l'Assemblée des délégués du 28 avril 2008 (dans sa version du 24 mai 2012). Les honoraires des présidents régionaux sont fixés par les conseils régionaux; ils fluctuent entre 20 000 et 38 000 francs.

Le comité des ressources humaines fixe le salaire de base du directeur général dans les limites de l'enveloppe avalisée par le Conseil d'administration. Il décide aussi de la part «prestation», en fonction des objectifs annuels arrêtés par le Conseil d'administration. Les salaires et la part prestation des autres membres du Comité de direction sont fixés par le directeur général compte tenu de l'enveloppe salariale. ■

SRG Deutschschweiz

Manifestations régionales

Les Journées de Soleure sont primordiales pour la SSR, non seulement pour les premières de films, mais aussi pour les nombreuses possibilités d'échanges culturels. SRG.D a également l'habitude d'y rassembler ses membres. Environ 200 d'entre eux étaient au rendez-vous traditionnel pour le film suisse «Amateur Teens» et une conférence sur la production cinématographique. Quatre producteurs de films ont présenté leur métier, certes difficile, mais fascinant.

Entièrement remaniée, la Journée médias annuelle de SRG.D a réuni à Winterthour les réalisateurs de programmes, des présidents de villes suisses de taille moyenne ainsi que le Conseil régional SRG.D, qui ont eu des discussions intenses et enrichissantes. Compte tenu du succès de cette rencontre, la Journée médias sera reconduite en 2017 sous cette nouvelle forme.

Diffusée pour la première fois à la télévision en novembre 2015, puis à la radio en mai 2016, l'émission «Hallo SRF!» a quitté les studios à l'été 2016 pour aller à la rencontre du public. L'émission, désormais en live, a été diffusée depuis Aarau, Brigue et Winterthour, où les sociétés membres de SRG.D ont invité le Programme pour une séance de réflexion critique. D'autres événements publics similaires sont prévus en 2017 dans d'autres régions.

Rapport des organes

Dans le cadre de leur rôle auprès de la société civile, les sociétés régionales s'engagent à renforcer leur présence publique. Au printemps, le Comité régional SRG.D a donc chargé un groupe de travail d'élaborer un nouveau programme pour les années à venir, qui sera mis en œuvre en 2017 et 2018.

Egalement au printemps 2016, le Comité régional a soumis au directeur général sa prise de position sur les concepts de programme et l'enveloppe financière correspondante. Le comportement des jeunes utilisateurs, l'urbanisation de SRF et des nouveaux accents mis sur la politique des programmes étaient les principales préoccupations du Comité.

Sous la présidence d'Andreas Schefer, président SRG.D, et de concert avec le directeur SRF, Ruedi Matter, un comité de nomination du Comité régional s'est chargé de la succession de Nathalie Wappler, responsable Culture SRF. Fin septembre, le Conseil d'administration de la SSR a élu Stefan Charles pour succéder à Nathalie Wappler au 1^{er} janvier 2017.

Changements au sein des organes

Le Conseil régional a confirmé le vice-président Niklaus Ullrich dans sa fonction, qu'il occupait depuis 2010. Le metteur en scène de formation était jusqu'en 2014 délégué aux affaires culturelles du Canton de Bâle-Campagne et enseignant à l'université de Bâle. Il préside depuis 1997 SRG Region Basel.

Le 1^{er} avril 2016, le Conseil du public a élu Roger Blum comme nouveau médiateur de SRG.D. L'ancien président de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP) et professeur émérite en sciences de la communication et des médias à l'université de Berne a remplacé Achille Casanova, titulaire du poste pendant onze ans. Achille Casanova est décédé le 17 juillet 2016 des suites d'une grave maladie.

Depuis le 30 avril 2016, SRG Bern Freiburg Wallis a un nouveau président: Léander Jaggi. Propriétaire d'une société de car postal et membre de la direction de la société bernoise City Broker, Léander Jaggi est membre du Comité de la Coopérative SRG Bern Freiburg Wallis depuis plus de 24 ans. Il occupera sa nouvelle fonction au sein du Comité régional SRG.D.

Le 11 mai 2016, Susanne Sorg a été élue représentante de SRG Zürich Schaffhausen au sein du Conseil régional. Ancienne enseignante, journaliste et membre du Conseil de l'instruction publique, Susanne Sorg a également été porte-parole du Conseil d'Etat du canton de Zurich jusqu'à l'automne 2015.

Nombre de membres

SRG.D comptait 16 146 membres (sans SRG SSR Svizra Rumantscha) fin 2016. ■

Temps forts 2016

Cette année encore, la RTSR a voulu sensibiliser les membres des SRT et le public aux défis que la SSR aura à relever ces prochaines années. Ainsi, en collaboration avec les sept SRT, le Secrétariat général a organisé dans chaque canton romand une conférence ouverte au public. Ces conférences se sont déroulées en deux parties: tout d'abord l'intervention d'un ambassadeur de la RTS présentant l'émission qu'il anime; puis celle du directeur de la RTS ou d'un membre du Comité de direction présentant les prochains enjeux pour l'audiovisuel public. Près de 100 personnes en moyenne ont participé à chacune de ces conférences.

Une journée institutionnelle, dont le but était de porter un regard critique sur le rapport du Conseil fédéral sur le service public dans le domaine des médias, a été organisée pour les membres des organes RTSR et des comités des SRT. Figuraient notamment au programme une conférence de Rémy Pflimlin, ancien président de France Télévisions et de TV5 Monde, sur le service public audiovisuel, ainsi qu'un débat contradictoire sur le rapport du Conseil fédéral sur l'audiovisuel public. 80 personnes environ étaient présentes et ont adopté une résolution pour la sauvegarde de la diversité culturelle, linguistique et médiatique de la Suisse, qui s'inscrit dans le débat des Chambres fédérales sur le service public. Elle a notamment été adressée à l'ensemble des parlementaires fédéraux afin qu'ils puissent en avoir pris connaissance au moment de délibérer sur le rapport du Conseil fédéral concernant l'audiovisuel public.

La 4e édition du Prix des SRT a été organisée cette année à Lausanne, en collaboration avec la SRT Vaud. C'est un reportage de Temps Présent «Après la prison, la galère», de Myriam Gazut-Goudal et Frank Preiswerk, qui a été désigné lauréat.

Un nouveau site Internet a été créé. Plus complet et plus ergonomique que l'ancien, ce site permet une gestion plus aisée des contenus et des inscriptions aux offres faites aux membres des SRT (rencontres avec des professionnels de la branche, visites de studios, participations à l'enregistrement d'émissions, billets pour des concerts et divers spectacles).

Comité régional

A la fin de l'année, le Comité régional aura tenu 7 séances ordinaires et consacré un séminaire à la préparation des concepts de programme RTS, les émissions culturelles en particulier. Le nouveau site Internet RTSCulture ainsi que la nouvelle grille d'Espace 2 ont fait l'objet de présentations détaillées.

L'un des membres cooptés du Comité régional ayant démissionné début 2016, celui-ci a siégé à huit membres pendant une grande partie de l'année. Des démarches ont été entreprises pour que le Conseil régional puisse entériner la cooptation d'un nouveau membre en 2017.

Contacts

Afin de sensibiliser les gouvernements cantonaux romands aux futures échéances politiques touchant la SSR, des délégations du Comité régional et de la direction RTS, menées par le président de la RTSR Jean-François Roth, ont rencontré les gouvernements des cantons de Fribourg, de Neuchâtel, du Jura et du Valais.

A l'invitation du Conseil d'administration SSR, le Comité régional s'est rendu à Lugano à fin septembre pour un échange de vues entre le Conseil d'administration et les Comités régionaux des quatre régions. Le rapport du Conseil fédéral était, là aussi, au centre du débat.

Conseil du public

Dix séances ont été agendées en 2016. Le Conseil du public a consacré sa séance de formation au traitement de la culture par la RTS. Une discussion nourrie avec les responsables radio et tv de la culture à la RTS a été précédée d'une conférence de Marc-Olivier Gonseth, directeur du Musée d'Ethnographie de Neuchâtel, intitulée «Une vision anthropologique de la culture».

Quelques chiffres

A la fin de l'année, plus de 150 activités différentes auront été proposées aux membres des SRT. Les membres étaient au nombre de 3571 au 31 décembre 2015. On en compte 3766 au 31 décembre 2016. ■

CORSI

SOCIETÀ COOPERATIVA PER LA RADIOTELEVISIONE SVIZZERA DI LINGUA ITALIANA

Activités de l'institution

En 2016, le Comité régional s'est penché à plusieurs reprises sur le projet VPD de la RSI (Vicinanza al Pubblico Digitale), visant à proposer une offre numérique, et a exigé des garanties claires à ce sujet. Il a examiné les concepts de programme et amendé le contrat conclu entre la SSR et l'OSI (Orchestra della Svizzera italiana). Il a en outre adopté un plan d'action qui lui permettra d'alimenter le débat sur le service public de demain. Le Comité régional a analysé la situation de la RSI dans son ensemble, ainsi que les défis qu'elle continuera de relever dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'économies 16+ de la SSR. Lors de deux séances plénières, le Conseil régional a confirmé trois groupes de travail permanents: l'un est chargé d'examiner les concepts de programmes de la RSI pour la période 2017–2020, un autre contrôle la qualité (en 2016, l'accent a été mis sur l'assurance qualité dans le cadre de l'observation des programmes) et le dernier, enfin, a travaillé sur les manifestations destinées au public en 2017.

Le Conseil régional a pris connaissance de leurs rapports et a fixé des objectifs pour 2017. Il a en outre assisté à deux séminaires, l'un sur la stratégie de communication de la SSR et l'autre sur les résultats de l'étude de l'Observatoire de la vie politique régionale (OVPR) de l'Université de Lausanne, qui a analysé les votes de la Suisse italienne dans le cadre du projet de révision de la LRTV.

Manifestations à destination du public

Le résultat de la votation sur la LRTV en 2015 a eu des répercussions sur l'offre de la Corsi en 2016: le cycle sur l'utilisation des médias par les jeunes et les étudiants a été interrompu et remplacé par différentes manifestations visant à mettre en lumière les multiples facettes de l'audiovisuel public.

Le colloque national de la SSR, à Lugano le 30 septembre 2016, a ainsi représenté une nouvelle occasion de débattre de l'importance et du rôle du service public en Suisse. Mais la Corsi a également organisé des manifestations sur le fonds documentaire sonore et visuel en langue italienne, des activités de lobbying auprès des leaders d'opinion de Suisse italienne, quatre événements «Venite con noi» associés à des concerts de l'OSI et à des émissions RSI, la participation à deux salons spécialisés ainsi que des soirées débats mensuelles avec «Modem», le magazine radiophonique de la RSI.

Publicité et effectif des membres

La Corsi optimise en continu ses canaux d'information et a étendu sa présence sur Internet en 2016. Les contenus de la

publication trisannuelle «per.corsi» sont maintenant publiés sur son site web et sur facebook. Dans le contexte des débats sur le service public et de la votation à venir sur l'initiative No Billag, la Corsi a créé un plan d'action et de communication, en accord avec les positions de la SSR au niveau national. Le plan a été approuvé par le Conseil régional et devrait être mis en œuvre en 2017.

Au 31 décembre 2016, la Corsi comptait 2839 membres, soit 53 de plus que l'année précédente.

Election des membres et révision des statuts

Au 1^{er} janvier 2016, les organes institutionnels de la Corsi ont commencé un nouveau mandat de quatre ans. Deux personnes se sont retirées du Conseil régional à cette date. Les 203 sociétaires présents lors de l'Assemblée générale ont élu au nom de 314 personnes deux nouveaux membres au Conseil régional pour la période 2016–2019.

Perspectives

En 2017, la Corsi poursuivra ses activités de service public en organisant différents événements et en renforçant sa présence sur les médias sociaux et traditionnels. Elle souhaite en outre discuter de la question du service public avec les associations et les groupes d'intérêts en Suisse italienne et approfondir le débat. Elle prévoit, à l'intention de la Suisse romande et de la Suisse alémanique, une documentation exhaustive qui sera utilisée de manière ciblée lors de manifestations pour démontrer l'importance de «l'italianité» dans notre pays, pour la culture suisse en général et pour la sphère italophone en particulier. Avec son plan d'action «Avancer ensemble», la Corsi souhaite en parallèle mieux atteindre les communautés italo-phones des autres régions linguistiques. Ce public doit également être mieux pris en compte et être sensibilisé à l'importance du rôle de la RSI pour le fédéralisme suisse.

Des rencontres se tiendront également à d'autres niveaux, notamment avec des partis, le Conseil des Etats, des communes, l'armée et d'autres groupes d'intérêts. La Corsi poursuivra ses campagnes de sensibilisation auprès des politiques de langue italienne ainsi que ses activités de relations publiques. Elle mettra l'accent sur la fidélisation des jeunes générations: en 2017, la Corsi souhaite multiplier par deux sa présence sur les médias sociaux et les nouveaux médias. ■

Comité régional – thèmes centraux

Le premier semestre 2016 été placé sous le signe des élections aux comités pour le mandat 2017-2020. Les postes vacants ont suscité un vif intérêt dont nous n'avons pu que nous féliciter. Le suspense quant à une éventuelle bataille électorale a perduré jusqu'à l'Assemblée générale (AG). Le comité s'est montré ouvert et transparent envers tous les candidats. L'AG s'est finalement déroulée sans surprise.

Les enjeux des débats sur le service public ont focalisé l'attention du comité. Un briefing avec Martina Vieli, responsable de la Communication d'entreprise SSR, a permis de mieux s'y retrouver. De l'avis général, SRG.R doit défendre l'offre de service public, quand bien même ni la société régionale ni RTR n'ont été sous le feu des critiques en 2016, car RTR pâtirait directement d'un affaiblissement de la SSR. En coordination avec Ladina Heimgartner, directrice RTR, le président Oscar Knapp a pris langue avec des politiques pour de premiers échanges de vue qui lui ont permis de tâter le terrain et d'exposer les points de vue de la SRG.R et de RTR.

Autre thème central en 2016: «Des communes politiques adhérent à SRG.R». Grâce au soutien des membres de l'Association, 16 nouvelles communes politiques ont rejoint SRG.R au cours de 2016, notamment Coire, la capitale des Grisons.

Sur un plan administratif, le comité a adopté un nouveau règlement d'organisation et a révisé le règlement sur les indemnités de ses membres.

Prix SRG.R 2016

Clà Riatsch, professeur de langue et littérature rhéto-romanche à l'université de Zurich, a reçu le prix 2016 de SRG Svizra Rumantscha, qui est venu récompenser son engagement de longue date pour la préservation et le développement de la langue et de la littérature romanche – et en particulier ses travaux dans le domaine de la littérature romanche. Le prix lui a été décerné dans le cadre de l'AG.

Rencontres et activités RP

L'AG du 21 mai 2016 a réuni une centaine de membres à Coire. Barbara Janom Steiner, conseillère d'Etat, et Tina Gartmann-Albin, présidente du conseil communal de Coire, ont prononcé les allocutions de bienvenue. Le principal point à l'ordre du jour était les élections pour le mandat 2017-2020. Ont ainsi été élus le président SRG.R, les membres du comité, ainsi que les membres du conseil régional et du conseil du public et son président.

Oscar Knapp, a été confirmé par acclamation à la présidence de SRG.R. Beatrice Baselgia, Gion Cola-Laim et Donat Nay ont été réélus au comité. Duri Blumenthal, statutairement dans l'impossibilité de se représenter, a été félicité pour son travail au sein du comité – notamment à la vice-présidence depuis quelques années. Gion Lechmann, recteur de l'école cantonale des Grisons à Coire a été élu en qualité de nouveau membre.

Les élections aux comités se sont déroulées sans surprise: Roger Tuor, directeur d'école à Disentis/Mustér, remplacera Michael Spescha, qui ne pouvait plus se représenter pour des raisons statutaires, à la présidence du conseil du public. Michael Spescha a été remercié pour son engagement. Le conseil du public compte 5 nouveaux membres, dont 4 siègeront au comité régional. L'AG a été suivie d'une visite des studios radio et tv de l'entreprise médiatique RTR. Les collaborateurs RTR ont présenté leur travail et répondu aux questions. La visite a suscité un vif intérêt et a reçu un écho favorable.

La veille de l'AG, «Da cumpagnia» a présenté des spectacles en langue romanche de toutes les régions, ainsi qu'un concert d'un groupe des Dolomites venu interpréter des chansons en ladin.

Rappelons également les autres activités: des spots radio pour attirer de nouveaux membres, la participation de RTR à diverses manifestations dans le canton, ainsi que la refonte du site Internet SRG.R.

Nombre de membres et perspectives pour 2017

SRG.R comptait 1020 membres fin 2016. L'objectif est une augmentation de 5 % en 2017.

RTR a restructuré sa direction le 1^{er} janvier 2017. Le comité SRG.R soumettra au conseil d'administration SSR une proposition relative au renouvellement de la direction de sa rédaction.

SRG.R prévoit diverses activités avec RTR en 2017, en particulier une rencontre avec la délégation parlementaire des Grisons à Berne, des contacts bilatéraux avec des représentants des milieux politiques, de fédérations et d'associations, et la poursuite de l'accompagnement actif des manifestations publiques de RTR. L'AG 2017 aura lieu les 16 et 17 juin à La Punt Chamues-ch, en Engadine. ■

Comptes annuels SSR

Introduction à la partie financière

Les chiffres-clés ci-après se rapportent aux comptes annuels de la maison mère.

Indicateurs

Mio. CHF	2015	2016	Evolution
Compte de résultat			
Produits d'exploitation	1 607,3	1 640,7	33,4
Charges d'exploitation	-1 711,1	-1 613,9	97,2
Résultat d'exploitation	-103,8	26,8	130,6
Résultat financier	13,8	-1,7	-15,5
Résultat annuel	-90,0	25,1	115,1
Bilan			
Liquidités	205,1	180,8	-24,3
Actifs immobilisés	728,5	685,4	-43,1
Fonds propres	394,1	419,2	25,1
Total du bilan	1 185,0	1 075,8	-109,2
Tableau de financement			
Investissements	105,6	93,9	-11,7
Free cashflow	-41,5	-24,3	17,2

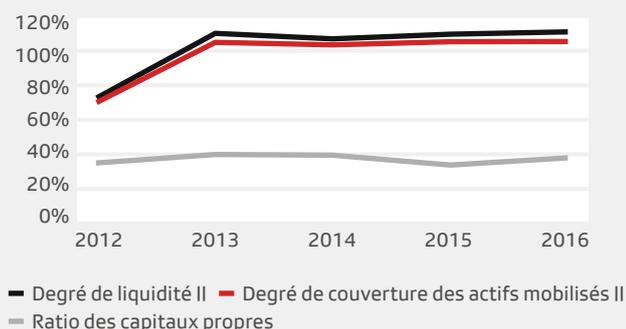
La SSR clôt l'exercice 2016 sur un bénéfice annuel de 25,1 millions de francs (2015: -90,0 mio.).

Chiffres-clés du bilan

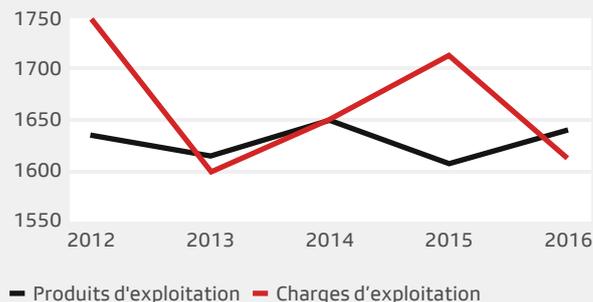
Maison mère	2015	2016	Evolution
Degré de liquidité II			
Actifs circulants en % des capitaux étrangers à court terme	109,9 %	111,3 %	1,3 %
Degré de couverture des actifs immobilisés II			
Actifs immobilisés en % des capitaux propres et des capitaux étrangers à long terme	105,7 %	105,8 %	0,1 %
Ratio des capitaux propres			
Capitaux propres en % du total du bilan	33,3 %	39,0 %	5,7 %

Grâce au résultat d'entreprise positif de 25,1 millions de francs, le ratio des capitaux propres a progressé de 5,7 % pour s'établir à 39,0 %.

Evolution des chiffres-clés du bilan 2012 – 2016



Evolution des charges et des produits 2012–2016



Compte de résultat et bilan en comparaison pluriannuelle

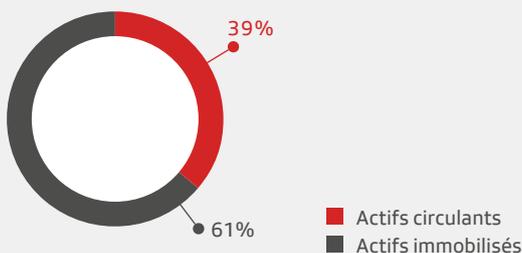
Mio. CHF	2012	2013	2014	2015	2016
Redevances radio-tv	1 188,0	1 203,2	1 210,4	1 195,5	1 217,9
Recettes commerciales	360,2	348,5	370,6	340,5	326,5
Autres recettes	86,4	63,8	70,1	71,3	96,3
Produits d'exploitation	1 634,6	1 615,5	1 651,1	1 607,3	1 640,7
Charges de personnel	814,0	673,9	685,5	791,4	666,6
Charges programme et production	604,4	592,9	628,9	609,5	600,6
Charges administratives et publicitaires générales	95,7	101,1	115,4	99,2	103,0
Amortissements et corrections de valeur	79,8	79,8	79,5	78,7	100,0
Autres charges d'exploitation	154,2	148,8	138,5	132,3	143,7
Charges d'exploitation	1 748,1	1 596,5	1 647,8	1 711,1	1 613,9
Résultat d'exploitation	-113,5	19,0	3,3	-103,8	26,8
Résultat financier	-3,9	1,1	1,5	13,8	-1,7
Résultat d'entreprise	-117,4	20,1	4,8	-90,0	25,1

Après la perte enregistrée en 2015, le compte de résultat 2016 affiche un bénéfice d'entreprise de 25,1 millions de francs.

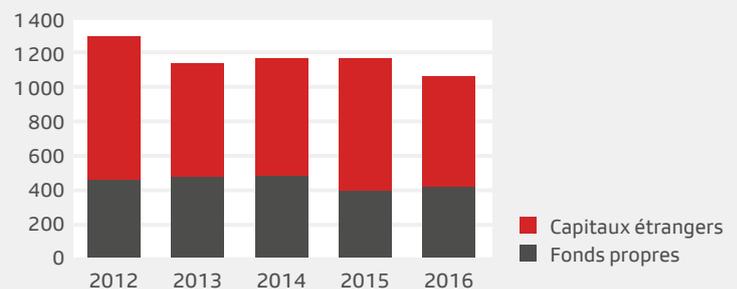
Mio. CHF	2012	2013	2014	2015	2016
Actifs circulants	576,8	415,5	428,6	456,5	390,4
Actifs immobilisés	739,0	735,2	750,5	728,5	685,4
Actifs	1 315,8	1 150,7	1 179,1	1 185,0	1 075,8
Capitaux étrangers à court terme	536,4	376,3	400,2	415,3	350,9
Capitaux étrangers à long terme	320,3	295,2	294,8	375,6	305,7
Fonds propres	459,1	479,2	484,1	394,1	419,2
Passifs	1 315,8	1 150,7	1 179,1	1 185,0	1 075,8

Le recul du total du bilan est essentiellement imputable à la diminution des capitaux étrangers (provisions à court et à long termes -84,7 millions de francs).

Fortune 2016



Evolution du bilan 2012-2016



Commentaire du compte de résultat

Comme prévu, la SSR a renoué avec les chiffres noirs en 2016. En 2015, des événements extraordinaires avaient été à l'origine d'un déficit (la baisse du taux d'intérêt technique de la Caisse de pension et l'arrêt du Tribunal fédéral sur la TVA ayant provoqué des coûts supplémentaires annuels de 35 millions de francs). La SSR avait ensuite lancé un programme d'économies, qui lui permet aujourd'hui d'afficher un résultat équilibré. L'année 2016 a également été excellente sur le plan éditorial, avec notamment le film «Gothard», l'ouverture du tunnel de base, les Jeux olympiques et l'Euro, qui ont attiré un grand public.

L'excédent 2016 s'élève à 25 millions de francs, dont 13 millions en raison de la reprise sur provisions pour la baisse du taux d'intérêt technique de la Caisse de pension, puisque cette mesure avait été prise plus tôt que prévu.

Depuis 2012, le secteur de la publicité subit une profonde mutation et les revenus en découlant sont sous pression. En 2016, ils ont baissé de 12,6 millions de francs par rapport à 2015 et de 30 millions de francs par rapport à 2014. En revanche, les recettes issues de la redevance ont augmenté de 12,8 millions de francs, en raison de la croissance de la population, auxquels viennent s'ajouter 9,6 millions de francs dus à un facteur exceptionnel ponctuel (dissolution d'une délimitation de l'année 2015).

En 2015, les provisions pour la baisse du taux d'intérêt technique de la Caisse de pension et les suppressions de postes avaient augmenté massivement les charges de personnel. En 2016, ces dernières ont reculé d'environ 124,7 millions de francs. A partir de 2017, le programme d'économies prévoit une baisse annuelle des charges de personnel de 15 millions de francs.

Le groupe SSR, c'est-à-dire la maison-mère et ses filiales, le tpc (production audiovisuelle), SwissTXT (technologie numérique) et les petites sociétés, affiche un excédent de 29 millions de francs.

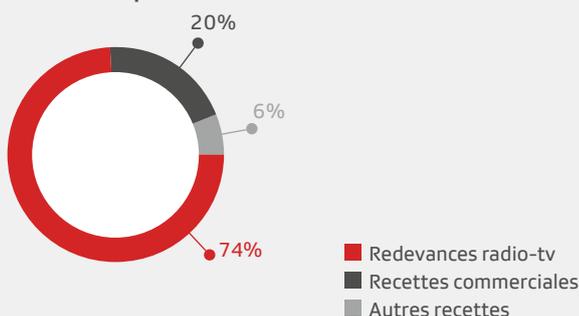
Des coopérations réussies

La SSR a renouvelé son accord avec la branche du film suisse (Pacte de l'audiovisuel) et augmenté ses investissements dans le domaine, qui passent à 27,5 millions de francs annuels. Début 2016, la SSR a formulé onze propositions de coopération avec les éditeurs. Aujourd'hui, vingt médias privés profitent d'une telle coopération, qui peut par exemple consister en la mise à disposition par la SSR de vidéos d'informations actuelles, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Agence télégraphique suisse.

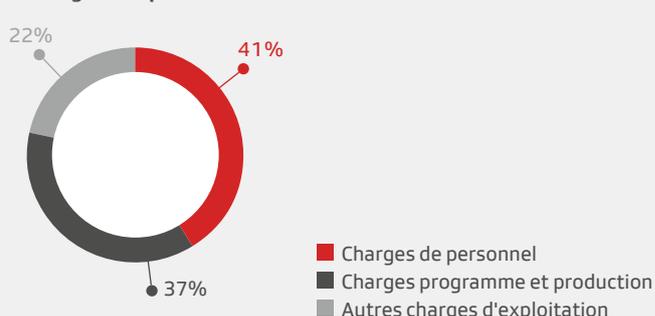
A l'heure où le monde des médias connaît un bouleversement sans précédent, la SSR a planifié soigneusement le changement de direction afin d'en garantir la stabilité. Le 1er mai 2017, Jean-Michel Cina prendra ses fonctions de président du Conseil d'administration et le 1er octobre, Gilles Marchand deviendra le nouveau directeur général.

2017 sera une année difficile. Les recettes de la SSR devraient diminuer avec la nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV), qui réduit sa part de la redevance (alors que 34 diffuseurs régionaux recevront plus d'argent). Enfin, le contexte du marché publicitaire restera également tendu.

Produits d'exploitation 2016



Charges d'exploitation 2016



Redevances radio-tv

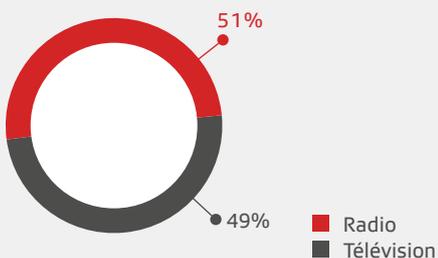
Personnes s'acquittant de la redevance (nombre)	2015	2016	Evolution
Radio	3 058 901	3 106 246	47 345
Réception à titre privé	2 944 911	2 989 707	44 796
Réception à titre professionnel	48 497	49 614	1 117
Réception à titre commercial	65 493	66 925	1 432
Télévision	3 002 095	3 026 203	24 108
Réception à titre privé	2 963 921	2 987 107	23 186
Réception à titre professionnel	10 455	10 957	502
Réception à titre commercial	27 719	28 139	420

Le nombre de personnes s'acquittant de la redevance a progressé de 1,2 % par rapport à l'exercice précédent. L'évolution la plus marquante concerne les ménages privés. La croissance relative est importante (2,7 %) et supérieure à celle du secteur commercial.

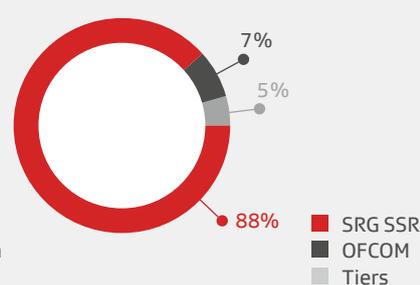
Recettes issues de la redevance (Mio. CHF)	2015	2016	Evolution
Radio	503,3	512,9	9,6
Réception à titre privé	478,4	487,5	9,1
Réception à titre professionnel	10,3	10,6	0,3
Réception à titre commercial	14,6	14,8	0,2
dont SSR	445,0	454,8	9,8
Télévision	853,5	865,3	11,9
Réception à titre privé	838,4	849,9	11,5
Réception à titre professionnel	3,8	4,0	0,2
Réception à titre commercial	11,3	11,5	0,2
dont SSR	750,5	763,2	12,7

En 2016, les redevances perçues par Billag ont augmenté de 21,5 millions de francs. Les recettes issues de la redevance perçues par la SSR ont, quant à elles, progressé de 22,5 millions de francs. Le fait que la quote-part de redevance SSR progresse davantage que les recettes issues de la redevance s'explique par des facteurs exceptionnels de l'exercice précédent qui influent sur les régularisations et sur l'encaissement anticipé de la redevance.

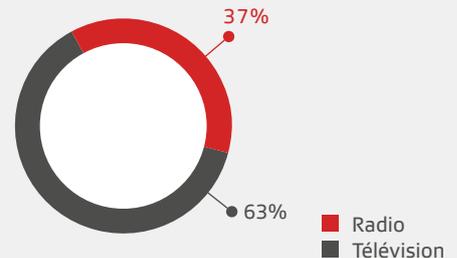
Nombre de personnes s'acquittant de la redevance 2016



Répartition de la redevance 2016



Nombre de personnes s'acquittant de la redevance 2016



Comptes annuels maison mère 2016

Compte de résultat CHF 1000	Annexe	2015	2016	Evolution
Redevances radio/tv	M1	1 195 519	1 217 935	22 416
Recettes commerciales	M2	340 502	326 506	-13 996
Autres recettes	M3	71 281	96 293	25 012
Produit d'exploitation		1 607 302	1 640 734	33 432
Charges de personnel	M4	791 365	666 638	-124 727
Charges programme et production	M5	609 494	600 616	-8 878
Charges administratives et publicitaires générales	M6	99 246	102 986	3 740
Amortissements et corrections de valeur	M7	78 675	100 035	21 360
Autres charges d'exploitation	M8	132 298	143 591	11 293
Charges d'exploitation		1 711 078	1 613 866	-97 212
Résultat d'exploitation		-103 776	26 868	130 644
Résultat financier	M9	13 769	-1 744	-15 513
Résultat annuel		-90 007	25 124	115 131

Bilan CHF 1000	Annexe	2015	2016	Evolution
Liquidités	M10	205 148	180 833	-24 315
Créances résultant de livraisons et de prestations	M11	74 220	65 036	-9 184
Autres créances	M12	2 182	6 712	4 530
Stock de programmes et marchandises	M13	125 851	119 746	-6 105
Comptes de régularisation actifs	M14	49 128	17 994	-31 134
Actifs circulants		456 529	390 321	-66 208
Immobilisations corporelles	M15	630 246	591 337	-38 909
Immobilisations financières	M16	91 799	87 699	-4 100
Immobilisations incorporelles	M17	6 451	6 408	-43
Actifs immobilisés		728 496	685 444	-43 052
Actifs		1 185 025	1 075 765	-109 260
Engagements résultant de livraisons et de prestations	M18	72 531	55 506	-17 025
Encaissement anticipé de la redevance	M19	203 259	192 859	-10 400
Autres dettes	M20	32 847	19 408	-13 439
Provisions à court terme	M21	33 651	18 800	-14 851
Comptes de régularisation passifs	M22	73 047	64 255	-8 792
Capitaux étrangers à court terme		415 335	350 828	-64 507
Dettes financières à long terme	M23	250 000	250 000	-
Provisions à long terme	M24	125 614	55 737	-69 877
Capitaux étrangers à long terme		375 614	305 737	-69 877
Réserve de base		480 000	480 000	-
Bénéfices/pertes cumulés		4 083	-85 924	-90 007
Résultat annuel		-90 007	25 124	115 131
Capitaux propres		394 076	419 200	25 124
Passifs		1 185 025	1 075 765	-109 260

Tableau de financement
CHF 1000

	Annexe	2015	2016	Evolution
Résultat annuel		-90 007	25 124	115 131
Amortissements	M7	76 947	73 073	-3 874
Corrections de valeur	M7	1 727	26 962	25 235
Variation provisions sans incidence sur le fonds	M21/M24	106 729	-84 728	-191 457
Autres charges sans incidence sur le fonds		434	1 985	1 551
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		37	-	-37
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-74	-24 032	-23 958
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	M11	-44 602	9 184	53 786
Variation stock de programmes et marchandises	M13	-3 215	6 105	9 320
Variation autres créances et comptes de régularisation actifs	M12/M14	-21 672	26 604	48 276
Variation engagements découlant de livraisons et de prestations	M18	-2 357	-17 025	-14 668
Variation autres dettes et comptes de régularisation passifs	M19/M20/22	10 540	-32 631	-43 171
Flux de fonds liés à l'exploitation		34 487	10 621	-23 866
Achat d'immobilisations corporelles	M15	-103 949	-91 912	12 037
Vente d'immobilisations corporelles		13 095	55 010	41 915
Vente de placements financiers		16 547	-	-16 547
Prêt accordé	M16	-100	-	100
Remboursement d'un prêt	M16	-	4 000	4 000
Achat d'immobilisations incorporelles	M17	-1 608	-2 034	-426
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-76 015	-34 936	41 079
Free cashflow		-41 528	-24 315	17 213
Opérations de financement	M23	-	-	-
Flux de fonds liés aux opérations de financement		-	-	-
Variation des fonds		-41 528	-24 315	17 213
Liquidités au 1 ^{er} janvier	M10	246 676	205 148	
Liquidités au 31 décembre	M10	205 148	180 833	
Variation des fonds		-41 528	-24 315	

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Réserve de base	Rés. prov. de bénéfices/ pertes cumulées	Total
Solde au 1^{er} janvier 2015	480 000	4 083	484 083
Résultat annuel	-	-90 007	-90 007
Solde au 31 décembre 2015	480 000	-85 924	394 076
Résultat annuel	-	25 124	25 124
Solde au 31 décembre 2016	480 000	-60 800	419 200

Principes régissant l'établissement des comptes

Frais généraux

Les comptes annuels de la maison mère (bouclément individuel) de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC et au code des obligations (CO). Il est renoncé à des comptes séparés de droit commercial («dual reporting»). Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (true and fair view).

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité des comptes annuels est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

Participations

Principales participations directes de la maison mère SSR au 31 décembre 2016:

Sociétés du groupe	2015	2016
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions 10,0 Mio. CHF Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	100%	100%
Swiss TXT AG, Bienne Capital actions 1,0 Mio. CHF Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions 1,0 Mio. CHF Participations dans le domaine de la radiofusion	100%	100%

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SRG SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées sont fournies dans l'annexe des comptes de la maison mère pour l'année 2016 (M 27).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels de la maison mère est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation séparée. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes. A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Inversement, toute augmentation de valeur résultant de la disparition (partielle) des causes de la revalorisation d'actif est elle aussi comptabilisée avec effet sur les résultats. Le goodwill, qui ne peut être imputé, constitue cependant une exception.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. L'évaluation intervient à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes télévisés et pour le Web (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises. Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programme sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programme activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programme qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programme radio ne sont pas activés. Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à 5000 francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de construction, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'amortissement sont les suivantes:

– Bâtiments	de 10 à 50 ans
– Moyens de production et Informatique	de 3 à 10 ans
– Autres immobilisations corporelles	de 3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans. Les immobilisations incorporelles destinées à être commercialisées (droits de programme ou de diffusion, par exemple) sont traitées comme des stocks.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements et engagements conditionnels

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. D'éventuels engagements rémunérés à court terme sont présentés séparément. Les engagements conditionnels mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Encaissement anticipé de la redevance

Etant donné que la redevance est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous «Encaissement anticipé de la redevance».

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Le solde de temps à long terme du personnel est porté au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques. En raison de l'exonération fiscale de la maison mère, les impôts différés concernent uniquement les comptes du groupe.

Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les 12 prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les 12 mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme.

Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées au taux de 1 %. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire.

Produits

Les redevances de réception pour la radio et la télévision sont intégrées au compte de résultat conformément au décompte de la société Billag, l'organe d'encaissement mandaté par l'Office fédéral de la communication.

Le sponsoring et la publicité sont principalement commercialisés par Admeira Broadcast AG (anc. Publisuisse SA). Ces produits sont coordonnés et comptabilisés dans le compte de résultat pour la période concernée (après leur diffusion). Le produit publicitaire est comptabilisé sous forme de montant net. En d'autres termes, les commissions et les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat sont directement déduits du produit publicitaire brut.

Les produits commerciaux restants et les autres produits contiennent toutes les recettes liées aux activités de radio/télévision et comprises dans la période sous revue.

Annexe

Explications

M1 Redevance radio/tv

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Redevance télévision	750 542	763 164	12 622
Redevance radio	444 977	454 771	9 794
Total	1 195 519	1 217 935	22 416

Les **redevances radio/tv** enregistrent une hausse de 22,4 millions de francs (2015: -14,9 millions) durant l'exercice sous revue. 12,8 millions de francs sont imputables à l'augmentation du nombre de personnes payant la redevance. La hausse restante s'explique principalement par un facteur exceptionnel ponctuel sur l'exercice précédent suite à l'arrêt du Tribunal fédéral relatif à la TVA sur la redevance.

M2 Recettes commerciales

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Publicité	243 073	230 520	-12 553
Sponsoring	54 758	52 734	-2 024
Programme	42 671	43 252	581
Total	340 502	326 506	-13 996

La vigueur persistante du franc suisse et le transfert des dépenses publicitaires vers les médias numériques se sont également fait ressentir en 2016. Par rapport à l'exercice précédent, le **produit publicitaire** a par conséquent baissé de 12,6 millions de francs (2015: -16,7 millions) et le **produit du sponsoring** de 2,0 millions de francs (2015: -2,0 millions).

M3 Autres recettes

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Contributions	21 933	24 108	2 175
Prestations de services	35 528	22 218	-13 310
Autres produits d'exploitation	13 820	49 967	36 147
Total	71 281	96 293	25 012

Les **contributions** comprises dans les autres produits, et essentiellement composées de subventions fédérales aux programmes et des émissions du mandat de l'étranger, enregistrent une progression de 2,2 millions de francs (2015: -1,4 million). Cette hausse est due à la dissolution d'une provision devenue inutile. La baisse de 13,3 millions de francs (2015: -1,4 million) du **produit des prestations de services** découle principalement de la reclassification des revenus locatifs à hauteur de 11,1 millions de francs dans les autres produits d'exploitation. Le reste de la baisse s'explique par la suppression de divers mandats de tiers. Les **autres produits d'exploitation** enregistrent une progression de 36,1 millions de francs (2015: +3,9 millions) essentiellement imputable à deux facteurs: la reclassification des produits locatifs s'élevant à 11,1 millions de francs (comptabilisés dans le produit des prestations de services lors de l'exercice précédent) et la hausse des produits locatifs de 1,2 million de francs, ainsi que les gains réalisés sur la vente d'un bien immobilier à Lausanne.

M 4 Charges de personnel

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Salaires	541 178	535 117	-6 061
Indemnités	19 771	20 080	309
Prestations sociales	181 549	101 770	-79 779
Autres charges de personnel	48 867	9 671	-39 196
Total	791 365	666 638	-124 727

Par rapport à l'exercice précédent, les **salaires** enregistrent une baisse de 6,1 millions de francs (2015: +1,7 million). Elle provient principalement des suppressions de postes dans le cadre des mesures de restructuration prises en 2015. La baisse des **prestations sociales** de 79,8 millions de francs (2015: +72,0 millions) et la diminution des **autres charges de personnel** de 39,2 millions (2015: +32,4 millions) s'expliquent essentiellement par les provisions constituées en 2015 en vue de l'abaissement du taux technique et de la restructuration prévue.

M 5 Charges programme et production

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Indemnités artistes et auteurs	29 861	28 690	-1 171
Droits d'auteur	111 655	120 474	8 819
Productions de tiers et commandes	353 190	350 177	-3 013
Charges de liaisons et de lignes	103 329	87 587	-15 742
Charges diverses programme et production	8 669	9 008	339
Variation des stocks de programmes	2 790	4 680	1 890
Total	609 494	600 616	-8 878

Les **indemnités artistes et auteurs** diminuent de 1,2 million de francs (2015: -1,0 million). Les **droits d'auteur** progressent de 8,8 millions de francs (2015: -4,6 millions). Cela est dû principalement aux acquisitions de droits supplémentaires pour les grands événements sportifs de l'année 2016 et à la hausse des droits d'auteur nationaux. Malgré les grands événements sportifs et les coûts supplémentaires de 5,1 millions de francs qui en découlent, les **productions de tiers et commandes** ont pu être réduites de 3,0 millions de francs (2015: -16,0 millions) dans le cadre de nouvelles mesures d'optimisation des coûts. Des frais globalement réduits, la désactivation des segments satellite spatiaux devenus inutiles et la suppression d'un réseau DAB et de fréquences OUC ont largement délesté les **charges de liaisons et de lignes**. Il en résulte une baisse totale de 15,7 millions de francs (2015: -1,7 million) par rapport à l'exercice précédent.

M 6 Charges administratives et publicitaires générales

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Charges administratives	30 751	31 637	886
Publicité	22 688	22 476	-212
Communication, logistique et frais	45 807	48 873	3 066
Total	99 246	102 986	3 740

Les grands événements sportifs s'accompagnant toujours d'une intensification des déplacements, le poste **communication, logistique et frais** progresse logiquement de 1,7 million de francs. La hausse des charges et taxes dues aux pouvoirs publics a également contribué à cette augmentation. Le poste enregistre au total une hausse de 3,1 millions de francs (2015: -7,1 millions).

M7 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Amortissements prévus immobilisations corporelles	72 099	69 576	-2 523
Dépréciations immobilisations corporelles	1 747	26 862	25 115
Immobilisations corporelles	73 846	96 438	22 592
Dépréciations immobilisations financières	-20	100	120
Immobilisations financières	-20	100	120
Amortissements prévus valeurs incorporelles	4 849	3 497	-1 352
Valeurs incorporelles	4 849	3 497	-1 352
Total	78 675	100 035	21 360

L'écart total entre les amortissements et les corrections de valeur s'est creusé de 21,4 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (2015: -0,8 million). Alors que les **amortissements prévus** ont diminué de 3,9 millions de francs, les **dépréciations de valeur** ont progressé de 25,2 millions pour atteindre 26,9 millions de francs au total. Ces dépréciations concernent l'immobilier et résultent essentiellement de la réévaluation des futures valeurs d'utilité en fonction de l'extension ou de la modification des possibilités d'utilisation. Elles ont été imputées au compte de résultat en conséquence.

M8 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Entretien et remplacement	46 993	46 741	-252
Autres charges	85 305	96 850	11 545
Total	132 298	143 591	11 293

Les **autres charges** affichent une hausse de 11,5 millions de francs (2015: -3,5 millions) durant l'exercice sous revue. Cette augmentation est essentiellement due à un paiement unique non activable en lien avec un projet de construction prévu (8,0 millions de francs) et à la hausse des cotisations versées à des fonds et fondations.

M9 Résultat financier

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Produits financiers	29 586	4 069	-25 517
Charges financières	-15 817	-5 813	10 004
Total	13 769	-1 744	-15 513

La baisse des **produits financiers** de 25,5 millions de francs (2015: +20,9 millions) est principalement due au revenu des participations extraordinaire enregistré en 2015. Les **charges financières** progressent de 10,0 millions de francs (2015: +8,6 millions), essentiellement en raison de la baisse de l'impact des couvertures des risques de change (euro et dollar US principalement).

M 10 Liquidités

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	205 142	180 824	-24 318
Fonds assimilés à des liquidités	6	9	3
Total	205 148	180 833	-24 315

Le détail de ces évolutions figure dans le tableau des mouvements de trésorerie de la maison mère.

M 11 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	17 177	11 842	-5 335
Sociétés du groupe	2 460	2 218	-242
Sociétés proches	55 193	51 577	-3 616
Corrections de valeur	-610	-601	9
Total	74 220	65 036	-9 184

Les **créances résultant de livraisons et de prestations** enregistrent une baisse de 9,2 millions de francs durant l'exercice sous revue (2015: +44,6 millions). Ce recul est principalement dû à une réception accélérée des paiements.

M 12 Autres créances à court terme

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	2 182	6 712	4 530
Total	2 182	6 712	4 530

La hausse de 4,5 millions de francs des **autres créances** (2015: -1,3 million) s'explique en premier lieu par une augmentation de l'impôt anticipé (+5,0 millions).

M 13 Stock de programmes et marchandises

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Paiements anticipés de programmes	17 996	16 448	-1 548
Productions maison	51 393	47 256	-4 137
Productions de tiers	56 452	55 909	-543
Corrections de valeur	-434	-401	33
Stocks de programmes	107 411	102 764	-4 647
Stocks de marchandises	444	534	90
Total	125 851	119 746	-6 105

Les **paiements anticipés** ont reculé de 1,5 million de francs (2015: +5,9 millions), en particulier dans le domaine des droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions télévisées et vidéo non encore diffusées sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. La baisse s'élève à 4,6 millions de francs (2015: -2,7 millions). Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

M 14 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	26 153	17 033	-9 120
Sociétés du groupe	60	796	736
Sociétés proches	22 915	165	-22 750
Total	49 128	17 994	-31 134

Les **comptes de régulation actifs** reculent de 31,1 millions de francs (2015: +22,9 millions). Le recul observé chez les tiers est réparti sur différents postes (les droits sportifs -4,0 millions, les loyers -1,1 million, les associations -1,3 million) tandis que l'évolution enregistrée par les sociétés proches est imputable à la suppression de la régularisation des produits de participation.

M 15 Immobilisations corporelles	Terrains et bâtiments	Moyens de production et informatique	Immobilisations en construction et paiements anticipés	Autres immobilisations corporelles	Total
CHF 1000					
Valeurs comptables nettes au 1.1.2015	403 811	142 501	96 974	3 386	646 672
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2015	951 740	506 317	96 974	25 380	1 580 411
Entrées	12 026	19 907	70 976	1 345	104 254
Sorties	-	-51 093	-44 982	-1 700	-97 775
Reclassifications	17 292	8 308	-26 997	334	-1 063
Solde au 31.12.2015	981 058	483 439	95 971	25 359	1 585 827
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2015	-547 929	-363 816	-	-21 994	-933 739
Amortissements prévus	-28 463	-41 975	-	-1 661	-72 099
Dépréciations	-1 511	-236	-	-	-1 747
Sorties	-1 510	50 093	-	3 421	52 004
Solde au 31.12.2015	-577 902	-355 698	-	-21 981	-955 581
Valeurs comptables nettes 31.12.2015	403 156	127 741	95 971	3 378	630 246
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2016	981 058	483 439	95 971	25 359	1 585 827
Entrées	33 681	17 567	38 864	1 895	92 007
Sorties	-66 849	-56 922	-	-3 249	-127 020
Reclassifications	54 496	7 875	-64 594	804	-1 419
Solde au 31.12.2016	1 002 386	451 959	70 241	24 809	1 549 395
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2016	-577 902	-355 698	-	-21 981	-955 581
Amortissements prévus	-27 956	-40 068	-	-1 552	-69 576
Dépréciations	-25 834	-1 028	-	-	-26 862
Sorties	35 849	54 957	-	3 155	93 961
Solde au 31.12.2016	-595 843	-341 837	-	-20 378	-958 058
Valeurs comptables nettes au 31.12.2016	406 543	110 122	70 241	4 431	591 337

Les acomptes figurant dans les **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 0,9 million de francs (2015: 0,9 million). La part de **terrains** non bâtis se monte à 10,7 millions de francs (2015: 10,7 millions). Le solde de la reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir M 17).

M 16 Immobilisations financières CHF 1000	Participations	Prêts	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2015	37 170	58 056	95 226
Valeurs d'acquisition			
Solde au 1.1.2015	37 525	58 056	95 581
Entrées	7 011	100	7 111
Sorties	-7 012	-3 547	-10 559
Reclassifications	-	-	-
Solde au 31.12.2015	37 524	54 609	92 133
Corrections de valeur cumulées			
Solde au 1.1.2015	-355	-	-355
Amortissements prévus	-	-	-
Dépréciations	21	-	21
Sorties	-	-	-
Solde au 31.12.2015	-334	-	-334
Valeurs comptables nettes au 31.12.2015	37 190	54 609	91 799
Valeurs d'acquisition			
Solde au 1.1.2016	37 524	54 609	92 133
Entrées	-	-	-
Sorties	-	-3 999	-3 999
Reclassifications	-	-	-
Sold au 31.12.2016	37 524	50 610	88 134
Corrections de valeur cumulées			
Solde au 1.1.2016	-334	-	-334
Amortissements prévus	-1	-100	-101
Dépréciations	-	-	-
Sorties	-335	-100	-435
Solde au 31.12.2016	37 189	50 510	87 699

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Prêts aux tiers	110	10	-100
Prêts aux sociétés du groupe	54 499	50 500	-3 999
Prêts	54 609	50 510	-4 099
Sociétés du groupe (participation supérieure à 50 %)	28 871	28 871	-
Sociétés à participations (participation entre 20 % et 49 %)	7 754	7 754	-
Autres participations (participation inférieure à 20 %)	565	564	-1
Participations	37 190	37 189	-1
Total	91 799	87 699	-4 100

La baisse des **prêts** de 4,0 millions de francs s'explique par un remboursement. L'aperçu des participations figure au point G 37 de l'annexe des comptes du groupe 2016.

M 17 Immobilisations incorporelles
CHF 1000

	Logiciels et licences	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2015	8 629	8 629
Valeurs d'acquisition		
Solde au 1.1.2015	33 656	33 656
Entrées	1 608	1 608
Sorties	-903	-903
Reclassifications	1 063	1 063
Solde au 31.12.2015	35 424	35 424
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2015	-25 027	-25 027
Amortissements prévus	-4 849	-4 849
Dépréciations	-	-
Sorties	903	903
Solde au 31.12.2015	-28 973	-28 973
Valeurs comptables nettes au 31.12.2015	6 451	6 451
Valeurs d'acquisition		
Solde au 1.1.2016	35 424	35 424
Entrées	2 034	2 034
Sorties	-722	-722
Reclassifications	1 419	1 419
Solde au 31.12.2016	38 155	38 155
Corrections de valeur cumulées		
Solde au 1.1.2016	-28 973	-28 973
Amortissements prévus	-3 497	-3 497
Dépréciations	-	-
Sorties	723	723
Solde au 31.12.2016	-31 747	-31 747
Valeurs comptables nettes au 31.12.2016	6 408	6 408

M18 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	58 687	41 768	-16 919
Sociétés du groupe	8 836	9 783	947
Sociétés proches	5 008	3 955	-1 053
Total	72 531	55 506	-17 025

Les engagements découlant de livraisons et de prestations ont baissé de 17,0 millions de francs (2015: -2,4 millions). Cela vient du fait que des engagements en cours ont été réglés avant échéance du délai de paiement afin d'éviter les intérêts négatifs sur les comptes postaux et bancaires.

M19 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Encaissement anticipé de la redevance	203 259	192 859	-10 400
Total	203 259	192 859	-10 400

Etant donné que la redevance est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous ce poste. Durant l'exercice sous revue, les paiements anticipés affichent une baisse de 10,4 millions de francs (2015: +16,1 millions).

M20 Autres dettes à court terme

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	32 847	19 408	-13 439
Total	32 847	19 408	-13 439

Les autres dettes sont en baisse de 13,4 millions de francs (2015: -33,5 millions), essentiellement en raison du paiement anticipé des prestations sociales pour un montant de 12,5 millions de francs afin d'éviter des intérêts négatifs sur les comptes postaux et bancaires.

M21 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 2015	70	1 561	6 127	7 758
Constitution	1 899	21 679	7 257	30 835
Utilisation	-599	-442	-4 526	-5 567
Dissolution	-	-652	-1 101	-1 753
Reclassification	2 273	-	105	2 378
Valeur comptable 2015	3 643	22 146	7 862	33 651
Constitution	215	2 697	5 011	7 923
Utilisation	-2 904	-16 790	-4 080	-23 774
Dissolution	-56	-3 246	-1 128	-4 430
Reclassification	2 054	1 571	1 805	5 430
Valeur comptable 2016	2 952	6 378	9 470	18 800

Les provisions figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élèvent à 3,0 millions de francs (2015: 3,6 millions). Elles se composent principalement de 2,0 millions de francs pour les primes de fidélité et de 0,9 million de francs pour des paiements compensatoires à des collaborateurs. Les **provisions de restructuration** s'établissent à 6,4 millions de francs (2015: 22,1 millions) et sont destinées à des plans sociaux. Les **autres provisions** se répartissent sur plusieurs petits postes. Les provisions pour les litiges juridiques s'élèvent à 0,8 million de francs (2015: 1,0 million).

M22 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	70 791	61 648	-9 143
Sociétés du groupe	2 231	2 337	106
Sociétés proches	25	270	245
Total	73 047	64 255	-8 792

Par rapport à l'exercice précédent, les **comptes de régularisation passifs** affichent une baisse de 8,8 millions de francs (2015: +9,0 millions), principalement en raison de la régularisation inférieure des recettes de la redevance (-8,0 millions) et des droits sportifs (-1,1 million).

M23 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Prêt contre reconnaissance de dette	250 000	250 000	-
Total	250 000	250 000	-

Le **prêt contre reconnaissance de dette** de 250,0 millions de francs auprès de Postfinance arrivera à échéance à fin septembre 2023.

M24 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Total
Valeur comptable 2015	38 218	2 400	4 160	44 778
Constitution	73 404	9 081	4 907	87 392
Utilisation	-3 660	-	-262	-3 922
Dissolution	-	-100	-156	-256
Reclassification	-2 273	-	-105	-2 378
Valeur comptable 2015	105 689	11 381	8 544	125 614
Constitution	5 320	1 347	2 239	8 906
Utilisation	-54 152	-3 912	-200	-58 264
Dissolution	-13 897	-724	-468	-15 089
Reclassification	-2 054	-1 571	-1 805	-5 430
Valeur comptable 2016	40 906	6 521	8 310	55 737

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent, outre les soldes temps et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 33,8 millions de francs (2015: 35,7 millions), également la prise en charge garantie des coûts de financement du capital de couverture qui manquerait aux bénéficiaires de rente de la Caisse de pension. La provision s'élève actuellement à 7,0 millions de francs (2015: 70,0 millions). Dans le cadre du calcul des assurances, les primes de fidélité ont été escomptées des taux d'intérêt versés à la Caisse au titre des obligations fédérales (état décembre 2016). Les **provisions de restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour un montant de 6,5 millions de francs (2015: 11,4 millions). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 3,2 millions de francs (2015: 2,5 millions) et de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments et de parties de bâtiments loués à hauteur de 3,1 millions de francs (2015: 2,3 millions).

Autres indications

M 25 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Il existe dans le cadre du «Pacte de l'audiovisuel» des obligations d'acceptation d'un total de 82,5 millions de francs (2015: 110,0 millions) pour les années 2017 à 2019. La Business Unit Sport a signé des contrats d'une valeur totale de 114,2 millions de francs (2015: 48,6 millions) pour de futurs événements sportifs. Les autres contrats de programmes se montent à 24,6 millions de francs (2015: 28,9 millions).

Des contrats de bail à long terme et des contrats de superficie ont été signés pour plus de 180,6 millions de francs (2015: 152,1 millions). 12,9 millions de francs arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 44,7 millions dans deux à cinq ans et 123,0 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires sont estimés à 394,1 millions de francs (2015: 178,9 millions). Les garanties bancaires s'élèvent à 9,9 millions de francs (2015: 14,3 millions) et un cautionnement en faveur d'une filiale atteint 0,2 million de francs. Les litiges juridiques en cours, qui ne figurent pas au bilan, se chiffrent à 15,9 millions de francs (2015: 1,8 million).

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension de la SSR (CPS) apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore précisément quantifiables prévues au plus tard d'ici le 31 décembre 2018, pour le cas où la Caisse de pension aurait besoin d'être assainie. Les autres engagements conditionnels s'élèvent à 1,5 million de francs (2015: 1,8 million).

M26 Instruments financiers dérivés

CHF 1000		Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition	
			Positives	Négatives
Opérations de change à option ouvertes 2015				
Achat	EUR	59 560	248	277
Achat	USD	11 906	332	-
Total achat		71 466	579	277
Vente	EUR	7 580	53	-
Total vente		7 580	53	-
Total des opérations de change à option au 31.12.2015		79 046	632	277
Opérations de change à option ouvertes 2016				
Achat	EUR	57 913	323	213
Achat	USD	11 462	768	-
Total achat		69 375	1 091	213
Total des opérations de change à option au 31.12.2016		69 375	1 091	213

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

M 27 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès d'institutions de prévoyance juridiquement autonomes. Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employés et de l'employeur, excepté dans le cas de la caisse des cadres, financée par des fonds patronaux. L'assurance des collaborateurs de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2016, le cercle des personnes assurées se composait de 5680 assurés actifs (2015: 5802) et de 1910 bénéficiaires de prestations (2015: 1856).

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (utilité, engagement) en référence aux institutions de prévoyance se présente comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

La maison mère n'a aucune réserve de cotisations de l'employeur.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.16	Part économique de l'entité		Var. exer. préc. et avec effet sur résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.16	31.12.15			2016	2015
Prévoyance cadres SSR maison mère	1 342	-	-	-	4 455	4 455	4 518
Fonds patronaux/institutions de prévoyance patronales	1 342	-	-	-	4 455	4 455	4 518
SSR maison mère *	-	-	-	-	59 067	59 067	55 260
Plan de prévoyance sans excé- dent / déficit de couverture	-	-	-	-	59 067	59 067	55 260
Plan de prévoyance avec excé- dent de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total avantage/engagement économique et charges de pré- voyance	1 342	-	-	-	63 522	63 522	59 778

*La constitution d'une réserve de 70,0 millions de francs en 2015 et la dissolution partielle d'une réserve de 13,0 millions de francs en lien avec le financement de l'institution de prévoyance ne figurent pas dans les charges de prévoyance ci-dessus.

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice précédent, au 31 décembre 2015. S'il y a lieu de croire que des évolutions majeures se sont produites depuis la clôture du dernier exercice, leurs incidences devront être prises en compte. Au 31 décembre 2016, le taux de couverture de la CPS atteignait 102,5 % (2015: 105,4 %). En 2014, la CPS est passée du système de primauté des prestations à celui de primauté des cotisations. Dans ce cadre, la SSR s'est déclarée prête à assumer le financement du capital de couverture qui manquerait aux bénéficiaires de rente si le taux technique devait être abaissé jusqu'au seuil minimum de 2,75 % dans les cinq ans suivant le changement de primauté. En 2015, le Conseil d'administration de la SSR a décidé de constituer une réserve de plus de 70 millions de francs, l'abaissement de ce taux devenant inéluctable. Le taux est ainsi passé de 3,25 % à 2,75 % au 1^{er} janvier 2017. Au 1^{er} janvier 2020, ce taux sera une nouvelle fois abaissé à 2,25 %.

M 28 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers les caisses de pension s'élèvent à 0,7 million de francs au 31 décembre 2016 (2015: 0,4 million).

H 29 Honoraires de l'organe de révision

Pour ses prestations de révision ordinaire, il a été convenu de rémunérer l'organe de révision à hauteur de CHF 0,3 million de francs (2015: 0,4 million).

H 30 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent à la saisie et à l'évaluation systématiques des risques. La gestion des risques fait partie intégrante de l'instrument de direction de la SSR. Elle constitue un élément fixe des processus commerciaux et de direction en termes de prise de décision et de responsabilité. Elle englobe la culture, les processus et les structures visant à gérer efficacement les opportunités et les dangers dans le contexte opérationnel et stratégique.

Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les principaux risques et à engager les mesures et les projets nécessaires.

En 2016, cette procédure a permis d'identifier les risques majeurs dans les catégories suivantes à l'échelle de l'entreprise: politique et régulation, conjoncture, marché des capitaux et caisse de pension, modes de consommation et besoins du public, actions de la concurrence, projets et systèmes ainsi que sécurité informatique. Des mesures adéquates ont été définies en vue de contrôler les risques identifiés.

H 31 Transactions avec des sociétés liées

Principalement issues de la vente de publicité et de sponsoring, les recettes réalisées avec des sociétés partenaires ont atteint 273,0 millions de francs en 2016 (2015: 5,1 millions). Cette croissance s'explique par la nouvelle participation dans Admeira SA.

Les dépenses s'élèvent à 37 millions de francs (2015: 35,3 millions) et se répartissent comme suit: 18,3 millions de francs de droits cinématographiques (2015: 17,2 millions), 4,1 millions de francs pour la commercialisation de publicité, 8,8 millions de francs de contributions d'exploitation (2015: 12,3 millions) et 5,8 millions de francs pour des fondations d'archives cinématographiques (2015: 5,8 millions).

La Caisse de pension CPS n'a pas facturé des coûts de location et de gestion pour un montant de 1,4 million de francs (2015: 1,4 million) pour économiser des frais administratifs disproportionnés qui auraient en outre été refacturés à la SSR.

Les soldes de créances et de dettes y relatifs sont présentés séparément dans le présent rapport.

H 32 Evénements survenus après la clôture du bilan

Après la clôture du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes de la maison mère par le Conseil d'administration le 5 avril 2017, il ne s'est produit aucun autre événement qu'il faille mentionner dans le présent rapport.

Proposition

Selon la réunion du Conseil d'administration du 5 avril 2017, compte tenu des commentaires qui précèdent sur l'exercice financier 2016 de la maison mère et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR du 28 avril 2017 d'approuver les comptes de la maison mère 2016.

L'exercice 2016 de la SSR se solde par un bénéfice de 25,1 millions de francs. Nous proposons de compenser d'autant le report de pertes.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le président
Viktor Baumeler



Le directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau des capitaux propres et l'annexe (pages 122 - 141) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autres points

Les comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport en date du 6 avril 2016 une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BDO SA



Martin Nay
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Matthias Hildebrandt
Expert-réviser agréé

Berne, le 5 avril 2017

Comptes du groupe 2016

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2015	2016	Evolution
Redevance radio/tv	G1	1 195 519	1 217 935	22 416
Recettes commerciales	G2	378 221	326 575	-51 646
Autres recettes	G3	56 219	90 141	33 922
Produit d'exploitation		1 629 959	1 634 651	4 692
Charges de personnel	G4	925 694	767 706	-157 988
Charges programme et production	G5	482 942	469 935	-13 007
Charges administratives et publicitaires générales	G6	104 140	112 914	8 774
Amortissements et corrections de valeur	G7	102 033	120 686	18 653
Autres charges d'exploitation	G8	121 629	133 103	11 474
Charges d'exploitation		1 736 438	1 604 344	-132 094
Résultat d'exploitation		-106 479	30 307	136 786
Résultat financier	G9	-13 179	-2 966	10 213
Impôts	G10	-1 434	-672	762
Part des entités associées au résultat		3 136	2 370	-766
Participations minoritaires		11	-4	-15
Résultat du groupe		-117 945	29 034	146 979

G = Comptes du groupe, annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	2015	2016	Evolution
Liquidités	G11	232 984	203 576	-29 408
Papiers-valeurs et autres placements à court terme	G12	2 554	2 135	-419
Créances résultant de livraisons et de prestations	G13	74 066	64 822	-9 244
Autres créances	G14	2 947	6 255	3 308
Stock de programmes et marchandises	G15	127 220	121 327	-5 893
Comptes de régularisation actifs	G16	50 786	19 165	-31 621
Actifs circulants		490 557	417 280	-73 277
Immobilisations corporelles	G17	690 545	647 179	-43 366
Entités associées	G18	20 320	21 737	1 417
Immobilisations financières	G19	2 105	1 686	-419
Immobilisations incorporelles	G20	7 666	6 986	-680
Actifs immobilisés		720 636	677 588	-43 048
Actifs		1 211 193	1 094 868	-116 325
Engagements résultant de livraisons et de prestations	G21	70 755	52 351	-18 404
Encaissement anticipé de la redevance	G22	203 259	192 859	-10 400
Autres dettes	G23	37 519	21 539	-15 980
Provisions à court terme	G24	36 726	21 224	-15 502
Comptes de régularisation passifs	G25	75 116	67 305	-7 811
Capitaux étrangers à court terme		423 375	355 278	-68 097
Dettes financières à long terme	G26	250 000	250 000	-
Provisions à long terme	G27	140 871	63 561	-77 310
Capitaux étrangers à long terme		390 871	313 561	-77 310
Capitaux étrangers		814 246	668 839	-145 407
Capital social		480 000	480 000	-
Bénéfices/pertes cumulées		34 855	-83 046	-117 901
Résultat du groupe		-117 945	29 034	146 979
Capitaux propres		396 910	425 988	29 078
Intérêts minoritaires		37	41	4
Passifs		1 211 193	1 094 868	-116 325

G = Comptes du groupe, annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2015	2016	Evolution
Résultat du groupe		-117 945	29 034	146 979
Résultat intérêts minoritaires		-11	4	15
Part des entités associées au résultat		-3 136	-2 370	766
Amortissements	G7	98 864	93 710	-5 154
Corrections de valeur	G7	3 169	26 976	23 807
Variation provisions sans incidence sur le fonds	G24/G27	114 029	-92 812	-206 841
Autres charges sans incidence sur le fonds		21 556	2 441	-19 115
Perte résultant de la vente d'immobilisations corporelles		38	-	-38
Bénéfice résultant de la vente d'immobilisations corporelles		-133	-24 036	-23 903
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	G13	-5 314	9 244	14 558
Variation stock de programmes et marchandises	G15	-3 346	5 893	9 239
Variation autres créances et comptes de régularisation actifs	G14/G16	-21 591	28 313	49 904
Variation engagements découlant de livraisons et de prestations	G21	3 597	-18 404	-22 001
Variation autres dettes et comptes de régularisation passifs	G22/G23/G25	8 209	-34 120	-42 329
Flux de fonds liés à l'exploitation		97 986	23 873	-74 113
Achat d'immobilisations corporelles	G17	-117 530	-107 143	10 387
Vente d'immobilisations corporelles	G17	12 217	55 013	42 796
Vente d'organisations consolidées (moins liquidités y afférentes)		-26 880	-	26 880
Utilisation réserves de cotisations employeur	G19	1 301	294	-1 007
Prêt accordé	G19	-100	-	100
Remboursement d'un prêt	G19	-	20	20
Achat d'immobilisations incorporelles	G20	-2 271	-2 392	-121
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement		-133 263	-54 208	79 055
Free cashflow		-35 277	-30 335	4 942
Paiement de dividendes aux minoritaires		-7	-	7
Paiement de dividendes des entités associées		1 393	927	-466
Flux de fonds liés aux opérations de financement		1 386	927	-459
Variation des fonds		-33 891	-29 408	4 483
Liquidités au 1 ^{er} janvier	G11	266 875	232 984	
Liquidités au 31 décembre	G11	232 984	203 576	
Variation des fonds		-33 891	-29 408	4 483

G = Comptes du groupe, annexe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000

	Réserve de base	Rés. prov. de bénéfices/ pertes cumulées	Ecart de conversion cumulé	Total sans les parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total avec les parts des minoritaires
Solde au 1^{er} janvier 2015	480 000	41 206	-916	520 290	115	520 405
Ecart monnaies étrangères	-	-	-1 828	-1 828	-	-1 828
Paiement de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-7	-7
Compensation du goodwill	-	-3 607	-	-3 607	-	-3 607
Déconsolidation	-	-	-	-	-60	-60
Résultat du groupe	-	-117 945	-	-117 945	-11	-117 956
Solde au 31 décembre 2015	480 000	-80 346	-2 744	396 910	37	396 947
Ecart monnaies étrangères	-	-	-26	-26	-	-26
Adaptation des entités associées *	-	70	-	70	-	70
Résultat du groupe	-	29 034	-	29 034	4	29 038
Solde au 31 décembre 2016	480 000	-51 242	-2 770	425 988	41	426 029

* Les adaptations découlent d'éléments affectés aux capitaux propres de l'entité associée Telepool.

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels du groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision sise à Berne (ci-après SSR) sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (true and fair view).

Conversion des monnaies étrangères

La comptabilité des comptes annuels est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats.

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques réelles des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels de la Caisse de pension SRG SSR (CPS) établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Des informations détaillées sont fournies dans l'annexe des comptes du groupe pour l'année 2016 (K 30).

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels du groupe est celui de l'évaluation des éléments de fortune au prix d'acquisition ou de production. Les actifs et les passifs sont soumis au principe de l'évaluation séparée. Lorsque ce principe n'est pas applicable ou adapté, l'évaluation repose sur des groupes homogènes.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée. En cas de diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la dépréciation d'actif est imputée au résultat périodique. Inversement, toute augmentation de valeur résultant de la disparition (partielle) des causes de la revalorisation d'actif est elle aussi comptabilisée avec effet sur les résultats.

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les dépôts à terme, les fonds à vue et les dépôts dont la durée résiduelle ne dépasse pas 90 jours. L'évaluation intervient à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Cette catégorie englobe les titres négociés sur le marché et facilement réalisables qui servent de réserves de liquidités dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la bourse en vigueur à la date de clôture du bilan. Les dépôts à terme d'une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi portés au bilan sous cette catégorie et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions à l'égard de tiers qui n'ont pas encore été satisfaites. Elles sont évaluées à la valeur nominale, après déduction des dépréciations nécessaires. Après déduction des dépréciations pour chaque valeur nominale, le total restant est soumis à une dépréciation globale de 2 % (valeur empirique) afin de couvrir le risque général d'insolvabilité et de taux d'intérêt.

Stocks

Les stocks sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes télévisés et destinés au web (productions internes et externes, y compris les droits cinématographiques) et les marchandises. Les coûts d'acquisition ou de production de l'intégralité des stocks de programmes sont activés puis entièrement amortis après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks de programmes activés est réexaminée en permanence. Les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables sont imputés dans leur totalité au compte de résultat. En vertu du principe d'importance relative, les droits de diffusion et les préproductions de programmes radio ne sont pas activés. Sont également comptabilisées à ce poste, outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations nécessaires. Les immobilisations en cours de construction comprennent les coûts de projet activables. Les charges non activables et les charges d'intérêts sont imputées au compte de résultat en fonction de la période correspondante et de leur type. Les biens d'équipement d'une valeur inférieure à 5000 francs ne sont pas activés mais imputés directement au compte de résultat au moment de leur acquisition. Outre les stocks à l'inventaire proprement dits, les immobilisations corporelles comprennent les avances versées aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués sur la base de la valeur d'acquisition ou de construction, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata temporis.

Les durées d'amortissement sont les suivantes:

- Bâtiments de 10 à 50 ans
- Moyens de production et Informatique de 3 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles de 3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et des dépréciations cumulés. Seules les valeurs associées à une utilité mesurable s'étalant sur plusieurs années sont activées. Les immobilisations incorporelles générées par la SSR ne figurent qu'à titre exceptionnel dans les actifs. Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée, qui s'étend d'ordinaire de 3 à 5 ans. Les immobilisations incorporelles destinées à être commercialisées (droits de programme ou de diffusion, par exemple) sont traitées comme des stocks.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme comprennent les titres sans caractère de participation, acquis à des fins de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et les participations. Les titres et les prêts sont portés au bilan à la valeur d'acquisition ou à la valeur nominale, déduction faite des éventuelles dépréciations nécessaires pour couvrir des pertes de valeur durables ou le risque d'insolvabilité. Les participations sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations liées à des pertes de valeur durables.

Instruments financiers dérivés

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

Engagements et engagements conditionnels

Les engagements en cours sont comptabilisés à la valeur nominale. D'éventuels engagements rémunérés à court terme sont comptabilisés séparément. Les engagements conditionnels mentionnés en annexe sont également enregistrés à leur valeur nominale.

Encaissement anticipé de la redevance

Etant donné que la redevance est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous «Encaissement anticipé de la redevance».

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeur d'actifs. Par ailleurs, l'événement doit avoir eu lieu avant la date de clôture du bilan. Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées qu'après présentation d'un plan de restructuration détaillé, déjà mis en œuvre ou annoncé. Le solde de temps à long terme du personnel est porté au passif sous les provisions pour le personnel. Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et les autres risques.

Des impôts latents sont pris en compte du fait de l'application de valeurs conformes à la réalité, en comparaison avec les valeurs déterminantes au plan fiscal, pour autant que les unités à consolider soient assujetties à l'impôt.

Pour l'ensemble des provisions, on distingue les engagements à court terme et les engagements à long terme. Sont considérées comme provisions à court terme toutes les positions dont l'échéance probable se situe dans les 12 prochains mois. Dès lors que l'échéance probable dépasse les 12 mois, l'engagement entre dans la catégorie des provisions à long terme. Si le facteur temps joue un rôle essentiel, les positions sont actualisées au taux de 1 %. Le taux d'escompte est examiné tous les ans et ajusté si nécessaire.

Produits

Les redevances de réception pour la radio et la télévision sont intégrées au compte de résultat conformément au décompte de la société Billag, l'organe d'encaissement mandaté par l'Office fédéral de la communication.

Le sponsoring et la publicité sont principalement commercialisés par la société Admeira Broadcast AG (anciennement Publisuisse SA). Ces produits sont coordonnés et comptabilisés dans le compte de résultat pour la période concernée (après leur diffusion). Le produit publicitaire est comptabilisé sous forme de montant net. En d'autres termes, les rabais pratiqués ou convenus au moment de la signature du contrat et la commission de vente sont directement déduits du produit publicitaire brut.

Les produits commerciaux restants et les autres produits contiennent toutes les recettes liées aux activités de radio/télévision et comprises dans la période sous revue.

Principes de consolidation

Généralités

La clôture des comptes du groupe repose sur la clôture des comptes des sociétés du groupe au 31 décembre, opérée selon les mêmes principes.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et la majorité des droits de vote, ou dans lesquelles elle exerce un contrôle direct ou indirect sous une autre forme. Le périmètre de consolidation regroupe les entreprises suivantes:

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Maison mère (holding), sous la forme juridique d'une association

Sociétés du groupe	2015	2016
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Capital actions 10,0 Mio. CHF Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	100%	100%
Swiss TXT AG, Bienne Capital actions CHF 1,0 mio. Teletext et Data Broadcast	100%	100%
Telvetia SA, Berne Capital actions CHF 1,0 mio. Participations dans le domaine de la radiofusion	100%	100%
MCDT AG, Zurich Capital actions CHF 0,1 mio. Marketing et conseils en matière de radio numérique	100%	100%
Mxlab AG, Berne Capital actions CHF 0,1 mio. Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales	51%	51%

La filiale **Publisuisse SA** (désormais Admeira Broadcast AG) a été cédée en décembre 2015. Elle a déjà été intégralement déconsolidée dans le bilan 2015 mais pas dans le compte de résultat 2015 car le bénéfice économique pour la SSR a perduré sur toute l'année 2015.

La société **Radio Events GmbH**, dans laquelle la SSR détient une participation de 50 % au capital initial de 20 000 francs, n'est pas consolidée en vertu du principe d'importance relative; elle figure parmi les autres participations. La liste complète des sociétés associées et des autres participations figure dans l'annexe des comptes du groupe (G 37).

Méthode de consolidation et goodwill

Les participations inférieures à 20 % des droits de vote et celles de moindre importance sont portées au bilan au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables. La valeur des participations entre 20 % et 50 % est évaluée selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portée au bilan. Les participations supérieures à 50 % sont intégralement consolidées.

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. Les capitaux propres de la société consolidée sont inscrits dans les comptes annuels de la maison mère (holding) à la valeur comptable de la participation au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères homogènes au moment de la première consolidation. Suite à cette réévaluation, l'éventuelle différence entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est compensée directement au titre de goodwill avec les capitaux propres au moment de l'acquisition.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité, tandis que les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice sont présentées séparément.

Monnaies étrangères

La comptabilité de la maison mère et des diverses sociétés du groupe est tenue en monnaie nationale (franc suisse, CHF). Les créances et les dettes portées au bilan en monnaie étrangère sont converties au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant des transactions en monnaies étrangères sont ainsi comptabilisés avec effet sur les résultats. Les différences de cours résultant de la réévaluation des parts des sociétés étrangères associées sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Consolidation des dettes, chiffre d'affaires interne et bénéfices intermédiaires

Les charges et les produits réalisés entre les sociétés consolidées ainsi que leurs dettes et créances réciproques sont éliminés. Les bénéfices intermédiaires sur stocks sont éliminés dans les comptes consolidés, avec un effet sur le résultat.

Impôts

Les provisions pour impôts différés sont constituées au bilan des participations consolidées en raison des écarts temporels entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu, soit 22 % en moyenne.

Annexe

Explications

G1 Redevance radio/tv

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Redevance télévision	750 542	763 164	12 622
Redevance radio	444 977	454 771	9 794
Total	1 195 519	1 217 935	22 416

Les **redevances radio/tv** enregistrent une hausse de 22,4 millions de francs (2015: -14,9 millions) durant l'exercice sous revue. 12,8 millions de francs sont imputables à l'augmentation du nombre de personnes payant la redevance. La hausse restante s'explique principalement par un facteur exceptionnel ponctuel sur l'exercice précédent suite à l'arrêt du Tribunal fédéral relatif à la TVA sur la redevance.

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Publicité	279 008	230 556	-48 452
Sponsoring	57 706	52 634	-5 072
Programme	41 507	43 385	1 878
Total	378 221	326 575	-51 646

Le **produit publicitaire** accuse un net recul de 48,5 millions de francs sur l'exercice clôturé (2015: -16,8 millions). La baisse réelle – conséquence de la vigueur persistante du franc et du transfert des dépenses publicitaires vers les médias numériques – s'élève à 12,6 millions de francs. L'écart résiduel s'explique par la vente de la filiale Publisuisse SA dont le chiffre d'affaires n'a pas été consolidé en 2016. Pour la même raison, le **produit du sponsoring** est lui aussi en repli. Le produit a diminué de 5,1 millions de francs (2015: -6,0 millions). La baisse peut être chiffrée ici à 2,0 millions de francs. En revanche, le **produit du programme** a connu une évolution positive, avec une progression de 1,9 million de francs (2015: -11,8 millions).

G3 Autres recettes

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Contributions	21 921	23 830	1 909
Prestations de services	26 568	23 071	-3 497
Autre produit d'exploitation	7 730	43 240	35 510
Total	56 219	90 141	33 922

Les **contributions** comprises dans les autres produits, et essentiellement composées de subventions fédérales aux programmes et des émissions du mandat de l'étranger, enregistrent une augmentation de 1,9 million de francs (2015: -1,4 million). Cette hausse est due à la dissolution d'une provision qui n'avait plus d'utilité. La baisse de 3,5 millions de francs (2015: +1,6 million) du **produit des prestations** de services découle principalement de la reclassification des revenus locatifs sous les autres produits d'exploitation. Les **autres produits d'exploitation** enregistrent une progression de 35,5 millions de francs (2015: -2,9 millions) essentiellement imputable à deux facteurs: la reclassification des produits locatifs s'élevant à 5,3 millions de francs (comptabilisés dans le produit des prestations de services lors de l'exercice précédent) et les gains réalisés sur la vente d'un bien immobilier à Lausanne.

G4 Charges de personnel

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Salaires	639 626	617 875	-21 751
Indemnités	23 394	22 938	-456
Prestations sociales	202 841	120 655	-82 186
Autres charges de personnel	59 833	6 238	-53 595
Total	925 694	767 706	-157 988

Par rapport à l'exercice précédent, les salaires enregistrent une baisse de 21,8 millions de francs (2015: -1,0 million). 13,8 millions sont imputables à la vente de Publisuisse SA dont les **salaires** n'ont pas été consolidés. Le reste de la diminution provient principalement des suppressions de postes dans le cadre des mesures de restructuration prises en 2015. Le recul des **prestations sociales** de 82,2 millions de francs (2015: +74,0 millions) et la diminution des **autres charges de personnel** de 53,6 millions (2015: +40,7 millions) s'expliquent essentiellement par les provisions constituées en 2015 en vue de l'abaissement du taux technique et de la restructuration prévue. La déconsolidation de Publisuisse SA n'intervient ici (prestations sociales et autres charges de personnel) qu'à hauteur de 4,1 millions de francs.

G5 Charges programme et production

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Indemnités artistes et auteurs	30 368	29 013	-1 355
Droits d'auteur	111 367	120 253	8 886
Productions de tiers et commandes	219 482	215 593	-3 889
Charges de liaisons et de lignes	97 730	83 522	-14 208
Charges diverses programme et production	21 204	17 154	-4 050
Variation des stocks de programmes	2 791	4 400	1 609
Total	482 942	469 935	-13 007

Les **droits d'auteur** progressent de 8,9 millions de francs (2015: -11,7 millions). Cela est dû principalement aux acquisitions de droits supplémentaires pour les grands événements sportifs de l'année 2016 et à la hausse des droits d'auteur nationaux. Malgré les grands événements sportifs et les coûts supplémentaires qui en découlent, les **productions de tiers et commandes** ont pu être réduites de 3,9 millions de francs (2015: -3,4 millions) dans le cadre de nouvelles mesures d'optimisation des coûts. Des frais globalement réduits, la désactivation des segments satellite spatiaux devenus inutiles et la suppression d'un réseau DAB et de fréquences OUC ont largement délésté les **charges de liaisons et de lignes**. Il en résulte une baisse totale de 14,2 millions de francs (2015: -1,7 million) par rapport à l'exercice précédent. Les **charges diverses de programme et production** affichent un recul de 4,1 millions de francs (2015: +1,3 million) principalement imputable à la déconsolidation de Publisuisse.

G6 Charges administratives et publicitaires générales

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Charges administratives	35 483	36 116	633
Publicité	15 895	21 740	5 845
Communication, logistique et frais	52 762	55 058	2 296
Total	104 140	112 914	8 774

La hausse de 5,8 millions de francs des **charges administratives et publicitaires** s'explique par la déconsolidation de Publisuisse. Depuis que la société ne fait plus partie du groupe, les dépenses publicitaires liées aux partenariats conclus ne peuvent plus être éliminées avec effet sur les résultats. Les grands événements sportifs s'accompagnant toujours d'une intensification des déplacements, le poste **communication, logistique et frais** progresse logiquement de 1,7 million de francs dans ce domaine. La hausse des charges et taxes dues aux pouvoirs publics a également contribué à l'augmentation. Le poste enregistre au total une hausse de 2,3 millions de francs (2015: -7,6 millions).

G7 Amortissements et corrections de valeur

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Amortissements prévus immobilisations corporelles	93 413	89 810	-3 603
Dépréciations immobilisations corporelles	3 164	26 871	23 707
Immobilisations corporelles	96 577	116 681	20 104
Dépréciations immobilisations financières	5	105	100
Immobilisations financières	5	105	100
Amortissements prévus valeurs incorporelles	5 451	3 900	-1 551
Dépréciations valeurs incorporelles	5 451	3 900	-1 551
Valeurs incorporelles	102 033	120 686	18 653

L'écart total entre les amortissements et les corrections de valeur s'est creusé de 18,7 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (2015: -2,0 millions). Alors que les **amortissements prévus** ont diminué de 5,2 millions de francs, les **dépréciations de valeurs** ont progressé de 23,8 millions pour atteindre 27,0 millions de francs au total. Ces dépréciations concernent principalement l'immobilier et résultent essentiellement de la réévaluation des futures valeurs d'utilité en fonction de l'extension ou de la modification des possibilités d'utilisation. Elles ont été imputées au compte de résultat en conséquence.

G8 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Entretien et remplacement	53 340	51 888	-1 452
Autres charges	68 289	81 215	12 926
Total	121 629	133 103	11 474

Les **autres charges** affichent une hausse de 12,9 millions de francs (2015: -2,9 millions) durant l'exercice sous revue. Cette augmentation est essentiellement due à un paiement unique non activable en lien avec un projet de construction prévu (8,0 millions de francs) et à la hausse des cotisations versées à des fonds et fondations.

G9 Résultat financier

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Produits financiers	2 457	2 953	496
Charges financières	-15 636	-5 919	9 717
Total	-13 179	-2 966	10 213

Les **charges financières** progressent de 9,7 millions de francs (2015: +8,4 millions), essentiellement en raison de la baisse de l'impact des couvertures des risques de change (euro et dollar principalement).

G10 Impôts

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Impôts courants	-2 460	-615	1 845
Variation impôts différés	1 026	-57	-1 083
Total	-1 434	-672	762

La maison mère est exonérée d'impôts. Les impôts courants et les impôts différés ne concernent donc que les filiales. Les écarts relativement importants sont principalement dus à la vente de Publisuisse SA dont la charge fiscale n'est plus consolidée.

G11 Liquidités

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Comptes de caisse, comptes postaux, comptes bancaires	232 962	203 566	-29 396
Fonds assimilés à des liquidités	22	10	-12
Total	232 984	203 576	-29 408

Durant l'exercice sous revue, les **liquidités** ont diminué de 29,4 millions de francs (2015: -33,9 millions). Le détail de ces évolutions figure dans le tableau des mouvements de trésorerie du groupe.

G12 Papiers-valeurs et autres placements à court terme

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Papiers-valeurs	2 554	2 135	-419
Total	2 554	2 135	-419

Les **papiers-valeurs et autres placements à court terme** comprennent des titres à court terme qui ne sont pas considérés comme des immobilisations financières.

G13 Créances résultant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	19 484	13 916	-5 568
Sociétés proches	55 209	51 593	-3 616
Corrections de valeur	-627	-687	-60
Total	74 066	64 822	-9 244

Les **créances découlant de livraisons et de prestations** enregistrent une baisse de 9,2 millions de francs durant l'exercice sous revue (2015: -2,2 millions). Ce recul est principalement dû à une réception accélérée des paiements.

G 14 Autres créances à court terme

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	2 947	6 255	3 308
Total	2 947	6 255	3 308

La hausse de 3,3 millions de francs des **autres créances** (2015: -2,5 millions) s'explique en premier lieu par une augmentation de l'impôt anticipé (+5,0 millions).

G 15 Stock de programmes et marchandises

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Paiements anticipés de programmes	17 996	16 448	-1 548
Productions maison	52 090	48 233	-3 857
Productions de tiers	56 452	55 909	-543
Corrections de valeurs	-434	-401	33
Stocks de programmes	108 108	103 741	-4 367
Stocks de marchandises	1 116	1 138	22
Total	127 220	121 327	-5 893

Les **paiements anticipés** ont diminué de 1,5 million de francs (2015: +5,5 millions), en particulier dans le domaine des droits sportifs. Seules les dépenses se rapportant à des productions télévisées et vidéo non encore diffusées sont portées à l'actif des **stocks de programmes**. La baisse s'élève à 4,4 millions de francs (2015: -2,0 millions). Pour des raisons d'importance relative, les productions radio ne sont pas activées.

G 16 Comptes de régularisation actifs

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	27 871	19 000	-8 871
Sociétés proches	22 915	165	-22 750
Total	50 786	19 165	-31 621

Les **comptes de régulation actifs** affichent un repli de 31,6 millions de francs (2015: +22,8 millions). Le recul observé chez les **tiers** est réparti sur différents postes (principalement les droits sportifs -4,0 millions, les loyers -1,1 million et les associations -1,3 million) tandis que l'évolution enregistrée par les **sociétés proches** est imputable à la suppression de la régularisation des produits de participation.

G 17 Immobilisations corporelles	Terrains et bâtiments	Moyens de production et informatique	Immobilisations en construction et paiements anticipés	Autres immobilisations corporelles	Total
CHF 1000					
Valeurs comptables nettes au 1.1.2015	404 581	204 770	104 745	5 672	719 768
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2015	961 471	780 951	104 745	39 611	1 886 778
Entrées	12 026	31 607	73 974	2 510	120 117
Sorties	-561	-67 846	-44 981	-2 905	-116 293
Reclassifications	-160	-6 619	-	-1 217	-7 996
Déconsolidation	17 292	16 406	-35 705	363	-1 644
Solde au 31.12.2015	990 068	754 499	98 033	38 362	1 880 962
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2015	-556 890	-576 181	-	-33 939	-1 167 010
Amortissements prévus	-28 685	-62 310	-	-2 418	-93 413
Dépréciations	-1 511	-1 649	-	-4	-3 164
Sorties	561	66 745	-	2 870	70 176
Déconsolidation	144	2 153	-	697	2 994
Solde au 31.12.2015	-586 381	-571 242	-	-32 794	-1 190 417
Valeurs comptables nettes au 31.12.2015	403 687	183 257	98 033	5 568	690 545
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2016	990 068	754 499	98 033	38 362	1 880 962
Entrées	33 681	27 625	43 192	3 397	107 895
Sorties	-70 235	-92 649	-	-4 288	-167 172
Reclassifications	54 496	9 130	-66 141	1 014	-1 501
Solde au 31.12.2016	1 008 010	698 605	75 084	38 485	1 820 184
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2016	-586 381	-571 242	-	-32 794	-1 190 417
Amortissements prévus	-28 138	-59 440	-	-2 232	-89 810
Dépréciations	-25 834	-1 035	-	-2	-26 871
Sorties	39 235	90 654	-	4 204	134 093
Solde au 31.12.2016	-601 118	-541 063	-	-30 824	-1 173 005
Valeurs comptables nettes au 31.12.2016	406 892	157 542	75 084	7 661	647 179

Les acomptes figurant dans les **immobilisations en construction et paiements anticipés** s'élèvent à 0,9 million de francs (2015: 0,9 million). La part de **terrains** non bâtis se monte à 10,7 millions de francs (2015: 10,7 millions). Le solde de la reclassification a été transféré aux immobilisations incorporelles (voir G 20).

G 18 Entités associées

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Entités associées	20 320	21 737	1 417
Total	20 320	21 737	1 417

La progression de 1,4 millions de francs (2015: +0,3 million) de la valeur des entités associées est le fait de l'augmentation de la valeur (mise en équivalence) des entités concernées.

G 19 Immobilisations financières

CHF 1000	Autres participations	Prêts	Titres	Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2015	564	60	2	2 685	3 311
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2015	899	60	2	2 685	3 646
Entrées	-	100	-	500	600
Sorties	-	-	-	-1 801	-1 801
Reclassifications	-	-	-	-	-
Solde au 31.12.2015	899	160	2	1 384	2 445
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2015	-335	-	-	-	-335
Dépréciations	-	-5	-	-	-5
Sorties	-	-	-	-	-
Solde au 31.12.2015	-335	-5	-	-	-340
Valeurs comptables nettes au 31.12.2015	564	155	2	1 384	2 105
Valeurs d'acquisition					
Solde au 1.1.2016	899	160	2	1 384	2 445
Entrées	-	-	-	-	-
Sorties	-	-20	-	-294	-314
Reclassifications	-	-	-	-	-
Solde au 31.12.2016	899	140	2	1 090	2 131
Corrections de valeur cumulées					
Solde au 1.1.2016	-335	-5	-	-	-340
Dépréciations	-	-105	-	-	-105
Sorties	-	-	-	-	-
Solde au 31.12.2016	-335	-110	-	-	-445
Valeurs comptables nettes au 31.12.2016	564	30	2	1 090	1 686

G 20 Immaterielle Anlagen

CHF 1000

	Logiciels et licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs comptables nettes au 1.1.2015	9 536	307	9 843
Valeurs d'acquisition			
Solde au 1.1.2015	42 237	1 549	43 786
Entrées	1 692	81	1 773
Sorties	-2 009	-448	-2 457
Déconsolidation	-272	-	-272
Reclassifications	1 644	-	1 644
Sold au 31.12.2015	43 292	1 182	44 474
Corrections de valeur cumulées			
Solde au 1.1.2015	-32 701	-1 242	-33 943
Amortissements prévus	-5 332	-119	-5 451
Dépréciations	-	-	-
Sorties	2 009	448	2 457
Déconsolidation	129	-	129
Solde au 31.12.2015	-35 895	-913	-36 808
Valeurs comptables nettes au 31.12.2015	7 397	269	7 666
Valeurs d'acquisition			
Solde au 1.1.2016	43 292	1 182	44 474
Entrées	1 734	-	1 734
Sorties	-948	-	-948
Reclassifications	2 626	-1 125	1 501
Solde au 31.12.2016	46 704	57	46 761
Corrections de valeur cumulées			
Solde au 1.1.2016	-35 895	-913	-36 808
Amortissements prévus	-3 874	-26	-3 900
Dépréciations	-	-	-
Sorties	933	-	933
Reclassifications	-895	895	-
Solde au 31.12.2016	-39 731	-44	-39 775
Valeurs comptables nettes au 31.12.2016	6 973	13	6 986

Goodwill

Conformément aux règles comptables de la SSR, le goodwill est calculé au moment de l'acquisition avec le capital propre du groupe. L'activation théorique du goodwill aurait l'impact suivant sur les comptes annuels:

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Coûts d'acquisition			
Solde au 1 ^{er} janvier	-	3 607	3 607
Entrée	3 607	-	-3 607
Solde au 31 décembre	3 607	3 607	-
Amortissements et corrections de valeur			
Etat au 1 ^{er} janvier	-	-30	-30
Amortissement prévu	-30	-722	-692
Solde au 31 décembre	-30	-752	-722
Valeur comptable nette théorique			
Solde au 1 ^{er} janvier	-	3 577	3 577
Solde au 31 décembre	3 577	2 855	-722

En cas d'activation, le goodwill serait amorti de manière linéaire sur cinq ans. L'amortissement théorique prévu pour 2015 a été effectué au prorata temporis.

Impact sur le compte de résultat

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Résultat du groupe	-117 945	29 034	146 979
Amortissement goodwill	-30	-722	-692
Résultat d'entreprise théorique (y c. amortissement du goodwill)	-117 975	28 312	146 287

Impact sur le bilan

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Capital propre selon bilan	396 910	425 988	29 078
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	3 577	2 855	-722
Capital propre théorique (y c. amortissement du goodwill)	400 487	428 843	28 356

G21 Engagements découlant de livraisons et de prestations

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	64 900	48 396	-16 504
Sociétés proches	5 855	3 955	-1 900
Total	70 755	52 351	-18 404

Les engagements découlant de livraisons et de prestations ont baissé de 18,4 millions de francs (2015: +1,7 million). Cette évolution découle du fait que des engagements en cours ont été réglés avant échéance du délai de paiement afin d'éviter les intérêts négatifs sur les comptes postaux et bancaires.

G22 Encaissement anticipé de la redevance

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Encaissement anticipé de la redevance	203 259	192 859	-10 400
Total	203 259	192 859	-10 400

Etant donné que la **redevance** est facturée une seule fois par an et que la procédure ordinaire prescrit de transmettre les rentrées de fonds à la SSR, une partie en est encaissée pour l'année suivante. Cette partie de la redevance est considérée comme un encaissement anticipé et comptabilisée au passif sous ce poste. Durant l'exercice sous revue, les paiements anticipés affichent une baisse de 10,4 millions de francs (2015: +16,1 millions).

G23 Autres dettes à court terme

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	37 519	21 532	-15 987
Sociétés proches	-	7	7
Total	37 519	21 539	-15 980

Les **autres dettes** reculent de 16,0 millions de francs (2015: -37,3 millions), essentiellement en raison du paiement anticipé des prestations sociales afin d'éviter des intérêts négatifs sur les comptes postaux et bancaires.

G24 Provisions à court terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 2014	70	2 506	6 761	33	9 370
Constitution	1 899	24 629	7 257	-	33 785
Utilisation	-599	-1 278	-4 956	-	-6 833
Dissolution	-	-1 030	-1 305	-14	-2 349
Reclassification	2 273	375	105	-	2 753
Valeur comptable 2015	3 643	25 202	7 862	19	36 726
Constitution	215	3 362	5 011	-	8 588
Utilisation	-2 904	-22 695	-4 080	-	-29 679
Dissolution	-56	-5 332	-1 127	-11	-6 526
Reclassification	2 422	7 896	1 805	-8	12 115
Valeur comptable 2016	3 320	8 433	9 471	-	21 224

Les provisions figurant à la rubrique **personnel et prévoyance** s'élèvent à 3,3 millions de francs (2015: 3,6 millions). Elles se composent principalement de 2,0 millions de francs pour les primes de fidélité et de 0,9 million de francs pour des paiements compensatoires à des collaborateurs. Les **provisions de restructuration** s'établissent à 8,4 millions de francs (2015: 25,2 millions) et sont destinées à des plans sociaux. Les **autres provisions** se répartissent sur plusieurs petits postes. Les provisions pour les litiges juridiques s'élèvent à 0,8 million de francs (2015: 1,0 million).

G25 Comptes de régularisation passifs

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Tiers	75 091	66 787	-8 304
Sociétés proches	25	518	493
Total	75 116	67 305	-7 811

Par rapport à l'exercice précédent, les **comptes de régularisation** passifs affichent une baisse de 7,8 millions de francs (2015: -9,8 millions), principalement en raison de la régularisation inférieure des recettes de la redevance (-8,0 millions) et des droits sportifs (-1,1 million).

G26 Dettes financières à long terme

CHF 1000	2015	2016	Evolution
Prêt contre reconnaissance de dette	250 000	250 000	-
Total	250 000	250 000	-

Le **prêt contre reconnaissance de dette** de 250,0 millions de francs souscrit par la maison mère auprès de Postfinance arrivera à échéance à fin septembre 2023.

G27 Provisions à long terme

CHF 1000	Personnel et prévoyance	Restructuration	Autres provisions	Impôts différés	Total
Valeur comptable 2014	49 050	2 775	6 132	1 853	59 810
Constitution	74 437	15 406	5 195	665	95 703
Utilisation	-4 725	-	-335	-	-5 060
Dissolution	-	-100	-1 421	-1 688	-3 209
Déconsolidation	-2 718	-	-346	-556	-3 620
Reclassification	-2 273	-375	-105	-	-2 753
Valeur comptable 2015	113 771	17 706	9 120	274	140 871
Constitution	7 280	1 347	2 909	-	11 536
Utilisation	-55 475	-3 912	-933	-	-60 320
Dissolution	-15 104	-724	-537	-46	-16 411
Reclassification	-2 422	-7 896	-1 805	8	-12 115
Valeur comptable au 31 décembre 2016	48 050	6 521	8 754	236	63 561

Les provisions à long terme **personnel et prévoyance** couvrent, outre les soldes temps et les primes de fidélité des collaborateurs à hauteur de 40,9 millions de francs (2015: 43,7 millions), également la prise en charge garantie des coûts de financement du capital de couverture qui manquerait aux bénéficiaires de rente de la Caisse de pension. La provision s'élève actuellement à 7,0 millions de francs (2015: 70,4 millions). Dans le cadre du calcul des assurances, les primes de fidélité ont été escomptées des taux d'intérêt versés à la Caisse au titre des obligations fédérales (état décembre 2016). Les **provisions de restructuration** comprennent les coûts des mesures liées aux plans sociaux pour un montant de 6,5 millions de francs (2015: 17,7 millions). Les **autres provisions** sont principalement constituées de provisions pour les litiges juridiques à hauteur de 3,2 millions de francs (2015: 2,5 millions) et de provisions pour les frais de remise en état de bâtiments et de parties de bâtiments loués à hauteur de 3,1 millions de francs (2015: 2,3 millions).

Autres indications

G 28 Engagements conditionnels et engagements non inscrits au bilan

Il existe dans le cadre du «Pacte de l'audiovisuel» des obligations d'acceptation d'un total de 82,5 millions de francs (2015: 110,0 millions) pour les années 2017 à 2019. La Business Unit Sport a signé des contrats d'une valeur totale de 114,2 millions de francs (2015: 48,6 millions) pour de futurs événements sportifs. Les autres contrats de programmes se montent à 24,6 millions de francs (2015: 28,9 millions).

Des contrats de bail à long terme et des contrats de superficie ont été signés pour un montant de 183,5 millions de francs (2015: 152,7 millions). 13,6 millions de francs arriveront à échéance au cours des douze prochains mois, 47,0 millions dans deux à cinq ans et 122,9 millions dans plus de cinq ans. Les autres contrats à long terme relevant des activités ordinaires se montent à 378,9 millions de francs (2015: 180,8 millions). Les garanties bancaires s'élèvent à 9,9 millions de francs (2015: 14,3 millions) et un cautionnement en faveur d'une filiale atteint 0,2 million de francs. Les litiges juridiques en cours, qui ne figurent pas au bilan, se chiffrent à 15,9 millions de francs (2015: 1,8 million).

Des engagements conditionnels envers la Caisse de pension de la SSR (CPS) apparaissent en rapport avec le changement de primauté. Ils concernent des dépenses non encore précisément quantifiables prévues au plus tard d'ici au 31 décembre 2018, pour le cas où la Caisse de pension aurait besoin d'être assainie. Les autres engagements conditionnels s'élèvent à 2,0 millions de francs (2015: 1,8 million).

G 29 Instruments financiers dérivés

CHF 1000		Valeurs contractuelles	Valeurs d'acquisition	
			Positives	Négatives
Opérations de change à option ouvertes 2015				
Achat	EUR	59 560	248	277
Achat	USD	11 906	332	-
Total achat		71 466	579	277
Vente	EUR	7 580	53	-
Total vente		7 580	53	-
Total des opérations de change à option au 31.12.2015		79 046	632	277
Opérations de change à option ouvertes 2016				
Achat	EUR	57 913	323	213
Achat	USD	11 462	768	-
Total achat		69 375	1 091	213
Total des opérations de change à option au 31.12.2016		69 375	1 091	213

Les instruments destinés à garantir le futur cashflow ne sont pas portés au bilan; en attendant la réalisation de celui-ci, ils figurent uniquement dans l'annexe.

G 30 Institution de prévoyance

Le principe de présentation appliqué est conforme à la Swiss GAAP RPC 16. Les répercussions économiques réelles des plans de prévoyance sur la SSR sont évaluées et portées au bilan à la date de clôture de ce dernier. Les plans de prévoyance de la SSR sont axés sur les cotisations et sur les prestations. Les éléments de fortune de ces plans sont regroupés, indépendamment du patrimoine de la SSR et de ses filiales, auprès d'institutions de prévoyance juridiquement autonomes. Les plans de prévoyance sont financés au moyen des cotisations des employés et de l'employeur, excepté dans le cas de la caisse des cadres, financée par des fonds patronaux. L'assurance des collaborateurs de la SSR couvre les risques d'invalidité et de décès ainsi que la prévoyance vieillesse. Au 31 décembre 2016, le cercle des personnes assurées se composait de 6577 assurés actifs (2015: 6748) et de 2149 bénéficiaires de prestations (2015: 1957).

L'évolution de la réserve de cotisations de l'employeur et des données économiques (utilité, engagement) en référence aux institutions de prévoyance se présente comme suit:

Réserve de cotisations de l'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 2016	Renoncia- tion à l'utilisation 2016	Constitu- tion 2016	Bilan 31.12.16	Bilan 31.12.15	Résultat réserves dans charges personnel	
						2016	2015
Fonds patronaux/institu- tions de prévoyance	1 090	-	-	1 090	1 384	294	1 801
Total	1 090	-	-	1 090	1 384	294	1 801

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Excédent/ déficit 31.12.16	Part économique de l'entité 31.12.16	31.12.15	Var. exer. préc. et avec effet sur résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
						2016	2015
Prévoyance cadres MCDT	5	-	-	-	1	1	10
Prévoyance cadres tpc	145	-	-	-	442	442	439
Prévoyance cadres SSR maison mère	1 342	-	-	-	4 455	4 455	4 518
Fonds patronaux/institutions de prévoyance patronales	1 492	-	-	-	4 898	4 898	4 967
MxLab	-	-	-	-	16	16	20
MCDT	-	-	-	-	15	15	52
tpc	-	-	-	-	10 126	10 126	5 684
SSR maison mère*	-	-	-	-	59 067	59 067	55 260
Swiss TXT	-	-	-	-	992	992	1 010
Plan de prévoyance sans excé- dent / déficit de couverture	-	-	-	-	70 216	70 216	62 026
Plan de prévoyance avec excé- dent de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Plan de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-	-	-	-	-
Total avantage/engagement économique et charges de pré- voyance	1 492	-	-	-	75 114	75 114	66 993

* La constitution d'une provision de 70,0 millions de francs lors de l'exercice précédent ainsi que la dissolution partielle de 13,0 millions de francs dans le cadre du financement de l'institution de prévoyance ne sont pas comprises dans les charges de prévoyance ci-dessus.

Publisuisse SA a été cédée fin 2015 et ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques sur l'employeur sont déterminées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la clôture de l'exercice précédent, au 31 décembre 2015. S'il y a lieu de croire que des évolutions majeures se sont produites depuis la clôture du dernier exercice, leurs incidences devront être prises en compte. Au 31 décembre 2016, le taux de couverture de la CPS atteignait 102,5 % (2015: 105,4 %).

En 2014, la CPS est passée du système de primauté des prestations à celui de primauté des cotisations. Dans ce cadre, la SSR s'est déclarée prête à assumer le financement du capital de couverture qui manquerait aux bénéficiaires de rente si le taux technique devait être abaissé jusqu'au seuil minimum de 2,75 % dans les cinq ans suivant le changement de primauté. En 2015, le Conseil d'administration de la SSR a décidé de constituer une réserve de 70 millions de francs en vue de l'abaissement de ce taux. Celui-ci sera abaissé de 3,25 % à 2,75 % au 1^{er} janvier 2017, puis à 2,25 % lors d'une seconde étape au 1^{er} janvier 2020.

G 31 Engagements envers des institutions de prévoyance

Les engagements à court terme envers les caisses de pension s'élèvent à 0,7 million de francs au 31 décembre 2016 (2015: 1,4 million).

G 32 Transactions avec des sociétés liées

Les recettes – principalement sous forme de ventes publicitaires et de sponsoring – réalisées avec des sociétés liées s'élèvent à 273,0 millions de francs en 2016 (2015: 5,1 millions). Cette forte croissance s'explique par la nouvelle participation dans Admeira SA.

Les charges s'établissent à 37,0 millions de francs au total (2015: 35,3 millions): 18,3 millions pour des droits cinématographiques (2015: 17,2 millions), 4,1 millions pour la commercialisation de la publicité, 8,8 millions pour des contributions d'exploitation (2015: 12,3 millions) et 5,8 millions pour des fondations d'archives cinématographiques (2015: 5,8 millions).

Des frais de location et de gestion à hauteur de 1,4 million de francs (2015: 1,4 million) n'ont pas été facturés à la Caisse de pension CPS, car cela aurait induit une importante charge administrative qui aurait été refacturée à la SSR.

Les soldes des créances et engagements correspondants sont comptabilisés séparément dans les comptes annuels.

G 33 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent à la saisie et à l'évaluation systématiques des risques. La gestion des risques fait partie intégrante de l'instrument de direction de la SSR. Elle constitue un élément fixe des processus commerciaux et de direction en termes de prise de décision et de responsabilité. Elle englobe la culture, les processus et les structures visant à gérer efficacement les opportunités et les dangers dans le contexte opérationnel et stratégique.

Les responsabilités et l'organisation de la gestion des risques ont été définies par le Conseil d'administration SSR dans une politique ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les principaux risques et à engager les mesures et les projets nécessaires.

En 2016, cette procédure a permis d'identifier les risques majeurs dans les catégories suivantes à l'échelle de l'entreprise: politique et régulation, conjoncture, marché des capitaux et caisse de pension, modes de consommation et besoins du public, actions de la concurrence, projets et systèmes ainsi que sécurité informatique. Des mesures adéquates ont été définies en vue de contrôler les risques identifiés.

G 34 Evénements survenus après la clôture du bilan

L'assemblée générale de la filiale de Telvetia, MxLab AG (Berne), a décidé en janvier 2017 la dissolution ordinaire de la société. Les activités de la société seront prises en charge par la SSR à l'avenir.

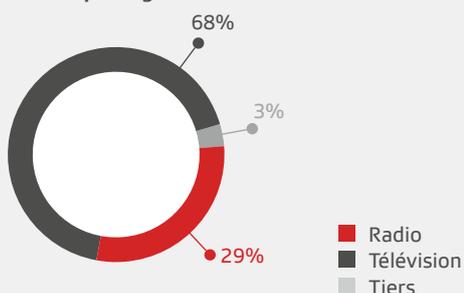
G 35 Informations complémentaires

Mio. CHF	Radio	TV	Activités des tiers	2015
Redevance	445,0	750,5	0,0	1 195,5
Recettes commerciales	10,1	362,3	5,9	378,3
Autres produits	8,5	21,6	26,1	56,2
Produit d'exploitation	463,6	1 134,4	32,0	1 630,0
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	134,1	437,2	13,6	584,9
Radio Télévision Suisse (RTS)	110,7	279,5	3,1	393,3
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	79,4	167,6	2,7	249,7
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	14,8	9,7	0,4	24,9
SWI swissinfo.ch (SWI)	5,3	12,3	0,0	17,6
Unités d'organisation nationales et autres sociétés filiales	134,3	327,1	4,7	466,1
Charges d'exploitation	478,6	1 233,4	24,5	1 736,5
Résultat d'exploitation	-15,0	-99,0	7,5	-106,5

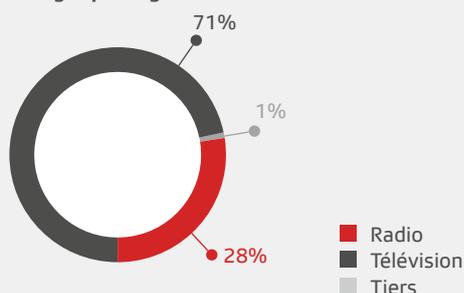
Mio. CHF	Radio	TV	Activités des tiers	2016
Redevance	454,8	763,1	0,0	1 217,9
Recettes commerciales	16,1	307,5	3,0	326,6
Autres produits	7,6	32,0	50,5	90,1
Produit d'exploitation	478,5	1 102,6	53,5	1 634,6
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	141,6	447,0	3,1	591,7
Radio Télévision Suisse (RTS)	112,2	274,0	3,0	389,2
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	74,4	162,8	2,0	239,2
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	14,2	10,7	0,2	25,1
SWI swissinfo.ch (SWI)	5,6	13,1	0,0	18,7
Unités d'organisation nationales et autres sociétés filiales	94,4	236,1	9,9	340,4
Charges d'exploitation	442,4	1 143,7	18,2	1 604,3
Résultat d'exploitation	36,1	-41,1	35,3	30,3

La forte variation du résultat et des charges d'exploitation s'explique essentiellement par la constitution de provisions en vue de l'abaissement du taux technique de la Caisse de pension et des mesures de restructuration prises en 2015, qui ont eu un impact sur les trois segments.

Produit par segment 2016



Charges par segment 2016



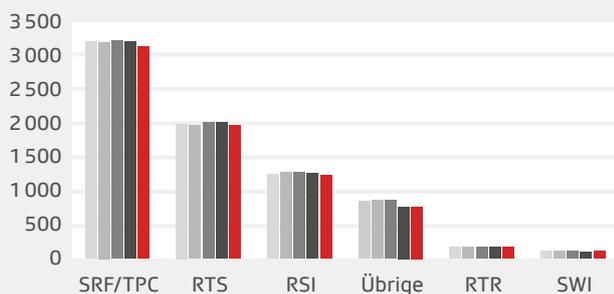
G 36 Personnel

Nombre de personnes	2015	2016	Evolution
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	3 126	3 042	-84
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 928	1 872	-56
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	1 194	1 155	-39
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	170	167	-3
SWI swissinfo.ch (SWI)	103	102	-1
Unités d'organisation nationales et autres sociétés filiales	744	744	-
Total	7 265	7 082	-183

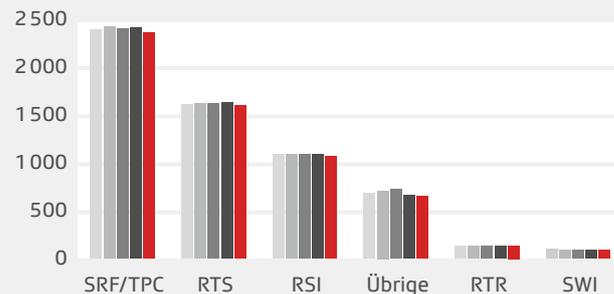
Postes à temps plein (ETP)	2015	2016	Evolution
Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) et tpc	2 371	2 314	-57
Radio Télévision Suisse (RTS)	1 599	1 568	-31
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI)	1 087	1 039	-48
Radio e Televisiun Rumantscha (RTR)	130	131	1
SWI swissinfo.ch (SWI)	85	85	-
Unités d'organisation nationales et autres sociétés filiales	617	612	-5
Total	5 889	5 749	-140

La baisse du nombre de collaborateurs est principalement due aux mesures de restructuration prises en 2015.

Nombre de personnes 2012–2016



Postes à plein temps 2012–2016



■ 2012 ■ 2013 ■ 2014 ■ 2015 ■ 2016

G37 Liste des participations au 31 décembre 2016

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale, en milliers	Participation SSR en %	Méthode de consolidation*
Sociétés du groupe (participation entre 50,1 % et 100 %)				
Technology and Production Center Switzerland AG, Zurich Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	CHF	10 010	100,0	intég.
Swiss TXT SA, Bienne Teletext et Data Broadcast	CHF	1 000	100,0	intég.
Telvetia SA, Berne Participations dans la domaine de la radiodiffusion	CHF	1 000	100,0	intég.
MCDT AG, Zurich Marketing et conseil en matière de radio numérique, filiale de Telvetia SA	CHF	100	100,0	intég.
Mxlab AG, Berne Développement, exploitation et commercialisation de plateformes musicales, filiale de Telvetia SA	CHF	100	51,0	intég.
Sociétés en participation (participation entre 20 % et 50,0 %)				
Telepool GmbH, Munich Acquisition, réalisation et commercialisation de productions tv, films, supports image et son en Suisse et à l'étranger, filiale de Telvetia SA	EUR	5 000	26,0	Equity
SMD Schweizer Mediendatenbank AG, Zurich Exploitation d'une banque de données online pour les médias	CHF	108	33,3	Equity
SwissMediaCast AG, Zurich Mise en place, exploitation et développement d'infrastructures radio/tv	CHF	1 030	29,1	Equity
Viasuisse AG, Bienne Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	42,1	Equity
Admeira AG, Bern Commercialisation d'espaces publicitaires	CHF	300	33,3	Equity
Autres participations (participation inférieure à 20 % ou de moindre importance)				
Euronews (Secemie) SA, Lyon	EUR	8 581	4,1	AW
Institut für Rundfunktechnik GmbH, Munich	EUR	140	5,7	AW
Radio Events GmbH, Berne	CHF	20	50,0	AW
YES FM SA, Genève	CHF	600	1,1	AW
Romandie Médias SA, Neuchâtel	CHF	750	9,8	AW
Agence Télégraphique Suisse SA, Berne	CHF	2 000	10,0	AW
Sonal SA, Genève	CHF	1 100	2,3	AW
TV5 Monde SA, Paris	EUR	137	11,1	AW

* Méthode de consolidation : (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

Proposition

Selon la réunion du Conseil d'administration du 5 avril 2017, compte tenu des commentaires qui précèdent sur l'exercice financier 2016 du groupe et du rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de la SSR du 28 avril 2017 d'approuver les comptes du groupe 2016.

SRG SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision



Le président
Viktor Baumeler



Le directeur général
Roger de Weck

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau des capitaux propres et l'annexe (pages 143 - 167) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Autres points

Les comptes annuels de la Société suisse de radiodiffusion et télévision pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport en date du 6 avril 2016 une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

BDO SA

Martin Nay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Matthias Hildebrandt
Expert-réviseur agréé

Berne, le 5 avril 2017

Impressum

Editeur

SRG SSR, Communication d'entreprise, Berne
www.srgssr.ch, info@srgssr.ch

Direction du projet et rédaction

Dominic Witschi (Rapport annuel)
Christian Baeriswyl et Daniel Anderegg (Comptes)
www.srgssr.ch, info@srgssr.ch

Traduction

Enterprise Services SRG SSR, Service linguistique, Berne,
pool.tandem@srgssr.ch

Concept, design, réalisation

Heusser Communicates AG, Zurich
www.heussercom.ch

Photos chapitre Corporate Governance

Marcel Grubenmann, www.grubenmann.biz
Zeljko Gataric, www.gataric-fotografie.ch
Danielle Liniger, www.danielleliniger.com

Forme de publication/Mise en page

La version officielle du rapport de gestion est en ligne à l'adresse: www.srgssr.ch/rg2016.
La version pdf ne reprend pas les illustrations sur le service public SSR. Le contenu n'en reste pas moins identique.

Date de publication

2 mai 2017

Le rapport de gestion est disponible en français et en allemand.
La version allemande fait foi.
